★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9409 48 PAGES DERNIÈRE EDITION — JEUDI 17 AVRIL 1975

Premier ministre grec

M. Caramanlis à Paris en visite officielle

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 28 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 230 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,80 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 38

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 Paris Télex Paris nº 65572 Tél. : 770-91-29

APRÈS L'ÉCHEC DE LA RÉUNION DE PARIS

LA FRANCE EST DISPOSÉE A PROPOSER UN NOUVEL EFFORT DE CONCERTATION

déclare M. Giscard d'Estaing

Après neuf jours et quasiment neuf nuits de discussions, les dix délégations (Algérie, Arabie Saoudite, Brésil, Etats-Unis, C.E.E., Inde, Iran, Japon, Venezuela, Zaïre), qui participaient à la « réunion préparatoire à la conférence internationale proposée par le président de la République française », *ont, le 15 avril, ajourné sine die leurs travaux. Les Dix sont, cependant, convenus de* « rester en contact par tous les canaux appropriés ».

Commentant cet échec devant le conseil des ministres, ce mercredi 16 avril, M. Giscard d'Estaing a fait la déclaration suivante :

« *Convaincu de la nécessité du dialogue entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement en vue d'apporter une solution aux déséquilibres mondiaux, le gouvernement français regrette que la réunion préparatoire de Paris, qui devait ouvrir la voie à la conférence proposée par le président de la République française, n'ait pu parvenir à un accord hautement souhaitable.*

» *Il constate que les efforts des participants ont permis de dégager certains points de convergence et d'identifier clairement les problèmes à traiter. Les progrès ainsi réalisés et les initiatives positives prises par certaines délégations autorisaient l'espoir d'une mise au point de l'ordre du jour de la conférence, puisque les questions relatives à la composition de celle-ci avaient été réglées.*

» *Le gouvernement français est disposé, lorsque les conditions favorables lui paraîtront réunies, à proposer un nouvel effort de concertation.* »

(Lire nos informations page 41.)

Le pari perdu

M. Giscard d'Estaing a perdu son pari. Celui-ci était double : aucun des pays représentés à la réunion de l'avenue Kléber, pensait le président de la République, n'endosserait la responsabilité d'une rupture ; la « majorité silencieuse » du tiers-monde mettrait enfin un terme au mutisme qu'elle observe depuis le début de la crise du pétrole et s'exprimerait de façon à se désolidariser explicitement ou implicitement de l'OPEP.

Les faits n'ont pas confirmé ces hypothèses. La rupture a bien eu lieu, mais sans que personne en prenne la responsabilité. Si les Dix ont mis si longtemps à se séparer, c'est précisément parce que chacun essayait de sortir sans ennuis du guêpier qu'était devenu l'ancien hôtel Majestic de l'avenue Kléber.

En fait, aucune des parties en présence n'a essentiellement modifié son point de vue sur le fond. Les trois délégations des pays industrialisés (Etats-Unis, Japon, C.E.E.) voulaient, d'une manière ou d'une autre, focaliser les discussions sur la « crise de l'énergie » ; formellement, elles pouvaient s'appuyer sur les termes mêmes de l'invitation du président de la République française (« conférence sur l'énergie et les problèmes s'y rattachant »). Les Américains, dès le premier jour et à chaque fois qu'ils l'ont pu, ont fait allusion à cette définition.

Quant aux sept délégations du tiers-monde (Algérie, Arabie Saoudite, Brésil, Irak, Iran, Venezuela, Brésil), elles voulaient jeter les bases d'un nouvel ordre économique et tenaient au camp opposé à peu près ce langage : vous n'avez pratiquement rien fait pendant vingt-cinq ans, et vous ne vous intéressez soudainement aux difficultés des pays pauvres que parce que nous avons acquis un certain pouvoir dans le domaine pétrolier ; aussi cherchez-vous à séparer le problème de l'énergie, qui vous concerne directement, du « reste » de la pauvreté dans le monde, qui ne touche que votre mauvaise conscience ; nous, nous ne voulons pas les séparer.

La seconde erreur de calcul de M. Giscard d'Estaing a été d'escompter la désolidarisation du tiers-monde à l'égard de l'OPEP. Sans doute les premières déclarations de l'Inde, du Brésil et du Zaïre étaient-elles assez prometteuses de ce point de vue. Mais, par la suite, les trois pays n'ont pratiquement pas pipé mot. Surtout les deux géants que sont l'Inde et le Brésil n'ont pas fait partie du groupe de travail. Et l'Algérie, avec adresse et brio, a pu faire, une fois de plus, la démonstration de son « leadership ». La réunion de Paris s'est déroulée au niveau des hauts fonctionnaires. Peut-être, lors d'une conférence ministérielle des clivages seraient-ils apparus au sein du tiers-monde. Il aurait fallu, pour le vérifier, faire un nouveau pari. Les pays industrialisés, implicitement, n'ont pas voulu en courir le risque.

Depuis octobre, la diplomatie giscardienne avait cultivé avec art l'ambiguïté, notamment à l'égard de l'Agence internationale de l'énergie. La réunion de Paris était devenue comme un but en soi : pour l'atteindre, on était prêt, au Quai d'Orsay, à bien des contorsions. On y pensait, sans doute un peu naïvement, qu'une dynamique du dialogue s'instaurerait.

Une fois de plus, la diplomatie la plus habile n'a pu venir à bout d'une opposition fondamentale d'intérêts. L'échec de la réunion de Paris a montré qu'on ne peut pas indéfiniment se payer de mots. Les choses sont maintenant plus claires : pour la première fois, pays producteurs et pays consommateurs de pétrole ont discuté ensemble. Chacun sait ce que l'autre veut dire quand il emploie le terme, trop galvaudé, de dialogue. C'est un maigre résultat.

« A SA DEMANDE »

M. Chelepine quitte le bureau politique du P.C. soviétique

M. Alexandre Chelepine, ancien chef de la police politique soviétique (K.G.B.), président du conseil central des syndicats, a été libéré, « sur sa demande », de ses fonctions de membre du bureau politique du parti communiste, qu'il exerçait depuis 1964, indique l'agence Tass ce mercredi 16 avril.

M. Chelepine, qui est âgé de cinquante-six ans, était l'un des benjamins du bureau politique, qui compte seize membres. Cet organisme n'avait connu aucun changement depuis avril 1973, date de la chute de MM. Chelest et Voronov.

M. Chelepine avait occupé d'importantes fonctions dans l'appareil du parti et au sein de l'Etat immédiatement après la chute de Krouchtchev : il avait été en même temps vice-président du conseil des ministres, secrétaire du comité central du parti, président de la commission de contrôle et membre du bureau politique.

Peu à peu, cependant, il avait perdu une grande partie de son influence. M. Chelepine s'était rendu, le 31 mars dernier, en Grande-Bretagne à l'initiative des syndicats britanniques. Sa visite avait été marquée par des manifestations antisoviétiques.

Le départ de M. Chelepine a été décidé, précise l'agence Tass, lors de la session plénière du comité central du P.C.U.S., dont on apprend par la même occasion la réunion à Moscou. (A propos de l'ajournement du voyage de M. Mitterrand à Moscou, notre correspondant avait cité parmi les explications la préparation d'une réunion du comité central à Moscou.)

Cette assemblée a, d'autre part, fixé au 24 février 1976 la date du prochain congrès — le vingt-cinquième — du parti communiste de l'Union soviétique. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Alors que les combats atteignent plusieurs quartiers de la capitale

Le gouvernement de Phnom-Penh envisage de déposer les armes

La situation militaire s'était considérablement dégradée, mardi et mercredi matin, pour les troupes républicaines cambodgiennes, qui ont dû abandonner plusieurs positions aux abords immédiats de Phnom-Penh. Au sud de la capitale, les républicains faisaient retraite devant les Khmers rouges refoulant des milliers de réfugiés vers le centre de Phnom-Penh. Toute la rive est du fleuve Bassac était tombée aux mains des révolutionnaires, et un certain nombre de ces derniers étaient parvenus à franchir, vers l'ouest, le pont des Nations-Unies (pont Monivong). Au nord de la capitale, le quartier résidentiel de Tuol-Kauk, où se trouvent les antennes de la télévision et un centre émetteur, était occupé aux deux tiers mercredi matin, annonçait la radio khmère rouge. Enfin, la mission du Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge en France, annonçait, dans un communiqué publié mercredi, à 11 heures, à Paris, que les forces armées populaires de libération nationale s'étaient emparées de l'aéroport de Pochentong.

Notre envoyé spécial indique que M. Long Boret a rencontré mercredi les représentants de l'ONU et de la Croix-Rouge à Phnom-Penh. Un conseil s'est réuni ensuite, sans doute, pour mettre au point les modalités d'une éventuelle déposition des armes par les républicains. Le « comité suprême de la République » était, enfin, saisi d'une proposition qui devait être transmise au prince Sihanouk et aux responsables du FUNC. Cette proposition comprendrait, selon l'A.F.P., une offre inconditionnelle de dépôt des armes, la reconnaissance « de jure » du GRUNC comme seul gouvernement légal du Cambodge après un transfert des pouvoirs qui pourrait suivre immédiatement une réponse positive des révolutionnaires.

● AU VIETNAM DU SUD, *de violents combats ont repris, mercredi matin 16 avril, après une accalmie de quarante-huit heures, dans le secteur de Xuan-Loc, à 70 kilomètres à l'est de Saigon. D'importantes forces révolutionnaires semblent engagées dans la bataille que les observateurs jugent désormais décisive pour le sort de la capitale sud-vietnamienne. Dans un autre secteur, les forces gouvernementales ont dû évacuer, mercredi matin, la base aérienne voisine du port de Phan-Rang, contre lequel les forces révolutionnaires ont également donné l'assaut. De source militaire à Saigon, on indiquait, en fin de matinée, que des combats au corps à corps se poursuivaient dans la ville.*

● A WASHINGTON, *la commission des affaires étrangères du Sénat a concédé au président Ford une aide de 200 millions de dollars destinée exclusivement à l'évacuation des quatre à cinq mille citoyens américains demeurant au Vietnam du Sud et de « quelques Vietnamiens » menacés dans leur vie par l'avance des forces révolutionnaires. En revanche, le Congrès semble répugner à voter les crédits réclamés pour un « réarmement » des unités sud-vietnamiennes.*

● A LUXEMBOURG, *les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, réunis lundi, ont rejeté une requête américaine leur demandant d'intervenir auprès de Hanoï pour que le Vietnam du Nord cesse son « agression ».*

L'écroulement des illusions

De notre envoyé spécial

Phnom-Penh. — Alors que les Khmers rouges pénétraient dans les faubourgs sud de la ville et que l'on se battait, tôt ce mercredi matin 16 avril, près du pont Monivong, le processus de désagrégation politique s'accélérerait à Phnom-Penh. Les fumées montent au nord, au sud, à l'ouest, les réfugiés et les blessés affluent, tandis que les bureaux ont pratiquement cessé toute activité et que les politiciens délibèrent sans désemparer.

M. Long Boret ne s'attendait sans doute pas, dimanche dernier, lorsqu'il prononça des paroles jusqu'auboutistes et déclara qu'il « *mourrait de faim avec son peuple* », que la réaction des Khmers rouges fût aussi rapide et efficace. Trois jours après, la République s'effondrait. Ses dirigeants pouvaient-ils espérer autre chose ?

Après deux jours où les défaites se sont succédé sans discontinuer, le bel optimisme a fait place au désespoir. Les politiciens, qui vivaient dans un rêve, qui ne connaissaient la situation militaire que par le général Untel et le sort de leurs compatriotes par tel fonctionnaire ou organisme administratif, se sont retrouvés brutalement en face des réalités. Depuis la nuit de dimanche à lundi, des gens fuient et meurent dans une lutte désormais inutile. C'est dans ces circonstances que les responsables républicains se sont réunis mardi soir et tard dans la nuit. Ont-ils enfin compris que leur situation est sans issue ? Toujours est-il qu'une majorité se serait dégagée parmi les éléments civils pour cesser la lutte à tout prix, à condition seulement que les militaires se voient épargner l'humiliation supplémentaire et ultime d'une reddition.

Mais les autorités abandonneront-elles leurs anciennes habitudes de palabres sans fin d'où aucune décision ne sort ? Ne risquent-elles pas de se contenter d'un texte ambigu que les forces révolutionnaires victorieuses ne se donneront même pas la peine de lire ?

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 3.)

Pour une diplomatie bipartisane

par MAURICE DUVERGER

Les Européens qui déplorent la faiblesse actuelle de la politique américaine feraient bien de regarder la poutre qu'ils ont dans l'œil, au lieu de la paille qui trouble les regards de M. Kissinger et du président Ford. Car leur propre politique n'est pas seulement faible : elle est nulle. Ils ont peur d'être abandonnés par Washington comme les Vietnamiens ou les Cambodgiens. Mais ils ne font rien pour assurer eux-mêmes leur propre sécurité. Bien plus : ils se placent un peu plus sous le bouclier américain, au moment où ils éprouvent des doutes sur sa solidité.

L'affaire des F 1 va-t-elle enfin dessiller les yeux des aveugles volontaires qui fourmillent sur notre continent ? Comme Churchill entre l'Europe et le « grand large », les pseudo-européens qui chantent les louanges de la Communauté et les abandons de souveraineté choisissent toujours finalement le grand large. Si la relance européenne, dont on a discuté à Rambouillet, n'est pas seulement un rideau de fumée destiné à masquer la diplomatie réelle de la France, de grâce, qu'on en précise nettement la signification et les modalités. On devrait mettre à l'amende quiconque prononce le mot « Europe » sans définir clairement ce qu'il entend par là. A force de désigner exactement le contraire de ce qu'il suggère, ce mot ne veut plus rien dire. Lui restituer un sens sera une œuvre de longue haleine.

Rappel de la réalité

Elle pourrait commencer par une réflexion sur la nature exacte des événements d'aujourd'hui. On en retiendra seulement deux aspects. L'incapacité du président actuel des Etats-Unis, l'usure de son secrétaire d'Etat, ne sont que des péripéties. Un Nixon sans Watergate et un Kissinger au mieux de sa forme auraient peut-être pu prolonger quelque temps encore un système qui se désagrégeait. Ils auraient seulement retardé son effondrement final, sans l'empêcher.

(Lire la suite page 12.)

Après l'interruption due aux vacances scolaires et universitaires et à la grève des imprimeries de presse, « le Monde » reprendra, dans son numéro du mercredi 23 avril, la publication de la page

L'ÉVÉNEMENT

Cette page, rappelons-le, propose à nos lecteurs, en particulier aux enseignants, aux étudiants, aux élèves, une documentation de base permettant de mieux éclairer, comprendre ou traiter un problème d'actualité.

AU JOUR LE JOUR

LE MASQUE

Il paraît que le chef d'un gang qui opère dans la région parisienne dissimule son visage sous un masque représentant M. Giscard d'Estaing.

On recherche le « faux Giscard ». Mais est-on bien sûr qu'il est faux ? Si notre président était encore ministre des finances, de lourdes présomptions pèseraient sur lui. Il n'y a pas tant de moyens efficaces pour faire rentrer l'argent dans les caisses de l'Etat.

Et, d'ailleurs, qui nous dit que le Giscard de l'Elysée soit le vrai ? Si l'on en croit les surenchères de fidélité giscardienne auxquelles se livrent les indépendants, les U.D.R. et toute la kyrielle des réformateurs, il est, à la réflexion, peu probable qu'il s'agisse du même homme tant les références divergent.

Quand l'Histoire ou les circonstances feront tomber le masque, quelle tête découvrirons-nous sur les épaules de l'Etat ?

ROBERT ESCARPIT.

UNE VOLONTÉ DE DIALOGUE

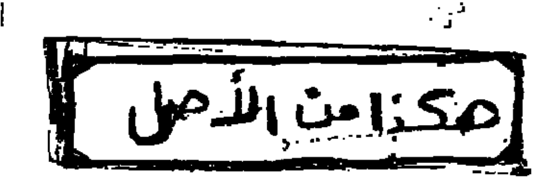
Eglise et franc-maçonnerie

Pour ceux qui l'ignorent ou qui voudraient l'oublier, il n'est pas inutile de rappeler que, au début du siècle, la franc-maçonnerie apparaissait au monde catholique comme un foyer de conspiration contre l'Eglise. Les plus illustres francs-maçons de l'époque, Gambetta, Jules Ferry, Jean Macé, Paul Bert, Charles Floquet, Gobelet, Brisson, Emile Combes, ne s'en cachaient guère. C'est dans les loges que s'élaborait la législation destinée à libérer la République de toute ingérence ou tutelle de l'Eglise, mais également à exclure de l'enseignement public ou privé les congrégations religieuses, à faire disparaître de l'école, des hôpitaux, des tribunaux et de l'armée, tout vestige de l'antique alliance de l'Eglise avec l'Etat français. Un grand maître du Grand Orient, le Frère Cousin, déclarait en conclusion du Convent de 1885 : « *Il n'est pas une grande question religieuse, politique ou sociale dont nos ateliers n'aient préparé la solution.* » En 1887, le Frère Colfavu renchérissait : « *Il ne faut pas oublier que nous sommes deux cents députés francs-maçons à la Chambre, que nous sommes l'ennemi du cléricalisme et celui que l'Eglise craint le plus. (...) Nous sommes aujourd'hui les plus actifs alliés de la République radicale.* » En 1892, le Frère Dequaire donnait pour mot d'ordre au Convent : « *L'anticléricalisme décidé et le socialisme laïque et libertaire.* »

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le pape Léon XIII, dans l'encyclique *Humanum genus* du 20 avril 1884, ait renouvelé les condamnations de ses prédécesseurs, de Clément XII à Pie IX, contre une franc-maçonnerie qui « *s'emploie à détruire de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes, pour lui substituer une nouvelle morale façonnée selon leur esprit et dont les fondements et les lois s'inspirent du naturalisme* ».

MICHEL RIQUET s.j.

(Lire la suite page 16.)



LA GUERRE

AU VIETNAM DU SUD

DANS SAIGON EN PROIE AUX RUMEURS

Chaque famille se prépare à soutenir un siège

De notre envoyé spécial

Saigon. — *« Projet de loi modifiant le décret-loi numéro 34 du 21 décembre 1972 sur les taxes de spectacles ; projet amendant et complétant le décret-loi numéro 21 du 14 décembre 1972 sur l'impôt sur le revenu... »* Tels sont les importants sujets de débat au Sénat, au moment où l'on entend les explosions de roquettes lancées sur les faubourgs.

Comme les séances parlementaires, la formation du nouveau gouvernement avait eu lieu dans l'indifférence générale. Chacun sait que les décisions politiques n'appartiennent qu'au président



(Dessin de CHENEZ.)

Thieu retranché dans son palais, où les principaux visiteurs sont l'ambassadeur des Etats-Unis et les quelques généraux dont le chef de l'Etat est sûr. Les nouveaux ministres n'auront qu'une tâche administrative, au demeurant malaisée.

Les conquêtes territoriales des révolutionnaires privent les caisses de l'Etat des rentrées fiscales nécessaires au pays. Néanmoins, note en toute innocence un quotidien en vietnamien, les recettes des premiers mois ont été satisfaisantes, *« grâce à la bonne volonté des entreprises privées qui désirent s'acquitter de leurs impôts pour pouvoir transférer rapidement les bénéfices dans leur pays d'origine »*.

Bien que les autorités affirment qu'à Saigon les réserves de riz suffisent à la consommation pour une période de six mois, on redoute une pénurie à brève échéance car chaque famille fait ses stocks et se prépare pour le cas où il faudrait soutenir un siège. La dernière mercuriale indique une hausse moyenne de 30 % sur les primeurs par rapport aux prix de la semaine précédente. La vente du lait concentré est désormais interdite dans les restaurants et les cafés.

A l'éducation nationale, les fonctionnaires ne savent plus où donner de la tête pour l'organisation du baccalauréat. Les vacances scolaires ont été avancées dans l'enseignement primaire et secondaire. « *A la faculté,* nous dit une étudiante en lettres, *la pagaille est complète. Tous nos professeurs américains sont partis. Beaucoup de mes camarades originaires de la province ignorent le sort de leur famille.* » « *Les examinateurs,* nous confie de son côté un professeur, *vivent de véritables drames de conscience. Comment refuser la moyenne à un étudiant sursitaire quand on sait que son échec à l'examen implique le départ immédiat à l'armée ?* »

La sécurité publique est précaire, les attaques à main armée ne se comptent plus, malgré des sanctions sévères. Après trente années de guerre, tant de civils possèdent des armes que la chronique locale rapporte comme un banal fait divers qu'une épouse jalouse ait tout simplement lancé une grenade dans la maison de sa rivale.

Mais plus personne ne s'étonne de rien à Saigon, où tous les genres se confondent. A côté des publicités pour *le Petit Baigneur*, le film qu'il ne faut pas manquer parce qu'*« il a provoqué des cascades de rire à travers les cinq continents »*, on trouve, dans les journaux, ce communiqué officiel : *« Désormais, chaque fois qu'un couvre-feu de vingt-quatre heures sur vingt-quatre sera décidé, l'administration préfectorale le signalera par deux longs coups de sirène successifs d'une minute de durée. »*

La population réagit avec flegme à l'approche des combats. A quelques kilomètres de Saigon, la base aérienne de Bien-Hoa, d'où partent les hélicoptères et les avions engagés dans la bataille de Xuan-Loc, est régulièrement attaquée aux roquettes. Pourtant, tout autour de l'enceinte de barbelés auxquels s'accrochent tous les papiers gras de la ville, le trafic civil est normal. A 17 heures, la sortie des milliers de soldats employés sur la base, à cheval sur leur vélomoteur, ressemble à l'arrêt du travail dans une usine, en temps de paix.

Même dans la bourgeoisie, le vent de panique qui avait suivi la chute de Da-Nang et de Hué semble un peu s'apaiser. On réduit ses signes extérieurs de richesse, on revend sa Mercedes, et on essaie de se persuader que le pire n'est pas toujours sûr. Mais — et c'est parfois un spectacle poignant, — il existe désormais deux mondes dans les déjeuners élégants de Saigon : celui des diplomates et des journalistes, qui pourront toujours sauter dans un avion, et celui des Vietnamiens, qui resteront. Les issues se ferment une à une. Le gouvernement vient de faire savoir qu'*« en raison de la situation particulière du pays, est suspendue toute autorisation de voyage d'études, de perfectionnement et d'observation à l'étranger »* pour les hauts fonctionnaires.

Toutes sortes de rumeurs circulent. Un homme politique digne de foi, mais qui ne veut pas être cité, raconte, après avoir entendu des personnes ayant réussi à fuir, ces derniers jours, les *« zones libérées »*, que plusieurs milliers de militants de son parti auraient été exécutés dès l'arrivée des révolutionnaires. Selon cette personnalité, les réfugiés du Nord restés dans les localités passées sous contrôle communiste seraient séparés du reste de la population et renvoyés dans *« leur village d'origine »*.

Qui croire ? La radio des révolutionnaires, que tout le monde écoute à Saigon, donne la parole à des Vietnamiens restés chez eux à l'arrivée de l'adversaire et qui affirment ne pas avoir à le regretter. Mme Phan Thi Xuan Que, une doctoresse militant dans un mouvement de la « troisième composante », a expliqué qu'elle avait été placée à la direction de l'hôpital de Hué et que tout se passait dans l'ordre. Entre deux messages destinés à rassurer les population encore sous la coupe de la *« clique Thieu »*, la radio donne des consignes relatives à la procédure d'atterrissage en « zone libérée » pour les pilotes désireux de *« se racheter »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

A Washington

Le Congrès refuserait tout crédit affecté à la poursuite des hostilités

Le président Ford doit être ce mercredi 16 avril l'hôte d'honneur du banquet annuel de l'association américaine des directeurs de journaux. Il y prendra la parole et répondra aux questions de l'assistance. Intervenant aux côtés de M. Schlesinger, secrétaire à la défense, qui plaidait devant la commission des forces armées de la Chambre la cause d'une aide militaire d'urgence à Saigon, le général Weyand, chef d'état-major de l'armée, a déclaré que, d'après les rapports secrets en sa possession, « les Nord-Vietnamiens semblent déterminés à rechercher une conquête militaire totale du Vietnam du Sud ».

De notre correspondant

Washington. — Après s'être réunie à huis clos, la commission sénatoriale des affaires étrangères a décidé en principe d'approuver 200 millions de dollars de crédits d'urgence pour l'évacuation en bon ordre des ressortissants américains de Saigon et de *« quelques Sud-Vietnamiens »* particulièrement menacés. Le président obtiendra également l'autorisation du Congrès d'employer les troupes américaines pour assurer cette mission de sauvetage.

La franche discussion du lundi 14 avril entre la commission des affaires étrangères du Sénat et le président — événement exceptionnel puisque c'était la première fois en vingt-cinq ans que la commission au grand complet était reçue à la Maison Blanche — avait favorisé le compromis entre l'exécutif et le législatif. Les membres de la commission s'étaient opposés à un premier projet avancé par le président sur *« l'évacuation humanitaire »*, rédigé en termes assez flous pour permettre l'évacuation de dizaines de milliers de Sud-Vietnamiens, sans atteindre cependant les quelque 175 000 ou 200 000 mentionnés initialement dans les rapports officiels. Selon son président, le sénateur Sparkman, la commission mit au point une formule plus restrictive, assez souple toutefois pour permettre au président d'utiliser les crédits affectés à l'envoi d'armes au Vietnam du Sud si ces livraisons étaient jugées nécessaires au maintien d'un périmètre défensif autour de Saigon, dont la perte mettrait en péril l'évacuation des nationaux américains. Seuls les Sud-Vietnamiens en danger imminent de représailles et se trouvant à proximité immédiate des Américains à évacuer pourraient être emmenés avec leurs anciens protecteurs.

Selon plusieurs membres de la commission, l'approbation définitive de ces mesures dépendra de l'exécution, déjà en cours, du programme d'évacuation des nationaux américains, et il est à prévoir que, lorsque le Congrès les examinera pour ratification, sans doute en *fin de semaine*, il ne consentira pas un dollar de plus que la somme convenue destinée strictement à cette opération de liquidation. Le secrétaire d'Etat, M. Kissinger, et M. Schlesinger, secrétaire à la défense, épaulés par le général Weyand, chef d'état-major, de retour de sa mission au Vietnam, n'en ont pas moins ouvert, mardi 15 avril, l'ultime « bataille des crédits », en insistant sur la nécessité de voter les 722 millions de dollars demandés par le président, considérés comme un minimum nécessaire, selon M. Kissinger, *« à la défense de ce qui reste du Vietnam... »* Trois cent vingt-six millions de dollars serviraient à rééquiper quatre divisions, à regrouper diverses unités et à les réarmer, le reste étant affecté à la fourniture de munitions, de pièces de rechange et de produits médicaux *« pour soutenir jusqu'à soixante jours de combats intensifs »*...

Une fois de plus, M. Kissinger a parlé de la profonde obligation morale — à défaut d'un engagement légal — de soutenir un allié en grand danger. Il a atténué un peu ses avertissements antérieurs en soulignant que si le Congrès refusait les crédits d'aide demandés, *« la crédibilité et l'honneur des Etats-Unis ne seraient pas détruits mais affaiblis »*. De même, il a admis que le Vietnam du Sud n'avait pas parfaitement observé les accords de Paris, mais que les violations de ces accords par Hanoï étaient beaucoup plus importantes.

Les dépositions de MM. Kissinger et Schlesinger n'ont rien apporté de nouveau aux positions connues du gouvernement, mais les questions pressantes des membres du Congrès révélaient bien leur appréhension et leur refus du risque d'une nouvelle intervention militaire américaine. Le secrétaire à la défense précisa à ce sujet que si les avions utilisés dans le pont aérien américain étaient attaqués, ils ne pourraient pas réagir en raison de la loi sur les pouvoirs de guerre adoptée par le Congrès en août 1973. Incapables de donner la moindre assurance sur l'avenir du Vietnam du Sud, même dans l'hypothèse optimiste d'une stabilisation militaire, les deux hommes forts du gouvernement répétèrent simplement qu'il s'agissait de donner à ce pays *« une chance »* d'assurer sa survie. Une négociation entre les combattants ne pourrait s'ouvrir qu'une fois la situation militaire stabilisée. Si le Congrès refusait l'assistance demandée, a dit encore le secrétaire d'Etat, *« il n'y aura plus qu'une seule négociation possible, celle de la reddition »*.

Quant à M. Schlesinger, il a indiqué que si le Vietnam arrivait à se maintenir à flot, les Etats-Unis devraient envisager de lui accorder une aide économique et militaire d'environ un milliard de dollars par an. Cette perspective parut plutôt décourageante aux membres du Congrès, qui furent impressionnés cependant par l'assurance avec laquelle le secrétaire à la défense affirma que deux cent mille Vietnamiens seraient tués dans un *« bain de sang »* et qu'un autre million courraient de très grands risques si l'on ne venait pas à leur secours. Le général Weyand appuya la demande de crédits en soulignant simplement l'importance psychologique capitale qu'aurait pour les Vietnamiens le vote des crédits d'assistance. *« Je ne suis pas d'accord avec ceux qui pensent que nous avons fait suffisamment pour le gouvernement et le peuple du Vietnam »*, a dit M. Kissinger. *« Tout cela,* déclarait un commentateur désabusé, *pour réunir l'« argent de la rançon » des ressortissants américains à Saigon. »*

HENRI PIERRE.

Les forces révolutionnaires ont donné l'assaut contre Xuan-Loc et Phan-Rang

Les forces révolutionnaires ont lancé, mercredi matin 16 avril, une nouvelle offensive dans le secteur de Xuan-Loc, à 70 kilomètres à l'est de Saigon, et dans celui de Phan-Rang, localité côtière située à 300 kilomètres au nord-est de la capitale sud-vietnamienne.

Dans le secteur de Xuan-Loc, les forces gouvernementales avaient subi dans la nuit de mardi à mercredi un bombardement d'artillerie lourde. Un de leurs régiments, qui occupait une position à 6 kilomètres à l'ouest de la ville, a ensuite subi l'assaut d'importants éléments d'infanterie appuyés par des chars soviétiques de type T-54. Submergé par le nombre, le régiment sud-vietnamien a dû se replier.



L'impression des observateurs est que la bataille décisive de Xuan-Loc est désormais engagée et que le sort de Saigon en dépend. Le commandement sud-vietnamien a dirigé vers le secteur des renforts de blindés, y compris, selon l'A.F.P., des unités dont la mission était, jusqu'à présent, de défendre les approches de la capitale par l'ouest et par le nord.

Entre Xuan-Loc et Saigon, la base aérienne de Bien-Hoa — où des dépôts de bombes et de munitions avaient sauté dans la nuit de lundi à mardi — a été bombardée pour la première fois par des canons de 130 millimètres. Des mouvements de troupes sont d'autre part signalés à 15 kilomètres de la base. Selon l'agence UPI, Bien-Hoa a été fermé au trafic aérien, et le personnel contractuel américain, qui arrivait mercredi matin à la base, a reçu l'ordre de retourner à Saigon. En raison de cette fermeture, la moitié environ de l'aviation saigonnaise est actuellement paralysée.

Dans le secteur de Phan-Rang, l'Agence France-Presse indique que l'offensive a été déclenchée mercredi matin par des éléments de la 320e division nord-vietnamienne, appuyée par des chars T-54. La situation des troupes sud-vitenamiennes est qualifiée d'extrêmement critique, mais, assure-t-on de source militaire à Saigon, les parachutistes *« offrent une résistance acharnée »*. Selon l'agence Associated Press, environ deux mille hommes des forces révolutionnaires sont entrés dans Phan-Rang, et certaines dépêches, en fin de matinée, annonçaient la chute de la ville. Isolée depuis le retrait massif des forces sud-vietnamiennes des provinces septentrionales et centrales du pays, Phan-Rang maintenait des communications par air et par mer avec l'extérieur.

A Saigon, où le grondement des tirs d'artillerie lourde contre Bien-Hoa était entendu dans la nuit de mardi à mercredi, le gouvernement a annoncé que des mesures de réquisition pourraient être prises contre les entreprises privées rendues *« inactives »* par leurs dirigeants qui céderaient *« à la peur ou à la panique »*.

● AUX NATIONS UNIES, le Vietnam du Sud a lancé mardi un nouvel appel à tous les pays signataires des accords de Paris sur l'Indochine de 1973, les invitant *« à agir séparément ou en commun »* pour mettre *« fin à la guerre d'agression »* contre la République de Saigon par le Vietnam du Nord.

Dans une note transmise également au secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, le ministre des affaires étrangères du Vietnam du Sud, M. Vuong Van Bac, déclare que son pays *« est déterminé à résister à tout prix contre l'agression communiste »*. Il réaffirme le désir du Vietnam du Sud de *« laisser la porte ouvertes à des négociations sans aucune précondition »*.

Les Neuf refusent de s'aligner sur les États-Unis

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères des Neuf, réunis lundi 14 avril à Luxembourg, ont répondu négativement à une démarche américaine à propos du Vietnam. Ils ont notamment refusé d'imputer seulement au Vietnam du Nord la responsabilité de la crise actuelle.

Le département d'Etat avait transmis aux Neuf une triple enquête : il demandait d'abord que la Communauté participe à l'action humanitaire en faveur des réfugiés. Sur ce point, satisfaction a été donnée à Washington sans difficulté. Faisant valoir qu'une reconnaissance du G.R.P. ne pourrait que compliquer la situation, les Etats-Unis souhaitaient aussi que les pays de la Communauté s'abstiennent d'une telle initiative. Enfin, ils demandaient aux Neuf d'user de leur influence, à Hanoï, pour inciter le Nord à cesser son « agression » et à respecter les accords de Paris.

La réponse des Neuf, remise à l'ambassadeur américain à Dublin par M. Fitzgerald, président du Conseil de la Communauté, reflète le souci des européens de ne pas aggraver les difficultés dans lesquelles se débat la diplomatie américaine, mais aussi d'indiquer nettement que leur analyse diffère de celle de Washington.

La reconnaissance du G.R.P. ? Les Neuf expliquent qu'il n'en est pas question dans l'immédiat, mais qu'il leur est impossible de prendre le moindre engagement pour l'avenir. La condamnation du Nord ? Les Neuf ne mettent pas en doute que le régime de Hanoï ait sa part de responsabilité dans le drame actuel mais, répondant par une question, ils demandent aux Américains si cette responsabilité n'est pas partagée. En bloquant toute perspective de solution politique, le gouvernement de Saigon n'a-t-il pas enfreint, lui aussi, la lettre et l'esprit des accords de Paris ?

Cette prise de position de la Communauté ne va pas aussi loin que les déclarations françaises sur le même thème : il n'est pas question, notamment, *de suggérer* le départ du gouvernement Thieu.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'aide aux réfugiés

A qui s'adresser ?

Nous avons déjà donné des listes d'organismes qui collectent des fonds pour venir en aide aux victimes de la guerre au Vietnam ou au Cambodge (*le Monde* daté 30-31 mars et 6-7 avril). D'autres organisations nous prient de signaler leur participation à l'organisation des secours :

— *Le Comité français pour le FISE* (Front international de secours à l'enfance des Nations unies), en commun avec le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, qui s'occupe de leur réinstallation, organise des secours d'urgence ou à long terme pour les femmes et les enfants. (24, rue Emile-Menier, 75116 Paris, C.C.P. 19.921-76.)

— *L'Association médicale franco-vietnamienne* se charge de collecter des fonds destinés à l'achat de matériel médico-sanitaire pour les services de santé du G.R.P. (au Vietnam du Sud) et du GRUNC (au Cambodge). (C.C.P. 40-70 Paris, 125, avenue Maurice-Thorez, 94200 Ivry-sur-Seine.)

— *Terre des hommes France*, qui dispose au Vietnam d'une équipe de soixante-dix personnes, lance un appel en faveur des enfants des zones sinistrées (C.C.P. Paris 11.670.57, 14, avenue Flachat, 92600 Asnières, avec mention « Opération Vietnam »).

— *L'Union des Vietnamiens de France*, qui soutient *« la lutte des mouvements populaires dans les villes encore contrôlées par le régime de Saigon »*, recueille des fonds qui seront acheminés par l'entremise du G.R.P. (M. Dao Van Chau, C.C.P. 5.695-90 Paris).

— *Le Comité catholique contre la faim et pour le développement.* (C.C.P. Paris 18.249-74 Y.)

— *Le Fonds sanitaire de l'Association d'amitié franco-vietnamienne.* (C.C.P. Paris 42.1294.)

— *L'Union des femmes françaises.* (C.C.P. Paris 42-1294.)

— *L'Association bouddhiste Linh-Son* a également ouvert une liste de souscriptions (36, rue Poncelet, 75017 Paris).



LA GUERRE EN INDOCHINE

SUD

A Washington

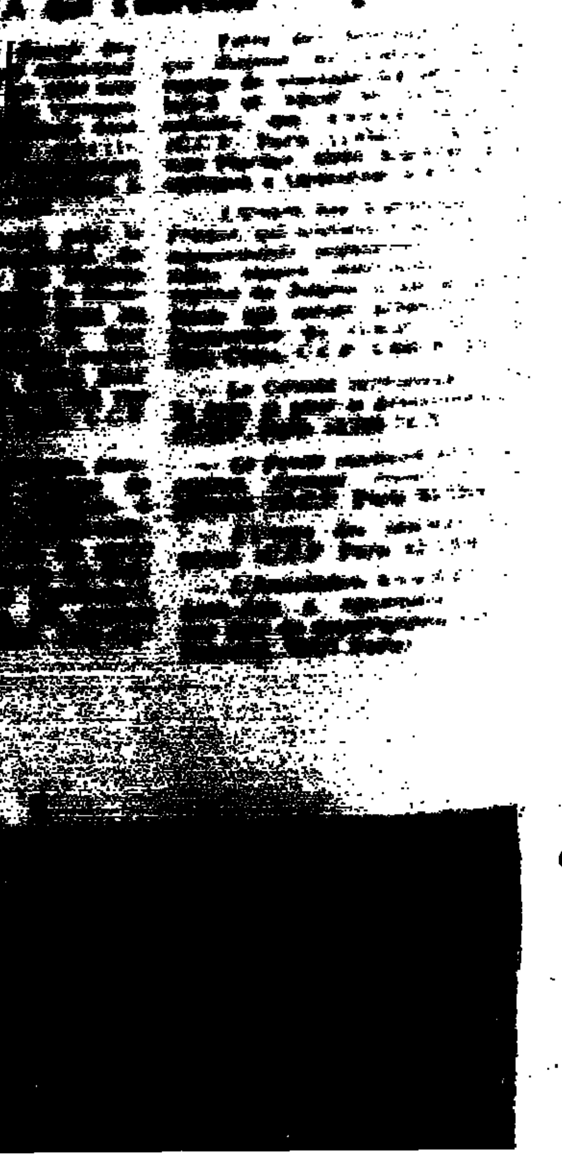
[Le Con]grès refuserait tout crédit à la poursuite des hostilités

De notre correspondant

Les Neuf refusent de s'aligner

[...]aux réfugiés

A qui s'adresser ?



AU CAMBODGE

L'écroulement des illusions

(Suite de la première page.)

Les extrémistes civils et militaires ne risquent-ils pas de jouer la politique du pire, se lançant dans de sanglants combats de rue sans autre issue que la mort de milliers de civils ? Quel est le rôle joué dans cette affaire par le général-prince Sirik Matak, cousin et ennemi du prince Sihanouk, qui est rentré samedi dernier seulement dans l'arène politique et auquel l'actuel chef de l'armée et président du comité exécutif, le général Sak Sutsakhan, est très lié ? Alors que les rues sont engorgées de réfugiés, le gouvernement délibère encore. Les derniers rêveurs se raccrochent aux rumeurs d'une arrivée de dix mille « Khmers kroms », mercenaires cambodgiens venus du Vietnam du Sud. Comment viendraient-ils si toutes les voies d'accès à la capitale sont coupées ? Les derniers Américains, eux, attendent toujours l'hypothétique hélicoptère qui viendra les sauver.

Les notes que nous avons pu prendre mardi rendent compte de la tactique des Khmers rouges et du désarroi qui s'est emparé de la capitale.

6 HEURES DU MATIN : Avec le jour qui se lève, les canons en position derrière l'ambassade de France se mettent à tirer quelques salves, comme pour saluer l'arrivée du soleil. Quelques rafales d'armes automatiques troublent aussi le calme matinal dans le faubourg de Tuol-Kauk, au nord-ouest, sans doute un petit accrochage avec des éléments khmers rouges infiltrés. La ville est presque déserte et l'on ne voit que de rares passants et soldats qui se dirigent vers le centre de la ville. Aux P.T.T. l'émetteur de secours, installé sur le toit de l'immeuble, fonctionne par intermittence. L'émetteur de Kambol semble se trouver encore en zone gouvernementale mais les militaires lui ont interdit de fonctionner car son groupe électrogène gêne les communications.

9 HEURES : Les derniers réfugiés s'en vont le long de la route 4, quittant les camps situés auprès de la digue nord, quelques centaines de mètres avant le village de Pochentong

La circulation a cessé. On ne voit même plus d'animaux. Parfois seulement, un ou deux soldats apparaissent derrière un arbre. L'un d'entre eux nous dit que les Khmers rouges occupent le marché de Pochentong, ou l'académie militaire proche. Au début de la digue, comme une dernière ligne de défense, une demi-douzaine de blindés M-113 braquent leurs armes sur les paillotes désertes, à quelques mètres en contrebas, comme si les Rouges allaient bondir devant eux comme des diables. Plus loin, sur la digue, après la voie ferrée, à un kilomètre environ, l'artillerie soulève des nuages de poussière et de sable.

Ce sont, sans doute, les canons de 105 américains capturés par les assaillants. Quelques baraques de réfugiés se consument. Un petit poste de garde aiguille les fuyards vers un autre chemin de terre, les empêchant de gagner directement Phnom-Penh

Plus près de la capitale, quelques centaines de paras se sont installés dans le parkings situés au rez-de-chaussée des immeubles de l'université. Le mot *« royale »* a été effacé depuis la proclamation de la République, mais on devine toujours l'emblème de la monarchie sur le fronton.

Des camions déchargent armes et munitions. Ces parachutistes arrivent directement de la dernière enclave sur la rive est du Mékong, à Arei-Khsat, en face du palais royal. Ils en ont abandonné la garde à quelques unités. Peut-être l'ont-ils quittée sans espoir de retour ? Les visages respirent la gravité, l'épuisement, après des jours et des nuits de combat sans interruption. Ces soldats n'ont pas mangé depuis deux jours, et ne peuvent plus se rendre dans leur camp de base, situé en face de l'aéroport, et qui est soit pris, soit sous le feu des Khmers rouges. Certains sont presque des gamins. Très vite ils se couchent et s'endorment. Plusieurs ont des sourires enfantins qui détonnent avec leur harnachement martial. La plupart des étudiants et des professeurs qui résident dans ces immeubles se sont enfuis. Seuls restent quelques irréductibles — servants qui ne veulent pas abandonner les biens de leurs maîtres absents. — et deux couples de professeurs français. Ils ont refusé de se faire évacuer pour *« voir ce qui va se passer »*. Curiosité dangereuse, car ces bâtiments sont très vulnérables.

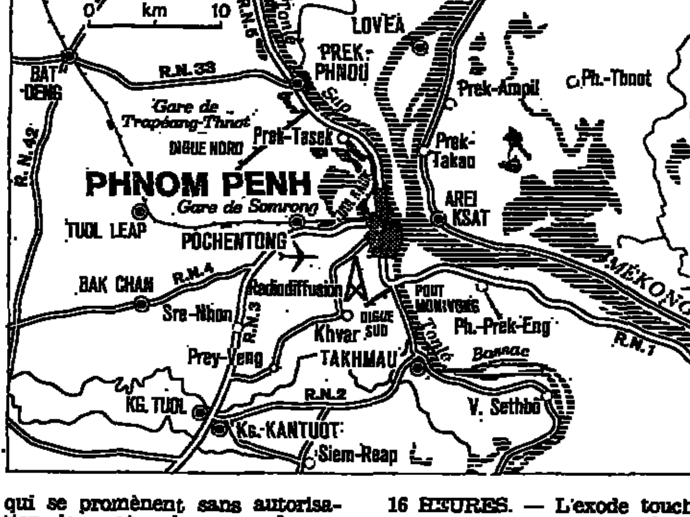
Les réfugiés s'alignent en contrebas sur la voie ferrée désaffectée, avec leurs charrettes à bœufs aux montants longs et incurvés vers le haut. Ils y ont installé tout ce qui leur reste : sacs de riz et volailles, nattes, marmites, parfois un meuble en bois. Ils sont filtrés sans zèle par des policiers militaires. On ne croirait pas que la ville est sous le régime de couvre-feu pour vingt-quatre heures. Par contre, au centre, d'autres arrêtent tous les hommes qui se promènent sans autorisation, les cartes de couvre-feu ne sont pas encore imprimées, nous a-t-on dit chez le gouverneur militaire de la capitale. Les « suspects » sont parqués sur le trottoir, devant un restaurant, et on leur confisque leurs cartes d'identité. Ils sont effrayés. Peut-être rejoindront-ils ces milices formées à la hâte et que l'on fait manœuvrer pour la forme avant de les armer.

10 HEURES. — Dans le quartier de Tuol-Kauk, évacué par une partie de ses habitants, il y a quelques blindés en position en bas de la tour de télévision. Le matin, des obus de mortier sont tombés près de la digue qui ceinture le faubourg au nord, le long du lac. De l'autre côté de celui-ci les Khmers rouges sont bien implantés. Très peu de soldats tendus, nerveux, aussi silencieux et fermés qu'ils étaient diserts et souriants il y a encore deux jours, montent une garde décontractée. Bien peu semblent décidés à mourir l'arme à la main. Tous les véhicules ont déjà été tournés vers l'arrière, au cas où il faudrait encore reculer. Les soldats de Khieu Samphan et du prince Sihanouk ne sont qu'à 1 kilomètre et ne sont plus très loin de la chaussée qui permet de traverser l'étang. L'explosion d'une roquette ou d'un mortier à quelques centaines de mètres en retrait nous incite à rebrousser chemin. D'ailleurs ces militaires autrefois amicaux n'apprécient plus guère la présence d'étrangers parmi eux et notre voiture les gêne.

11 HEURES. — Un énorme panache de fumée s'élève soudainement vers le ciel à Tuol-Kauk. Les mortiers adverses ont touché une usine de peinture. A côté se trouvent des dépôts de carburant militaire dont une partie s'embrase bientôt. A quelques dizaines de mètres, des hommes déchargent des fûts de gas-oil. L'attaque va vider très rapidement le quartier de presque tous ses habitants qui se réfugient en ville.

Les Khmers rouges utilisent tout autour de la ville-République encerclée la même tactique : faire partir la population, soit en le lui demandant, soit en provoquant un sinistre spectaculaire mais peu meurtrier. Le signe est vite compris et l'agglomération se gonfle encore plus, tandis que les zones dangereuses se vident. Les pertes civiles sont faibles. L'impact psychologique est considérable. Quelques groupes d'hommes bien appuyés par des tirs de canons ou de mortiers suffisent.

Dans la fuite, on retrouve nombre de militaires. On ne rencontre plus d'unités organisées, même au niveau de la compagnie. Ce ne sont que soldats qui rentrent en ville seuls ou en petits groupes, ou groupes de militaires disparates ou unités aux effectifs réduits qui obéissent encore à leurs officiers. Les divisions et brigades ont fondu depuis janvier, et éclaté en garnisons, points d'appui, etc. Alors que le périmètre de défense se réduit sans cesse, les républicains ne forment aucune unité homogène contre laquelle viendraient buter les adversaires.



16 HEURES. — L'exode touche tout un nouveau secteur. Les habitants de la banlieue sud de Takh-Mau déferlent à leur tour dans les boulevards de la capitale par dizaines de milliers, à pied surtout, mais aussi en cyclo-pousse, parfois avec un ou deux bœufs blancs. Ils emportent, comme ceux de la route de Pochentong, leurs maigres baluchons. Ils s'installeront tant qu'il le faudra sur les trottoirs et dans les ruelles.

A un kilomètre avant Takh-Mau, tout redevient soudain calme. Seules quelques personnes courent. Un soldat nous met en garde, les Khmers rouges tirent. Ils ont encerclé le bourg, chef-lieu de la province de Kandal, où se trouve Phnom-Penh. Est-il pris ? Personne ne peut le dire.

De l'autre côté de la rivière Bassac, on ne sait ce qui se passe, mais le pont qui mène à la route n° 1 est coupé par l'armée ; plus loin, c'est le *« no man's land »*. Le boulevard menant au centre ville est coupé par des blindés. Pas de bruit de bataille, mais on sent tout le monde inquiet, sur le qui-vive. Les contrôles de réfugiés se multiplient pour tenter de découvrir des adversaires infiltrés dans la marée qui remonte.

A plus de vingt kilomètres sur la route n° 1, en fin d'après-midi, nous avons vu débarquer d'une péniche et de trois vedettes les survivants des défenseurs de Koki, bourgade de villégiature très appréciée des Phnom-Penhois, qui se trouve à une quinzaine de kilomètres sur cette route. De nombreux morts pendaient, la tête et les bras en avant, sur le bastingage. Presque tous les passagers étaient blessés. Ces gens semblaient sortir d'un autre monde, l'air hagard, ivres de combat et de défaite, vêtus d'un short et le fusil à la main. Le sang dégoulinait de leurs blessures, certains étaient couchés à même le sol. La scène était insoutenable. Et pourtant il n'y avait pas d'ambulance ni de camions pour les rescapés.

Pour la première fois, nous voyions des soldats qui s'étaient battus jusqu'à la fin et qui avaient été canonnés à bout portant par des 75 avant de s'enfuir.

Nous dûmes aller chercher des ambulances. La première, rencontrée dans la rue, accepta mais tomba en panne. La seconde partit en direction des blessés mais disparut dans une autre direction quand elle pensa être hors de vue. Il fallut aller au ministère de la santé, vaincre l'apathie des infirmiers, qui voulaient d'abord finir leur repas. Il n'y avait plus d'essence dans les ambulances. Enfin, après environ une demi-heure, elles arrivèrent au point de débarquement. Valides, ces soldats étaient utiles ; blessés, ils devenaient une charge, un poids inutile. Par groupes de deux ou trois, ceux qui le pouvaient, obstinément, se mirent en route à pied vers le quartier général.

18 h. — A dix minutes d'intervalle, les forces khmères rouges font sauter deux dépôts de carburant situés aux deux extrémités de la ville. Au nord, ce sont des obus de mortier qui font mouche. D'immenses volutes de fumée, des flammes rougeâtres obscurcissent le ciel. Au sud, les militaires nous intiment l'ordre de faire demi-tour. On entend des armes automatiques, des explosions, tandis que des fusées éclairantes se balancent sous leur parachute. Neuf camions bondés de troupes filent à toute allure vers le pont, où des infiltrations auraient été signalées.

Ainsi, après deux jours d'une offensive minutieusement coordonnée, les forces révolutionnaires sont aux portes des banlieues nord et ouest de Phnom-Penh, elles tiennent la rive est du Mékong et sont entrées dans la banlieue sud. La minutie des stratégies de *« l'autre côté »* leur a permis d'éviter de lourdes pertes dans leurs rangs, de ménager au maximum les civils, et de ne pas détruire trop d'habitations et d'objectifs économiques. Une telle volonté, qui cadre avec les déclarations politiques des responsables khmers rouges, montre qu'ils ont bien compris les sentiments d'une population conditionnée par la crainte d'un *« bain de sang »*, et qu'ils savent que leur prestige et leur crédibilité sur le plan international dépendent de la manière dont ils pourraient entrer dans Phnom-Penh et prendre le pouvoir. La réconciliation nationale qu'ils préconisent et la reconstruction d'un pays ravagé par une guerre suscitée par Washington en dépendent.

PATRICE DE BEER.

Le prince Sihanouk précise qu'il restera chef de l'Etat

De notre correspondant

Pékin. — Dans une série de documents distribués ce mercredi matin 16 avril à la presse, le prince Sihanouk apporte quelques précisions sur le fonctionnement des institutions khmères après la libération de Phnom-Penh. « *Au lendemain de la libération de Phnom-Penh*, affirme le prince dans une déclaration datée du 15 avril, *le régime du FUNC* (Front uni national du Cambodge), *qui s'installera dans notre capitale, n'effectuera aucun changement parmi nos dirigeants actuels. Selon les leaders khmers rouges eux-mêmes, Norodom Sihanouk restera chef de l'Etat du Cambodge et président du FUNC. Le GRUNC (Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge) sera toujours dirigé par M. Samdech Penn Nouth, premier ministre, et M. Khieu Samphan, vice-premier ministre.* »

Dans un télégramme du même jour, adressé à la première chaîne de télévision française, le prince précise : « *Dès que notre capitale sera libérée, le GRUNC et son administration se transporteront immédiatement à Phnom-Penh pour assumer toutes les responsabilités nationales. M. Khieu Samphan, leader des Khmers rouges, présidera le conseil des ministres, en l'absence de M. Penn Nouth, notre premier ministre, que son mauvais état de santé retient encore quelque temps à Pékin.* » Notons que le prince n'annonce pas ses intentions personnelles. Il est possible qu'il soit retenu à Pékin par la santé déclinante de sa mère.

Le même télégramme annonce l'élection d'un Parlement dans un an ou deux. Les élections « *devront toujours se situer dans le cadre du FUNC* ».

Un communiqué du cabinet du prince fait, d'autre part, savoir que la Suède a décidé de reconnaître le GRUNC.

ALAIN BOUC.

Laos

LE ROI A SIGNÉ LE DÉCRET DE DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE

Vientiane (Reuter). — *Le* roi Sisavang Vatthana a signé un décret portant dissolution de l'Assemblée nationale laotienne, a annoncé mardi 15 avril la radio de Vientiane.

***La* dissolution de l'Assemblée avait été proposée le 18 juillet dernier par le gouvernement provisoire d'union nationale laotien formé à la suite des accords de février 1974 entre les autorités de Vientiane et le Pathet Lao. Celui-ci, en effet, n'était pas représenté à l'Assemblée et ne la reconnaissait pas comme Parlement national.**

Le souverain laotien, toutefois, n'avait pas encore signé le décret de dissolution, son conseil privé ayant fait remarquer qu'aucune garantie n'existait pour la tenue d'élections dans les quatre-vingt-dix jours, comme le prévoit la Constitution.

A la fin du mois de mars, une nouvelle proposition gouvernementale prévoyait la réunion, dans un délai de trois mois, d'une nouvelle Assemblée, mais dont les membres ne seraient pas élus. Chacune des parties au gouvernement de coalition — le côté de Vientiane et le Pathet Lao — désignerait trente parlementaires, les vingt restant étant nommés par le roi. Depuis, le souverain avait suggéré la convocation d'un congrès national afin de décider du sort de l'Assemblée. Aucune information n'a pu être obtenue à Vientiane sur la suite qu'il entend donner à sa décision de signer le décret de dissolution.

A TRAVERS LE MONDE

Bulgarie

● LE VICE-PRESIDENT DU CONSEIL A ETE RELEVE de ses fonctions, annonce l'agence bulgare B.T.A. M. Ivan Iliev a été remplacé par M. Kiril Zarev, ancien gouverneur de la Banque de Bulgarie et ministre du travail depuis juillet 1974. Il n'est pas précisé si M. Iliev a été également relevé de ses fonctions de président du comité d'Etat pour la planification. — *(A.F.P.)*

Chili

● Mᵉ OSTORNOL, AVOCAT DE M. LUIS CORVALAN, secrétaire général du parti communiste chilien, a été arrêté le 11 avril à Santiago. — *(A.F.P.)*

● SEPT MEMBRES DU MIR ONT ETE CONDAMNES, le 15 avril, à Temuco, par un conseil de guerre, à des peines de sept à dix-sept ans de prison pour avoir constitué des *« groupes para-militaires »* à l'époque du gouvernement Allende. — *(A.F.P.)*

Chine

● LE JEUNE CHINOIS qui avait, le 18 mars dernier à Pékin, blessé d'un coup de serpe à la tête l'épouse d'un chiffreur de l'ambassadeur de France, a été condamné à mort le 11 avril et exécuté sur l'heure, apprend-on à Pékin. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● M. KISSINGER VISITERA L'ARGENTINE, LE BRESIL ET LE VENEZUELA du 23 au 27 avril, a annoncé, le lundi 14 avril, le département d'Etat. Un porte-parole du secrétaire d'Etat américain a déclaré que M. Kissinger avait été contraint d'exclure le Chili et le Pérou de son programme de voyage en raison des événements internationaux. Cette tournée, prévue depuis longtemps, avait été plusieurs fois reportée. — *(Reuter.)*

Pays-Bas

● M. VICTOR G.M. MARIJNEN, maire de La Haye et ancien premier ministre néerlandais, vient de mourir à l'âge de cinquante-huit ans. Membre du parti catholique populaire, il avait dirigé le gouvernement de 1963 à 1965, après avoir été ministre de l'agriculture dans le gouvernement de M. Quay de 1959 à 1963. Il avait été élu maire de la capitale en 1968. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LE REVEREND SITHOLE, président du ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe), qui avait été libéré au début du mois par Salisbury pour pouvoir assister à la conférence extraordinaire des ministres des affaires étrangères de l'O.U.A., à Dar-Es-Salaam, a décidé de ne pas retourner dans son pays tant qu'il ne serait pas fixé sur les intentions de M. Ian Smith à son égard. En Rhodésie, où l'on s'attend que les négociations entre le gouvernement et les nationalistes reprennent, trois Blancs ont été assassinés le 13 avril par des maquisards, près de la frontière zambienne. — *(A.F.P., A.P.)*

Sikkim

● LA POPULATION A VOTE MASSIVEMENT LE RATTACHEMENT DU SIKKIM A L'INDE et l'abolition de la monarchie le lundi 14 avril. Le Chogyal, qui conteste les résultats du référendum, serait virtuellement prisonnier dans son palais de Gangtok. — *(Reuter.)*

Thaïlande

● QUINZE ROQUETTES ont été tirées, lundi 14 avril, contre un poste gouvernemental isolé, à 800 kilomètres au nord de Bangkok, apprend-on dans la capitale thaïlandaise. Quatre soldats gouvernementaux ont été blessés. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Maroc

LA VISITE OFFICIELLE DE M. GISCARD D'ESTAING SE DÉROULERA DU 3 AU 6 MAI

Un communiqué publié conjointement à Rabat et à Paris a fixé mercredi 15 avril les dates du voyage que M. Giscard d'Estaing doit accomplir au Maroc à l'invitation du roi Hassan II. Cette visite officielle se déroulera du 3 au 6 mai prochain.

M. Giscard d'Estaing sera ainsi le premier chef d'Etat français à effectuer un voyage officiel au Maroc depuis l'accession de ce pays à l'indépendance. La visite de M. Giscard d'Estaing répondra à celle qu'avait faite en France le roi Hassan II du 28 au 29 juin 1963. Son père, alors sultan du Maroc, avait été avant lui reçu en France du 15 février au 5 mai 1956. C'est à l'occasion de ce voyage que, le 2 mars, fut rendue publique la déclaration commune franco-marocaine reconnaissant l'indépendance du Maroc. L'année suivante, en 1957, le sultan devenait roi du Maroc sous le nom de Mohammed V.

République Sud-Africaine

M. NORBERT SÉGARD A PROPOSÉ A PRETORIA d'importantes participations industrielles

Norbert Ségard, ministre français du commerce extérieur, qui a achevé, le dimanche 13 avril, une visite officielle d'une semaine en Afrique du Sud, a proposé une participation accrue de l'industrie française au développement des ressources minérales du pays.

La mission française s'est particulièrement intéressée au projet « Sasol deux », seconde usine sud-africaine d'extraction du pétrole à partir du charbon, qui doit entrer en fonctionnement au début des années 80. Le principal contrat a été accordé à une firme américaine.

M. Ségard a examiné une éventuelle participation à des projets de traitement sur place des minéraux. Une usine sidérurgique est prévue près du Cap. La mission, qui a été reçue par M. Vorster, premier ministre, aurait également offert le concours de l'industrie française pour le développement des chemins de fer, des ports et de l'aviation civile.

Il semble que l'avion Airbus européen A 300 B, capable de transporter deux cent quatre-vingts passagers, puisse faire l'objet d'une commande de la South African Airways. Par ailleurs, trois firmes françaises figurent parmi les cinq firmes internationales retenues pour participer en février 1976 à l'adjudication finale des travaux de construction de la première centrale nucléaire d'Afrique du Sud. Celle-ci pourrait enfin commander quatre sous-marins à la France, qui s'ajouteront aux trois bâtiments du type Daphné achetés en 1971. — *(AFP, Reuter.)*

Tchad

LE GÉNÉRAL MALLOUM PREND LA TÊTE D'UN CONSEIL SUPÉRIEUR MILITAIRE

Le groupe des officiers des forces armées tchadiennes a créé un conseil supérieur militaire, a annoncé, mardi 15 avril, la radio tchadienne captée à Yaoundé. Le conseil est présidé par le général Malloum, ancien chef d'état-major de l'armée emprisonné en 1972 et libéré dimanche dernier. Le général Odingar, qui avait pris sa succession et assuré la responsabilité du coup d'Etat, est membre du conseil. Un gouvernement provisoire sera constitué prochainement.

Mardi à minuit le général Malloum s'est adressé à la nation tchadienne. « *Quinze années d'incohérence et d'injustice ont pris fin* », a-t-il déclaré. « *L'heure est à la concorde et à l'action positive. Vous devez vous considérer comme mobilisés contre le sous-développement et la misère.* »

Les communications entre N'Djaména et le monde extérieur ont repris mercredi matin. Il semble que l'ordre règne en ville Mercredi, en fin de matinée, l'aéroport international était toujours fermé au trafic, et la navigation sur le Chari (frontière commune avec le Cameroun) restait suspendue.

● *A Kisangani*, au Zaïre, M. William Eteki Mboumoua, secrétaire général de l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine), a déclaré : « *Nous ne pourrons que regretter qu'une solution violente ait été prise pour régler un problème politique. Je pense que le président Tombalbaye s'est efforcé de renforcer l'unité nationale et le développement du Tchad* » — *(A.F.P., Reuter.)*

Sénégal

M. MAMADOU DIA FAIT UNE RENTRÉE POLITIQUE DISCRÈTE

(De notre correspondant.)

Dakar. — Un an après sa libération, l'ancien président Mamadou Dia, âgé de soixante-quatre ans, fait une rentrée discrète mais néanmoins remarquée dans la vie publique sénégalaise et même ouest-africaine.

Le 13 avril s'est tenue à Dakar l'assemblée générale constitutive de l'Internationale africaine des forces pour le développement à partir des communautés de base, dont il est le promoteur.

Cette association, de droit sénégalais mais de caractère international, aura pour objet « *d'entreprendre toutes recherches et de mener toutes actions et réalisations destinées à promouvoir le développement et le progrès des sociétés africaines à partir des communautés de base* ».

D'ores et déjà, quelques projets concrets sont à l'étude, tels que la création d'un Institut africain de science et de technologie paysannes et la constitution d'un fichier des cadres africains de développement.

Plusieurs anciens collaborateurs de M. Mamadou Dia sont engagés dans cette entreprise, à laquelle l'ancien président du conseil se défend de vouloir donner un caractère politique partisan.

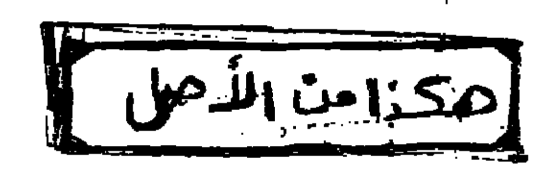
P. B.

DIPLOMATIE

M. RENÉ LALOUETTE EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU GUATEMALA

Le *Journal officiel* du jeudi 17 avril devait annoncer la nomination de M. René Lalouette comme ambassadeur au Guatemala, en remplacement de M. Henri Ruffin.

[Né en 1918, M. Lalouette est entré aux affaires étrangères en 1945. Il a été notamment en poste à l'administration centrale à Buenos Aires, New-Delhi, à l'OTAN (délégation française et secrétariat général), à Rio, au secrétariat général de l'Elysée, à Brazzaville. Consul général à Venise et à Trieste en 1966, il était, depuis 1970, ambassadeur au San-Salvador.]



PROCHE-ORIENT

LORS DE SA CONFÉRENCE NATIONALE

La section française du Congrès juif mondial a réaffirmé « son indéfectible attachement à Israël »

La section française du Congrès juif mondial a tenu, samedi 12 et dimanche 13 avril, au centre Rachi, boulevard de Port-Royal, à Paris, sa conférence nationale annuelle. Elle fêtait en même temps le trentième anniversaire de sa création en 1945, et cela explique en partie l'affluence exceptionnelle, qui a surpris les organisateurs eux-mêmes.

Ouvrant la séance, Mme Djian, dirigeante de la fédération française de la WIZO (organisation des femmes sionistes), qui présidait la réunion, devait excuser M. Ben Natan, ambassadeur d'Israël à Paris, retenu par ses obligations, avant de rappeler « *l'indéfectible attachement des juifs de France à Israël et leur entière solidarité* ». « *Israël*, déclara-t-elle, *vit dans l'amère vérité d'une solitude presque absolue. La Diaspora vit des moments d'incertitude et de désarroi.* »

Lui succédant à la tribune, le grand rabbin Kaplan, puis M. Jean Rosenthal, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), devaient exprimer les mêmes inquiétudes.

Dans un exposé d'une heure consacré au « *monde face à la crise* », M. Raymond Aron a assuré que l'Occident entrait, après vingt-cinq années d'une prospérité exceptionnelle, dans une période d'incertitude. Evoquant le conflit du Proche-Orient, il a exprimé sa conviction qu'Israël ne pourrait jamais gagner la paix par la voie des armes.

Cette conclusion, M. Nahum Goldman, président du Congrès juif mondial, et dernier orateur à s'exprimer, devait la reprendre à son compte en développant le thème : « Le peuple juif face à un monde en mutation. » « *Notre peuple*, dit-il, *a connu ces trente dernières années une conjoncture particulièrement favorable sur tous les plans : politique, économique, culturel. J'ai l'impression que ce chapitre vient de finir.* » L'affaiblissement du bloc occidental des démocraties, protecteur traditionnel des juifs, la montée parallèle du bloc communiste, la puissance acquise par les pays arabes, l'émergence d'un tiers-monde qui ne se sent pas concerné par un problème juif qu'il ignore, représentent aux yeux de M. Goldman un grand danger pour le peuple juif s'il ne sait pas s'adapter.

L'orateur conclut toutefois qu'il ne fallait pas désespérer de la situation d'Israël et que, depuis la guerre du Kippour, il était plus optimiste. « *On ne peut pas détruire Israël*, affirma-t-il. *Les Etats-Unis interviendront pour le défendre et l'Union soviétique elle-même a intérêt à ce que Israël vive.* » Cette affirmation devait entraîner dans la salle des protestations. Celles-ci s'amplifièrent lorsque M. Goldman, après avoir estimé que le temps travaillait en faveur des Arabes, déclara qu'Israël devait tenter de négocier avec le président Sadate et les Arabes modérés sur la base des résolutions des Nations unies, qu'il pourrait accepter en échange d'une paix véritable. Nombre d'auditeurs exprimèrent alors bruyamment leur désaccord, et l'un des rares assistants qui applaudissaient fut même frappé par ses voisins. M. Goldman devait conclure en insistant sur le devoir moral pour tout juif de soutenir Israël et d'accepter les décisions du gouvernement de Jérusalem, même lorsqu'elles sont critiquables afin de préserver l'existence de l'Etat juif. Cette conclusion, bien que difficilement conciliable avec le début de l'exposé de M. Goldman, qui affirmait que cette existence n'était pas pour le moment en danger, fut vivement applaudie, et l'assistance tout entière, debout, chanta avant de se disperser l'hymne israélien. — D. J.

Liban

APRÈS QUATRE JOURS DE COMBATS

Les affrontements entre miliciens phalangistes et fedayin ont fait plus de cent morts

Les affrontements entre des membres de la résistance palestinienne et du parti des Phalanges libanaises sont entrés, ce mercredi 16 avril, dans leur quatrième journée. Ils ont fait déjà plus d'une centaine de morts et quelque deux cents blessés.

Mardi soir, le premier ministre libanais, M. Rachid Solh, a lancé à la radio de Beyrouth un appel « à tous les citoyens » pour que soit mis fin « au processus de dislocation de la fraternité libano-palestinienne ». *Selon notre correspondant à Beyrouth*, une formule de compromis pourrait être conclue à la suite des efforts entrepris par le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Mahmoud Riad. L'O.L.P. réclame comme condition préalable à tout règlement que les sept membres des Phalanges responsables, selon les Palestiniens, de la tuerie de dimanche à Aïn-Remmaneh, soient livrés aux autorités. M. Pierre Gemayel conteste que sept de ses hommes soient impliqués dans cette affaire. Cependant, en signe de bonne volonté, il a fait remettre mardi soir deux des responsables des incidents à la police. Auparavant, il avait rendu visite au président de la République, M. Frangié, qui se remet à l'hôpital américain des suites d'une opération.

Ce mercredi matin, des tirs ininterrompus de roquettes étaient signalés dans le secteur est de Beyrouth. Les fusillades se sont également intensifiées dans la région de Hadeth (la banlieue est), où l'on observe un mouvement d'exode vers des localités moins exposées.

Vers un compromis ?

De notre correspondant

Beyrouth. — La carence de l'Etat est telle que l'opinion s'inquiète moins désormais des conséquences du duel Kataëb-Palestiniens que de l'anarchie qui sévit sur toute l'étendue du territoire.

Les médiateurs poursuivent leurs efforts pour amener les antagonistes, *sinon à un accord* de cohabitation, du moins à un cessez-le-feu. Venu du Caire « *pour calmer les esprits* », M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, a eu des contacts avec le chef du gouvernement, et M. Joumblat, leader du parti socialiste progressiste.

Celui-ci a pris la tête d'une véritable croisade anti-Kataëb et a demandé notamment la dissolution de ce parti. M. Riad, qui a refusé de rencontrer M. Gemayel, *ne paraît pas moins* optimiste quant à l'issue de ses démarches, qui ont déjà abouti à un échange d'otages.

Ces démarches devraient contribuer à préparer les esprits à « *une normalisation de la situation* ». L'impression qui prévaut ce mercredi matin est qu'on s'achemine vers un compromis susceptible de sauver la face des leaders des groupes en présence. Ceux-ci, cependant, risquent à tout moment d'être débordés par les extrémistes des deux bords. Les membres du front progessiste qui regroupe les formations de gauche sont particulièrement agissants et ont, pour la première fois, prêté leur concours aux fedayin palestiniens, du moins dans les quartiers habités exclusivement par des Libanais. Pour éviter l'intervention de l'armée, les grandes organisations palestiniennes, le Fath et la Saïka, ont refusé d'engager dans les combats le gros de leurs effectifs, ce qui n'était pas pour satisfaire certaines des formations du front du refus qui auraient souhaité un affrontement entre l'armée et la Résistance, de nature à provoquer des transformations de structures dans le système libanais.

Dans une déclaration au *Monde*, M. Pierre Gemayel a tenu à faire le point de la situation :

« *On a dit que nous avons égorgé des femmes et des enfants, que nous avons fait tout cela simplement par haine des Palestiniens. Nul ne s'est donné la peine de remonter aux origines de la crise, aux faits qui ont provoqué cette flambée de violence qui n'a rien de libanais. Vous savez sans doute qu'il existe, hélas ! au Liban des chasses gardées. S'il arrivait à des Kataëb en armes et en uniforme de s'aventurer dans Sabra, le fief palestinien à Beyrouth, on nous reprocherait et non sans raison de provoquer la Résistance. Or c'est ce que celle-ci a fait, dimanche matin en envoyant ses fedayin parader à Aïn-Remmaneh devant une église dont on célébrait l'inauguration en présence de plusieurs personnalités. Il y eut d'abord une jeep, dont la plaque d'immatriculation était recouverte d'un chiffon, et à bord de laquelle se trouvaient deux fedayin en armes. C'est en vain que les agents d'une patrouille de sécurité les dissuadèrent d'emprunter la ruelle qui passe devant l'église. Après quoi, c'est d'une Peugeot, dont on avait également dissimulé la plaque d'immatriculation, que quatre inconnus usèrent de leurs mitraillettes pour tirer plusieurs rafales sur un attroupement de miliciens Kataëb, tuant le chef de la section et son adjoint. C'est alors qu'un autocar bondé de fedayin, tous majeurs, vaccinés et armés, fit son apparition sur les lieux et que la bataille s'est engagée. Que tous les occupants du véhicule aient péri, il n' ya rien d'anormal à cela quand on connaît les lieux qui furent le théâtre de cet affrontement. Nous n'avons à Aïn-Remmaneh que des partisans, et ils ne pouvaient pas ne pas relever le défi.* »

Un appel aux chefs d'État arabes

A la question de savoir vers où l'on s'achemine après deux journées de combats apparemment sans issue, M. Gemayel a répondu : « *On ne peut pas être plus conciliant que nous et je réalise l'absurdité de cette bataille qui doit faire la joie de notre ennemi commun : Israël. C'est pourquoi j'ai proposé à tous les souverains et chefs d'Etat arabes d'arbitrer ce conflit et je me suis engagé, d'ores et déjà, à accepter leur arbitrage quel qu'il soit. Je suis allé plus loin : j'ai demandé à M. Arafat de proposer lui-même la solution, étant sûr qu'il est trop honnête pour ne pas se rendre à l'évidence et pour ne pas reconnaître les abus des éléments incontrôlés, qui minent la Résistance et l'entraînent dans des batailles marginales qui l'épuisent gratuitement. Car c'est avec des fedayin du front du refus que nous nous battons, les mêmes qui ont imposé au Fath la bataille d'Amman en septembre 1970, les mêmes qui sèment aujourd'hui la discorde dans les rangs arabes pour opposer l'O.L.P. au président Sadate. Ces vérités n'échappent à personne, mais nul n'ose les avouer par peur ou complaisance. Les groupuscules gauchistes libanais profitent de l'occasion pour attiser le feu et pour créer dans le pays des cassures confessionnelles qu'ils croient pouvoir exploiter.*

— Il n'y aurait donc pas de solution radicale en vue ?

— *Et comment donc*, répond M. Gemayel, *mais il n'y en a qu'une, celle que tout homme de bonne foi doit accepter : que les « mini-Etats », y compris le nôtre, disparaissent, pour laisser à un véritable Etat le soin de contrôler seul le pays et d'y faire régner l'ordre et la sécurité. Les Kataëb sont disposés, pour leur part, à se démobiliser, à livrer leurs armes à l'autorité, à condition que celle-ci puisse exercer son pouvoir sur toute l'étendue du territoire libanais.* »



Les nouveaux juifs (Dessin de KONK.)

Si la majorité de l'opinion publique chrétienne a rallié le parti de M. Gemayel, il n'existe pas moins un fort courant qui met en cause la politique des Kataëb. Nombreux sont les Libanais chrétiens qui se demandent en effet si une rupture avec la Résistance ne dissocierait pas le Liban du reste de la communauté arabe : « *Nous ne voulons pas être, les « pieds-noirs » d'Algérie, ni surtout les juifs d'Israël ; nous sommes arabes à part entière et avons tout intérêt à l'être et à le rester* », répète-t-on notamment dans les rangs du parti démocrate de MM. Mouraghyzel et Jesr, et de l'ancien ministre Emile Bitar. Dans d'autres milieux, on déplore l'absence d'un parti chrétien qui s'opposerait aux Kataëb et deviendrait, le cas échéant, un interlocuteur valable pour les musulmans.

EDOUARD SAAB.

(1) Selon les Palestiniens, les vingt-sept occupants de l'autocar — des fedayin membres du F.L.A., organisation d'obédience irakienne — étaient sans armes et ont été froidement « massacrés » par les phalangistes, qui auraient même achevé les blessés.

République du Yémen

● LE PRESIDENT SALEM ALI ROBAYE a remanié récemment, son gouvernement. M. Rachid Mohamed Thabet a été nommé ministre d'Etat pour les affaires du conseil ministériel, à la place de M. Abdalla Al Kamri.

AMÉRIQUES

Chili

Le nouveau gouvernement comprend sept civils

Le nouveau gouvernement chilien formé le lundi 14 avril comprend sept civils contre trois dans le précédent. La responsabilité du secteur économique est confiée à trois civils. MM. Jorge Canas et Raul Saez, qui faisaient déjà partie du gouvernement formé le 11 juillet 1974, voient leurs pouvoirs accrus. M. Canas, ancien vice-président de l'institut national d'émission (Banco central), démocrate-chrétien « en rupture de parti », devient un super-ministre chargé à la fois des finances et de la supervision de huit autres ministères.

L'économiste Sergio Castro reçoit le portefeuille de l'économie abandonné par M. Fernando Leniz, chargé, après le 11 septembre 1973, d'assurer le passage brutal du socialisme au néo-libéralisme. M. Leniz est la principale victime du remaniement.

Les autres civils du nouveau cabinet sont l'avocat Miguel Schweitzer (justice), MM. Hugo Leon Puelma (travaux publics), Carlos Graniffo (logement) et Francisco Soza Cousino (développement).

Les remèdes draconiens de M. Milton Friedman

Pour la junte, la condition *sine qua non* de la « *reconstruction nationale* » était de réussir une éradication totale du marxisme au Chili.

Dans ce but, le général Pinochet a tout d'abord mis en œuvre contre les anciens cadres et les sympathisants, avérés ou potentiels, de l'ex-Unité populaire une répression que les démocrates du monde entier ont dénoncée. Alors que la plupart des gouvernements chiliens, y compris certains fort conservateurs, avaient depuis quatre décennies progressivement accru la participation de l'Etat dans l'économie, la junte a renversé la vapeur : estimant sans doute que c'est le mouvement historique de socialisation qui fabrique les socialistes, elle a entrepris de revenir au « *laisser faire, laisser passer* » de l'époque classique, rebaptisée pour la circonstance « *économie sociale du marché* ».

La junte attendait un redressement rapide de l'économie, laissée en fort mauvais état par l'Unité populaire.

Or, c'est le contraire qui s'est produit. Les marxistes ne sont pas seuls à le dire. Les experts de la Banque mondiale affirment que le Chili se trouve aujourd'hui dans une situation plus mauvaise qu'à l'époque du gouvernement Allende. L'inflation a atteint 380 % l'an dernier ; 60 % depuis le début de cette année.

Le départ du ministre de l'économie, M. Fernando Leniz — ancien président du groupe de presse qui édite le journal conservateur *El Mercurio*, ennemi juré de l'Unité populaire, — sanctionne cet échec patent.

Mais il n'entraînera pas, pour autant, un changement de cap de la politique chilienne. L'annonce, faite le 11 avril, du maintien au gouvernement — avec des pouvoirs accrus — de MM. Jorge Cauas et Raul Saez, respectivement ministre des finances et de la coordination économique depuis juillet 1974, indique clairement que la junte n'entend pas abandonner la voie de l'économie de marché débridée au profit d'une ligne plus dirigiste. Il est, en réalité, reproché à M. Leniz d'avoir appliqué de façon trop modérée — trop « graduelle », dit-on à Santiago — les principes économiques de l'école néo-libérale de Chicago, dont il est pourtant un brillant représentant.

En mars dernier, le célèbre économiste américain Milton Friedman — le maître à penser des « Chicago boys » de Santiago — avait proposé, pour guérir le Chili, de lui appliquer des « remèdes de cheval », dont le plus fort serait une réduction de 20 % des dépenses publiques.

M. Friedman admettait l'ampleur du « *coût social* » d'une telle entreprise : augmentation du chômage (qui frappe déjà au moins 10 % de la population active) en raison notamment, de nouveaux renvois massifs de travailleurs des entreprises publiques, et, d'une façon plus générale, selon les propres termes de l'économiste américain une « *augmentation de la pauvreté* ». Mais, disait-il avec un tact exquis, « *il vaut mieux couper la queue du chien en une fois, afin qu'il ne souffre pas trop longtemps* ». Il ajoutait : « *Les investisseurs hésitent déjà à financer des projets dans des pays qui connaissent une inflation annuelle à peine supérieure à 8 %. Qu'en est-il, alors, pour les pays où ces 8 % sont dépassés en quinze jours !* » Or, l'économie chilienne est en train de périr, précisément, du dédain que lui manifestent les investisseurs étrangers.

Un ancien conseiller économique de la junte militaire M. Orlando Saenz, a, par avance, repoussé la médication de M Milton Friedman. Devenu avocat d'un « *dirigisme modéré* », cet ancien directeur de la Société d'encouragement à l'industrie (SOFOFA) estime que le « *néo-libéralisme est, pour le Chili, une solution insensée* », en raison des « *souffrances qu'il provoque chez les plus pauvres* ». Les critiques de M. Saenz avaient pu, ces dernières semaines, s'étaler dans la presse. On pouvait croire que la junte s'apprêtait à l'entendre. Il n'en est rien. Plus que jamais, le coup d'Etat du 11 septembre 1973 dévoile sa vraie nature : « *Un coup à l'estomac des Chiliens les plus pauvres* », selon une expression que nous avions entendue à Santiago.

JEAN-PIERRE CLERC.

Argentine

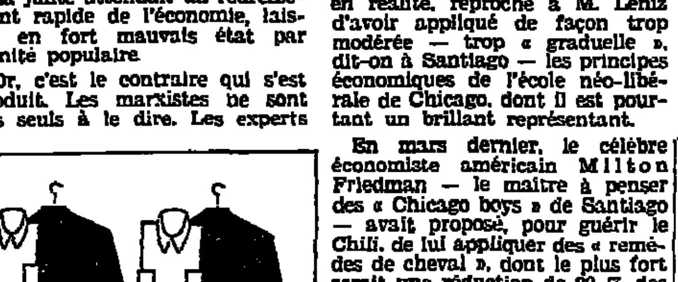
LES PARTISANS DU GOUVERNEMENT REMPORTENT LES ÉLECTIONS PROVINCIALES DE MISIONES

Les péronistes orthodoxes sont sortis vainqueurs des élections qui ont eu lieu le dimanche 13 avril dans la province de Misiones, située à 1 100 kilomètres au nord-est de Buenos-Aires. Les candidats du Front justicialiste de libération (FREJULI) aux postes de gouverneur et de vice-gouverneur, MM. Miquel Angel Alterach et Ramon Rosauro Arrechea, ont en effet, été élus. Le FREJULI a, d'autre part, obtenu 16 sièges de députés à la Chambre provinciale sur 32, contre 13 à l'Union civique radicale et 3 au « parti authentique », représentant la gauche péroniste, allié, pour la circonstance, à la gauche non péroniste. La progression du FREJULI par rapport au premier tour des élections de 1973 est très sensible — un peu moins cependant que celle des radicaux — tandis que la gauche, péroniste et non péroniste, ne retrouve même pas les voix qui s'étaient portées, en 1973, sur la seule gauche non péroniste.

Ces élections étaient considérées comme un test, dans la mesure où aucune consultation populaire n'avait eu lieu en Argentine depuis septembre 1973. Les adversaires du gouvernement entendaient en faire la mesure de la dégradation de la popularité du gouvernement, que préside depuis le 1er juillet dernier, Mme Isabel Peron, et dont le ministre du bien-être social, M. José Lopez Rega, est l'homme fort. Nombre d'observateurs estimaient même qu'une défaite du parti gouvernemental à Misiones marquerait la chute de l'équipe actuelle, largement discréditée par son incapacité à juguler tant la très grave crise économique que la vague de violence, qui a fait près de cent soixante morts depuis le début de l'année — et encore dix ce dernier week-end, dont un colonel tué par des guérilleros lors de l'attaque d'une caserne proche de Rosario.

Le succès gouvernemental à Misiones ne résout, évidemment, aucune des difficultés de l'Argentine, mais peut donner un répit à Mme Peron et M. Lopez Rega.

● LE QUARTIER GENERAL DE LA MARINE a été endommagé, le 14 avril, à Buenos-Aires, par l'explosion d'une bombe de forte puissance. Un autre engin a explosé, le 15 avril, dans la capitale, devant le domicile du député radical, M. Hipolito Solari Irigoyen, qui avait été blessé dans un précédent attentat. — (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*)





Liban

JOURS DE COMBATS

miliciens phalangistes et fedayin ... de cent morts

compromis ?

Un appel aux chefs d'État arabes



PROCHE-ORIENT

Égypte

REPRÉSENTANT DU COURANT MARXISTE

M. Sabri Abdallah ne fait plus partie du gouvernement

De notre correspondant

Le Caire. — La formation du nouveau cabinet égyptien présidé par M. Mamdouh Salem appelle plusieurs remarques. D'abord, M. Ismail Fahmi, chef de file de la tendance pro-américaine, est promu au rang de vice-président du conseil, tout en conservant la direction de la diplomatie. Le Raïs manifeste ainsi, une fois de plus, sa volonté de continuer à jouer la carte américaine au Proche-Orient. Toutefois, M. Fahmi, paré de son nouveau titre, fera très prochainement une visite de travail à Moscou, car il faut maintenir un certain équilibre. On relève aussi le départ de M. Ismail Sabri Abdalah, ministre du plan, qui était en quelque sorte le représentant au sein du gouvernement du courant de pensée marxiste, si important dans l'intelligentsia égyptienne. M. Sabri avait mis au point avec beaucoup de précision un plan intérimaire pour l'année en cours dont on ne sait encore s'il sera poursuivi. Bien qu'ayant toujours été loyal à l'égard du Raïs, M. Sabri était soupçonné par certains de ses collègues de ne pas pouvoir vraiment appliquer la nouvelle politique d'ouverture économique en raison de ses convictions politiques.

La plupart des technocrates qui composaient l'équipe du chef du cabinet précédent, M. Hegazi, et qui occupaient près d'une dizaine de ministères économiques et financiers ne font pas partie non plus du nouveau gouvernement. Car on les accuse, malgré leurs idées relativement favorables au libéralisme économique, de ne pas avoir agi avec assez de dynamisme en faveur de l'« *ouverture* ». Certain trafic d'influence serait également reproché à quelques-uns d'entre eux.

Parmi les ministres qui demeurent en place, on note la présence des deux représentants officieux, au sein du cabinet, des six millions de chrétiens coptes, MM. Ibrahim Neguib (tourisme) et Albert Barsoum Salama (relations avec le Parlement), et de l'unique femme-ministre du monde arabe, Mme Aïcha Rateb (affaires sociales).

A la surprise quasi générale, M. Cherif Lotfi, économiste libéral, qui a été invité par Le Caire à abandonner ses fonctions de conseiller du sultan Qabous d'Oman, n'a reçu aucun portefeuille, mais la presse cairote tient qu'il sera le « super-conseiller » du gouvernement pour les affaires économiques.

Enfin le Raïs a annoncé qu'il se séparait de ses quatre conseillers politiques personnels. Si la mise à l'écart de MM. Aziz Sedki, Abdel Kader Hatem et Hafez Badaoui passe inaperçue, celle de M. Hassanein Heykal, ancien rédacteur en chef du quotidien *Al Ahram* et confident de Nasser, est en revanche très commentée. La décision présidentielle, estime-t-on ici, a au moins le mérite, en ce qui concerne M. Heykal, d'éclaircir sa situation, car, s'il n'avait jamais refusé ces fonctions de conseiller, il ne les avait jamais non plus vraiment exercées.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

LA COMPOSITION DU NOUVEAU CABINET

Le Caire *(U.P.I.)*. — Voici la composition du nouveau gouvernement égyptien :

— *Premier ministre* : M. Mamdouh Salem ;

— *Vice-premier ministre et ministre de l'enseignement supérieur* : M. Hafez Ghanem ;

— *Vice-premier ministre et ministre de la guerre* : général Gamassi ;

— *Vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères* : M. Ismail Fahmi ;

— *Travail* : M. Abdel Latif Baltiya ;

— *Electricité* : M. Ahmed Soltane ;

— *Tourisme* : M. Ibrahim Neguib ;

— *Affaires sociales* : Mme Aïcha Rateb ;

— *Agriculture et relations avec le Soudan* : M. Osman Badrane ;

— *Information* : M. Kamal Aboul Magd ;

— *Production militaire* : général Ahmed Kaml El-Badri ;

— *Culture* : M. Youssef Elsebaï ;

— *Santé* : M. Fouad Mohieddine ;

— *Pétrole* : M. Ahmed Hilal ;

— *Ministre d'Etat pour les affaires du conseil des ministres* : M. Abdel Fattah Abdallah ;

— *Ministre d'Etat pour les affaires du Parlement* : M. Albert Barsoum Salama ;

— *Logement et reconstruction* : M. Osman Ahmed Osman.

— *Assurances* : M. Mohamed Abdel Fattah ;

— *Education* : M. Moustafa Kamal Helmi ;

— *Administration locale* : M. Mohamed Hamed Mahmoud ;

— *Ravitaillement* : M. Abdel Rahmane El-Chazli ;

— *Justice* : M. Adel Younes ;

— *Transports maritimes* : M. Mahmoud Fahmi ;

— *Plan et développement administratif* : M. Ibrahim Helmi Abdel Rahmane ;

— *Intérieur* : M. Sayed Fahmi ;

— *Commerce* : M. Zakareya Tewfik Abdel Fattah ;

— *Irrigation* : M. Abdel Azim Aboul Ata ;

— *Industrie* : M. Issa Chahine ;

— *Recherche scientifique* : M. Mohamed El-Gebeili ;

— *Finances* : M. Ahmed Abou Ismaïl ;

— *Economie et coopération économique* : M. Mohamed Zaki Chafei ;

— *Télécommunications* : M. Mohamed Hassanein ;

— *Wakfs* (biens religieux) : M. Mohamed El-Dahabi ;

— *Transports* : M. Gamal Eddine Sedki ;

— *Aéronautique* : M. Hamdi Abou Zeïd.

M. Mamdouh Salem : un Poniatowski égyptien

Fouché n'a jamais bonne presse. « Maintenant, nous avons un policier comme président du conseil », *lançait devant un lycée du Caire un collégien, l'air un peu déçu, dès que la nouvelle de la nomination de M. Mamdouh Salem a été connue. Il faut donc croire que la situation intérieure en Egypte est assez grosse de péril pour que le Raïs, si soucieux jusqu'ici de préserver la coloration libérale qu'il a donnée à son régime, nomme à la tête du gouvernement un ancien officier de police.*

Certes, il est exact que M. Salem, décrit parfois comme « un bloc fait d'un alliage d'énergie et de calme », *est un spécialiste du maintien de l'ordre. Mais il est juste d'ajouter, d'une part, qu'il a toujours agi en douceur autant que faire se peut dans un pareil domaine, d'autre part et surtout, qu'il a progressivement mis fin, sur les instruction du Raïs, au régime policier qui était encore en vigueur à la veille de la guerre d'octobre 1973. Les trop célèbres moukhabarate (service de renseignements) existent évidemment toujours, mais ils agissent à présent avec plus de doigté et de discernement. Seules les personnes susceptibles d'appartenir à l'opposition, ou bien à des réseaux d'espionnage, sont désormais l'objet d'une surveillance particulière. Pour les citoyens sans histoire,* « l'œil des moukhabarate » *a cessé d'être une obsession quotidienne. C'est depuis que M. Salem était responsable de l'intérieur que, peu à peu, l'Egypte s'est remise à ne plus craindre les arrestations secrètes, les tortures, les mises sous séquestre de biens, les interdictions de sortie du territoire, etc. Les camps de concentration ont été fermés et les prisons vidées — tout au moins avant les manifestations ouvrières de fin janvier 1975. Les communications téléphoniques et le courrier ne sont plus systématiquement contrôlés. Les opposants arrêtés ne sont plus oubliés dans les culs-de-basse-fosse, l'instruction régulière des dossiers et la liberté provisoire étant devenues la règle.*

M. Mamdouh Salem est donc, si tant est qu'on puisse accoler ces deux mots, « un policier libéral ». *Quelques-uns de ses compatriotes l'ont comparé à M. Messmer, l'ancien premier ministre français, dont il a l'air sérieux, la loyauté et la docilité à l'égard du chef de l'Etat et l'absence de présence politique. Mais d'autres, plus nombreux, l'ont, de longue date, rapproché de M. Poniatowski, ministre français de l'intérieur, avec lequel il a en commun l'allure massive, la poigne, l'entregent et certaines méthodes comme les opérations* « coup de poing » (le Monde *du 3 septembre 1974).*

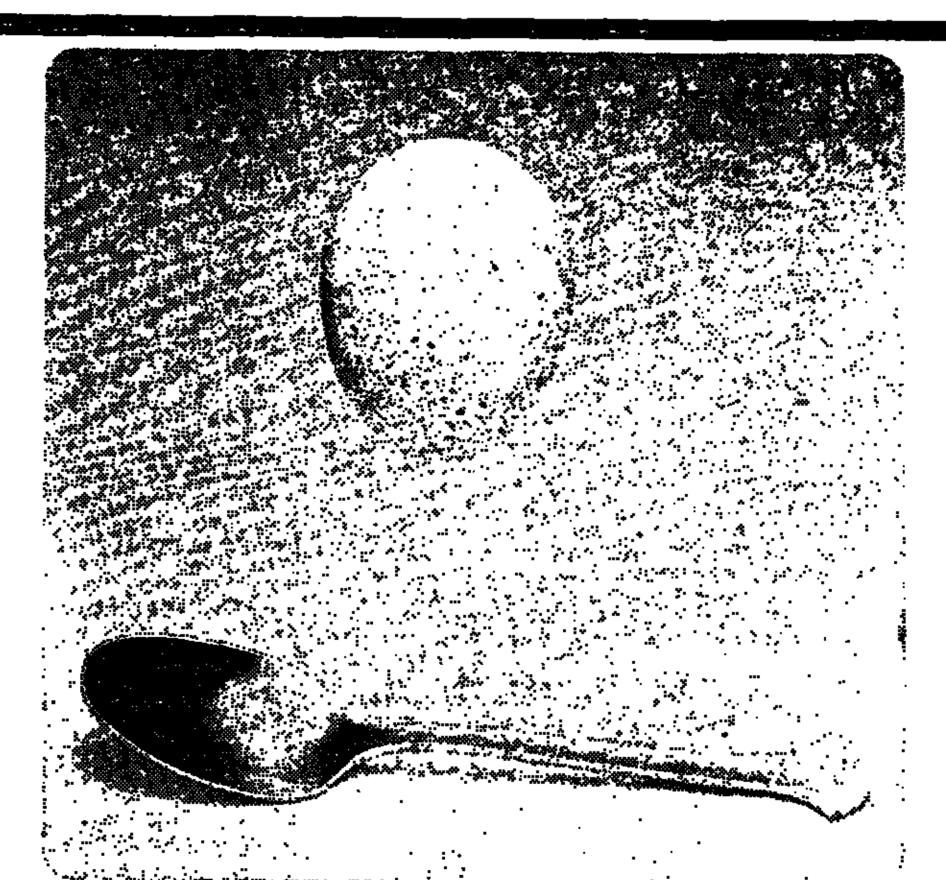
Mais M. Salem n'appartient pas à une maison princière. D'origine modeste, il n'a apparemment pas contracté pour autant, une fois parvenu aux honneurs, le goût du luxe. Célibataire endurci, il vit dans un simple appartement du centre du Caire. On reconnaît aisément, lorsque M. Salem se déplace en ville, son profil au nez busqué, couronné de cheveux blancs, qu'il n'a pas craint jusque-là de montrer en pleine foule lors de grands rassemblements populaires, comme, par exemple, les obsèques de la chanteuse Oum Kalsoum.

Agé d'environ cinquante-cinq ans, M. Mamdouh Salem est issu du corps des officiers de police dans lequel il a atteint le grade de général. Il a accompli le plus clair de sa carrière dans le gouvernorat d'Alexandrie, où il a participé activement à l'enquête relative à l'affaire Lavon, montée par les services de renseignement israéliens, en 1954, en vue de discréditer le nouveau régime républicain du Caire.

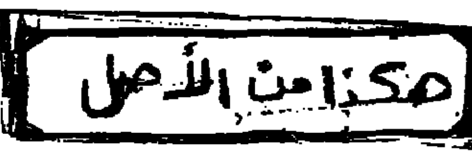
Nommé par Nasser, en 1967, gouverneur d'Assiout, la « métropole de l'Egypte chrétienne ». *Il a ensuite été placé à la tête des provinces de Gharbieh (delta du Nil) et d'Alexandrie (1970). Depuis mai 1971, époque à laquelle il joua un rôle déterminant dans l'élimination du groupe nassérien prosoviétique Chaaraoui Gomaa - Ali Sabri - Sami Charaf, M. Salem avait été promu ministre de l'intérieur, fonction à laquelle le président Sadate, qui a depuis longtemps, et pour cause, la plus entière confiance en lui, avait ajouté le titre de vice-premier ministre, en janvier 1972.* — J.-P. P.-H.

● LE GENERAL HOSNI MOUBARAK, *nommé second vice-président de la République arabe d'Egypte, en remplacement de M. Mahmoud Fawzi, qui avait démissionné il y a quelques mois en raison de son âge — l'autre poste de vice-président de la République reste, jusqu'à plus ample informé, confié à M. Hussein Chafeï, ancien officier proche de la droite islamique. — est né en 1928. Brillant pilote de chasse, le général Moubarak, qui a suivi un entraînement en U.R.S.S., était commandant en chef des forces aériennes depuis 1972. La charge de vice-président de la République est honorifique. Cependant, comme on a pu le voir dans le cas de M. Sadate après la disparition de Nasser, elle peut parfois servir de tremplin pour atteindre le pouvoir suprême.*

● M. HAFEZ GHANEM, *premier vice-président du conseil, chargé de l'enseignement supérieur, était secrétaire général du comité central du parti unique, l'Union socialiste arabe, depuis 1973.*



après alpha, delta, gamma





EUROPE

La visite du premier ministre grec à Paris

M. Caramanlis, premier ministre de Grèce, est attendu ce mercredi après-midi 16 avril en visite officielle à Paris, accompagné de son ministre des affaires étrangères, M. Bitsios. M. Chirac recevra à dîner, ce mercredi, M. Caramanlis, qui lui rendra son invitation jeudi. Les deux premiers ministres auront un entretien jeudi après-midi. M. Caramanlis, qui rencontrera également M. E. Faure, président de l'Assemblée nationale, déposera vendredi une gerbe à l'Arc de triomphe avant d'être reçu à l'Elysée, où M. Giscard d'Estaing offrira un déjeuner en son honneur.

On prévoit que les conversations porteront notamment sur les différends gréco-turcs (Chypre et mer Egée), les relations entre la Grèce et la Communauté européenne, et les relations bilatérales.

A Chypre, la France, qui a condamné l'occupation turque, appuie la reprise des pourparlers entre Athènes et Ankara sous les auspices de l'ONU, prévue pour le 28 avril. M. Giscard d'Estaing rappellerait que, en cas d'échec, l'Europe des Neuf (à laquelle Athènes, Ankara et Nicosie sont associés) reste une « instance de conciliation » à leur disposition.

La Grèce a saisi la Cour de La Haye de son différend avec la Turquie sur l'exploitation du plateau territorial en mer Egée. La France approuve cette démarche, bien que la thèse française et la thèse grecque sur la délimitation des zones d'exploitation sous-marines ne soient pas absolument concordantes.

La France est en principe favorable au projet de M. Caramanlis de demander prochainement l'adhésion à part entière de son pays à la Communauté européenne, mais des négociations seront nécessaires pour résoudre certains problèmes, notamment agricoles (vin).

Les relations franco-grecques sont excellentes depuis le retour au pouvoir de M. Caramanlis. Outre les relations économiques et les ventes d'armes françaises, le développement des relations culturelles serait discuté, notamment l'amélioration de l'enseignement du français en Grèce. Paris souhaite que la Grèce se prononce pour le principe de l'adoption du SECAM, bien que le gouvernement d'Athènes estime que la télévision en couleurs n'est pas un problème d'actualité. — M. D.

M. Caramanlis

UN PASSIONNÉ DE L'ÉTAT

Un homme grand, svelte, aux allures de capitaine de vaisseau, vêtu d'un pantalon en flanelle grise et d'un blazer bleu marine, la cravate discrète, émerge d'un pas ferme d'un luxueux immeuble situé au 25 de la rue Herodou-Atticon, dans un quartier résidentiel d'Athènes. Discrètement précédé et suivi par une poignée d'hommes à la mine sévère et au regard fureteur, il emprunte sur sa droite l'avenue ombragée, longe le mur de l'ancien palais royal, aux portes et aux fenêtres closes, avant de traverser la chaussée et de plonger dans la végétation luxuriante des jardins nationaux.

Les piétons se retournent sur son passage. Ils reconnaissent la silhouette, le visage, le crâne à peine voilé d'un poil rare et blanc, les yeux pétillants, les sourcils broussailleux de M. Caramanlis. Le personnage est presque légendaire. Quarante ans durant il a évolué sur la scène politique ou dans les coulisses du pouvoir. Son ombre a dominé la Grèce, même pendant les onze ans d'exil volontaire qu'il s'est imposé en France. Pendant l'ère des « colonels », ses amis comme ses adversaires voyaient en lui sinon l'homme providentiel, du moins l'homme d'Etat qui pourrait assurer une transition pacifique de la dictature à la démocratie.

Onze ans de méditation, de lectures assidues, d'observations et de conversations avec des amis français ont permis au chef d'une droite issue de la guerre civile et façonnée par la guerre froide d'élargir son horizon, de se métamorphoser en un leader libéral aspirant à fonder un Etat moderne ouvert sur l'Europe et adapté à une nouvelle conjoncture mondiale.

M Caramanlis rentre dans son pays le 23 juillet dernier, décidé — à l'instar du général de Gaulle — à être tout à la fois l'homme de la « réconciliation » et le champion de « l'indépendance nationale ». Il rompt avec une certaine Grèce en décidant de soustraire son pays de l'organisation militaire de l'OTAN et en légalisant, voire en légitimant, toutes les formations politiques, y compris celles de l'extrême gauche.

Toujours autoritaire, il apporte néanmoins la preuve qu'il est capable d'être un homme de dialogue. Les grands débats parlementaires auxquels il participe avec calme et humour sont télévisés intégralement en direct. Cinglant, il répond du tac au tac à ses censeurs ; à l'occasion, il s'affirme, au plus grand étonnement de ses concitoyens, comme un tribun. Aurait-il suivi des cours d'élocution ? On l'ignore, mais il articule mieux et il ne conserve qu'une légère trace de son accent de paysan macédonien, lequel suscitait, autrefois, la risée des grands bourgeois d'Athènes, dont il était pourtant le « poulain ».

M. Caramanlis n'a pas voulu ou n'a pas pu rompre avec la droite « archaïque ». Son parti, le Nea Demokratia (Nouvelle Démocratie), rassemble des catégories de citoyens allant des « collaborateurs passifs » de l'ancienne dictature militaire aux résistants démocrates. D'où l'ambiguïté qui caractérise sa politique, « l'épuration en douceur » — partielle et complaisante, objectent ses adversaires du centre et de la gauche — qu'il effectue au sein de la police et des forces armées. Il demeure fidèle au système de la libre entreprise dont l'objectif, insiste-t-il maintenant, n'est pas tant le développement économique que la « justice sociale ».

M. Caramanlis ne cache pas sa vive irritation quand il entend dire qu'on le qualifie malgré tout de chef de la droite. Au fond son rêve est de se hisser au-dessus des partis et des classes sociales. A soixante-huit ans, il aspire de léguer à la postérité l'image d'un « père » de la nation grecque, d'un homme qui aurait apporté à son peuple la paix civile et la paix tout court. Prudent et réaliste, il a su éviter jusqu'ici, en dépit de toutes les tensions et les pressions auxquelles il a été soumis, d'entraîner la Grèce dans un conflit armé contre la Turquie. « Je sais que je devrai payer pour les bévues et les crimes commis par le régime des colonels », *dit-il tristement à des interlocuteurs privilégiés.* « Mais il ne faut pas que le prix soit trop élevé, *ajoute-t-il en redressant le buste,* car je suis revenu au pouvoir pour défendre l'honneur de la Grèce. »

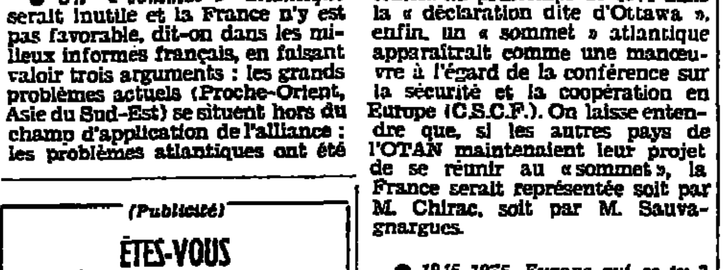
Divorcé sans enfants, ne comptant que peu d'amis intimes, secret et taciturne, le chef du gouvernement grec mène une vie austère et solitaire. Son « trois pièces - cuisine - salle de bains » situé au troisième étage du 25, rue Herodou-Atticon, est cossu, mais de modestes dimensions. Son valet-secrétaire, le fidèle Thodoros, qui l'avait suivi en exil, couche sur un lit escamotable dans le minuscule bureau de M. Caramanlis. Levé à 7 heures, le chef du gouvernement lit les journaux, téléphone à ses ministres, étudie des dossiers avant de se rendre à la présidence en traversant à pied les jardins nationaux. L'une des rares joies qu'il s'accorde est de caresser les têtes blondes ou brunes d'enfants qui s'élancent vers lui. Il travaille de seize à dix-huit heures par jour et se plaint de ne pas avoir le temps de s'adonner à son sport favori, le golf, et à sa distraction préférée, le cinéma.

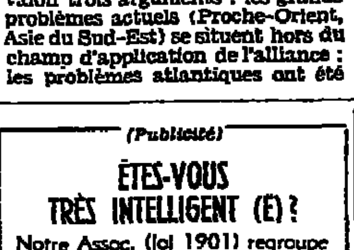
« L'unique passion qui l'anime, *disent ses intimes,* c'est l'Etat grec. »

ERIC ROULEAU.

● *Un « sommet » atlantique* serait inutile et la France n'y est pas favorable, dit-on dans les milieux informés français, en faisant valoir trois arguments : les grands problèmes actuels (Proche-Orient, Asie du Sud-Est) se situent hors du champ d'application de l'alliance ; les problèmes atlantiques ont été traités au printemps de 1974 dans la « déclaration dite d'Ottawa », enfin, un « sommet » atlantique apparaîtrait comme une manœuvre à l'égard de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.). On laisse entendre que, si les autres pays de l'OTAN maintenaient leur projet de se réunir au « sommet », la France serait représentée soit par M. Chirac, soit par M. Sauvagnargues.

● *1945-1975, Europe qui es-tu ?* Sur ce thème une suite de rencontres sont organisées, dont la première aura lieu le jeudi 17 avril de 20 h. 15 à 22 h. 30, au Musée social, 5, rue Las-Cases, Paris 17e, avec des exposés de Jean-Marie Domenach : « L'Europe occidentale dans l'évolution du continent » et de Akos Puskas : « Pour un dialogue des Europes réelles ». Un débat suivra.





Un client de l'armement français

Du temps de son exil volontaire à Paris, M. Constantin Caramanlis n'ignorait pas les négociations de la France avec le gouvernement grec sur les livraisons d'armes qui ont eu lieu effectivement. Il est même arrivé que des industriels français sollicités prennent l'initiative de l'informer du contenu des discussions, comme pour bénéficier de son accord préalable dans la concurrence qui les opposait à des fournisseurs américains, britanniques, ouest-allemands ou italiens.

Le chef d'état-major de la marine hellénique est, de son côté, en France depuis lundi 14 avril et jusqu'au dimanche 20, l'hôte de son collègue français, l'amiral Albert Joire-Noulens. Dans tous les secteurs, qu'ils soient aéronautiques, navals ou terrestres, la France livre, en effet, des armements à la Grèce depuis plusieurs années. L'année dernière, ce commerce a été important avec, notamment, des accords sur la fourniture d'avions de combat Mirage et de nouveaux chars d'assaut.

Au total, la Grèce a acquis quarante intercepteurs de défense aérienne Mirage F 1, équipés du réacteur Atar 9 K-50 de la SNECMA. Les premiers exemplaires lui ont été livrés. La tension gréco-turque pourrait justifier des achats supplémentaires d'avions : on a parlé de l'acquisition de douze autres Mirage F 1, mais aussi d'une trentaine de biréacteurs légers Alpha. jet de conception franco-ouest-allemande, pour un montant de 330 millions de francs.

Cependant la situation financière de la Grèce, actuellement, pourrait être à l'origine de l'abandon ou du report de ces projets. D'autre part, la Grèce a acquis cent vingt chars de combat AMX 30, en deux contrats distincts dans le temps, pour les équiper d'un canon de 105 millimètres. Le dernier contrat, qui portait sur soixante-deux unités de ce modèle, représentait un montant de l'ordre de 280 millions de francs (munitions et rechanges comprises). L'armée de terre a acheté également des systèmes d'armes anti-chars Milan, qui sont des missiles tactiques conçus en coopération franco-ouest-allemande et une centaine d'autres blindés légers.

La marine hellénique a reçu, il y a trois ans environ, des vedettes rapides lance-missiles Combattante 2 construites à Cherbourg. A l'époque, cette commande de quatre bâtiments de 250 tonnes chacun, au total, avait été l'objet d'un accord de troc, par lequel la France achetait, en contrepartie, du blé et du raisin de Corinthe. L'an dernier, la Grèce commandait, toujours aux Constructions mécaniques de Normandie, quatre bâtiments plus évolués du modèle Combattante 3, de 350 tonnes environ. Tous ces bâtiments sont dotés de missiles surface-surface Exocet. La visite qu'a faite, le mardi 15 avril, à Cherbourg, le chef d'état-major hellénique incite à croire que la marine de guerre grecque envisage l'achat de quatre de ces nouvelles unités rapides lance-missiles.

Allemagne fédérale

LES ÉLECTIONS A LA DIÈTE DE KIEL

La C.D.U. obtient de justesse la majorité absolue

De notre correspondant

Bonn. — Pour la première fois depuis que la série des élections régionales a commencé, en mars 1974, la démocratie chrétienne a perdu des voix, le dimanche 13 avril, lors du renouvellement de la Diète du Schleswig-Holstein. La C.D.U. obtient de justesse la majorité absolue (50,4 % contre 51,9 % en 1971), mais elle n'a plus qu'un mandat d'avance sur le parti social-démocrate, le parti libéral et le petit parti représentant la minorité danoise (*le Monde* du 16 avril).

C'est une défaite personnelle pour M. Stoltenberg, ministre-président à Kiel depuis 1971, qui comptait faire au moins aussi bien que ses concurrents pour la candidature à la chancellerie en 1976, MM. Strauss en Bavière, et Kohl en Rhénanie-Palatinat. Très sûr de lui, M. Stoltenberg, vice-président de la C.D.U. et porte-parole de son parti pour les affaires économiques, s'était présenté aux élections en homme d'Etat face à un jeune candidat du S.P.D. Il luttait moins pour conserver le pouvoir à Kiel que pour le conquérir à Bonn. Les électeurs du Schleswig-Holstein, naturellement soupçonneux et jaloux de leur identité, lui ont-ils fait payer son « *infidélité au Land* ». La consultation du 13 avril a, en tout cas, mis un terme aux ambitions nationales de M. Stoltenberg. La cote de M. Kohl a remonté d'autant au sein de la démocratie chrétienne.

Le parti libéral est toutefois le véritable vainqueur des élections. Alors qu'il avait échoué en 1971 en raison de la clause des 5 % — pourcentage exigé pour être représenté, — il double, avec 7,1 %, le nombre de ses suffrages. Le F.D.P. du Schleswig-Holstein apporte donc la démonstration que le parti libéral peut gagner du terrain après s'être prononcé en faveur d'une coalition avec le parti social-démocrate, très marqué à gauche.

Le S.P.D., qui obtient 40,1 % des suffrages contre 41 en 1971, améliore nettement son score par rapport aux élections municipales de l'année dernière. Les sociaux-démocrates espèrent que la longue série de leurs échecs, ouverte l'année dernière par les élections de Hambourg, où ils avaient perdu plus de 10 % des voix, est maintenant close. M. Matthiesen, candidat du S.P.D. au poste de ministre-président, partait pourtant avec un lourd handicap. Agé de trente-quatre ans seulement, chef de l'opposition à Kiel depuis moins d'un an, il a parcouru le Schleswig-Holstein, multiplié les réunions par petits groupes, les visites d'usines — dans la mesure où le patronat l'acceptait, — les discussions de rue. L'orientation très à gauche de l'organisation régionale du parti social-démocrate ne l'a pas empêché de gagner des voix à la campagne et dans les petites villes, là où le S.P.D. était très faible, le parti conservant ses électeurs traditionnels et perdant surtout chez les électeurs qui avaient voté pour lui pour la première fois lors des élections législatives de 1972.

Les premiers signes d'une amélioration de la situation économique ont certainement joué en faveur de la social-démocratie. Les déclarations intempestives de M. Strauss ayant mobilisé les électeurs des campagnes contre la démocratie-chrétienne, le S.P.D. et le F.D.P. en ont profité. « *On doit épargner à ce pays l'arrivée au pouvoir d'hommes comme Strauss et ses émules* », nous a déclaré l'écrivain Günter Grass, qui a repris du service en faveur de M. Matthiesen, et qui compte faire de nouvelles campagnes pour le S.P.D lors des élections législatives de 1976.

La consultation du Schleswig-Holstein marque-t-elle, comme le pensent les dirigeants sociaux-démocrates, un renversement de la tendance ? Les partis de la coalition libéral-socialiste de Bonn considèrent, en tout cas, les prochaines élections de Rhénanie-Westphalie avec un peu plus de confiance.

DANIEL VERNET.

● *M. Franz-Josef Strauss*, président de la C.D.U., branche bavaroise de l'opposition chrétienne-démocrate, a réaffirmé, le mardi 15 avril, à Bonn, qu'il n'avait pas l'intention de se présenter comme candidat à la chancellerie.

M. Strauss, qui était l'invité d'un déjeuner de la presse étrangère, a rappelé que le choix du candidat sera arrêté entre dirigeants chrétiens-démocrates entre le 4 mai (élections régionales en Rhénanie-Westphalie et en Sarre) et le 22 juin (congrès fédéral de la C.D.U.). — *(A.F.P.)*

Portugal

Nationalisation de trente entreprises des secteurs de base

Lisbonne (*A.F.P., Reuter, A.P.*). — Le gouvernement portugais a annoncé le mardi 15 avril la nationalisation d'une trentaine d'entreprises dans les secteurs du transport, des communications, de l'industrie pétrolière, de l'énergie électrique et de la sidérurgie. Certaines de ces nationalisations sont applicables immédiatement, tandis que d'autres entreront en vigueur prochainement.

Parmi les nationalisations immédiates figurent celles de la compagnie aérienne portugaise TAP, des entreprises de navigation, des chemins de fer et des sociétés de transports urbains, et de toutes les entreprises produisant de l'énergie électrique à haute tension.

On précise de source officielle que tous les accords passés avec des entreprises étrangères seront intégralement respectés.

Les premières décisions concernant la réforme agraire seront également prises à brève échéance. Toutes les exploitations de plus de 500 hectares seront expropriées.

Espagne

M. Ruiz Gimenez justifie son refus d'entrer dans le jeu des « associations politiques »

Madrid (*A.F.P.*). — L'absence de garanties juridiques suffisantes a contraint démocrates-chrétiens et socialistes espagnols à refuser d'entrer dans le jeu des associations politiques. Ce point de vue a été présenté, le lundi 14 avril, par M. Ruiz Gimenez, ancien ministre de l'éducation, au cours d'une conférence à Barcelone.

Il a signalé que lui-même et ses amis politiques avaient maintenu ferme leur refus, en dépit des appels du président Carlos Arias Navarro. La conférence était en quelque sorte une réponse aux propos tenus par le ministre de l'intérieur, M. José Garcia Hernandez, selon lesquels le gouvernement est prêt à accueillir « *les bras ouverts* » tous ceux qui veulent participer, à l'exception des communistes et des subversifs. M. Ruiz Gimenez, soulignant que la loi excluait des associations les « *secteurs marxistes et régionalistes* », a déclaré que, dans « *l'avenir de l'Espagne, il ne pourra y avoir d'exclusions* ».

D'autre part, un porte-parole du parti socialiste populaire (P.S.P.) a affirmé que sa formation n'était pas intervenue auprès de M. François Mitterrand pour qu'il renonce à son voyage en Espagne (*le Monde* daté 13-14 avril). Le P.S.P. adhère à la Junte démocratique. Cependant, M. Raul Morodo, lié au parti socialiste populaire, a exprimé des doutes en ce qui concerne la venue à Madrid de M. Mitterrand dans un article publié par la revue *Blanco y Negro*. M. Morodo fait valoir que cette visite devrait recevoir l'autorisation du gouvernement et pourrait donner du régime une image d'un socialisme libre et pluraliste.

Italie

PLUSIEURS POSTES IMPORTANTS DU P.C.I. CHANGENT DE TITULAIRES

De notre correspondant

Rome. — Les changements de structure intervenus le mois dernier à la tête du parti communiste italien — notamment la suppression du bureau politique, l'élargissement du secrétariat et la décentralisation (*le Monde* du 27 mars) — viennent de conduire le comité central à modifier l'attribution de certaines charges de premier plan. Sans doute faut-il examiner chaque cas en particulier, mais l'impression générale est que le « groupe Berlinguer » renforce ses positions et contrôle davantage un parti qu'il veut mener au « compromis historique » avec toutes les autres forces politiques, « sauf les fascistes », comme l'a encore rappelé ces derniers jours le secrétaire du P.C.I.

Pour la presse, tout d'abord, on note le départ du directeur de *l'Unita*, M. Aldo Tortorella (remplacé par le sous-directeur M. Luca Pavolini), qui animera désormais le bureau culturel confié jusqu'à présent à M. Giorgio Napolitano. Si M. Emilio Sereni est confirmé comme directeur de *Critique marxiste*, M. Chiaromonte, en revanche, cédera la direction de l'hebdomadaire idéologique du parti, *Rinascita*, à M. Alfredo Reichlin.

Un autre changement d'attributions remarqué concerne M. Giancarlo Pajetta, l'un des dirigeants « *historiques* » du parti, qui n'est plus responsable de la presse et de la propagande, mais, nommé à la tête de la commission pour la politique internationale, devient le « *ministre des affaires étrangères* » du P.C.I. Quant à l'exclusion de M. Terracini — obligé de céder à M. Ingrao la présidence du centre d'études de la réforme de l'Etat, elle serait due autant à son grand âge qu'à la vive opposition qu'il avait manifestée lors du quatorzième congrès, à la ligne officielle du « *compromis historique* ».

On relève enfin la promotion de M. Armando Cossuta, qui passe de l'ex-bureau politique à la direction des régions et des collectivités locales, poste très important en cette période pré-électorale. Ce technocrate tenait jusqu'à présent les cordons de la bourse et jouait dans les coulisses un rôle important. — R. S.

Turquie

INVESTI PAR QUATRE VOIX DE MAJORITÉ

Le gouvernement de « front nationaliste » de M. Demirel inquiète la gauche

De notre correspondant

Ankara. — Au terme d'un scrutin mouvementé, l'Assemblée nationale turque a accordé, samedi après-midi 12 avril, l'investiture au gouvernement de Front nationaliste formé par M. Suleyman Demirel, par 222 voix contre 218 et 2 abstentions. Ainsi prend fin la crise ministérielle ouverte le 18 septembre 1974 par la démission de M. Ecevit (*le Monde* du 16 avril).

En fait les quatre formations de droite, Parti de la justice (P.J.), Parti du salut national (P.S.N.), parti républicain de la confiance (P.R.C.) et Parti de l'action nationale (P.A.N.), réunissant 210 voix, n'ont pu obtenir leur fragile majorité que grâce à l'appui des treize élus indépendants sur seize et, surtout, grâce à l'absence « délibérée » de trois représentants d'une autre formation de droite, le parti démocratique, et celle d'un député du P.R.P., qui avait annoncé dans la matinée sa démission, à la fois de son parti et de son mandat parlementaire.

L'annonce officielle du résultat a été suivie de vifs incidents. Des horions ont été échangés entre plusieurs indépendants et représentants du P.D. et des membres du P.R.P. qui les traitaient de « *Vendus !* ». Un député sans étiquette, auquel on reprochait de s'être prononcé pour le gouvernement après avoir reçu un pot-de-vin du Front nationaliste, s'est estimé menacé et a dégainé son revolver avant de prendre la fuite. De son côté, un des représentants du P.J., M. Dagistanli, ancien champion du monde de lutte, qui n'avait jamais été battu dans sa spécialité, s'est vu envoyer au tapis par un membre de l'opposition, dépourvu pourtant de tout palmarès sportif...

Le président de l'Assemblée, qui tentait de séparer les pugilistes, a été pris d'un malaise et transporté d'urgence à l'hôpital d'Ankara, où il avait été déjà admis l'an dernier à la suite d'un incident cardiaque analogue. Des bagarres ont éclaté aussi dans la tribune réservée au public, où plusieurs femmes en vinrent aux mains après que certaines eurent jeté de pièces de monnaie symboliques sur la tête de certains élus indépendants.

La victoire du Front nationaliste inquiète les intellectuels. Ils craignent que M. Demirel et ses alliés ne portent de nouveaux coups aux progressistes comme cela a été le cas il y a trois ans. La gauche s'attend à une prise en main indirecte de la radiodiffusion et de la télévision d'Etat et éventuellement à une nouvelle chasse aux sorcières surtout dans les universités.

ARTUN UNSAL.



Portugal

Nationalisation de trente entreprises des secteurs de base

Espagne

M. Ruiz Gimenez justifie son refu d'entrer dans le jeu des « associations politiques

Italie

PLUSIEURS POSTES IMPORTANTS DU P CHANGENT DE TITULAIRES

Turquie

Le gouvernement de « front nationali de M. Demirel inquiète la gauch

EUROPE

Les relations entre l'Église et le nouveau régime au Portugal

« Il n'y a pas la moindre atteinte à la liberté religieuse dans ce pays »

nous déclare le cardinal-archevêque de Lisbonne

Lisbonne. — « *Un nouveau péché n'absoudrait pas l'ancien. Ce n'est pas parce que l'Eglise a été silencieuse sous le régime Salazar qu'elle doit adopter la même attitude aujourd'hui...* ». Cette formule employée par Mgr Antonio Ribeiro, cardinal-archevêque de Lisbonne, au cours de l'entretien à bâtons rompus qu'il nous a accordé, illustre parfaitement l'un des soucis actuels de l'épiscopat portugais : ne pas se taire devant ce que plusieurs évêques appellent des « *bavures* », des « *excès* » ou des « *manquements graves au respect de la loi* » dans un « processus révolutionnaire » dont ils discernent au demeurant très mal la « finalité ».

Mais l'Eglise a une autre préoccupation, tout aussi impérative : ne pas jeter de l'huile sur le feu, ne pas provoquer d'incidents « *qui ne feraient qu'aggraver les choses* », être patient, prudent, et, en fin de compte, « *faire preuve de compréhension pour une situation révolutionnaire nécessairement effervescente* ».

Le cardinal Ribeiro, dont le visage énergique est encore marqué par la grave maladie qui l'a frappé l'année dernière, nous le confirme à sa manière : « *Il est vrai que nos dernières prises de position publiques, à moi-même et à l'évêque de Porto, ont pu laisser croire à certains que l'Eglise manifestait une certaine réserve, voire de l'hostilité, à l'égard du régime actuel. Ce n'est pas si simple. Je considère que des réformes sociales étaient indispensables dans ce pays et je me félicite encore aujourd'hui que le Mouvement du 25 avril ait pu enfin ouvrir des portes et des espérances. D'autre part, il est bien naturel, après tant d'années d'oppression et de silence, que les Portugais, surtout les jeunes, découvrent avec enthousiasme les idées nouvelles, les théories révolutionnaires. Soyons compréhensifs... Cela dit, il y a des symptômes de dérapage qui inquiètent l'Eglise. Ne péchons pas deux fois de suite. Mais, dans le contexte actuel, la discrétion et la prudence nous paraissent nécessaires...* »

Jeune — il n'a que quarante-sept ans, — très grand, des yeux et des cheveux très noirs, quelque chose dans la démarche de la placidité et de la solidité des paysans du Minho, dont il est originaire, le cardinal a participé la semaine dernière à la réunion de l'épiscopat à Fatima. Lieu exemplaire, symbolique, exploité et officialisé par le salazarisme : depuis le 25 avril 1974, les deux pèlerinages rituels ont vu affluer, comme d'habitude, des centaines de milliers de fidèles. C'est un fait : le Portugal est bien moins touché que l'Espagne par la déchristianisation. « *Il n'y a pas, et j'insiste,* dit le cardinal, *la moindre atteinte à la liberté religieuse dans ce pays...* »

Mais cette Eglise sans problèmes ou presque, régnant sans partage sur une nation catholique à 80 % et où les curés de village, surtout dans le nord, déterminent aisément les opinions, n'arrive pas à arracher le masque de la compromission avec le régime déchu. Avoir collaboré avec le « fascisme » est une tare qui ne pardonne pas dans le Portugal révolutionnaire. Des hommes politiques, bien moins engagés que certains prêtres, en ont fait déjà l'expérience. Il faut donc que le poids invisible de l'Eglise soit encore considérable pour qu'elle soit pratiquement oubliée par la campagne de *saneamento*, cette « épuration » qui accompagne tous les grands bouleversements historiques.

L'évêque de Porto

Seul signe de réprobation, timide dans ce Lisbonne où les murs sont recouverts par plusieurs épaisseurs de tracts et d'affiches, une main profane a écrit en lettres noires, sur la façade du palais épiscopal : « *A bas les vierges* », « *Vive l'amour libre* ».

Le cardinal ne conteste pas l'immobilisme de l'Eglise sous la dictature salazariste ni son retard actuel par rapport à l'épiscopat espagnol ou sa difficulté à comprendre les temps nouveaux. « *Le salazarisme ne facilitait pas le combat : c'était pour l'Eglise un climat lénifiant. Et nos évêques sont en grande majorité très âgés. Progressivement, ils demandent eux-mêmes que l'on nomme à leur côté de jeunes évêques auxiliaires. C'est une révolution lente, mais elle existe...* »

Imitant à leur tour les officiers du M.F.A., quelques prêtres ont, semble-t-il, commencé à organiser dans leur paroisse des « séances d'éclaircissement ». Mais, selon le cardinal, il n'y a, à Lisbonne, qu'un seul véritable prêtre ouvrier, alors qu'on en compte près d'une quinzaine à Madrid. Ces deux chiffres donnent la mesure de la distance qui sépare les deux Eglises, d'Espagne et du Portugal. D'autre part, le Mouvement des chrétiens pour le socialisme, très dynamique depuis un an sur les rives du Tage et du Douro, a été condamné par l'évêque de Porto, Mgr Antonio Ferreira Gomes. « *Personnellement, je serais plus nuancé* », affirme le cardinal dans un bref sourire. Et il ajoute : « *J'estime, en tout cas, que les officiers du M.F.A. ont, jusqu'à présent, réussi à mener très adroitement la barque, malgré les grandes difficultés et les écueils de toutes sortes.* »

Reçu, il y a deux semaines, par le général Vasco Gonçalves, le cardinal a naturellement traité avec le premier ministre de l'affaire de Radio-Renaissance, poste de radio privé contrôlé par l'épiscopat et occupé depuis peu par des travailleurs contestataires. Mettant en pratique son désir de ne pas faire « des vagues inutiles », Mgr Ribeiro a estimé préférable de laisser pour l'instant les choses en l'état... « *Nous verrons bien,* dit-il, *après les élections.* »

Le cardinal, au visage fragile, sombre et rugueux, est un homme de souplesse et de longue réflexion. L'évêque de Porto, Mgr Ferreira Gomes, tout en cordialité chaleureuse, en rondeurs affables, manie en revanche le verbe avec plus de brutalité. Sa « Lettre à Salazar », en 1958, avait fait scandale dans le petit monde feutré de Lisbonne. Le Portugal n'était pas encore malade de l'Afrique. L'évêque osait réclamer un peu plus de libertés. Cette incartade lui valut un long exil de dix ans, à Lourdes, puis à Rome. Rentré dans son diocèse en 1969 — c'était l'époque où Marcello Caetano, successeur de Salazar, faisait de timides tentatives de « libéralisation » et rappelait Mario Soares, alors déporté à Sao-Tomé, — Mgr Ferreira Gomes avait alors l'auréole d'un évêque libéral.

C'est lui pourtant qui a le premier rompu les lances avec le nouveau régime révolutionnaire. Nous recevant à Porto, il y a trois ans, il n'avait pas eu de mots assez durs pour fustiger le caétanisme, incapable de mettre fin à une guerre africaine qui

De notre envoyé spécial

n'épargnait aucun foyer portugais. L'évêque, emmitouflé dans sa redingote, serrant ses mains raidies par le froid glacial qui régnait dans le grand salon du palais épiscopal, était à l'écoute des humbles, des pauvres gens entassés dans ce quartier, aux couleurs et aux odeurs de Moyen Age, de Santa-Anna, qui jouxte l'orgueilleuse cathédrale.

Nous l'avons retrouvé, égal à lui-même, les cheveux de neige planté dru, dans ces grandes salles humides de son palais, mais solide, la joue rose et pleine, le grand nez volontaire, le masque puissant. Les colleurs d'affiches et de slogans ont épargné jusqu'à présent les murs du palais épiscopal, juché sur une arête dominant d'un côté le Douro et de l'autre le vieux marché où brillent chaque matin les poissons argentés, mais les rumeurs qui montent aujourd'hui de Santa-Anna inquiètent Mgr Ferreira Gomes.

Les occupations « sauvages »

L'autre jour, des « moradores », des gens du quartier, sont venus le voir en délégation. Ils lui ont dit tout nettement que son palais était bien grand pour un homme seul et que les logements faisaient cruellement défaut, en bas, dans cet entrelacs de ruelles mal pavées qui dégringolent jusqu'à la rivière d'où l'on aperçoit, sur l'autre berge, les entrepôts du fameux vin de Porto.

C'est vrai que des bidonvilles enserrent la seconde ville du Portugal et que le problème de l'habitation y est aussi grave, sinon plus, qu'à Lisbonne. Aussi, depuis le 11 mars, comme dans le reste du pays, le rythme des occupations « sauvages » s'est singulièrement accru. Une loi a été promulguée l'année dernière par le gouvernement provisoire. Elle prévoit que les propriétaires doivent déclarer les locaux inoccupés. Elle n'a pas été respectée, et les partis d'extrême gauche, LAUR (Ligue d'action et d'union révolutionnaire), F.S.P. (Front socialiste populaire), MES (Mouvement de la gauche socialiste), ainsi que des petites formations marxistes-léninistes, ont le plus souvent pris l'initiative des occupations « sauvages ».

Les « grands partis » de la coalition : P.P.D., P.C.P. et parti socialiste, répugnent à ce genre d'opération.

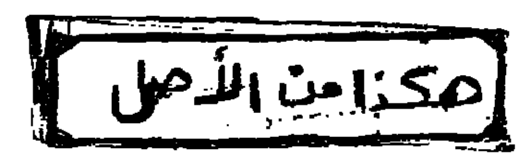
Des malandrins, des recéleurs, fournisseurs attitrés des marchés aux puces de la ville, se faufilent dans les rangs des jeunes militants animés du seul idéal révolutionnaire « au service du peuple ». Par exemple, l'appartement d'une Portugaise a été littéralement vidé de tous ses meubles, la semaine dernière ; elle habitait au huitième étage d'un immeuble du centre de Porto. Au sixième étage, pour son malheur, le C.D.S. (Centre démocratique et social) avait installé une permanence.

Cette situation préoccupe Mgr Ferreira Gomes : « *J'ai dit à mes visiteurs et voisins que je ne voyais pas comment le palais épiscopal pouvait être transformé en H.L.M... Je n'ai pas personnellement les moyens de le chauffer.* » Plus sérieusement, il ajoute : « *Quelque chose échappe encore aux observateurs : ce que nous vivons en ce moment au Portugal n'est pas une petite mutation. C'est une rupture totale, un traumatisme qui rompt avec cinq siècles d'histoire. En un sens, c'est encore plus important que le choc subi par l'Espagne à la fin du dix-neuvième siècle, après la perte des Philippines et de Cuba...* »

L'Opus Dei a réussi une certaine pénétration dans la région de Porto ; des « cursillos », cours du soir de « christianisme », réunissent dans la seule ville de Braga près de huit mille participants. L'un des deux vicaires de l'archevêque de Braga, M. Eduardo de Melo Peixoto, est un homme dynamique qui préside les « cours de christianisme », où la politique n'est pas tout à fait absente. Mais Mgr Ferreira Gomes pense que les « cursillos » sont une « *bonne chose* ». « *J'ai eu,* dit-il, *l'occasion de m'entretenir avec les adhérents. Ce sont des gens très bien.* »

Il estime aussi que l'Eglise portugaise finira par imiter l'exemple de l'Eglise espagnole et connaîtra son « aggiornamento ». Mais il faut du temps. « *De la patience,* dit-il, *encore de la patience. Bien sûr, nous décelons beaucoup de problèmes dans ce nouveau Portugal, bien des signes angoissants. Mais je reste optimiste. On me dit qu'à l'étranger on juge souvent que nos paysans portugais sont bêtes et sans culture. On dit qu'ils se méfient du communisme. Mais, alors, n'est-ce pas au contraire de leur part une preuve d'intelligence ?* »

MARCEL NIEDERGANG.



DOCUMENT

LA LETTRE DE M. DUBCEK AU PARLEMENT TCHÉCOSLOVAQUE

La défense active des droits de l'homme est pleinement justifiée même dans un régime socialiste

écrit l'ancien premier secrétaire du parti communiste

Nous publions ci-dessous de larges extraits de la lettre que M. Alexandre Dubcek a envoyée le 28 octobre 1974 au Parlement tchécoslovaque et au Conseil national slovaque (« le Monde » du 16 avril). Rompant un long silence, l'ancien premier secrétaire proteste dans ce texte, rendu public par l' « opposition socialiste tchécoslovaque », contre la surveillance dont il est l'objet et dénonce les pratiques qui dans le passé ont causé tant de torts. Il poursuit :

« Certains éléments de la police sont employés et abusivement utilisés à cette activité illégale et, d'autre part, il y a au sein de la police des forces et des groupes qui luttent pour le pouvoir, voulant diriger la vie politique et publique. C'est pourquoi des toiles d'araignées sont tissées et des indicateurs placés non seulement sur mon lieu de travail, mais dans toute la société. Cela paralyse l'activité et le travail éducatif et de contrôle du parti. Cela mène au dépérissement de sa principale fonction à laquelle est substituée la domination, ce qui est plus simple, mais extrêmement nocif et pas seulement pour le socialisme en Tchécoslovaquie.

» C'est ainsi que l'on crée réellement des êtres à deux visages : l'un pour les réunions, l'autre pour la vie privée et les amis. Ainsi, on fait régner dans la population l'indifférence ; une atmosphère de délation secrète, de soupçon et de peur, d'hypocrisie, au lieu de l'expression d'opinions franches dans les organisations du parti, des syndicats, de la jeunesse, des femmes et aussi dans la presse. Dans une telle situation, il est impossible d'obtenir au sein du parti une majorité démocratique et il ne peut et ne saurait y avoir au sein du parti ce mouvement intérieur qui constitue la force interne de son évolution. (...) »

Si l'on n'utilise pas la méthode démocratique pour unifier les points de vue, estime ensuite M. Dubcek, il est impossible de déterminer si la voie suivie par le parti est bonne. Il rejette donc comme erronées les conclusions du document publié par le pouvoir actuel, la *Leçon de la crise*, qui condamnait le programme et l'action du printemps de Prague, car il estime que l'approbation de ces conclusions a été imposée, puisque celui qui n'approuve pas est considéré et traité comme ennemi et traître :

« Nous avons acquis suffisamment d'expérience pour comprendre que le marxisme-léninisme n'est pas un dogme aveugle, un livre de classe ou un abécédaire qui prescrit la même recette et le même procédé à tous les partis communistes sans tenir compte de l'endroit où cela se passe, du degré de développement, des situations et des contextes historiques et économiques. Nous savons que le marxisme-léninisme est une incitation à l'activité de tel ou tel parti communiste, même s'il possède des principes et des bases valables pour tous. (...) Dans les conditions d'un pouvoir socialiste instauré et de l'édification socialiste — particulièrement à notre niveau de développement et compte tenu de l'histoire de notre mouvement ouvrier et socialiste, — on ne peut et ne doit pas imposer au parti et à la société l'accord avec la politique du parti et déterminer sa justesse en utilisant des groupes dominants, et particulièrement des groupes armés, et surtout pas en faisant appel à de telles forces de l'extérieur comme cela s'est passé en août 1968.

» (...) Je veux redire que la solution de la crise née dans le parti et la société dans les années 50 et ayant atteint son point culminant dans les années 60 avait été abordée par la politique d'après janvier 1968. L'intervention d'août approfondit cette crise et lui donna un caractère nouveau. Pour en sortir, la solution, ce n'était pas la ligne qui s'est progressivement formée et apparaît dans le document, la Leçon » ; *l'issue, c'était la résolution adoptée par le comité central à l'automne 1968. J'ai dit ouvertement lors de la session d'automne 1969 du comité central, lorsque le présidium du comité central proposa en fait l'annulation de la résolution précitée, que sortir du texte de 1968 équivaudrait à détruire profondément le parti et la société. (...)*

Un coup terrible

» Je suis persuadé que cette résolution de novembre 1968 nous permettrait le mieux de réaliser l'unification politique de la majorité absolue du parti et de la société. Elle aurait permis de sortir le parti de la nouvelle crise, causée, on peut le dire à présent, par des fractionnistes qui, par l'entrée des troupes, voulaient obtenir l'annulation des principes de la politique d'après janvier du comité central. Dans la formation de sa nouvelle politique (...), la nouvelle direction du parti prit pour allié principal l'opportunisme sectaire auquel elle s'identifia par la suite. (...)

» Est-ce cela qui doit servir de leçon à notre parti communiste tchécoslovaque, à notre jeune génération ? Que doivent en apprendre les communistes de Yougoslavie, d'Italie, de France, d'Espagne, de Suède, de Belgique ou de Finlande et les autres partis du mouvement communiste et ouvrier international ? Ou bien les communistes des pays du pacte de Varsovie, dont les troupes — sauf celles de la Roumanie — avaient été utilisées à cet effet dans des conditions intérieures ? Dans les jours critiques et tragiques d'août, la police ne découvrit pas un seul contre-révolutionnaire; mais une partie de la police en Bohême et Slovaquie savait où trouver et arrêter une partie importante de la direction du parti communiste, du gouvernement, du Parlement et du Conseil national tchèque. Si l'entrée des troupes du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie eut lieu à l'invitation d'un groupe de représentants tchécoslovaques qui s'étaient nommés eux-mêmes, ainsi que l'a annoncé l'agence de presse officielle de l'U.R.S.S., alors je dois qualifier une telle action de fractionniste et son résultat d'insulte et d'outrage au parti communiste tchécoslovaque tout entier et à nos peuples. Oui, ils ont humilié et offensé le pays entier, les peuples tchèque et slovaque. Qu'ils l'aient voulu ou non, ils ont porté un coup terrible au mouvement communiste et socialiste. Aux yeux de nos peuples, les relations soviéto-tchécoslovaques ont été fortement atteintes, relations nées de la tradition et d'une reconnaissance profonde pour notre libération (...). »

Information, participation

Après avoir déploré les persécutions de ceux qui partagent son point de vue et constaté « *les grandes pertes de valeurs morales et idéologiques subies dans l'action créatrice, artistique et culturelle, particulièrement dans la classe ouvrière* », M. Dubcek estime qu'il s'agissait là de la vengeance « *des défenseurs et des représentants d'une approche dogmatique des problèmes de l'évolution socialiste et des partisans du pouvoir personnel et de l'étouffement des principes démocratiques du marxisme-léninisme (...). Etant donné que cette plate-forme détermine à présent la ligne politique, il ne peut en résulter rien d'autre qu'une stagnation morale, idéologique et culturelle de notre société et une dégradation de la personnalité humaine.* »

M. Dubcek oppose à cette manière de faire la sienne et celle des autres dirigeants de 1968 et qui se fondait sur le consensus général par l'information et la participation de tout le parti et de la population entière. « *La politique d'après janvier du comité central du parti et du gouvernement n'a donc en rien révisé l'essence du marxisme, ainsi qu'on le prétend à présent chez nous et dans le mouvement communiste et ouvrier international, mais a mis l'accent sur les pages étouffées du marxisme-léninisme. Elle commença à appliquer une démocratisation du système politique. Cela devait servir de base à notre cheminement pour terminer l'édification socialiste de notre société. Notre société y était et y est préparée par toute son évolution (...)*

» Tôt ou tard, il faudra, progressivement ou autrement, trouver une solution aux divergences nées de la crise actuelle », proclame-t-il avant de rejeter les critiques que fit notamment la République démocratique allemande de la politique de l'équipe de M. Dubcek. Il rappelle que l'alliance, avec l'URSS et les autres pays de la communauté socialiste demeure indispensable et que les contacts avec l'Occident sont normaux dans une ère de détente.

Il affirme qu'il souhaitait, ce qui ne plaisait pas à la R.D.A., soutenir les forces progressistes et antifascistes en Allemagne fédérale et ne cache pas qu'il s'agissait des sociaux-démocrates de M. Willy Brandt et leur politique à l'Est. Il voulait aussi coopérer avec les partis de la gauche non communiste, car « *l'évolution du mouvement socialiste nécessite une telle coopération* ».

Il prend ensuite la défense de ceux qui en raison de leur opposition à la politique « injustifiée et fausse » menée depuis six ans sont exclus de la vie nationale et privés de la possibilité d'apporter leur créativité au service du pays « *auquel un dommage incommensurable est ainsi fait et le sera encore* ». Outre les intellectuels, « *je crains*, dit-il, *que ne soient fortement touchées sur le plan moral la classe ouvrière et son rôle dirigeant. J'aimerais me tromper, mais elle se sent manipulée de force alors que dans un Etat socialiste elle doit être la classe la plus importante détenant le pouvoir. On lui a pris tout ce en quoi elle voyait une progression, un progrès et on lui a imposé une autre plate-forme (...). Le peuple a été privé de la possibilité de parler librement, c'est-à-dire sans avoir peur, de la politique du parti et décider ainsi des affaires de la société.*

Je constate donc que la politique actuelle a réussi à tuer des valeurs importantes pour la société, mais qu'elle n'a réussi à résoudre aucune des contradictions qui avaient mené à la crise dans le parti et dans la société dans les années 60, c'est-à-dire non pas en 1968-1969, mais avant l'année 1968. »

M. Dubcek rejette « l'autosatisfaction » du pouvoir qui argue que la population travaille et accomplit le plan. « *L'homme ne vit pas que de pain* », rappelle-t-il, glorifiant les capacités de travail des Tchécoslovaques. « *Un parti qui veut être à l'avant-garde ne se contente pas d'enregistrer les résultats du travail de la population. Il doit vouloir l'épanouissement créateur de toutes les forces de la société afin que l'homme puisse, dans ce régime, s'épanouir et se développer pleinement, pour qu'il puisse parvenir à l'autoréalisation.* » Il repousse l'argument selon lequel « *le socialisme est perturbé par la propagande impérialiste bourgeoise. Celle-ci ne fait qu'utiliser les erreurs et les insuffisances des pays socialistes. On ne peut surmonter cette propagande qu'en surmontant les causes et les sources des manifestations qu'elle utilise. Cet argument est nocif parce qu'il détourne l'attention du parti et de l'Etat socialiste de la solution de ses propres insuffisances, fautes et déformations, comme des causes internes, essentielles et décisives.* »

L'homme ne vit pas que de pain

Il parle longuement du « *danger que représente, pour le parti et l'évolution du socialisme, l'irrespect des différences qui existent entre les divers pays* », dont il faut tenir compte tout autant que des principes de base du marxisme-léninisme. Sinon, « *les masses cessent de comprendre le parti. N'ayant d'autre solution, la direction du parti et celle du gouvernement ont alors recours à la force pour imposer le respect de leur ligne, l'obéissance et la discipline unitaire des communistes. C'est ainsi que l'on viole au sein du parti les normes léninistes (même si on les proclame) ou que l'on met en relief uniquement certains aspects du marxisme tout en en passant d'autres sous silence. (Ainsi, lors des festivités concernant V. I. Lénine, a-t-on passé sous silence son ouvrage sur la maladie infantile du communisme : le gauchisme. C'est ainsi que l'on commence à régner sur les détenteurs sociaux du pouvoir.*

» Pour qu'il y ait de bonnes et solides relations entre les partis communistes, il faudrait respecter, dans la pratique, le principe que la solution des problèmes internes appartient exclusivement au parti en question. Il faudrait peut-être fixer ce principe dans une résolution que pourrait adopter un forum mondial ou européen des partis communistes... Une telle résolution signifierait que, dans la pratique, les partis communistes ne devraient plus appuyer un groupe fractionnel qui existerait au sein d'un parti donné. (...) J'ai à l'esprit, par exemple, l'action d'individus ou d'un groupe qui, il y a six ans, avaient une conception différente de celle du comité central du parti, du gouvernement et du Parlement en ce qui concernait la solution de nos problèmes internes et qui allèrent jusqu'à solliciter l'intervention militaire de certains pays du pacte de Varsovie (selon l'information officielle Tass du 21 août 1968 (...). Bien qu'ils disent à présent avoir agi en léninistes, ils ont négligé le principe de la majorité démocratique (...). Ah ! Si Lénine pouvait ressusciter un instant pour voir tout ce que l'on sanctifie de son nom (...).

» Outre ma protestation, j'évoque ici des questions politiques et mes opinions. Je n'ai pas la possibilité, ni l'envie, dans cette atmosphère, d'en discuter avec quiconque. (...) Certains points mériteraient encore d'être affinés et formulés avec davantage de précision (...). Mieux qu'avant, je comprends que le système de pouvoir personnel constitue un ensemble de moyens de domination. Il ne suffit pas de s'en rendre compte ; il faut le surmonter et l'empêcher par des moyens légaux, empêcher son existence et son renouvellement, c'est ce que nous voulions déjà partiellement faire. (...) Il faut détruire théoriquement, organisationnellement et politiquement l'idée elle-même de cette méthode de gouvernement, fondée, entre autres, sur la manipulation des masses et leur maintien dans l'obéissance et la discipline « afin que le socialisme ne soit pas mis en danger ». Ne pas dénoncer cette méthode (« afin que cela ne fasse pas le jeu de la propagande ennemie ») signifie cultiver, particulièrement chez les jeunes générations, une dangereuse faculté d'adaptation et l'indifférence, cela équivaut à nourrir l'idée qu'en s'adaptant même à l'injustice on peut obtenir pour soi des avantages, même au détriment des autres, souvent même d'un camarade ou d'un ami proche. C'est pourquoi l'idée et la défense active des droits de l'homme sont pleinement justifiés même dans un régime socialiste. Ce devrait être avant tout le rôle du parti. (...)

» Je voulais montrer dans cette lettre que ma faute (et pas seulement la mienne) consiste à avoir une opinion différente de celle exprimée dans les Leçons d'une crise *sur notre développement et le moyen de surmonter la crise profonde et durable au sein du parti et de la société. (...) En conclusion, je tiens à relever que le groupe du ministère de l'intérieur, chargé de ma personne, a pour nom de code « Briza » (bouleau) et non « Dub » (chêne) qui eût été trop transparent. (...) Le bouleau, bien qu'il soit un arbre délicat, fait montre d'une grande résistance et d'une capacité de vivre dans des conditions difficiles. (...) Les toiles d'araignées recouvrent toute la vie du pays (...). Je ne puis appeler cela que de son vrai nom : il s'agit d'un abus de pouvoir et d'une violation des principes socialistes et de ceux du parti, d'une violation des droits de l'homme.* »

(Copyright « Opposition socialiste tchécoslovaque ».)

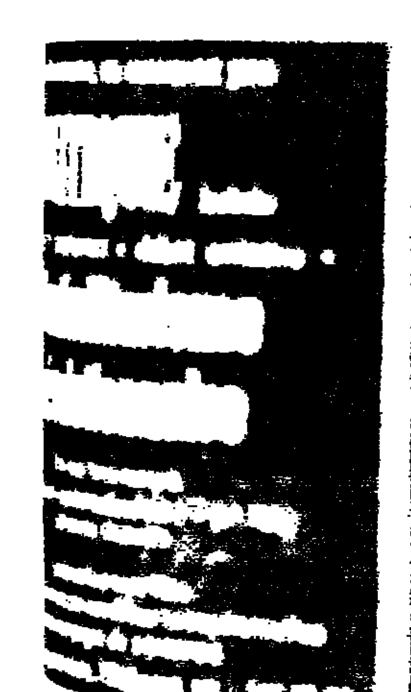
LE CITOYEN VIT DANS LA PEUR ET L'INDIFFÉRENCE
écrit un dramaturge tchèque à M. Husak

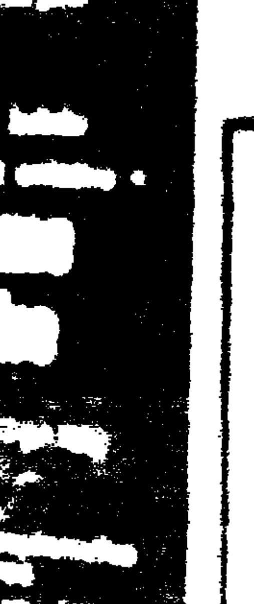
De notre correspondant.

Vienne. — Il n'y a pas actuellement, en Tchécoslovaquie, un homme « qui ne puisse se sentir menacé dans son existence ». Dans une lettre ouverte de vingt-huit pages adressée à M. Husak, secrétaire général du parti communiste tchécoslovaque, et parvenue par la poste aux correspondants occidentaux à Prague, le dramaturge tchèque Vaclav Havel déclare que la vie du citoyen moyen tchécoslovaque est caractérisée par « la peur et l'indifférence ». Lors du « printemps de Prague », l'auteur de la lettre figurait parmi les intellectuels les plus progressistes du pays.

Les succès économiques, le niveau de vie incontestablement plus élevé, ainsi que la participation croissante des citoyens à la vie publique ne sont, affirme Vaclav Havel, que « manifestations visibles à la surface du comportement de tous les jours ». Ils cachent « une peur présente à tous les moments » dans la vie de chaque habitant. « Ce n'est certes pas la peur des procès, des tortures physiques, de l'expropriation, de la déportation ou de la pendaison ; ces formes brutales d'oppression ont été heureusement, du moins chez nous, emportées par l'histoire. Les moyens actuels d'oppression sont plus raffinés et mieux choisis. Leur poids se fait surtout sentir dans la sphère de l'existence. »

« Le pire, ajoute l'écrivain, est que la population s'est déjà habituée à cette situation et qu'elle la subit avec indifférence. Chacun ne s'occupe que de ses propres affaires, à la façon des petits-bourgeois. » — M. L.







...OSLOVAQUE

...nement justifié

L'homme ne vit pas que de pain

LE MOYEN VIT DANS LA PEUR

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de réglementation des laboratoires d'analyses de biologie médicale est adopté sans opposition

Mardi 15 avril à 16 h. 45, sous la présidence de M. Arsène Boulay, les députés entreprennent l'examen du projet de loi relatif aux laboratoires d'analyses de biologie médicale. Destiné à adapter une réglementation (incluse dans le code de la santé) qui remonte à 1940 et 1946, ce texte, explique M. BICHAT (R.I.), rapporteur du projet, améliorera la compétence des directeurs de ces laboratoires, qui n'auront plus, sauf dérogation temporaire, la possibilité d'exercer une autre profession ; garantira la responsabilité et l'indépendance des biologistes à l'égard des sources de financement ; enfin, renforcera le contrôle technique et administratif des laboratoires. Pour terminer, M. Bichat souligne *« l'urgence et l'intérêt d'un texte qui est intimement lié à la protection de la santé »* et auquel sa commission a donné un avis favorable.

Pour Mme SIMONE VEIL, ministre de la santé, ce projet, comme ceux sur la pharmacie vétérinaire et la cosmétologie, répond à une même finalité : *« Celle d'assurer des garanties suffisantes quant à la sécurité et la qualité des produits ou prestations mis à la disposition du public »*.

Mme Veil précise les orientations du texte et rend hommage au travail de la commission, elle insiste sur la nécessité d'une surveillance constante des activités des laboratoires et sur le maintien de la disposition interdisant aux directeurs de laboratoires de prescrire.

Après avoir souligné que le projet accorde aux directeurs et directeurs adjoints quatre ans pour se conformer aux nouvelles dispositions et qu'il dispense de tout examen ceux qui exercent depuis une date antérieure au 1er janvier 1968, Mme Veil annonce qu'elle renoncera à défendre l'amendement qu'elle avait préparé et qui visait à donner une base juridique aux relations conventionnelles entre la Sécurité sociale et les laboratoires privés.

Et elle précise : *« Mieux vaut attendre, avant de légiférer sur ce point, qu'une convention soit signée entre les caisses et les organisations syndicales représentant les laboratoires. »*

Premier orateur inscrit dans la discussion générale, M. CHARLES BIGNON (U.D.R., Somme) note que parfois *« l'intérêt de la santé peut être différent de celui des malades »*, notamment en milieu rural, où le projet pourrait entraîner la disparition de nombreuses officines. Il demande donc que l'interdiction du cumul de plusieurs activités ne s'applique que dans les villes de plus de 10.000 habitants (chiffre à vérifier). Quant au respect des droits acquis, il ne saurait, à son avis, être *« transitoire »*.

M. MILLET (P.C., Gard) évoque la situation *« inacceptable et alarmante des personnels spécialisés, réduits au rôle d'O.S. de la biologie, confrontés aux normes de haute rentabilité de profit, finalité de cette société »*. Puis il réclame *« une couverture sociale suffisante et adaptée »* par l'institution d'un tiers-payant afin d'éviter l'inégalité devant la maladie. Enfin, il critique la concentration des laboratoires

M. RICKERT (U.D.R., Bas-Rhin) voit dans ce texte un effort louable de *« réglementation et de moralisation de l'exercice des professions médicales et paramédicales »*.

M. LABORDE (P.S., Gers), reconnaît que le projet répond à un besoin, mais regrette qu'en dépit de ses aspects positifs *« il dresse un barrage insuffisant contre l'invasion des non-professionnels, menace pour l'égal accès à la santé publique »*.

Après M. DARNIS (U.D.R., Vendée), qui juge ce projet *« très bon dans son ensemble »*, Mme VEIL, répondant aux orateurs, estime, en ce qui concerne le milieu rural, qu'il faut avoir le courage d'affirmer qu' *« on ne peut pas soigner partout de la même façon »*. Quant à l'institution d'un système de tiers payant pour les examens de laboratoires, elle ne pourrait, à son avis, intervenir que dans le cadre d'une réforme plus générale de la Sécurité sociale.

Les députés passent ensuite à l'examen des articles du projet. A l'article premier, section 1 (conditions de fonctionnement des laboratoires), un amendement supprimant la possibilité de constitution des laboratoires en sociétés commerciales (S.A. ou S.à R.L.) suscite une longue discussion. Défendu notamment par la gauche et par MM. BOURSON (R.I.), FOYER et DARNIS (U.D.R.), il est vainement combattu par Mme Veil.

***

En séance de nuit, sous la présidence de M. Charles Bignon, les députés adoptent un amendement interdisant tout contrat permettant d'intéresser un tiers au résultat financier du laboratoire. A la section 2 (dispositions applicables aux directeurs et directeurs adjoints), l'Assemblée repousse au scrutin public, par 263 voix contre 186, un amendement limitant l'interdiction du cumul entre la fonction de directeur de laboratoire et l'exercice d'une profession médicale ou pharmaceutique, afin de permettre le maintien des petits laboratoires, situés généralement dans les zones rurales. Est toutefois adopté un amendement précisant que cette incompatibilité ne s'étend pas aux fonctions d'enseignement.

A la section 3 (dispositions diverses) est adopté un amendement excluant du champ d'application de la loi les laboratoires et services de biologie des établissements d'hospitalisation publics. Quant au contrôle de la qualité des analyses, il sera assuré par des organismes publics ou privés agréés par le ministre de la santé.

Les députés repoussent ensuite, par 293 voix contre 187, un amendement communiste combattu par Mme Veil, instituant un système de tiers payant pour le règlement des examens de laboratoire.

A l'article 2 (dispositions transitoires), l'Assemblée repousse un amendement de la commission combattu par Mme Veil, prolongeant de quatre à dix ans le délai imposé aux actuels directeurs de laboratoires et aux sociétés exploitant des laboratoires pour se soumettre à la nouvelle réglementation. Elle adopte, en revanche, un amendement autorisant les directeurs en exercice depuis une date antérieure au 1er janvier 1968, à poursuivre leur activité sans justifier de la formation spécialisée et leur offrant la possibilité de suivre des stages de recyclage.

Enfin, l'Assemblée adopte un article 3 (nouveau) améliorant la représentation des pharmaciens biologistes au sein de l'ordre des pharmaciens.

Après que M. MILLET (P.C.) eut annoncé qu son groupe s'abstiendrait dans le scrutin final et que M. JACQUES BLANC (R.I.) eut déclaré que son groupe émettrait un vote positif, l'Assemblée adopte le texte du projet ainsi amendé.

La séance est levée à minuit.

PATRICK FRANCÈS.

L'ORDRE DU JOUR

Réunie mardi 15 avril, la conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra jusqu'au vendredi 25 inclus.

JEUDI 17 : décision de l'Assemblée sur la publication du rapport de la commission d'enquête sur le commerce de la viande ; pharmacie vétérinaire (deuxième lecture) ; institutions sociales et médico-sociales.

VENDREDI 18 : suite de l'ordre du jour de jeudi ; propositions de lois concernant la réparation des dommages imputables à une vaccination obligatoire ; propositions concernant le droit de reprise à l'égard de certains occupants âgés.

MARDI 22 : convention avec la Banque de France ; indemnisation des rapatriés ; recrutement dans la fonction publique ; accès aux emplois publics et travail des femmes.

MERCREDI 23 : questions au gouvernement et questions orales avec débats sur l'agriculture et la viticulture.

JEUDI 24 : décision sur la publication du rapport de la commision d'enquête sur l'octroi de certains permis de conduire à Paris ; projet de loi adopté par le Sénat sur le permis de chasse.

VENDREDI 25 : conservatoire de l'espace littoral ; projet de loi modifiant la procédure pénale.

POLITIQUE

AU SÉNAT

CINÉMA : M. Michel Guy annonce plusieurs réformes

Le Sénat a discuté le 15 avril plusieurs questions orales sur des sujets très divers, allant de la pollution d'une rivière (l'Epte) à la situation des locataires d'un grand immeuble de la région parisienne (à Montfermeil). Mais il a traité aussi de sujets ayant un caractère plus général. Ainsi, M. MICHEL GUY, secrétaire d'Etat à la culture, a-t-il apporté à M. Palmero, sénateur des Alpes-Maritimes (Gauche dém.), les précisions suivantes se rapportant à la censure cinématographique et à la crise du cinéma :

« *Il faut tout à la fois*, a déclaré M. GUY, *respecter la liberté de la création et préserver la dignité des spectateurs. Le gouvernement s'est engagé dans une politique de libéralisation du contrôle des films qui doit concilier ces deux principes. Mais il ne faut pas oublier la protection due à l'enfance et à l'adolescence : elle doit même être renforcée, et je pense à la publicité de certains films. Enfin, le soutien financier de l'Etat ne peut être accordé à des films pornographiques ou illustrant le crime : nous envisageons de retirer ce soutien aux sociétés qui produisent de telles œuvres. Des dispositions à cet effet seront soumises prochainement au Parlement.* »

A propos de la crise du cinéma, le secrétaire d'Etat à la culture a notamment annoncé :

« *Nous envisageons de libéraliser le prix des places, d'encourager l'équipement des petites salles, de recommander certains films aux diverses catégories socio-professionnelles : enfants, vieillards, migrants... Le Fonds de soutien aidera aux frais de tournage en studio. Nous pousserons aussi à l'exportation (...)*

» *Il n'est pas exclu que les conditions de location des films soient profondément modifiées, et que soit levée l'interdiction faite aux exploitants de participer financièrement à la publicité.*

» *Encore faut-il offrir des produits de qualité. Un office de la création cinématographique, sous l'égide du C.N.C. (Comité national du cinéma), devra conseiller les créateurs et préparer les dossiers d'avances sur recettes, dont la commission sera refondue : l'arrêté sera publié d'ici à la fin de la semaine. Unifier le domaine audio-visuel est l'une de nos ambitions, à la suite, notamment, de la réforme de la radio-télévision. Un groupe de travail doit déposer son rapport dans les trois mois.* »

M. Guy a aussi annoncé une réforme du dépôt légal, la réorganisation de l'IDHEC (Institut des hautes études cinématographiques) et le lancement d'expériences d'ateliers cinématographiques.

AVORTEMENT : la loi a été dépassée, estime M. Colin

M. JEAN COLIN, sénateur de l'Essonne (Union centriste), protestait contre les conditions d'application de la loi sur l'interruption de grossesse et soulignait que dans une réponse qui lui avait été faite par le ministre de la santé au cours de l'examen de cette loi (séance du 14 décembre 1974), il avait été bien précisé par Mme Veil que les avortements ne pourraient pas être pratiqués dans un centre hospitalier dès l'instant que le chef de service ou les médecins ayant autorité refuseraient d'y procéder. Or, souligne M. Colin, la création de médecins « vacataires » est en contradiction avec cette promesse.

Réponse de M. LENOIR, secrétaire d'Etat à l'action sociale :

« *Si les responsables font jouer la clause de conscience, il sera fait appel à des attachés, selon une procédure bien établie déjà dans les hôpitaux, afin que le service public soit assuré.* »

M. JEAN COLIN : « *Nous sommes déjà bien au-delà des dispositions inscrites dans la loi. D'autre part, vous venez de parler d'« attachés », mais la circulaire, elle, parle seulement de « vacataires ». Si le chef de service refuse de pratiquer des interruptions de grossesse, il risque d'être dépossédé de son autorité par l'intervention des « vacataires » — ou « attachés », comme on voudra, ce qui est difficilement admissible.*

» *Sa responsabilité personnelle, civile et même pénale, reste cependant entière, quoi qu'on en ait pu dire. Il reste engagé par toute faute commise dans son service et peut être traduit de ce chef devant les tribunaux.* »

***

La discussion d'une question de M. LETOQUART, sénateur du Pas-de-Calais (P.C.), concernant la crise qui affecte la construction sociale, a donné à M. JACQUES BARROT, secrétaire d'Etat au logement, l'occasion d'indiquer « *qu'un blocage des loyers compromettrait gravement les programmes futurs* ». « *La justice ? Bien sûr*, répond M. Barrot, *mais elle ne doit pas, si je puis dire, pénaliser l'avenir.*

» *Les impayés, dites-vous, augmentent . Mais je pourrais opposer des chiffres aux vôtres.*

» *Le gouvernement*, conclut le secrétaire d'Etat, *est conscient de la nécessité de réformer en profondeur le financement du logementent. Mais je pourrais oppo- de la commission Barre, chargée de proposer les révisions qui s'imposent.* »

***

Mme FRANÇOISE GIROUD, secrétaire d'Etat à la condition féminine, a répondu à Mme LAGATU (P.C.), qui réclamait des mesures financières en faveur des femmes, à l'occasion de l'Année internationale de la femme : « *Certaines des dispositions de la proposition de loi-cadre déposée par les parlementaires communistes supposent des dépenses insupportables pour le budget et les caisses sociales ; d'autres sont des vœux pieux. C'est, au contraire, par l'action réformatrice voulue par le président de la République, et dont j'ai exposé le programme le 3 octobre 1974, que j'entends aboutir. Au cours de la présente session, le Parlement sera saisi de trois projets de loi relatifs aux conditions de travail et aux métiers qui seront désormais ouverts aux femmes.*

» *Le décret reportant la limite d'âge d'entrée dans la fonction publique doit être publié le mois prochain. Le projet de loi sur le recouvrement des pensions alimentaires, en voie d'élaboration, sera très prochainement discuté par le gouvernement comme le nécessaire complément de la réforme du divorce dont vous aurez à débattre.* » — A. G.

LE VOYAGE DE M. MITTERRAND EN U.R.S.S.

Le bureau exécutif du parti socialiste devait se prononcer, mercredi 16 avril, sur les suites à donner au projet de voyage en U.R.S.S. d'une délégation du parti après l'ajournement, à la demande des autorités soviétiques, du séjour prévu du 14 au 21 avril. Les dirigeants socialistes enregistrent avec satisfaction la campagne d'information sur l'union de la gauche en France qui vient de commencer dans la presse soviétique, notamment à la télévision et dans les « Izvestia ».

● *La Fédération de Paris du parti socialiste* va organiser une campagne pour le renforcement de l'implantation du P.S. dans les entreprises et la diffusion des solutions préconisées par le programme commun de la gauche.

Au cours d'une conférence de presse, MM. Georges Sarre, membre du bureau exécutif national, et Christian Pierre, secrétaire fédéral, ont précisé, le 15 avril, que cette campagne, autonome, se déroulera pendant un mois.

Le 23 avril à la télévision

M. GISCARD D'ESTAING PARLERA DES « INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS » ET DE SON VOYAGE EN ALGÉRIE

La prochaine allocution télévisée du chef de l'Etat, au cours de laquelle celui-ci évoquera son voyage en Algérie (nos dernières éditions du 16 avril), sera « principalement consacrée », le mercredi 23 avril, aux investissements productifs. C'est, en effet, le 23 avril que M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, rendra compte, au conseil des ministres, de la série de consultations qu'il a entreprise auprès des grands investisseurs publics et privés.

SOLJENITSYNE A COLOMBEY

L'écrivain Alexandre Soljenitsyne s'est rendu lundi 14 avril à Colombey-les-Deux-Eglises, où il est allé se recueillir sur la tombe du général de Gaulle après avoir visité le mémorial élevé à la mémoire de l'ancien président de la République. Soljenitsyne a parcouru ensuite à pied les rues du village. Sa visite a duré un peu moins d'une heure.

AU COMITÉ CENTRAL DU P.C.F.

M. Kanapa : l'arme nucléaire n'est plus dissuasive mais de provocation

A l'occasion de la réunion, lundi 14 et mardi 15 avril, du comité central du P.C.F., MM. Gaston Plissonnier et Jean Kanapa ont redéveloppé les thèmes communistes, tant sur la situation économique que sur la diplomatie suivie par M. Giscard d'Estaing. M. Kanapa en a profité non seulement pour critiquer la politique des partis sociaux-démocrates européens — avec lesquels il souhaite néanmoins mener des actions communes, — mais encore pour poursuivre la polémique engagée avec le pouvoir sur les liens de la France avec l'OTAN et la politique de dissuasion nucléaire.

Il a avancé un nouvel argument en accusant le président de la République de concevoir la force nucléaire française non comme une force dissuasive mais comme une arme « de provocation ». Dans le même temps, M. Kanapa a insisté sur la nécessité pour les P.C. d'Europe, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, de coordonner leurs actions. Les Soviétiques ne manqueront sans doute pas d'y voir un discret reproche quant à leur attitude par trop amicale à l'égard du gouvernement français. — T. P.

Le rapport présenté par M. Gaston Plissonnier insiste sur la « *baisse très nette de l'activité économique et de la production* », s'accompagnant « *d'un développement brutal du chômage* » et de la « *poursuite de l'inflation* ». Il en déduit que « *la hausse des prix n'est donc pas liée à la hausse des prix des matières premières et du pétrole, puisqu'ils ont baissé, mais elle constitue bien, pour les monopoles, un moyen d'élargir leurs profits* ».

M. Plissonnier explique ensuite qu'à l'égard du P.C.F. « *le pouvoir tente une double opération apparemment contradictoire : d'une part, il essaie de nous entrainer dans un semblant de concertation et parallèlement il accentue sa campagne anticommuniste* ».

En conclusion, le rapporteur évoque les relations entre les formations de gauche. Il note : « *La consolidation et les progrès de l'unité exigent un combat permanent, la critique ferme des idées réformistes et de collaboration de classes, l'affirmation du rôle d'avant-garde du parti communiste par sa politique et une activité constante.* » Le rapporteur insiste notamment sur la nécessité « *d'intensifier l'activité indépendante du parti* » et « *d'effectuer un véritable bond en avant dans l'activité à l'entreprise* ».

Dans son rapport de politique internationale, M. Jean Kanapa reprend, lui aussi, les thèmes désormais traditionnels du P.C.F.

Au passage M. Kanapa rappelle que la politique de coexistence pacifique n'implique aucun *statuo quo* économique et politique dans les pays capitalistes et que l'antagonisme entre les deux systèmes sociaux est « *irréductible* ».

« *A cet égard*, note-t-il, *la conférence des partis communistes de toute l'Europe présentera sans aucun doute une grande importance. (...)* »

M. Kanapa critique ensuite les politiques suivies par les partis sociaux-démocrates européens, tout en estimant qu'ils rencontrent des difficultés croissantes « *à faire avaliser par les travailleurs une politique de collaboration de classes que les communistes dénoncent activement* ».

Au passage, le rapporteur confirme que le P.C.F. est d'accord avec la décision portugaise d'interdire le parti démocrate-chrétien comme les groupes maoïstes.

Le responsable du secteur de la politique étrangère au P.C.F. analyse ensuite la diplomatie française, il déclare : « *Abandon-card d'Estaing qui a justifié l'existence d'une dissuasion nucléaire française il déclare : « Abandonnant en effet l'alibi traditionnel de la dissuasion, Giscard d'Estaing a expliqué que l'arme nucléaire française était destinée, en cas de conflit, à obliger l'adversaire à « changer de guerre », c'est-à-dire à passer à la guerre nucléaire. Autrement dit, le pouvoir ne dote notre pays de l'arme nucléaire que pour conduire l'adversaire à déverser sur la France ses propres foudres nucléaires.*

» *L'arme nucléaire giscardienne ne se voit donc plus assigner un rôle de dissuasion, mais de provocation ! Concrètement, Giscard d'Estaing confirme ainsi que la nouvelle stratégie du pouvoir est bien celle que l'ex-chef d'état-major général exposait il y a quelques mois et que nous avons dénoncée : en cas de conflit conventionnel, le pouvoir est prêt à utiliser le premier l'arme nucléaire, plus précisément l'arme nucléaire tactique, dans le but de provoquer un conflit nucléaire généralisé. Et c'est pour enfoncer plus avant notre pays dans cette voie insensée qu'il se mène actuellement toute une campagne dans la majorité pour réclamer une augmentation du budget militaire.* »

Répliquant ensuite au premier ministre, M. Kanapa poursuit (1) :

« *Chirac prétend qu'en nous prononçant contre l'arme nucléaire, nous mettons en cause le principe même d'une défense nationale indépendante, et qu'il faudrait choisir : ou la bombe ou l'OTAN, c'est-à-dire le protectorat américain. C'est un mensonge (...).*

» *En fait, la collaboration du pouvoir avec l'OTAN est désormais si étroite que les Etats-Unis n'éprouvent même pas le besoin d'exiger qu'elle prenne la forme d'une réintégration achevée (...).*

(1) Au cours du débat de censure, M. Jacques Chirac avait déclaré, le 9 avril : « La France n'est pas rentrée [dans l'OTAN]. Elle n'y rentre pas, elle n'y rentrera pas. Quiconque affirme le contraire dit un mensonge et sait qu'il ment. »

M. MARCHAIS : il n'est pas question que le P.C. change de stratégie.

M. Marchais, secrétaire général du P.C., a commenté mercredi 16 avril en fin de matinée, au cours d'une conférence de presse, les travaux du comité central. Il a indiqué les grandes lignes de la communication qu'il a faite à ce dernier. « *Tout ce qui s'est passé depuis six mois confirme ce que nous n'avons cessé de dire : il n'est pas question — et il n'a jamais été question — que nous changions de stratégie* », a-t-il déclaré. *Après* avoir souligné que « *tout incite les communistes à maintenir leur cap* », le secrétaire général du P.C. a ajouté : « *Après l'élection présidentielle, les dirigeants du pays ont lancé une opération pseudo-réformiste (...) et multiplié les appels du pied au P.S., dont les dirigeants ont tenu parfois des propos ambigus.* »

M. Marchais a d'autre part affirmé « *la volonté des communistes d'être présents sur tous les terrains de lutte* » et indiqué que le P.C. était prêt « *à actualiser le programme commun dans certains domaines et à l'enrichir dans d'autres* », tout en estimant que « *globalement, les solutions qu'il préconise conservent toute leur valeur face à la crise* ».

M. Chirac : le président de la République est le chef de la majorité, le premier ministre en est l'animateur

M. Jacques Chirac, interrogé mardi 15 avril au micro de *Radio Monte-Carlo*, a déclaré : « *Je n'ai jamais cru sérieusement à la possibilité d'une véritable union entre le parti communiste et le parti socialiste. Il s'agissait d'une opération électorale et tactique qui supporte mal les lendemains électoraux.* » Après s'être félicité, une fois de plus, que les Français n'aient pas voté pour M. Mitterrand car « *socialistes et communistes se seraient livrés au gouvernement à un affrontement plus sérieux encore que celui d'aujourd'hui* », M. Chirac a évoqué la situation de la majorité. Il a affirmé : « *Le calme et la tranquillité caractérisent les relations de la majorité tant au niveau du gouvernement que des partis politiques. Cette cohésion provient d'une adhésion commune à un certain nombre de principes fondamentaux qui concernent notamment l'organisation de la société. Il n'y a de divergences que sur les modalités pratiques.* »

Au passage, évoquant la déclaration du secrétaire général des républicains indépendants selon qui « *l'U.D.R. représente le passé* », M. Chirac a remarqué : « *Ce n'est pas la première fois que M. Dominati manque une bonne occasion de se taire.*

» *La cohésion de la majorité provient aussi d'une adhésion à l'action conduite par le président de la République qui a été élu dans le cadre d'un contrat passé avec les Français et qui est soutenu par l'ensemble de la majorité. Le chef de la majorité, c'est le président de la République. Le premier ministre est l'animateur de la majorité présidentielle.* »

Après s'être dit « tout à fait persuadé » qu'il y aurait candidature unique de la majorité aux prochaines élections législatives, M. Chirac a estimé que la question d'une « fédération présidentielle », soulevée par M. Edgar Faure est « prématurée ».

● ERRATUM. — Le parti communiste considère que le « nouveau contrat social » est la « récupération du *courant* universitaire et technocratique autour d'Edgar Faure » et non du « *royaume* universitaire et technocratique » comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire dans le compte rendu des assises du « Nouveau Contrat social » (*le Monde* du 16 avril).

PREMIER DIRIGEANT DE GAUCHE REÇU A L'ÉLYSÉE

M. Caillavet (radical de gauche) approuve les réformes accomplies par le chef de l'État

M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, a été reçu pendant une heure, mardi après-midi 15 avril, par M. Valéry Giscard d'Estaing. M. Caillavet, qui est le premier dirigeant de la gauche à s'entretenir à l'Elysée avec le président de la République, a précisé qu'il avait été invité pour parler des problèmes du divorce (il a déposé plusieurs propositions de loi à ce sujet) et non comme représentant d'un parti de gauche : « *Je n'ai pas été invité comme vice-président des radicaux de gauche*, a-t-il dit. *J'ai été invité comme parlementaire.* »

La conversation a porté également sur d'autres sujets, en particulier sur les problèmes de presse, d'information et de télévision, dont M. Caillavet est, au Sénat, rapporteur pour avis.

MM. Giscard d'Estaing et son invité ont, d'autre part, selon le sénateur, « *longuement parlé des problèmes économiques et de l'emploi.* »

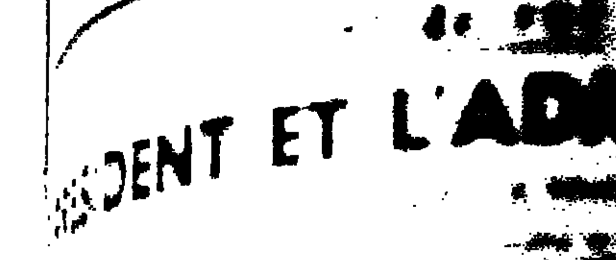
Le vice-président du Mouvement des radicaux de gauche a estimé qu'en s'entretenant avec le président de la République, il n'était pas allé « *à Canossa* ». Il a souligné : « *J'ai été amené à discuter avec lui très franchement, très librement, très simplement. Il ne m'a pas demandé d'abandonner mes idées. Il sait très bien que je respecte la finalité du programme commun.* » Interrogé sur le « réformisme » de M. Giscard d'Estaing, M. Caillavet a indiqué : « *Dans la mesure où le président de la République accomplit des réformes que l'opposant que je suis, que la gauche que je représente, souhaitaient également, je ne peux qu'approuver M. le président de la Républiqu.* »

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a rendu publique mardi 15 avril en fin d'après-midi la mise au point suivante :

« *Henri Caillavet m'a informé lundi de sa décision de répondre à l'invitation de M. Giscard d'Estaing pour débattre de deux sujets précis : le projet de loi sur le divorce et les problèmes de l'information. Sa décision ayant été prise sans consultation préalable de nos instances nationales, je l'ai mis en garde contre l'utilisation politique qui ne manquerait pas d'en être faite.*

» *Sa visite revêt donc un caractère personnel et n'engage pas le M.R.G., qui a réaffirmé à l'unanimité au récent congrès de Bordeaux sa fidélité à son orientation et à ses engagements au sein de l'union de la gauche. Notre bureau national se réunira jeudi soir. Il sera informé des circonstances de cette visite et en tirera les conclusions.* »

Dans *l'Humanité* du 16 avril, Michel Cardoze note : « *La démarche à l'Elysée d'Henri Caillavet, dirigeant d'un des partis signataires du programme commun, et les commentaires qu'il en a fait ne manquent pas d'étonner. Henri Caillavet invoque concrètement la caution de Giscard d'Estaing, mais c'est lui qui donne sa caution « de gauche » au chef de file de la droite conservatrice (...). Il aide le président de la République à cultiver le mensonge selon lequel une conciliation serait possible entre sa politique d'austérité et de sacrifices et les réformes profondes du programme commun.* »



COMITÉ CENTRAL DU P.C.F.

... l'arme nucléaire n'est plus dissuasive mais de provocation

M. MARCHAIS : il n'est question que le P.C. ... de stratégie.

PREMIER DIRIGEANT DE GAUCHE ...

M. Caillavet (radical) de gauche approuve les réformes accomplies par le chef de l'Etat

Point de vue

LE PRÉSIDENT ET L'ADMINISTRATION

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT (*)

DE GAULLE estimait devant Jean-Marcel Jeanneney, le 30 décembre 1969, « que le monde était entré depuis une soixantaine d'années dans une civilisation technicienne et que les hommes allaient être façonnés par cette civilisation technicienne qui succédait à des siècles d'humanisme... et qu'il était peut-être l'un des derniers grands hommes d'Etat humanistes (1) ».

En faisant du « changement » le slogan de son mandat présidentiel, Valéry Giscard d'Estaing — qui suivant le président Edgar Faure « ressemble au général de Gaulle à un point qu'on n'a pas encore saisi (2) » — voudrait être de cette race et inventer une nouvelle définition de la politique, une nouvelle manière d'être, de parler et même d'écrire en politique. Deux ans avant d'entrer à l'Elysée, il campait ainsi son modèle : « Dans les temps à venir, l'homme d'Etat se dégagera largement des tâches de gestion pour apparaître comme un révélateur et un initiateur. Une de ses fonctions fondamentales sera, dans des sociétés en changement rapide, de faire prendre conscience très clairement à ses concitoyens des réalités du moment et des cheminements souhaitables pour l'avenir. Dans des temps d'incertitude et souvent d'inquiétude, les responsables politiques devront éclairer l'évolution prévisible de la société et lui fixer un cap. Et, dans des sociétés sans cesse plus complexes, le responsable politique s'efforcera le plus souvent de provoquer des initiatives, plutôt que de prétendre régler au sommet, à lui seul, les problèmes en cause (3). »

En un sens pourtant, le nouveau président de la République est plus le produit des techniques, des angoisses et des mythes de son époque qu'il ne la modèle. L'apparence de modernité qui, pour l'heure, l'auréole risque de se figer à mesure dans un moment donné de la mutation de notre civilisation. Pour avoir prise sur les réalités, M. Giscard d'Estaing doit faire corps avec la machine à sa disposition pour le changement : l'Etat.

L'Etat instrument personnel ?

Le label du changement, appliqué aux grands axes diplomatiques et militaires notamment, a pu sembler d'autant plus vain que la réflexion personnelle du président a finalement abouti à reconduire après avoir jeté le doute sur la continuité de notre politique la plupart des orientations décidées avant le début de « l'ère nouvelle ».

Qu' « au coin du feu », le 25 mars, le chef de l'Etat soit revenu à la continuité à propos de l'indépendance, de la force de dissuasion, qu'à Rambouillet, à propos de l'attitude britannique, il hausse le ton, ne change rien à ce qui est ressenti comme un désaveu pour ceux dont c'est la fierté et la responsabilité de se battre au jour le jour pour le maintien d'une certaine politique, devenue « une certaine idée de la France ».

Bien qu'issu de l'ENA, le chef de l'Etat n'est pas un produit de la haute administration. A peine émoulu de Polytechnique et de la rue des Saint-Pères, il « fait » du cabinet, puis succède comme député à son grand-père. L'administration n'a pas été — pour cet homme exceptionnellement brillant — le moment peut-être fastidieux d'apprendre le langage très humble des dactylos, des camarades et des chefs de bureau sans qui aucune décision ne serait, chez nous, correctement instruite, éclairée, documentée puis exécutée.

Utilisé pour façonner une image politique adaptée aux thèmes de notre époque, le cabinet ministériel n'a été que l'expérience d'un instrument de documentation, de confrontation, de décision à la disposition du ministre. Et qui, en France, dispose du dévouement, de l'assiduité du plus clair de l'élite des fonctionnaires de l'Etat sinon le ministre de l'économie et des finances ? Ce curriculum vitae de vingt ans a permis à celui qui l'a si bien parcouru d'assimiler des mécanismes, plutôt que de deviner les moyens quotidiens de défendre l'intérêt public.

Un système de dépouilles

A cette ignorance des services mis devant le fait accompli, écartés des circuits de réflexion et de décision d'une manière qui confine parfois au mépris, s'est ajouté un système de dépouilles qui a peu de précédents en France.

Sous la IVe République, la manipulation de l'administration préfectorale était fréquente. La Ve version Pompidou à partir de 1966 y avait ajouté la pratique des cabinets dont on faisait partie pour se faire élire ou pour maintenir le ministre en selle dans sa circonscription. L' « ère nouvelle » semble combiner les deux systèmes surtout depuis que chaque membre, petit ou grand, du gouvernement est responsable d'un parti, amicale parlementaire ou vaste mouvement. Cette pratique équivaut à un détournement des f o n d s publics puisqu'une officine politique est ainsi en activité dans chaque ministère.

Du coup, la crédibilité, la confiance même sont en question. Conduites apparemment par simple souci de marquer personnellement des orientations que finalement on est contraint de reconduire ou avec lesquelles il faut ruser, les réflexions présidentielles ou ministérielles sont difficilement acceptées et encore moins nourries par ceux qui devront les préciser et les exécuter. Les procédures sont mises en doute.

Ces recrutements en dehors de l'ENA — notamment pour le corps préfectoral — sont-ils motivés par la pyramide des âges ou bien suppute-t-on une docilité plus grande chez des provinciaux recrutés dans les bureaux départementaux ? Ces membres d'anciens cabinets ministériels qu'on nomme « chargés de mission » et qui ensuite seront titularisés « au tour extérieur » entrent-ils dans la fonction publique pour la rénover ou bien contreviennent-ils à la règle du recrutement égalitaire par concours ?

Tandis que l'Etat serait à petites touches dévoyé pour servir une politique dont on ignore toujours les orientations de fond, l'administration recevrait un rôle qu'elle n'a jamais joué précédemment et qui serait aussi périlleux qu'indispensable.

L'administration protection contre l'arbitraire ?

Qui — sinon l'administration — peut en effet contrôler actuellement la sincérité des déclarations de politique générale du gouvernement et du président de la République ? Qui peut concrètement vérifier si notre dispositif militaire s'articule à nouveau au sein de l'OTAN ? Qui peut affirmer que l'arrêt des essais nucléaires dans l'atmosphère et le passage à l'expérimentation souterraine, d'une part, la suspension des travaux dans le massif d'Albion d'autre part, sont ou non la p o u r s u i t e de ce qu'était en train de décider Georges Pompidou quand il est mort ? Qui peut mesurer au jour le jour notre résistance devant les demandes britanniques à Bruxelles ou notre nécessaire imagination pour refaire un Marché commun ? Cette vérification des faits, seule l'administration en est capable car elle seule dispose de ces éléments et elle seule exécute au jour le jour l'orientation présidentielle.

Seule elle peut vérifier concrètement que sont vraiment prises « toutes mesures afin d'éviter les atteintes aux droits de la personne que peut entraîner le développement de l'informatique » à l'occasion de l'opération SAFARI ? Qui — sinon les services de l'INSEE et les bureaux du ministère de l'intérieur — peut se porter garant que le recensement démographique ne sera pas détourné de son but officiel ? Qui — sinon les fonctionnaires chargés de ces « services » — peut assurer que les écoutes téléphoniques à des fins de chantage politique sont effectivement supprimées ? Qui — sinon ceux qui suivent l'octroi au jour le jour des crédits budgétaires — peut assurer qu'aucune discrimination — à des fins partisanes ou pour d'obscurs et éventuels regroupements politiques — n'est faite dans la répartition entre les grandes villes françaises des sommes votées au titre de l'aménagement du territoire, sous la dépendance aujourd'hui du ministre de l'intérieur, président des républicains indépendants ?

Que l'administration soit devenue — concrètement d a n s l'actuelle conjoncture — le seul lieu où s'assurer que notre indépendance nationale reste défendue, que nos libertés individuelles ne sont pas menacées... montre la rapide dégradation d'un Etat qui serait soumis à un geste trop personnel. D'un Etat dont les décisions sembleraient trop dictées par les intérêts d'une faction. D'un Etat qui serait soumis à une réflexion trop obérée par le souci de l'image de celui qui la mène...

Il n'est pas dans la tradition française que l'administration désobéisse de front au pouvoir politique. Il n'est pas dans ses usages qu'elle transgresse l'obligation de réserve qui incombe à ses membres les plus élevés dans sa hiérarchie. Mais il n'est pas d'exemple qu'un gouvernement ait pu gouverner, et à plus forte r a i s o n réformer, sans le concours actif, passionné même de l'administration. On sait l'admiration qu'ont laissée dans l'Etat des hommes comme Pierre Mendès France et Michel Debré. Les enfants des écoles comme les élèves de l'ENA savent ce que Colbert, Louvois, Turgot, représentent dans notre histoire nationale.

Le bon sens — près de deux siècles après la mort de l'Empereur — privilégie largement le Premier Consul, organisateur de la France moderne, par rapport au génie romantique, militaire mais peut-être trop personnel.

Tandis que l'on débattait à Rambouillet entre hommes politiques et que, à juste titre d'ailleurs, étaient collégialement critiquées et définies des orientations pour les mois à venir, un préfet était limogé. Pour avoir, piétinant toute une nuit dans la neige, sauvé des otages avec le vocabulaire de leurs ravisseurs.

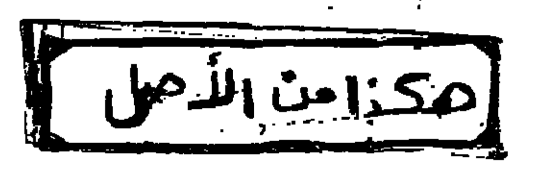
Valéry Giscard d'Estaing ne tiendra pas le cap qu'il s'est fixé si les décisions de l'Elysée, les voyages du premier ministre, les mutations arrangées place Beauvau ne sont pas d'abord et avant tout ceux de l'Etat. Et non d'hommes politiques...

(*) Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, promotion Jean-Jaurès.

(1) Jean-Marcel Jeanneney, *A mes amis gaullistes*, page 86. Ed. Presse-Pocket.

(2) *Le Monde* du 3 avril 1975, p. 9.

(3) *Imaginer l'avenir*, préface de Valéry Giscard d'Estaing. Ed. Grasset, février 1972. Propositions libérales établies par le club Perspectives et Réalités.



POLITIQUE

Pour une diplomatie bipartisane

(Suite de la première page.)

Ce qui se passe à Phnom-Penh et à Saïgon nous rappelle brutalement à la réalité. La plus grande puissance du monde ne peut pas maintenir éternellement en place des châteaux de cartes, même à coup de dollars, de livraisons d'armes, de C.I.A., de répression par dictateurs interposés : un jour le grand vent de la vérité jette à bas ces constructions éphémères. Reprendre les bombardements d'Hanoï ou renvoyer des G.I.'s, comme le demandent quelques fous sanguinaires, ne changerait rien au dénouement inévitable. Sur ce point, la politique du président Ford est sage, même si son auteur l'applique avec une désinvolture scandaleuse.

Que cette désinvolture inquiète les Européens, cela peut se comprendre. Mais ils n'auraient jamais dû oublier une constante de l'histoire américaine, dont le rappel constitue un autre aspect des événements actuels. Quand les Etats-Unis se débattent dans des difficultés intérieures graves, ils ont tendance à se replier sur eux-mêmes. L'Amérique a toujours un certain mépris, ou du moins une certaine condescendance, à l'égard du reste du monde. Elle est convaincue de sa supériorité, évidente sur le plan matériel Elle oscille donc entre l'espoir de rallier les autres à la vérité qu'elle croit détenir et la tentation de ne s'occuper que d'elle-même en les abandonnant à leur triste sort.

On ne doit pas s'exagérer les conséquences de cette donnée permanente de la politique américaine. L'abandon du Cambodge et du Vietnam du Sud était implicitement contenu dans les accords de 1973, qui avaient surtout pour objectif de ménager les transitions. Si Lon Nol et Thieu n'en ont pas profité, c'est leur faute plus que celle des Etats-Unis. Par ailleurs, l'Amérique n'a jamais négligé ses intérêts vitaux même au plus fort de ses crises d'isolationnisme. Elle n'oublie pas aujourd'hui que l'équilibre entre les Deux Grands constitue le premier de ces intérêts vitaux. Ni le que maintien de l'Europe occidentale hors de la domination soviétique reste l'un des fondements de cet équilibre. Les Européens ne seront pas abandonnés. On le sait à Moscou : le discret rappel à l'ordre des communistes portugais vient de le souligner. La frontière entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest demeure une base de la coexistence entre les Deux Grands. Chacun d'eux reste conscient qu'il ne peut pas la mettre en cause.

Des enseignements

De ce rappel brutal à des réalités qu'on n'aurait jamais dû oublier, tant elles sont évidentes, l'Europe peut tirer des enseignements utiles. D'abord qu'il ne faut pas tricher avec les principes qu'on proclame. Ce qui s'effondre actuellement en Extrême-Orient, c'est cette politique américaine qu'on avait appelée « le fascisme extérieur ». Tout en restant une démocratie libérale à l'intérieur, les Etats-Unis appliquaient à leurs rapports internationaux des méthodes totalement opposées : la dictature, la répression permanente, la violence, la terreur, l'écrasement par le fer et le feu. La tyrannie de Lon Nol et de Thieu ne sera probablement pas remplacée par un régime démocratique. Du moins ce ne sera plus une tyrannie exercée au nom du « monde libre », au nom des droits de l'homme. Ainsi prend fin en Asie du Sud-Est une immense hypocrisie, qui a fait plus de mal à l'Occident que toutes les propagandes communistes. Elle recule aussi en Europe, au fur et à mesure des progrès de la démocratie au Portugal et en Grèce, en attendant l'Espagne. L'an prochain, le deuxième centenaire de la Déclaration d'indépendance pourrait être célébré dignement, si l'Amérique latine échappait à son tour au fascisme extérieur. Si l'évocation de Jefferson et de Washington n'était pas brouillée par l'énorme tache de sang du régime chilien.

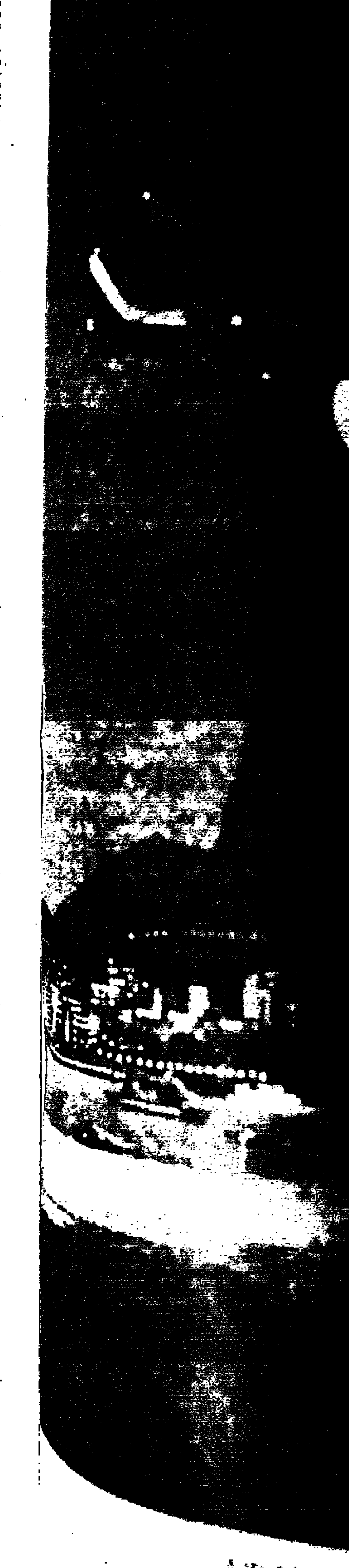
Pour l'Europe, en tout cas, la leçon est claire. Refuser que le « monde libre » repose sur des dictatures, même anti-communistes, n'accepter sous l'enseigne de la démocratie que des régimes démocratiques, cela devrait constituer désormais la première règle de la diplomatie.

Idéalisme, dira-t-on : non, réalisme. Dans cet univers où le mensonge règne, où les mots masquent la réalité au lieu de l'exprimer, ceux qui agissent suivant leurs principes ont un poids considérable. Parce qu'ils emportent la confiance. Cette confiance sans laquelle les politiques s'effondrent, comme les monnaies, malgré toutes les astuces et toutes les violences. Quelques actes significatifs auraient plus de poids que de grandes déclarations dans ce domaine. Par exemple : refuser au général Pinochet les aides matérielles qu'il demande, tant que les prisons seront pleines et que la terreur régnera au Chili ; aider le Portugal à s'avancer sur le chemin de la liberté, en comprenant les difficultés qu'il y rencontre après un demi-siècle de dictature, etc.

Une autre leçon est aussi claire pour les Européens après les événements des dernières semaines : on ne peut jamais compter vraiment que sur soi-même. Que les Etats-Unis ne puissent pas abandonner leurs alliés d'Occident sans mettre en péril la sécurité de l'Amérique, c'est évident. Mais les gouvernements sont parfois lents à mesurer de telles évidences. Leurs retards peuvent alors provoquer des malentendus susceptibles d'engendrer des catastrophes. De toute façon, les intérêts américains et les intérêts européens ne sont pas identiques. L'OTAN n'est qu'un des moyens de la défense du Vieux Monde. Elle n'aurait jamais dû être le seul. Elle ne peut plus le rester. Les nations d'Europe comprendront-elles cela, si éloignées qu'elles en soient aujourd'hui, la France mise à part ?

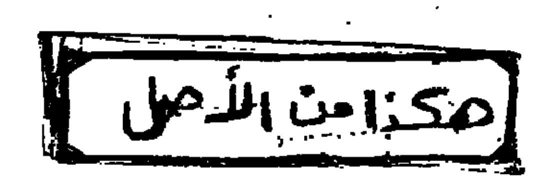
A cause de sa position particulière, notre pays pourrait les aider à le faire. Le président de la République semble l'avoir compris. Ses déclarations ouvrent une voie dans laquelle il conviendrait de s'engager plus à fond. Mais cela suppose probablement que le pays tout entier soutienne son gouvernement dans ce domaine. On choquera beaucoup de monde, surtout dans l'opposition, en suggérant que la situation internationale actuelle exige une diplomatie bipartisane. La question doit être posée cependant. Autant les politiques intérieures de la majorité et de la gauche paraissent inconciliables, autant leurs politiques extérieures pourraient être rapprochées. L'indépendance nationale, à laquelle M. Giscard d'Estaing vient de se rallier nettement, pourrait constituer une première base d'accord. Les communistes ont reconnu les aspects positifs de la diplomatie gaullienne. Pourquoi nieraient-ils toujours les aspects positifs d'une diplomatie néo-gaullienne, si elle s'affirmait ? Beaucoup de choses pourraient bouger, au-delà des raidissements tactiques actuels, le jour où l'on reconnaîtra enfin que la diplomatie de l'Europe est aujourd'hui aussi nulle, aussi factice, aussi illusoire, que l'étaient les régimes de Phnom-Penh et de Saïgon, avant que le destin les ait brutalement ramenés à la réalité.

MAURICE DUVERGER.



...omatie bipartisane

MAURICE DUVERGER



JUSTICE

« Le Mystère Gamelin »

« C'EST UN ABUS DE FONCTION QUI EST REPROCHÉ AU COLONEL LE GOYET » déclare le ministère de la défense

La demande de saisie engagée par le ministre de la défense à l'encontre du livre du colonel Pierre Le Goyet, *le Mystère Gamelin* (*le Monde* daté 13-14 avril) n'a pas pour cause unique l'absence d'autorisation ministérielle. Dans un communiqué publié le 12 avril le ministère de la défense a tenu à préciser : « *Le colonel Le Goyet, en tant que fonctionnaire du service historique de l'armée, avait accès pour l'exercice de ses fonctions aux documents en cause. Profiter de cette faculté à des fins personnelles, alors qu'aucun autre historien ne peut en user, et par là en retirer un avantage personnel et financier par une publication anticipée, constitue donc une atteinte grave au devoir et au secret professionnel auxquels il était astreint, mais également un acte malhonnête à l'égard des autres historiens n'ayant pas la possibilité de connaître les documents historiques.*

» *C'est cet abus de fonction pour en tirer un avantage personnel qui est reproché au colonel Le Goyet, d'autant plus qu'il était rémunéré non pour faire des recherches personnelles, mais pour le service historique des armées.* »

L'explosion de gaz dans une tour d'Argenteuil (dix-neuf morts)

Quatre personnes, prévenues d'homicide involontaire comparaissent devant le tribunal de Pontoise

La fatalité n'explique pas tout. Négligence, incompétence, économies et insuffisance de la réglementation sont le plus souvent à l'origine des catastrophes. Ainsi en est-il pour l'explosion d'une conduite de gaz, le 21 décembre 1971, dans un immeuble d'habitation de treize étages à Argenteuil, où dix-neuf personnes devaient trouver la mort.

Quatre personnes : MM. Auguste Bahuaud, président-directeur général de La Lucille, la société propriétaire de l'immeuble ; Léon Chayon, inspecteur des travaux de construction ; Victor Mollier, architecte, et André Labert, entrepreneur en chauffage, comparaissent depuis lundi 14 avril devant le tribunal correctionnel de Pontoise, présidé par M. Pierre Baldovini, pour y répondre du délit d'homicide involontaire « par maladresse, par imprudence, par inattention, par négligence ou par inobservation des règlements ».

Sont-ils les seuls responsables ? Ou certains représentants du Gaz de France auraient-ils dû être inculpés, comme le clament les défenseurs ? L'intérêt de telles audiences — plus que l'aspect pénal de l'affaire, — est de souligner les insuffisances des mesures de sécurité. Déjà, l'administration a tiré les conséquences de la catastrophe d'Argenteuil par un décret pris en 1973. Mais en a-t-elle tiré toutes les conséquences ?

« *Il est inconsidéré de faire pénétrer du gaz sous une pression de 4 bars dans un immeuble d'habitation. Voilà la cause profonde de ce qui est arrivé à Argenteuil.* » M. Henri Forestier, directeur adjoint du laboratoire central de la préfecture de police, ne cache pas son sentiment : « *Or, c'est là la tendance actuelle du Gaz de France depuis qu'il utilise du gaz naturel* », ajoute l'expert judiciaire, précisant que le comité technique du gaz n'avait pas été consulté.

Il semble que tout le monde y trouve son intérêt : Gaz de France, parce que cela réduit les investissements, et les promoteurs immobiliers parce qu'un gaz sous moyenne pression passe dans des canalisations beaucoup moins volumineuses, donc moins encombrantes et moins chères.

Plusieurs centaines de milliers d'usagers sont donc alimentés en gaz de moyenne pression, et tous les immeubles ainsi approvisionnés ne sont pas équipés des appareils de sécurité qui permettraient d'éviter les accidents. La moindre fuite peut prendre des proportions catastrophiques, car le débit d'un gaz sous moyenne pression est excessivement rapide.

Cette « *cause profonde* » de la catastrophe avancée par l'expert judiciaire n'intéresse pas les magistrats. « *C'est une appréciation*, dit le procureur de la République, M. André Chazelet, *ce ne sont pas des faits.* » (Le procureur, qui n'a jamais requis l'inculpation de représentants du Gaz de France, défend avec agressivité son accusation limitée.)

Les faits donc. Les expertises ont prouvé que l'explosion avait eu pour origine une rupture de canalisation à hauteur d'une brasure dans le sous-sol de l'immeuble. En revanche, les experts n'ont pu se mettre d'accord sur les causes de cette rupture. Pour les uns, « *un acte de malveillance est l'hypothèse la plus vraisemblable* » ; pour l'institut national de la soudure, les brasures n'étaient pas parfaites ; enfin, pour M. Forestier, « *il n'a pas été possible de trouver la moindre lacune aux soudures* ». L'expert judiciaire retient « *l'hypothèse d'un vieillissement prématuré de la canalisation par suite de chocs répétés* ».

(Dessin de BONNAFFÉ.)

Les canalisations n'étaient pas protégées par une gaine dans cette cave par laquelle elles pénétraient dans l'immeuble. Or la société La Lucille a autorisé, dès le début de 1971, les locataires à y entreposer ce qui ne passait pas par le vide-ordures : bien vite l'étroit local fut empli de vieilles bouteilles mais aussi d'un sommier, de chaises, d'une poussette d'enfant...

Un rosier sur les vannes

Le président de la société propriétaire de l'immeuble, M. Bahuaud, affirme qu'il ne savait ni où passait le gaz ni où se trouvait les vannes pour couper ce gaz. « *Pour bien gérer un immeuble*, lui fait remarquer le président, *il faut le connaître.* » M. Bahuaud touchait bien les loyers...

De même, le président de La Lucille reconnaît ne pas avoir lu entièrement le contrat d'entretien des canalisations passé par sa société avec le Gaz de France. Etrange contrat, il est vrai, qui semble exclure toute responsabilité de l'entreprise nationalisée.

Ce sont ces mêmes négligences qui ont empêché la fermeture du gaz au moment où l'alerte a été donnée le 21 décembre 1971. Les vannes étaient recouvertes d'un rosier et lorsqu'on finit par les trouver on s'aperçut que l'on n'en avait pas les clefs.

Ces clefs, le préposé du Gaz de France les avait remises, sans en prévenir personne, dans la gaine de canalisation au rez-de-chaussée. « *Nous les déposons toujours comme ça* », dit-il à la barre.

Toutes ces négligences ont provoqué la mort de dix-neuf personnes et des blessures à de très nombreuses autres. Elles ont entraîné la modification des textes sur la sécurité dans les immeubles d'habitation. Le document technique unifié (D.T.U.), cet ensemble de recommandations faites aux architectes, est ainsi modifié après chaque catastrophe. Ne pourrait-on faire un effort d'imagination, avant ?

BRUNO DETHOMAS.

● *Le projet de réforme du divorce constituerait*, s'il était adopté, une nouvelle atteinte portée à la stabilité familiale, affirme dans un communiqué la Confédération nationale des associations familiales catholiques. La Confédération estime que « *l'introduction dans notre droit du divorce par consentement mutuel modifierait la nature du mariage, qui, au lieu d'un engagement solennel et définitif, deviendrait une simple association résiliable au gré des parties instituant ainsi pratiquement le mariage à l'essai...* ».

L'AFFAIRE FAYE DEVANT LE TRIBUNAL DE GRASSE

Les anciens collaborateurs du colonel incriminent la trop grande indulgence des banques

Grasse. — *La grande escroquerie, examinée depuis mardi 15 avril par le tribunal correctionnel de Grasse, est surtout le procès d'un mort. Il s'agit du colonel d'aviation François Faye, converti à l'horticulture, qui succomba, le 24 avril 1974, à ce que la justice estime être une crise cardiaque, la veille du jour où des inspecteurs du Crédit agricole allaient examiner les comptes de son entreprise.*

Dans le box, bien sûr, il y a des vivants : vingt-deux en tout, dont M. Roger Choulet, un ancien colon de Blida, qui fut l'homme de confiance du colonel, et plusieurs « pieds noirs » rapatriés d'Algérie, horticulteurs par vocation ou pour les besoins d'une mauvaise cause. Tous, par estime pour l'ancien officier dont l'autorité semblait subsister sous le costume civil, acceptèrent des fausses traites, produisirent des factures fictives, signèrent d'innombrables chèques sans provision, et contribuèrent ainsi à soustraire aux banques, à des organismes de prêts ou à des bailleurs de fonds privés, une cinquantaine de millions de francs.

De notre envoyé spécial

Aujourd'hui, tous ceux qui furent les complices actifs du colonel le traitent de tyran, le chargent de toutes les turpitudes affairistes, se plaignent d'avoir été dupés, puis ruinés, non sans rejeter une part des responsabilités sur les banques qui eurent, pendant des années, une inaltérable confiance en François Faye.

Les militaires, il faut en convenir, font de piètres horticulteurs, et la fleur au fusil est une image qui ne peut émouvoir que les admirateurs de Déroulède. Le colonel François Faye, dont on veut bien croire qu'il fut pris d'une passion aussi soudaine que démesurée pour les pieds mères d'œillets et de chrysanthèmes au lendemain de sa retraite, avait choisi d'appliquer à son exploitation horticole les méthodes qui font, paraît-il, l'efficacité des armées en campagne. Il voyait grand et loin, et Mᵉ Pierre Pasquini, avocat du principal inculpé et seul détenu, M. Roger Choulet, a même fait état d'une note de conjoncture de l'officier qui prévoyait l'usage de la bombe au cobalt pour activer le développement des plants.

Avec de pareils moyens on portait facilement le prix de revient de l'œillet au taux de celui de l'orchidée. Le colonel s'était en outre entouré d'un état-major de techniciens qui partageaient ses vues et avaient recruté cent soixante ouvriers, effectif jamais rassemblé autour de serres provençales.

Conservant, en matière de gestion, un réflexe de condottiere, il considérait aussi que l'intendance devait suivre et lui procurer des fonds quand il en avait besoin pour mener à bien ses projets. C'est ainsi que cet ancien officier d'aviation s'engagea dans la cavalerie... Dès la première audience, le président Jude démonta la stratégie financière du colonel. Elle peut tenir dans une phrase : de la même façon qu'une armée en campagne vit sur l'habitant, une entreprise en cours de développement doit vivre sur les banques.

Du béton

Quand François Faye se trouva en difficulté, en cours de l'année 1971, il commença à chercher de l'argent frais. Vice-président de la Caisse de Crédit agricole de Nice, ayant des responsabilités dans diverses associations, décoré, jouissant de l'estime générale, il n'eut aucune difficulté à se faire prêter quelque 15 millions pour lesquels ses collègues administrateurs n'eurent pas l'outrecuidance de demander des garanties.

Comme c'était insuffisant, il fallut trouver d'autres sources, et M. Roger Choulet, qui, fort imprudemment, avait confié à M. Faye 120 000 francs d'économies et 300 000 francs qu'il avait empruntés, fut chargé de faire rentrer de l'argent. Pour cela, on produisit de faux bilans, gonflant démesurément le chiffre d'affaires des Etablissements Faye, ce qui mit les banques en confiance.

D'autant plus en confiance que les prêts généreux du Crédit agricole, réputé prudent, semblaient garantir la solvabilité de M. Faye. « *Au point de vue crédit, Faye c'était du béton* », expliqua un inculpé. Cependant, comme ses bilans traduisaient une prospérité illusoire et manquaient de bases comptables, on se fit adresser de fausses factures par des sous-traitants dévoués — ceux qui, dans le Sud-Ouest notamment, fournissaient les boutures, — auxquels on fit accepter des traites de complaisance indiquant un rassurant va et vient de millions. Pour un banquier, le « *tiré* » en matière de traite est plus important que le « *tireur* ». Or, le « tiré » était M. Faye, homme respectable et horticulteur dynamique.

Pour orchestrer cette partition financière, M. Roger Choulet recruta des amis pieds noirs auxquels les galons du colonel donnèrent l'assurance que les manœuvres engagées n'étaient peut-être pas très orthodoxes mais ne devaient présenter aucun danger et assuraient aux vrais horticulteurs des débouchés pour leurs boutures d'œillets ou de chrysanthèmes, aux autres horticulteurs de circonstance, quelques menus profits à venir.

Pour compléter les ressources venant par ce système, le colonel, de son côté, convainquit quelques militaires de haut grade de mettre leurs économies dans ses pots de fleurs, se proposant de créer une association dont ils recevraient des parts et des bénéfices. Sont-ils aujourd'hui simples porteurs privés ou associés de fait et sans titre ? Le tribunal répondra, on l'espère, sur ce point.

Il faut savoir que ceux qui servaient dans la cavalerie — un groupe de Montpellier réuni par M. Monjo, un Algérois promu chef de secteur et un groupe du Sud-Ouest placé sous la tutelle de M. Hervé Vigny, promu chef de culture détaché des Etablissements Faye — se croyaient seuls détenteurs de la confiance du colonel. Ils ignoraient également l'existence de bailleurs de fonds galonnés, tenus à l'écart des acrobaties financières du patron.

Escomptes et agios

Les dirigeants de la B.N.P., de la Banque Worms, du Crédit Lyonnais, de la Société Générale, de la Banque Française du Commerce extérieur, pour ne citer que quelques établissements « victimes », comme le Crédit agricole de Nice ou d'Ajaccio, des manœuvres de M. Faye, apparaissent généralement au père de famille qui veut emprunter 50 000 francs pour acquérir une fermette comme gens circonspects et prompts à la méfiance.

Eh bien ! aucun de ces hommes d'argent voyant les traites circuler sur un rythme endiablé, observant à chaque fin de mois les chèques qui jouaient à saute-mouton d'un compte à l'autre, ne s'est ému. Aucun ne s'étonna, par exemple, que la fille de M. Choulet, Mme Joelle Bonnard, dont le mari gagne 4 000 francs par mois, accepte tout à coup pour 4 900 000 F de traites et signe des douzaines de chèques pour vider un compte que rien n'avait vraiment rempli.

Aucun ne s'étonna non plus qu'un horticulteur, M. Hervé Vigny, qui possède 1 hectare de serres, accepte régulièrement des traites qui auraient fait supposer que, par un procédé magique, la production qu'il facturait dans son entreprise s'était trouvée brusquement multipliée par 50.

Les banques, pendant des années, par le jeu des escomptes et des agios, avaient trouvé leur bénéfice aux largesses consenties à M. Faye. Elles estimaient sans doute que cela continuerait et peut-être qu'il convenait de ne pas se montrer trop pointilleux en période de resserrement de crédit vis-à-vis d'un homme aussi respectable.

« *C'est une chose que d'avoir confiance*, fit observer le président Jude, *c'en est une autre de faire de fausses factures, d'inventer des sociétés et d'accepter des traites fabriquées.* »

« *Je me suis peut-être trompé*, dit M. Monjo, *mais la Banque de France elle-même se trompa, puisque, quelques jours avant sa mort, M. Faye avait été nommé au nombre de ses conseillers. Le colonel, quand il donnait un ordre, était écouté... même des banquiers.* »

« *Oui, et tant que M. Faye vivait, les banquiers n'ont jamais rien dit* », renchérit un autre inculpé.

« *Et quand on s'inquiétait*, expliqua un troisième, *le colonel disait : ce n'est pas vos oignons... J'ai les banques avec moi.* »

MAURICE DENUZIÈRE.

Après l'arrestation de son directeur général

LA CAISSE DE RETRAITE DES OUVRIERS DU BATIMENT ASSURE QUE LES DROITS DE SES ADHÉRENTS SONT GARANTIS

« *Les retraités et les ouvriers du bâtiment et des travaux publics peuvent être assurés que leurs droits sont totalement garantis* », indique la Caisse nationale de retraite des ouvriers du bâtiment et des travaux publics (C.N.R.O.), après l'arrestation de son directeur général, M. Yves Pergeaux, ainsi que celle de M. Georges Breuil, administrateur de nombreuses sociétés immobilières ou d'études (*le Monde* du 16 avril). Le communiqué de la C.N.R.O., auquel se joint la C.N.P.O. (Caisse nationale de prévoyance des ouvriers du bâtiment), confirme qu' « *à l'unanimité de leurs conseils d'administration, et en accord avec toutes les fédérations ouvrières et patronales (représentées aux conseils d'administration), elles ont mandaté leur président pour déposer une plainte après un contrôle exercé à leur demande par une société d'expertise comptable* ».

Pour Mᵉ Fernand Cohen, avocat de M. Pergeaux, il s'agit de « *griefs de la plus haute fantaisie* ».

ÉDUCATION

Tandis que des incidents se sont produits pendant le voyage de M. Soisson en Bretagne

Les étudiants ont « occupé » le secrétariat d'Etat aux universités

Ils avaient amené avec eux une grande chaîne métallique, apparemment pour enchaîner symboliquement quelqu'un, mais le conseiller technique auprès du secrétaire d'Etat aux universités, dont ils occupaient le bureau, a décliné poliment leur proposition. M. Jean-Pierre Soisson, quant à lui, était à Rennes...

C'est à l'heure du déjeuner, lundi 14 avril, qu'une soixantaine de manifestants, pour la plupart étudiants à Villetaneuse (université de Paris-Nord), en grève depuis le 5 mars (*le Monde* du 12 mars), mais comprenant aussi quelques lycéens, ont occupé les bureaux du cabinet du secrétariat d'Etat aux universités, rue de Grenelle, à Paris.

Ils demandaient « *l'abandon immédiat du projet de réforme Haby-Soisson, des crédits pour Villetaneuse et un débat télévisé avec M. René Haby* ». L'évacuation par les forces de police, qui s'est effectuée par petits groupes successifs de 13 heures à 14 heures, a eu lieu sans incident. Les occupants ont néanmoins été emmenés pour vérification d'identité.

Pour sa part, l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, ex-Renouveau), estimant que « *l'élément principal en ce moment est de se faire comprendre de la population, désapprouve ce genre d'action* ».

Manifestation à Rennes et bombe à Brest

M. Jean-Pierre Soisson n'était guère mieux loti à Rennes dans le hall de l'ancienne faculté des sciences, où il a été interpellé par un groupe de deux cents étudiants, avec lesquels il a dû se livrer à un débat improvisé sur ses projets, tandis que trois cents à quatre cents étudiants et lycéens manifestaient dans le centre de la ville « *contre la réforme Haby-Soisson* ».

A Brest, une bombe de fabrication artisanale a explosé contre une porte d'accès extérieure d'un amphithéâtre de six cents places de l'université de Bretagne occidentale, lundi 15 avril, vers 23 h. 30, à la veille de la visite que le secrétaire d'Etat a effectuée dans la journée de mardi à cette université. Les dégâts sont évalués à environ 150 000 francs. Il n'y a pas eu de blessés. Les syndicats d'enseignants avaient appelé à une grève, largement suivie, et à un meeting contre « *la politique d'austérité du gouvernement* ».

Jusqu'au 19 avril

NOUVELLE GRÈVE DES ASSISTANTS EN DROIT ET SCIENCES ÉCONOMIQUES

Une grève des cours et travaux pratiques a été lancée par l'Association nationale des assistants en sciences juridiques, économiques et politiques (ANASEJEP). Commencée le lundi 14 avril, elle doit durer jusqu'au samedi 19. Cette grève, reconductible, a pour but d'obtenir le renouvellement de tous les assistants en exercice pour l'année universitaire 1975-1976. Déjà, depuis le mois de février, les adhérents de l'ANASEJEP ne transmettent plus les notes d'examen ou du contrôle continu à l'administration. Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup., affilié à la Fédération de l'éducation nationale) et le Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.) appuient le mouvement, qui toucherait trente universités, et serait largement suivi.

Conformément à la réglementation actuelle, les vacances de postes d'assistants ont été publiées au « Bulletin officiel » du secrétariat d'Etat aux universités. Toutefois, M. Jean-Pierre Soisson, au cours de sa visite à Brest, le 15 avril, a recommandé aux présidents d'université « d'étudier favorablement le renouvellement des assistants pour la prochaine année universitaire ». Un projet de décret en ce sens devait paraître au début de l'année, mais il s'accompagnait d'un statut provisoire que l'ANASEJEP refusait parce qu'il organisait une « contractualisation » des assistants. M. Soisson avait renoncé à publier le texte.

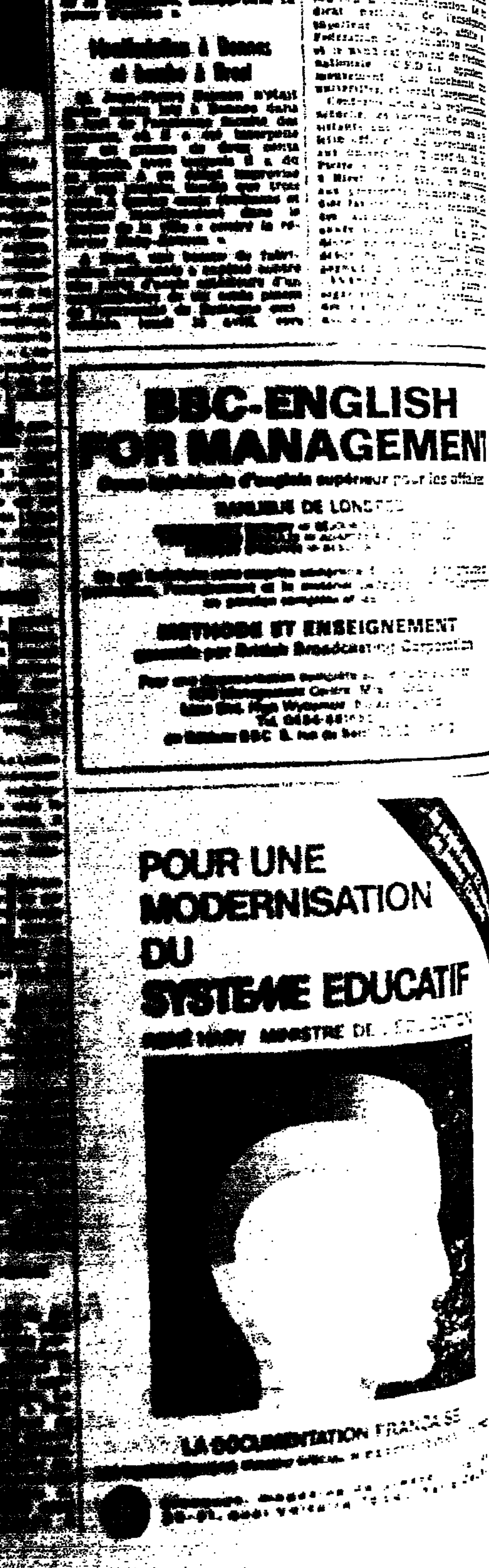
ÉDUCATION

Tandis que des incidents se sont produits pendant le voyage de M. Soisson en Bretagne

Les étudiants ont « occupé » le secrétariat d'État aux universités

Jusqu'au 19 avril

NOUVELLE GRÈVE DES ASSISTANTS EN DROIT ET SCIENCES ÉCONOMIQUES



ÉDUCATION

Les élections aux centres régionaux des œuvres universitaires

La participation étudiante a doublé

Le secrétariat d'État aux universités vient de rendre publics les résultats définitifs des élections des représentants étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). Ces élections, qui se sont échelonnées du *10 février* au 5 mars en province (*le Monde* du 11 mars), et qui ont eu lieu le 19 mars à Paris (*le Monde* du 25 mars), se traduisent par un quasi-doublement de la participation étudiante.

Pour 609 708 bénéficiaires théoriques des CROUS (contre 585 000 lors des précédentes élections en 1973) il y a eu, en effet, 105 836 votants (contre 53 500 en 1973). La participation étudiante est ainsi passée de 9,14 % à 17,27 %. Il est vrai que l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-Unité syndicale, animée par les étudiants trotskistes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme) appelait cette fois au vote, contrairement à ce qui s'était passé en 1973.

C'est à Limoges que le plus fort taux de participation (32,3 %) a été atteint, et Paris vient, comme de coutume, en fin de liste avec 8,93 %. Les variations les plus spectaculaires par rapport à 1973 ont été notées à Rennes (14,2 % contre 5,3 %) et à Strasbourg (18,04 % contre 2,2 %).

Le nombre de sièges à pourvoir était de 212 contre 190 aux dernières élections, en raison de la création des nouveaux centres régionaux de Versailles, de Créteil et d'Antilles-Guyane.

L'Union nationale des étudiants de France (UNEF-ex-Renouveau, animée notamment par des étudiants communistes) avec 47 530 voix obtient 46,91 % des suffrages et 88 sièges (93 en 1973). Derrière elle, vient l'autre UNEF avec 32 212 voix, 31,79 % des suffrages et 73 sièges, ce qui, pour une première campagne, constitue malgré tout un bon score.

Chez les « modérés » le Comité de liaison des étudiants de France (CLEF), Défense des intérêts des étudiants (DIE) et diverses listes corporatistes recueillent 13 743 voix soit 13,55 % des suffrages et 35 sièges (au lieu de 37). La Fédération nationale des étudiants de France (FNEF) avec 1,52 % des voix et 4 sièges est en perte de vitesse.

On peut encore noter, à gauche, la remontée du Mouvement d'action et de recherche critiques (MARC, proche de la C.F.D.T.) — qui passe de 2 à 8 sièges avec 4,15 % des voix — et, à droite, l'affaiblissement de l'Union interuniversitaire (UNI) qui passe de 6 à 4 sièges, avec 2,04 % des voix.

● *Le parti socialiste et la réforme Haby.* — M. Louis Mexandeau, député du Calvados et délégué national à l'éducation du parti socialiste, a notamment déclaré, au cours d'une réunion à Toulouse, à propos du report de la discussion parlementaire sur la réforme de l'enseignement : « *Le pouvoir ne peut espérer substituer aux mesures immédiates permettant de faire face aux besoins de la rentrée prochaine, un autre projet faux-semblant sous prétexte de dépasser le projet Haby, qui a reçu l'accueil que l'on sait. L'opposition de gauche ne se laissera pas prendre au piège de mots tels qu'* « *autonomie* » *ou* « *intégration scolaire* » *qui, dans le contexte actuel, se traduiraient par de nouvelles atteintes au service public et par le renforcement de l'influence personnelle sur le secteur éducatif.* »

● *Crise à l'université d'Angers.* — Les deux directeurs des unités d'enseignement et de recherche de droit (M. Yves Jégouzo), et de lettres (M. Philippe Séjourné), de l'université d'Angers, viennent, à la suite de leurs conseils (*le Monde* du 7 mars), de démissionner. Ils estiment, en effet, que la réponse faites à leurs préoccupations par le secrétariat d'État aux universités — ne pas dissocier le cas d'Angers de celui des autres universités — est inacceptable. « *Au-delà d'une désinvolture qui frise le mépris,* déclare M. Yves Jégouzo, *elle confirme une orientation inavouée mais certaine de la politique universitaire actuelle qui tend à bloquer le développement des petites universités de création récente.* » Les responsables angevins voudraient rallier à leur cause les autres petites universités ou centres universitaires, tels que Le Mans, Metz et Perpignan. D'autre part, les étudiants concernés ont décidé de réunir, jeudi 17 avril une assemblée générale. — (*Corresp.*)

● *Exclusion d'élèves à Nantes.* — Les professeurs du lycée technique de la Chauvinière, à Nantes (Loire-Atlantique), devaient, à l'appel de leurs syndicats, manifester ce mercredi 16 avril après-midi devant le rectorat pour protester contre l'exclusion de onze lycéens qui avaient participé aux mouvements de grève précédant les congés de Pâques. Ils réclament leur réintégration « *pure et simple* ». La direction de l'établissement demande que les lycéens fassent une demande de réinscription et s'engagent désormais à ne prendre part à aucun mouvement ni manifestation dans le lycée.

DÉFENSE

Le remplacement des avions F-104

Vers un éclatement du consortium européen

A l'issue des réunions ministérielles ou parlementaires, qui ont eu lieu en Belgique, au Danemark, en Norvège et aux Pays-Bas à propos du remplacement des avions F-104 Starfighter, il semble qu'on s'achemine, dans les quatre capitales intéressées, vers une prise de décision pour la fin du mois d'avril ou dans les premiers jours de mai.

Si chacun des quatre pays donne l'impression d'attendre que l'un ou l'autre de ses trois partenaires annonce, le premier, son choix personnel, il s'avère, chaque jour davantage, que le consortium européen des clients risque d'éclater, malgré son intention, affirmée il y a plusieurs mois, de tout faire pour arrêter une position commune.

● OSLO : dans l'attente d'un choix commun

(De notre correspondant.)

Oslo. — Le gouvernement norvégien estime que l'achat éventuel de l'avion américain F-16 dépend d'une décision commune des quatre pays intéressés. Le ministre norvégien de la défense, M. Fostervoll, a déclaré, mardi 15 avril, que le gouvernement reconsidérerait sa position dans le cas où l'un des autres pays ne suivrait pas la recommandation des quatre ministres de la défense de choisir le F-16. M. Fostervoll a fait ce commentaire à la suite de la décision du gouvernement danois de ne pas encore prendre de décision. « *Il semble que tout le monde cherche une excuse pour différer une décision. Si la Norvège doit décider seule l'achat d'un avion de combat, elle le fera seulement dans deux ans* », a dit M. Fostervoll, qui, pour sa part, est depuis longtemps favorable au F-16.

D'autre part, dans les rangs du parti travailliste, les investissements considérables nécessaires suscitent quelques inquiétudes, et, dans ces milieux, on a proposé d'étudier la question au sein de la grande commission gouvernementale de la défense, actuellement en fonction. Cette commission s'est fixé pour objectif la définition d'une politique de défense pour les années 80 (pour laquelle justement le F-16 a été envisagé). De toute manière, la Norvège est orientée vers le marché américain pour ses approvisionnements militaires, pour des raisons de tradition et de politique atlantique.

FRANK BJERKHOLT.

● COPENHAGUE : une contre-attaque suédoise ?

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Au début de cette semaine, tout le monde attendait au Danemark que le gouvernement minoritaire social-démocrate fasse officiellement connaître le type d'avion de combat qu'il avait choisi pour remplacer ses escadrilles de F 104 en 1980 (*le Monde* du 14 avril). Or, mardi 15 avril, à l'issue du conseil de cabinet, le ministre de la défense, le pasteur Orla Moeller, a fait savoir que cette décision était ajournée. Selon le ministre, le vote négatif du congrès du parti travailliste néerlandais, vendredi 11 avril (*le Monde* daté 13-14 avril), qui a jeté désormais le doute sur les intentions des Pays-Bas, a créé une situation entièrement nouvelle, nécessitant le réexamen de la question par le gouvernement et par le parti social-démocrate au Danemark.

Les dirigeants danois envisagent-ils de renvoyer cette importante commande à plus tard, où prévoient-ils de choisir un avion qui ne serait pas l'un des trois retenus jusqu'à présent ? Doit-on conclure, au contraire, que le Mirage F1 et le Viggen suédois, que l'on croyait écartés définitivement au profit du F-16, vont retrouver des chances sur le marché danois ? Certains pencheraient assez pour cette dernière éventualité.

Les Suédois, bien que proclamés perdants au départ, ont constamment misé, en proposant leur Viggen, sur la solidarité syndicale des travailleurs scandinaves et mis tout leur espoir dans le fait que celle-ci finirait par peser, un jour ou l'autre, de tout son poids aux Pays-Bas et surtout au Danemark et en Norvège. Il est donc vraisemblable que les Suédois vont lancer une nouvelle offensive en ce sens, avant une décision finale de Copenhague prévue pour la fin du mois ou le début de mai.

CAMILLE OLSEN.

● BRUXELLES : le Mirage regagne du terrain

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le Mirage F-1, généralement considéré comme perdant à l'issue de la réunion des quatre ministres européens de la défense, il y a dix jours, regagne du terrain, lentement mais sûrement, en Belgique. On a pu le constater, le mardi 15 avril, au cours de la réunion commune des commissions de la défense du Sénat et de la Chambre.

La réunion a duré toute la journée, mais sans aboutir. L'exposé du ministre belge de la défense, M. Vanden Boeynants, très neutre, a suscité de nombreuses questions qui semblaient indiquer chez la majorité des parlementaires une préférence assez marquée en faveur de l'appareil français. Très nombreux restent toutefois ceux qui opteraient pour le F-16 américain, et on a pu constater que le clivage ne s'opère pas selon l'appartenance aux formations politiques ni même selon des critères linguistiques. C'est probablement au sein du parti socialiste (dans l'opposition) que les positions sont le plus partagées, d'autant que les récentes attitudes du parti socialiste néerlandais semblent avoir provoqué un certain désarroi chez les socialistes belges.

Le choix final, qui n'interviendra pas avant le début de mai, ne sera plus dicté uniquement par les qualités techniques de l'avion. Et l'aspect politique pèsera presque aussi lourd que les compensations économiques. On assiste à une vigoureuse offensive en faveur du Mirage. M. Cudell, président (socialiste) de la commission de la défense de la Chambre, répète qu'il faut « *choisir européen* ». Il est appuyé par la plupart des parlementaires francophones, et l'un d'eux, M. Outers, secrétaire général du F.D.F. (parti des francophones bruxellois), a même déclaré que « *ce serait un véritable crime contre l'Europe* » de choisir la solution américaine. Plus sceptiques, beaucoup de Flamands, et même des socialistes wallons, reprennent la thèse de M. Vredeling, ministre néerlandais de la défense, selon lequel la France n'est pas l'Europe et le Mirage n'est pas un avion européen. Les « atlantistes » ajoutent que le Mirage aurait de meilleures chances si la France participait à l'OTAN à part entière. Enfin, il y a les pacifistes ou les neutralistes opposés à l'OTAN qui aimeraient autant voir accepter un avion moins évolué que le F-16.

Aucune décision ne sera prise avant le retour de M. Tindemans, premier ministre belge, de Pékin, où il se rend en visite officielle le vendredi 18 avril. Le retour du premier ministre n'est prévu que pour la fin du mois.

PIERRE DE VOS.

● *Les sept internes de l'hôpital psychiatrique de Pont-Piétain,* à Blain (Loire-Atlantique), qui avaient été suspendus « *à titre conservatoire* » pour avoir empêché le stage d'élèves officiers de Saint-Cyr-Coëtquidan (*le Monde* des 28 mars et 4 avril), ont obtenu l'« *indulgence* » du préfet de Loire-Atlantique. Celui-ci a décidé de « *mettre fin à leur suspension sans autre sanction* ».

En installant un réacteur sur une cellule proche de celle du Mirage

Israël produit son propre avion de combat

De notre correspondant

Jérusalem. — Le premier avion de combat de fabrication israélienne a fait, pour la première fois, officiellement et en public, une démonstration en vol, le lundi 14 avril. Il s'agit d'un monoplace d'interception et d'attaque au sol dont les performances déjà connues et dont les caractéristiques partiellement divulguées lui permettent de se mesurer avantageusement au Mig-23 soviétique et au Mirage-5 français (la version simplifiée du Mirage-III), dont des pays arabes sont pourvus.

L'appareil israélien baptisé Kfir (c'est par ce nom qu'est désigné dans la Bible le lion encore jeune, mais déjà en possession de toute sa puissance) n'a, affirment les spécialistes, qu'une très vague ressemblance avec le Barak, dont la presse internationale avait annoncé, il y a quelques années, la mise en chantier par Israël. La silhouette du Kfir rappelle, et pour cause, celle du Mirage qui aurait pris un certain embonpoint. Il est vrai que le dessin français de la cellule a été modifié à 60 %, afin de permettre l'introduction d'un réacteur J-79 de General Electric — réacteur qui équipe le Phantom — dans un appareil qui n'était pas prévu pour cela. Le J-79 développe une poussée de 8 tonnes, avec surchauffe.

Selon les rédacteurs spécialisés du *New York Times*, le nouvel avion israélien serait une transition entre le Phantom et l'avion américain F-15 et F-16 dont voudrait se doter Israël.

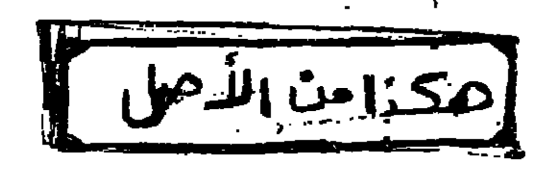
Avec des performances remarquables puisqu'il peut développer une vitesse de Mach 2,2 et atteindre en interception un plafond de 15 000 mètres, le Kfir est l'un des avions de combat le plus économiques puisqu'il ne coûte, selon le ministre de la défense, que 4 millions de dollars, dont la moitié seulement est nécessaire au paiement de l'achat à l'étranger d'éléments que le pays n'est pas encore en mesure de produire. M. Pérès, qui, il y a vingt ans, était avec Ben Gourion à l'origine de la création de l'industrie aéronautique, a déclaré qu'Israël figurait désormais parmi la dizaine de pays qui produisent des appareils de combat aussi perfectionnés.

Dans le bref discours qu'il a prononcé au cours de la présentation du Kfir, le premier ministre, M. Itzhak Rabin, s'est félicité du niveau atteint par la technologie de son pays et a rendu hommage à « *la perspicacité juive, qui a su allier ce qu'il y a de plus réussi dans la technique française à la puissance d'un réacteur américain* ».

Le Kfir est en service dans l'armée de l'air israélienne depuis longtemps et aurait participé à la guerre de 1973.

ANDRÉ SCÉMAMA.

[La Suède était, jusqu'à ce jour, parmi les États les moins peuplés dans le monde, le seul pays en mesure de développer, par lui-même, une aviation de combat moderne. Israël, à son tour, dispose d'une construction aéronautique, à des fins civiles et militaires, qui groupe près de dix huit mille personnes. Israël Aircraft Industries (I.A.I.) a vendu, en 1974, pour 270 millions de dollars de matériels divers et, notamment, le missile mer-mer Gabriel, l'avion de transport Arava, l'avion d'affaires Jet Westwind 1123 et des équipements électroniques. Depuis peu, I.A.I. produit, pour la marine de guerre israélienne et pour l'exportation, un patrouilleur rapide à moteur Diesel, équipé de deux canons et d'une mitrailleuse pour la surveillance des eaux territoriales. Ce bateau, dont le prototype a été baptisé « Dabour » (le bourdon), a été conçu avec l'assistance technique américaine.]



هكذا من الأصل

RELIGION

ÉGLISE ET FRANC-MAÇONNERIE

(Suite de la première page.)

Ce qui est donc essentiellement reproché à la franc-maçonnerie c'est, en quelque sorte, d'être une contre-Eglise et *« de se livrer à des machinations contre l'Eglise et les pouvoirs civils légitimes »*. Telle est la formule retenue, en 1917, par le Code du droit canon (canon 2335). Or, il existe une franc-maçonnerie qui, de par ses statuts et ses principes, s'est toujours interdit tout ce qui pourrait être considéré comme un complot contre l'Eglise et les pouvoirs civils légitimes. Bien plus, à l'origine de la franc-maçonnerie d'aujourd'hui, il y a les corporations chrétiennes de tailleurs de pierre, les bâtisseurs de cathédrales. C'est de leurs statuts et de leurs rites d'initiation que se sont inspirées les loges dont la réunion, en 1717, a créé la Grande Loge de Londres, puis d'Angleterre. Les constitutions élaborées par deux pasteurs protestants, Anderson et Désagulier, serviront de modèle et de référence à toutes les loges qui vont se fonder en Ecosse, en Irlande comme en Angleterre, puis en France, en Europe et dans les Amériques. On pourra suivre cette expansion de la franc-maçonnerie dite spéculative, par opposition à celle des opératifs, les vrais tailleurs de pierre, dans l'excellente et récente *Histoire de la franc-maçonnerie* de M. Pierre Chevallier.

La fidélité aux « landmarks »

Ce qui est certain, c'est que, depuis plus de deux siècles, la Grande Loge unie d'Angleterre s'est constamment appliquée à conserver les principes de ses premiers fondateurs. Elle n'entretient de relations qu'avec les grandes loges nationales également fidèles à ces *landmarks*, à ces repères qui, pour elles, définissent la tradition maçonnique authentique. D'abord et par-dessus tout *« la croyance à l'Etre suprême »*, grand architecte de l'Univers. Ensuite, la Bible, considérée comme *« le volume de la Sainte Loi »*, qui doit être *« toujours ouverte dans les loges »*, et sur laquelle *« chaque candidat est requis de prendre ses engagements »*, à moins qu'*« un autre volume conforme à sa foi particulière — Coran, Zend Avesta ou Loir ou Manou — puisse donner à ses promesses un caractère sacré »*. Enfin, stricte interdiction d'introduire au sein de sa loge toute querelle ou discussion *« sur des questions théologiques ou politiques »*, à plus forte raison tout ce qui tendrait *« à la subversion de la paix et du bon ordre de la société »*

C'est parce que le Grand Orient de France avait renoncé à ces exigences essentielles que la Grande Loge unie d'Angleterre décida, en *1877*, de rompre les relations qui, jusque-là, permettaient aux francs-maçons du Grand Orient français d'être reçus comme des frères dans toutes les loges reconnues régulières par la loge mère de Londres.

Dans un livre exactement documenté, *la Voie substituée*, le préfet Jean Baylot a montré comment, au cours du dix-neuvième siècle, les loges de France, d'Italie, de Belgique, de Suisse se sont écartées des principes maintenus par la Grande Loge unie d'Angleterre pour s'orienter vers une action politique de plus en plus hostile à l'Eglise.

Il n'est évidemment pas de la compétence du Vatican d'apprécier la régularité traditionnelle d'une obédience maçonnique, mais il lui est certes permis de discerner celles qui sont hostiles à l'Eglise et celles qui observent à son égard une neutralité plutôt bienveillante.

Telle est la raison pour laquelle, dans une lettre du 19 juillet 1974 au cardinal Seper, préfet de la Congrérence épiscopale des Etats-Unis, le cardinal Seper, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, l'informe qu'à la suite d'une large enquête auprès des conférences épiscopales intéressées par ce problème, *« la grande diversité des réponses, qui manifeste la variété des situations en chaque nation, ne permet pas au Saint-Siège de changer la législation générale en vigueur jusqu'à présent et qui le demeure jusqu'à la publication du nouveau code canonique par la commission pontificale chargée de sa révision »*. Il est possible, en effet, que le canon 2335 concernant l'adhésion à une secte maçonnique n'apparaisse plus dans ce nouveau code. Mais, en attendant, le cardinal Seper ajoute cette importante déclaration : *« Pour prendre en considération les cas particuliers, il ne faut pas perdre de vue que la loi pénale doit être interprétée strictement. Pour cette raison, on peut en toute sûreté enseigner et appliquer l'opinion des auteurs qui maintiennent que ce canon 2335 concerne seulement les catholiques inscrits dans des associations qui conspirent vraiment contre l'Eglise. »*

Dès lors qu'une loge maçonnique s'interdit expressément toute activité hostile à l'Eglise, on peut donc dire que les catholiques qui lui donneront leur adhésion n'encourraient pas, *ipso facto*, l'excommunication prévue par le canon 2335. C'est, sans conteste, le cas de la Grande Loge unie d'Angleterre et, en France, de la Grande Loge nationale française, qui a son siège boulevard Bineau, à Neuilly, et compte déjà plus de cinq mille adhérents. On peut en dire autant des grandes loges de Suède, d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie et des Etats-Unis, qui ont gardé ou rejoint la régularité dont les grandes loges d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande ont maintenu la tradition.

Aux maçons de décider

Quand au Grand Orient de France, au Droit humain et à la Grande Loge de France (rue de Puteaux), il ne dépend que de leur attitude hostile ou non à l'Eglise pour que leurs adhérents catholiques soient ou non concernés par l'excommunication. Pour en décider on pourra se référer à l'opinion émise par le R.-P. Beyer, doyen de la faculté de droit canon de l'université grégorienne à Rome : *« L'inscription à une loge non sectaire qui ne soit pas antichrétienne peut, au point de vue du droit de l'Eglise, ne comporter aucune peine. Elle ne peut être excommunication qu'au cas où cette affiliation devient infidélité à Dieu, abandon de la foi au Christ, danger de la perdre, impossibilité de professer cette foi en l'Eglise. Toute affiliation qui ne conduit pas à cela ne peut donc faire encourir une excommunication. Et rien n'empêche le maçon qui se trouve dans ces conditions de recevoir les sacrements. »*

Comme je l'ai déjà dit, ici même, en réponse à la lettre ouverte que m'adressait le docteur Pierre Simon, grand maître de la Grande Loge de France, il n'est pas interdit à un catholique de trouver dans les déclarations de ce grand maître et dans sa volonté d'engager avec l'Eglise un dialogue sérieux, dans le respect réciproque des convictions de chacun, l'assurance que son adhésion à la Grande Loge de France ne le rendrait ni complice, ni solidaire d'une entreprise hostile à l'Eglise. On pourrait en dire autant de tout autre obédience, y compris le Grand Orient de France, dès lors qu'elle donnerait à ses membres catholiques l'assurance loyale que leur participation aux travaux de la loge ne les rendrait ni complices, ni solidaires d'une entreprise hostile à l'Eglise.

Un dialogue sérieux entre représentants qualifiés de l'une et de l'autre partie pourrait sans doute clarifier une situation qui, d'un côté comme de l'autre, peut légitimement évoluer. L'Eglise, après Vatican II, n'est plus tout à fait cette Eglise du Syllabus et de l'Inquisition qui provoquait les réactions des francs-maçons de ce temps. Comme le Grand Orient de France peut aussi n'être plus exactement celui de Jules Ferry et d'Emile Combes. Quand l'Eglise rejette le cléricalisme et proclame sa volonté de promouvoir les droits de l'homme, y compris la liberté religieuse, quelle raison d'être reste encore à l'anticléricalisme d'antan ?

Cela, qui suffit à régler le problème de conscience du catholique face à la franc-maçonnerie, ne résout pas, pour autant, celui, tout différent, de la régularité maçonnique, qui oppose la Grande Loge unie d'Angleterre à celles qui ont abandonné les règles fondamentales, les *landmarks*, qui, pour elle, garantissent la fidélité à l'esprit et aux traditions des bâtisseurs de cathédrales. C'est aux maçons eux-mêmes qu'il appartient d'en décider

MICHEL RIQUET s.j.

● *Le docteur Pierre Simon*, grand maître de la Grande Loge de France, effectue un voyage en Afrique francophone. Au Gabon, il a été reçu par le président de la République, M. Bongo, à l'occasion de l'installation de la nouvelle obédience nationale, le Grand Rite équatorial, à laquelle la Grande Loge de France a délivré patente pour l'utilisation de son propre rite, le Rite écossais ancien et accepté. Le docteur Pierre Simon, accompagné de Mᵉ Albert Monosson, grand chancelier de l'obédience, a ensuite visité la Côte-d'Ivoire, où il a été reçu par le président de la République, M. Félix Houphouët-Boigny, qui a exprimé sa satisfaction de voir renaître la Grande Loge de France sur son territoire. Le grand maître de la Grande Loge de France devait se rendre aussi au Cameroun et au Sénégal.

● *Le cardinal Marty*, dans une lettre adressée aux responsables du secrétariat national de l'aumônerie de l'enseignement public, exprime ses « réserves » et son « désaccord » concernant certains des propos qui ont été tenus en septembre 1974, lors d'une session de l'aumônerie catéchuménale, qui a fait l'objet d'une brochure éditée 106, rue du Bac, 75341 Paris, Cesex 07

● *Le document protestant sur la sexualité* présenté dans *le Monde* daté 5-6 avril est édité conjointement par les Editions du Centurion et Labor et Fides. Il est notamment en vente à la librairie Oberlin, 47, rue de Clichy, Paris-9ᵉ, et à la Librairie protestante, 140, boulevard Saint-Germain, Paris-6ᵉ

Théologien thomiste

LE CARDINAL JOURNET EST MORT A FRIBOURG

Le cardinal Charles Journet, de nationalité suisse est décédé mardi, à Fribourg, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Nommé cardinal par Paul VI en janvier 1965, ce prélat était un théologien de métier, essentiellement thomiste, et était très lié à Jacques Maritain, avec lequel il a collaboré.

Sa mort réduit le collège des cardinaux à cent vingt-sept membres, dont cent cinq seulement, âgés de moins de quatre-vingts ans, participeraient à un conclave.

***

[Né en janvier 1891 dans un foyer modeste de Genève — son père tenait une laiterie — le cardinal Journet a été ordonné en 1917. Introduit à la pensée de saint Thomas d'Aquin par des dominicains de Fribourg, le jeune prêtre fit rapidement de l'étude de la philosophie sa vocation. Il fut presque toute sa vie professeur à la faculté de théologie de Fribourg. Avec Mgr Charrière, archevêque de Fribourg, de Lausanne et de Genève, le cardinal créa, en 1926, la revue Nova et Vetera, *dont le plus éminent collaborateur fut Jacques Maritain.*

Homme d'une grande piété et que Paul VI tenait en haute estime Mgr Journet dont la simplicité de vie était notoire, tenait à exercer un ministère proprement dit, notamment en prêchant des retraites dans les congrégations religieuses.

Ses compatriotes se souviennent de la vigueur avec laquelle il prit partie, bien avant la guerre de 1940, contre les régimes totalitaires.

Le cardinal était l'auteur de très nombreux ouvrages de théologie, le plus important étant, sans doute, l'Eglise du Verbe incarné. *Docteur* honoris causa *de l'Angelicum à Rome, il était membre de plusieurs congrégations romaines, et Jean XXIII le nomma expert de la commission théologique du concile. Il devait y défendre le projet de déclaration sur la liberté religieuse.*

Mgr Journet s'intéressait vivement à l'œcuménisme et lui avait consacré divers ouvrages (ou articles), notamment l'Esprit du protestantisme en Suisse. *Soucieux de ne pas blesser ses adversaires, il lui arrivait de leur soumettre telle ou telle de ses œuvres dans lesquelles leurs thèses étaient visées. — H. F.]*

PRESSE

Mort de Philippe Barrès, journaliste et écrivain ancien député

On annonce la mort, survenue lundi au château de Mirabeau (Vaucluse), où il résidait, de Philippe Barrès, journaliste et écrivain, ancien député. Fils de Maurice Barrès il était âgé de soixante-dix-neuf ans. Il sera inhumé à Charmes, dans les Vosges, au pied de la « colline inspirée ».

Un grand nom est toujours difficile à porter, surtout lorsque le fils entend, en suivant les traces de son père, se faire un prénom. Pourtant Philippe Barrès n'avait à cet égard aucun complexe. Fidèle aux idées de son illustre père, il a toujours défendu son œuvre, consacrant notamment à la publication de ses Cahiers, *de sa* Correspondance *et de ses œuvres complètes, ainsi qu'à la célébration en 1973 du cinquantième anniversaire de sa mort, l'essentiel de son activité des douze dernières années.*

Auparavant, il avait rapporté de la guerre 1914-1918, qu'il avait achevée comme capitaine, un livre prometteur : la Guerre à vingt ans. *Puis il s'était lancé dans le journalisme, reporter au* Matin, *dont il fut un moment rédacteur en chef, avant d'occuper en 1938-1939 les mêmes fonctions à* Paris-Soir. *Dans ses articles, ainsi que dans ses ouvrages, et en particulier avec* Sous la vague hitlérienne, *il se montrait l'adversaire déterminé de l'idéologie nazie*

Rallié dès juin 1940 à la France libre, admirateur du général de Gaulle, auquel il devait consacrer après la guerre un livre-portrait, il fondait au lendemain de la libération, avec Eve Curie, Paris-Presse, *qu'ils dirigeaient ensemble jusqu'en 1949. Fidèle au gaullisme, il rejoignait alors le Rassemblement du peuple français et était élu, sous ses couleurs, en 1951, député de Meurthe-et-Moselle. Battu en 1956, il reprenait une activité militante, après le retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958, comme conseiller municipal U.N.R. du 4ᵉ secteur de Paris et conseiller général de la Seine.*

Mais cet homme de droite, nationaliste convaincu, partisan acharné de « l'Algérie française », qui avait perdu son fils unique, Claude, capitaine parachutiste, tué en Algérie en 1959, ne peut admettre les accords d'Evian. Au lendemain de leur conclusion, en avril 1962, il donne sa démission de l'U.N.R. Retiré dans sa propriété de Mirabeau, où il vient de mourir d'une crise cardiaque, il se borne dès lors, outre ses travaux consacrés à l'œuvre de son père, à donner de loin en loin quelques chroniques au Figaro.

FAITS DIVERS

Fusillade à Avignon

LE GÉRANT D'UN BAR, SON AMIE ET TROIS CONSOMMATEURS SONT TUÉS

Cinq personnes ont été tuées à coups de pistolet, le 15 avril, vers 3 heures, dans une crêperie d'Avignon, la Goulue, par trois inconnus qui ont réussi à prendre la fuite. Les victimes sont le gérant, M. Michel Leduc, quarante-quatre ans ; son amie, Mme Nicole Bordet, quarante-trois ans, et trois clients, MM. Joseph Cekada, cinquante-sept ans ; Jacques Niermberger, trente-six ans, et André Legrand, trente-sept ans.

Malgré les déclarations de la serveuse de l'établissement affirmant que la fusillade résulte d'un différend à propos d'une addition, les enquêteurs semblent persuadés que le gérant de la Goulue a été victime de racketteurs. Les boîtes de nuit de la région seraient, depuis quelque temps, soumises aux pressions de gangs lyonnais et marseillais. Repris de justice — il avait été condamné pour proxénétisme à Paris et pour meurtre dans les Alpes-Maritimes, — M. Leduc avait déjà, la semaine dernière, reçu la visite d'inconnus qui lui avaient administré une sévère correction. Les trois consommateurs tués étaient également connus des services de police.

● *Des restes humains ont été découverts à Saint-Laurent-du-Pont (Isère)*, le 14 avril, lors de fouilles pratiquées sur un terrain voisin du dancing le « Cinq-Sept », dont l'incendie avait provoqué la mort de cent quarante-six personnes, pour la plupart des jeunes gens, le 1ᵉʳ novembre 1970. Ces fouilles ont été faites en présence du procureur de la République de Grenoble et de membres des familles des victimes, qui n'ont pas manqué de protester devant ces exhumations pratiquées à grands coups de pelle mécanique.

INERIE

Théologien thomiste

LE CARDINAL JOURNET EST MORT A FRIBOURG

PRESSE

Mort de Philippe Barrès, journaliste et écri[vain] ancien député

FAITS DIVERS

Le Monde DE LA MÉDECINE

L'ÉMOTION

Les dérèglements de l'humeur, l'excessif retentissement sur l'ensemble des fonctions organiques des agressions auxquelles sont soumis les hommes d'aujourd'hui, ont conduit à une multiplication importante des maladies dites psychosomatiques, des troubles de l'équilibre nerveux, et à une augmentation continue de la consommation de médicaments tranquillisants ou calmants. Nous avons demandé aux professeurs Soulairac et Pélicier d'évoquer ce que peuvent signifier pour le neurophysiologiste et pour le psychiatre l'émotion, et les comportements ou les dérèglements, individuels ou collectifs, qu'induit son déclenchement.

De la neurophysiologie aux maladies de civilisation

par le professeur ANDRÉ SOULAIRAC (*)

Le plus souvent quand on parle d'« émotion », on fait référence à des sentiments subjectifs répondant à certains événements et stimulations externes. L'émotion trouble brusquement l'individu, l'envahit, le submerge par des impressions psychologiques anormales accompagnées de certaines modifications organiques. C'est de cette subjectivité même que naissent les difficultés d'étude du phénomène émotionnel. D'un sujet à l'autre, à un stimulus donné ne correspond pas un sentiment univoque. Des différences considérables existent entre les individus selon leur structure physiologique, l'expérience antérieure, le niveau social et culturel, etc.

SUR le plan purement phénoménologique, l'émotion peut être envisagée sous trois aspects : la prise de conscience « intellectuelle » de la situation émotionnelle, les modifications physiologiques qui l'accompagnent, le vécu affectif du sujet.

Le sujet prend d'abord connaissance de l'émotion et lui donne une certaine « signification » en rapport avec son expérience personnelle antérieure. Ce rôle est dévolu au néocortex cérébral et plus spécialement aux lobes frontaux. L'émotion s'exprime alors sur le plan corporel par des réponses motrices et végétatives (expressions faciales, mimiques, vocalisations, rougeur ou pâleur, combat ou fuite). Enfin, le phénomène émotif est affectivement vécu par le sujet selon un certain type de résonance intime qui lui est propre et qui amène à classer les émotions en deux groupes : agréables ou désagréables. Notons que ces qualités ne sont pas en relation directe avec la situation déclenchante, mais dépendent très étroitement du vécu personnel du sujet. Ainsi des expériences de conditionnement menées chez l'animal et chez l'homme montrent qu'une même stimulation peut être ressentie tantôt d'une façon pénible, tantôt d'une façon agréable chez un même sujet.

Quels renseignements nous apporte la neurophysiologie sur les mécanismes qui président à l'émotion ? L'enregistrement par électroencéphalogramme (E.E.G.) du comportement émotionnel, fort étudié, n'a pas toujours fourni les résultats escomptés. Certes, un tracé d'éveil cérébral (ondes rapides et peu amples) qui signale la vigilance du sujet apparaît en préalable à tout comportement. Mais aucun tracé véritablement spécifique n'a pu être enregistré chez des sujets soumis à une émotion. On sait même que chez un sujet éprouvant des réactions émotionnelles très intenses (réactions de rage, par exemple), le tracé E.E.G. peut ne subir aucune modification si le sujet est très vigilant. Aussi la physiologie de l'affectivité et de l'émotion ne peut-elle être actuellement abordée que par l'étude de l'ensemble des structures nerveuses régulatrices.

Les circuits nerveux

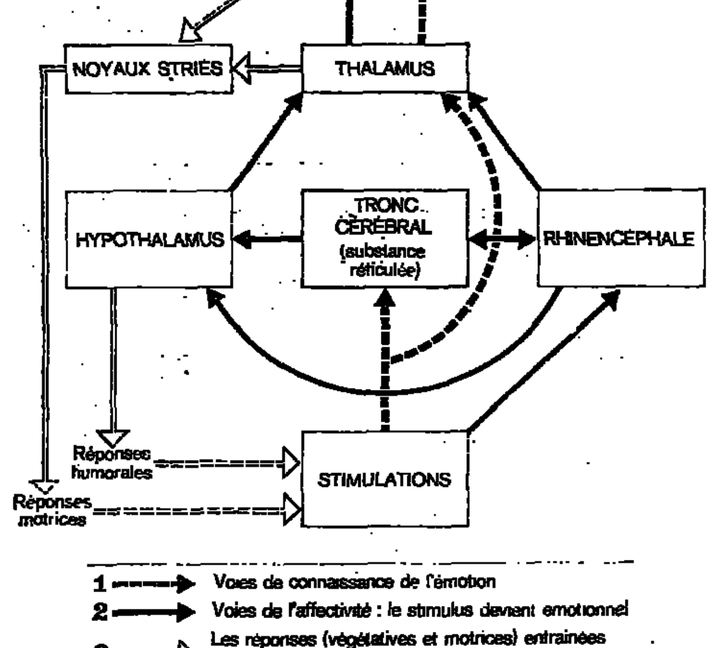
Elles sont organisées selon un circuit centré par deux régions particulières du cerveau : le rhinencéphale et l'hypothalamus. Non que ces structures représentent en soi le siège ou le centre de l'émotion, mais leur liaison avec tout le système nerveux et endocrinien est responsable des diverses manifestations liées à l'émotion. Ce circuit émotionnel est organisé selon une certaine hiérarchie. Le premier niveau — qui siège dans la formation réticulaire du tronc cérébral — agit simplement sur la vigilance de base et ne détermine que des réponses élémentaires et peu élaborées : attaque ou défense. Le second niveau — situé plus haut, dans le thalamus et le cortex archaïque de l'hippocampe et du cingulum, — en liaison avec le cortex frontal, est responsable d'une expression émotionnelle plus élaborée. Mais l'action successive de ces deux niveaux est indispensable à l'organisation de l'émotion : la destruction du niveau inférieur supprime les réponses plus élaborées du niveau supérieur.

A la hiérarchie des structures anatomiques dont le fonctionnement harmonieux, synergique, est indispensable à la réponse émotionnelle normale, se superposent deux niveaux fonctionnels biochimiques. Toute réalisation d'un comportement, même l'émotion, implique une séquence de réactions biochimiques assurées par des substances appelées médiateurs chimiques du système nerveux. Le premier groupe de réactions, qui correspond anatomiquement au niveau inférieur d'intégration est surtout sensible à l'un de ces médiateurs, l'adrénaline (stimulation anciennement classée comme sympathique). Toutes les informations qui parviennent au cerveau, quelle qu'en soit leur nature, viennent activer ce système et déterminent l'éveil en même temps que la libération d'adrénaline. De nombreuses substances et médicaments possèdent cet effet dit adrénergique et sont donc capables d'activer ce système comme la L.DOPA (donnée dans la maladie de Parkinson), les IMAO (à effets anti-dépresseurs) et qui interviennent aussi dans le métabolisme normal de l'adrénaline, les amphétamines et toutes les substances apparentées. A l'inverse les barbituriques, qui agissent également à ce niveau de la vigilance, peuvent l'inhiber totalement tandis que certains neuroleptiques comme la chlorpromazine — médicaments utilisés en psychiatrie — n'ont un effet que partiellement inhibiteur.

Par conséquent, déjà à son niveau d'intégration le plus inférieur, l'intensité de l'émotion peut être modulée par l'action de diverses substances médicamenteuses.

Au niveau supérieur la spécificité biochimique est différente. Le médiateur chimique à ce niveau est l'acétylcholine et l'on sait expérimentalement que l'administration de substances qui agissent contre ce médiateur (comme l'atropine) diminue la vigilance focalisée, c'est-à-dire l'attention orientée, en ne laissant subsister qu'un état de vigilance diffuse. La suppression de cette régulation supérieure rend le sujet incapable de réaliser des actes élaborés en même temps qu'elle fait disparaître toute vie affective et émotionnelle.

LES VOIES DE LA STIMULATION



La stimulation sensorielle peut atteindre le cortex cérébral en suivant deux types de voies. L'un amène simplement le stimulus à la conscience (flèches 1) ; l'autre, plus complexe, le charge d'affectivité et lui donne sa signification émotionnelle (flèches 2). Le thalamus est un lieu géométrique où viennent se combiner la connaissance et l'affectivité. Il agit directement sur la motricité en modelant nos activités en fonction de nos sensations. En retour, apparaissent deux sortes de réponses : motrices et végétatives (flèches 3). Si la stimulation émotionnelle s'exagère ou se répète, les réponses viennent agir en rétroaction sur le déclenchement émotionnel lui-même : il se crée un circuit pathologique à l'origine de diverses affections psychosomatiques (flèches 4).

Les maladies psychosomatiques

Au regard de ces données fournies par la neurophysiologie, il apparaît que l'émotion, phénomène physiologique normal, peut facilement basculer du côté des mauvaises régulations. Le stimulus qui déclenche l'émotion possède tout d'abord des caractères assez particuliers : il survient soudainement, dans un certain contexte et met en jeu de fortes résonances affectives souvent en rapport avec une expérience passée. La décharge d'adrénaline qui en résulte stimule les structures cérébrales inférieures qui augmentent la vigilance diffuse.

L'équilibre entre les différents niveaux de vigilance en est très perturbé d'où l'apparition d'anomalies dans le comportement qui peuvent aller jusqu'à la désorganisation totale : réactions explosives et inadaptées, fuite, crises convulsives ou, au contraire, inhibition et attitude figée. La vie végétative (cardiaque, circulatoire, digestive, hormonale...) est perturbée de la même manière, à partir de l'hypothalamus. En outre, par un phénomène de rétroaction, le déséquilibre moteur et végétatif agit en retour sur les centres nerveux et allongent la durée de ces perturbations qui, sur le plan strictement nerveux, ne devraient avoir qu'une vie assez brève. A la longue les organes anormalement stimulés deviennent de véritables foyers d'excitation émotionnelle. Il se crée des circuits pathologiques à l'origine de nombreux troubles psychosomatiques qui constituent de véritables maladies physiques à point de départ psychique.

Conséquences thérapeutiques

Les troubles les plus connus affectent les sphères digestives, cardiaques et respiratoires. Chacun sait le rôle des troubles affectifs dans la genèse de certaines angines de poitrine, de l'ulcère d'estomac, de la rectocolite hémorragique et de l'asthme. Peut-être moins connues mais non moins réelles sont les répercussions endocriniennes et cutanées. Bien qu'encore parfois discutée, la genèse émotionnelle de certains eczémas, du psoriasis, du vitiligo, est souvent évidente quand on étudie l'histoire de la maladie. D'autre part, tous les médecins connaissent l'apparition parfois brutale de dérèglements hormonaux (maladie de Basedow, syndrome diabétique, insuffisance surrénale, troubles sexuels) à la suite de chocs affectifs.

Mais la liste des affections d'origine émotionnelle ne s'arrête pas là. Le système nerveux lui-même n'en est pas exempt. Soumis à des stimulations anormales et répétées, il devient de plus en plus sensible aux médiateurs chimiques. A la longue, la libération d'une quantité normale de médiateur devient responsable d'une réponse exagérée. Tout l'équilibre du système nerveux en est modifié à tel point que toute stimulation, même apparemment neutre, va déclencher une réponse émotionnelle anormale. On peut ainsi expliquer l'apparition de certaines névroses d'angoisse, d'états dépressifs — parfois qualifiés de réactionnels — et même au maximum de véritables troubles psychotiques (délire ou mélancolie).

Un équilibre fragile

Quelles conséquences thérapeutiques peut-on tirer de ces données ? Tout d'abord, il apparaît vain de vouloir traiter directement l'organe malade alors même que la cause de la maladie est ailleurs. Il faut plutôt interrompre le circuit pathologique qui s'est installé entre les structures cérébrales de l'émotion et l'organe-cible. L'un des points d'impact le plus facile à atteindre, dans l'état actuel de la thérapeutique, est l'un ou l'autre des deux niveaux de vigilance. Certains médicaments d'usage courant en médecine psychosomatique et en psychiatrie agissent de cette manière comme les barbituriques, les tranquillisants et certains neuroleptiques

La neurophysiologie de l'émotion permet également d'expliquer la recrudescence dans nos sociétés modernes des troubles nerveux et psychiatriques. Les mécanismes cérébraux régulateurs de l'émotion sont soumis en permanence à toutes les influences extérieures de l'environnement. Or celui-ci nous soumet à à des stimulations de plus en plus nocives même pour des individus équilibrés. D'autant plus que l'équilibre du comportement émotionnel est lui-même assez fragile.

La répétition des agressions affectives peut ainsi assez facilement dépasser le seuil des capacités de régulations nerveuses, entraînant des désordres psycho-organiques et parfois même des comportements agressifs inadaptés, dont l'ensemble constitue le chapitre très vaste des maladies de la civilisation.

(*) Professeur de psychophysiologie à l'université Paris-VI ; médecin chef du centre hospitalier Sainte-Anne, à Paris.

MÉDUSE ET LA « THYMOCRATIE »

par le professeur YVES PÉLICIER (*)

ALAIN définissait l'émotion comme un *« régime de mouvements qui s'établit dans le corps (cœur, poumons, muscles), sans la permission de la volonté, et qui change soudainement la couleur des pensées »*. Qu'il s'agisse de peur, de colère, de joie, l'émotion simplifie les comportements, désorganise la hiérarchie psychologique et substitue à la complexité des rapports avec le monde un mode relationnel sommaire et monothématique (menace, agression ou triomphe). On a parlé à cet égard de régression, de primitivisation, de magie. L'important est que l'émotion apparaisse moins complètement négative, parasitaire et destructrice, et davantage comme un phénomène parmi d'autres, à l'extrémité d'une échelle intensive des comportements, allant de l'inactivation à l'excitation

L'émotion est ainsi tout près du pôle chaud, sensible, mobile de la vie psychique, participant, de façon effervescente et souvent onéreuse pour l'économie individuelle, au réchauffement et à la stimulation du pôle rationnel, froid et bien structuré. Mais l'émotion ne peut fournir les fondements d'un régime durable pour la vie psychique, non plus que l'absence d'émotions. C'est ce que démontre la pathologie.

Il y a différentes façons d'envisager la pathologie émotionnelle : certains individus présentent, de façon permanente, des traits d'émotivité, isolés ou associés à l'instabilité, dès l'enfance, à la fragilité psychologique, se manifestant dans la parole, la mimique, la prestance. On évoquait autrefois la possibilité d'une constitution émotive (Dupré), mais il semble plus près de la réalité d'envisager, selon les cas, une origine génétique, des facteurs péri-nataux ou des difficultés psychologiques de la petite enfance, en sachant combien il est difficile de démêler la part de l'inné et de l'acquis, du neurologique et du psychologique.

Dans d'autres cas, la vague émotionnelle ne se répand pas de façon permanente et uniforme sur la vie psychique, mais apparaît à certains moments auxquels elle confère une acuité, une intensité particulière. Dans la psychose maniaco-dépressive, avec ses accès soit mélancoliques, soit maniaques, séparés par des intervalles de retour à la normale, l'individu vit en quelque sorte sur trois registres : celui de tout le monde, entre les accès ; celui d'une épouvantable douleur morale ou d'une euphorie conquérante, selon le type de l'accès. C'est dans ce cas que le traitement au sel de lithium se montre préventif et régulateur de l'affectivité perturbée (effet normothymique). Or, si le modèle de la psychose maniaco-dépressive est facile à observer et à analyser, l'efficacité des traitements au lithium a conduit à étendre leurs indications : nombre d'états mentaux, délirants, caractériels, névrotiques mêmes, manifestant la récurrence de troubles émotionnels paroxystiques, peuvent bénéficier de cet effet normothymique ; en régularisant les perturbations émotionnelles d'origine endogène, on atteint indirectement le délire ou le trouble caractériel : l'émotion jouait dans ce cas le rôle de détonateur.

Dans une autre perspective, l'émotion peut apparaître comme une réaction à l'événement vécu, selon l'expression de Kretschmer ; elle exprime alors un débordement des capacités adaptatives de l'organisme dans deux circonstances : intensité particulière du traumatisme (réaction de catastrophe), ou abaissement du seuil de résistance (sujets fragiles, enfants, éthyliques).

Qu'est-ce qui nous émeut ?

Ce qui émeut, c'est d'abord ce qui nous trouve impréparés à répondre, l'inhabituel, l'étrange, le brutal, ensuite ce pourquoi nous sommes trop motivés, qui exerce sur nous une pression trop importante : avant, nous sommes paralysés par la peur, après nous explosons de joie ou de douleur, suivant le résultat de cette mobilisation. C'est le même mécanisme qui est en jeu dans les frustrations, le dépit, la déception, dont on doit bien mesurer qu'ils ne sont jamais en proportion de la perte objective mais de l'imaginaire, des aspirations. En matière de frustration, on ne se met pas à la place de l'autre ! Mais quand donc s'y met-on ?

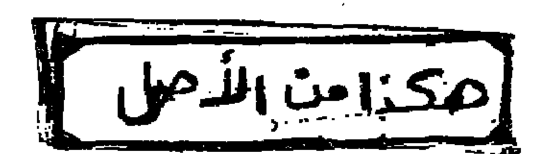
La relation interpersonnelle est une source considérable d'émotions, ce qui explique que, quand croît la densité démographique, augmente aussi l'occasion des émotions. C'est ce qu'on vérifie parfaitement en matière de surface habitable, du moins dans les pays sans agora ni mail. D'autre part l'émotion est contagieuse, ce que l'étude des foules a souvent montré. Un psychologue canadien, Albert Bandura, a insisté sur ce qu'il appelle le conditionnement vicariant des réponses émotionnelles, auquel il attribue un rôle important dans notre culture : on croit souvent que les réponses émotionnelles dépendent d'une expérience personnelle d'association de tel événement agréable ou pénible avec telle situation. Bandura estime que, dans les groupes humains, l'observation des autres, de leurs succès et échecs, joue comme renforcement positif ou négatif des réponses émotionnelles.

Enfin, nos contemporains ont bien appris à connaître sinon à éviter le stress émotionnel, mot-clé des prospectus touristiques et des réclames de sédatifs. Il s'agit de situations assez durables comportant des tensions, des conflits, une agression sensorielle (bruit), un surmenage quelconque, qui mobilisent les facultés adaptatives de l'individu au point de retentir non seulement sur le psychisme mais encore sur le corps. Une partie des affections psychosomatiques serait ainsi dépendante d'une pathologie de civilisation.

L'émotion possède un statut ambigu dans l'architecture psychique. Elle est ce qui surprend les mots, désorganise les conduites et perturbe l'activité habituelle, mais en contrepartie elle libère, exalte et transporte. L'émotion dérange l'ordre apollinien en permettant l'exaltation dionysiaque, suivant un rythme que les sociétés antiques savaient utiliser et que le monde contemporain s'efforce, maladroitement, de retrouver : il n'y a pas de fête sans émotion, et sans émotion partagée. En second lieu, le dérèglement émotionnel peut se marquer par de l'inhibition, un blocage ; il épuise alors l'organisme dans le négatif et l'immobilité. C'est Méduse, la Gorgone, qui, d'un coup d'œil, change en pierre qui la fixe. Darwin s'accommode assez bien de l'émotion-fête et de l'émotion-sidération : l'une facilite l'attaque, l'autre le camouflage...

Mais on voit poindre le débat sur l'utilité de la maîtrise émotionnelle ou, au contraire, la nécessité de la spontanéité, source de toute création. Le problème de l'émotion est au cœur de la pédagogie depuis Bouddha et les stoïciens jusqu'à Summerhill. L'émotion est aussi un problème politique... La démocratie se méfie des foules, tout au moins pour décider. C'est que l'émotion est un efficace outil pour qui sait le manipuler. On pourrait appeler « thymocratie » le régime fondé sur le consensus émotionnel des citoyens. Imaginons les facilités que donnerait aux thymocrates une pédagogie de la facilité émotionnelle : la politique deviendrait une musique... Mais est-ce que cette chanson est vraiment nouvelle ?

★ Professeur de psychiatrie à l'université René-Descartes.



هكذا من الأصل

LE MONDE

CORRESPONDANCE

« L'hôpital, ce malade chronique »

L'ENQUETE, intitulée « L'hôpital, ce malade chronique », parue dans « le Monde » des 18, 19, 20 et 21 février, nous a valu un certain nombre de réactions. La plupart émanent soit de médecins ou d'administrateurs hospitaliers, concernés directement ou non par cette enquête, soit de malades ou de leurs familles, qui ont eu parfois à se féliciter, souvent à se plaindre, des services de l'hôpital général public, dont seule la situation a été évoquée dans le cadre de cette série d'articles.

Selon que certaines vérités sont bonnes à dire et d'autres non — surtout à propos d'un sujet aussi délicat, — selon que nos informations ont été puisées à des sources officielles ou non, cette enquête a suscité quelques mises au point que nous publions volontiers ci-dessous. Chacun y défend, on s'en doute, son hôpital, son service, ses conceptions, ou annonce des améliorations « imminentes ». A côté de cela, des lecteurs nous trouvent « bien indulgents » dans nos jugements, ou décrivent des situations « pires » que celles que nous avons relatées.

Précisions enfin que, sur certains points, des modifications ont été apportées depuis la parution de cette enquête et la réception de cette correspondance, dont on va lire de larges extraits. — M. C.

La situation à la maternité de Port-Royal

Vous faites état d'une déclaration du professeur Minkowski qui nous paraît surprenante. Celui-ci affirme en effet que, depuis la fermeture temporaire de la maternité Port-Royal décidée en mai dernier à la suite d'une infection interne, *« rien n'a changé et que le ménage n'est toujours pas mieux fait »*.

Outre qu'il n'a jamais été prouvé que l'infection résistante aux antibiotiques qui s'est manifestée au printemps dernier ait été en rapport direct avec des insuffisances d'entretien, l'affirmation du professeur Minkowski ne tient aucun compte des efforts considérables qui ont été faits dans ce service, tant sur le plan des aménagements internes que sur celui de l'organisation du travail du personnel, par exemple : réaménagement des nurseries, renforcement des mesures d'asepsie en salle de travail, création d'une cellule de désinfection, mise en route d'une stérilisation systématique du linge, séparation des fonctions de soins et de ménage, etc., etc.

Certes, la lutte contre l'infection hospitalière est un problème permanent nécessitant des efforts sans cesse renouvelés et une sensibilisation constante de l'ensemble du personnel. Des progrès certains ont été constatés à cet égard, et il est du devoir des responsables hospitaliers et administratifs de les poursuivre sans relâche, malgré des conditions souvent difficiles.

Professeur J. VARANGOT,
chef de service,
maternité Port-Royal.
M. BILLION,
directeur de l'hôpital Cochin.

Des bévues de taille

Comme la plupart des collectivités, malgré des défauts et carences inventoriés sans complaisance, la « vieille dame » (l'Assistance publique) a rajeuni, sous l'impulsion conjointe de ses directeurs généraux, de son conseil d'administration et du Conseil de Paris. C'est ainsi, pour s'en tenir aux hôpitaux, qu'il y a effectivement un abîme entre le service surchargé et dépourvu d'annexes de médecine spécialisée du professeur Milliez à Broussais, les divisions honteuses de Bicêtre, le service anachronique de chirurgie orthopédique de Saint-Louis — établissements dont j'ai assumé la direction de 1960 à 1972 — et les pavillons récemment inaugurés à Saint-Antoine par Mme Simone Veil, qui n'hésite pas à se rendre compte sur place de l'intolérable et à décider, en connaissance de cause, des mesures à prendre à court ou moyen terme.

Cette méthode paraît au surplus de nature à éviter que ne se reproduisent certaines bévues de taille : du programme de reconstruction du centre hospitalier de Bicêtre, dont l'étude a commencé en 1963 et qui a dû être entièrement reprise à l'expérience de l'exploitation fort coûteuse d'Henri-Mondor. Mais pourquoi diable a-t-on laissé la bride sur le cou à un chef de cabinet entreprenant pour faire appel outre-Atlantique à un bureau d'études américain dont les honoraires apparemment excessifs ont retenu l'attention de la Cour des comptes ? (...)

Les relations des directeurs avec les chefs de service, dont les causes de mécontentement sont souvent légitimes, sont dans l'ensemble cordiales et dictées par le triple souci de l'efficacité, de la suppression par étapes des salles communes et de pallier l'insuffisance de personnel qualifié dans les services hautement spécialisés. Pour conclure, s'il est un rôle parfois ingrat et exaltant, c'est bien celui du chef d'établissement, fonctionnaire d'autorité dont l'on ferait volontiers un bouc émissaire.

PIERRE BESSIÈRE,
administrateur hors classe,
retraité de l'Assistance publique de Paris,
MEZE (Hérault).

« Si c'était très grave c'est l'hôpital que je choisirais »

Les trois articles consacrés à l'hôpital public que vous venez de publier sous la signature de Michel Castaing m'ont profondément choqué. Voyez donc dans ma réponse beaucoup plus l'expression de réactions personnelles que la manifestation d'un point de vue officiel. Certes, beaucoup d'indications fournies sont exactes — elles ont été puisées aux meilleures sources, — et certaines sont même élogieuses pour les installations, les équipements, les hommes et les femmes qui assurent le fonctionnement des hôpitaux publics. Mais, à côté de cela, que d'affirmations non vérifiées, d'inexactitudes, de généralisations hâtives, d'omissions volontaires ou non qui incitent à douter du sérieux de cette enquête.

En ce qui concerne un service dit « abandonné » de l'hôpital Broussais, est-il sérieux d'omettre de dire que l'achèvement de la modernisation de ce service sera chose faite dans le courant de 1975 ? Pourquoi rapporter des chiffres inexacts sur les postes d'infirmières vacants à Broussais (le déficit le plus grave a atteint 54 unités et non 85) et sur les effectifs réellement présents dans le service du professeur Milliez ? Pourquoi reproduire des propos lapidaires et d'apparence absurde prêtés *« à un fonctionnaire de l'Assistance publique »* sur des projets d'aménagement sans vérifier la réalité de ses déclarations ? Est-il raisonnable de faire condamner l'hygiène d'un service de la maternité de Port-Royal par un chef d'un autre service, sans même consulter le responsable du service incriminé, apparemment d'un avis opposé ? Ne frise-t-on pas la diffamation en faisant clouer au pilori par le même praticien les *« conditions d'hygiène aléatoires »* de la crèche des enfants du personnel de Cochin sans recueillir l'opinion du médecin chargé de la surveillance médicale de cette crèche ?

Est-il nécessaire à l'information des lecteurs du *Monde*, à propos des salles communes de l'hôpital Bichat, de dissimuler qu'avant l'achèvement de la reconstruction de cet hôpital, en 1978, des travaux de modernisation affectent déjà et affecteront la totalité des anciens locaux ? Pourquoi laisser ignorer que la consultation de l'hôpital, qui fait l'objet de critiques, va être très prochainement remplacée par d'autres locaux, à la demande même du chef de service dont l'indifférence est stigmatisée ?

Je m'étonne que la rédaction du *Monde* laisse publier, le 21 février, que le salaire « dérisoire » d'une infirmière est au départ de 1 500 F, montant déjà inexact il y a plusieurs mois, alors qu'après les récentes décisions gouvernementales ce salaire va atteindre, à l'Assistance publique, 2 300 F par mois. Je suis surpris de voir reparaître dans votre journal, telle une révélation, ce débat simpliste et périmé entre le « technocrate issu de l'ENA » (vision du médecin) et les praticiens « qui n'ont aucune idée du prix des traitements » (vision de l'administratif). C'est un peu court et trop anonyme.

Je crois aussi que M. Castaing s'aventure quelque peu lorsqu'il qualifie l'hôpital Henri-Mondor d'*« usine à soins, de réalisation périmée à peine sortie de terre »*. Peut-être aurait-il été mieux inspiré en consultant les médecins d'Henri-Mondor et en donnant la source de ses informations.

Passons sur les horaires des infirmières de l'Assistance publique, qualifiés d'« interminables » : ils sont réglementairement de quarante heures en cinq jours. Glissons sur le racisme curieux qui fait condamner le recrutement de personnel issu des départements et territoires d'outre-mer, alors que ces agents sont traités exactement comme les métropolitains et donnent toute satisfaction dès lors que leur formation a été assurée.

Etonnons-nous seulement, pour terminer, que l'on n'ait pas l'objectivité d'opposer à l'opinion de celui qui irait faire soigner une maladie grave à l'étranger les multiples déclarations de ceux qui affirment : « Si c'était très grave, c'est l'hôpital que je choisirais. »

Mais comme le dit avec élégance M. Castaing, à propos de certains investissements de l'Assistance publique, à qui cela profite-t-il ?

GABRIEL PALLEZ,
directeur général
de l'Assistance publique.

Guéris parce qu'hospitalisés à Henri-Mondor

L'effort d'humanisation de l'hôpital Henri-Mondor, à Créteil, a été poussé avec une particulière diligence tant au plan de l'accueil, que du confort des malades et de la décoration. Cet effort constitue une réussite que se plaisent à souligner de très nombreux malades et leurs familles. Cet établissement offre un plateau technique incomparable qui met de jour et de nuit au service des malades toutes les ressources des investigations cliniques, radiologiques et biologiques et toutes les possibilités thérapeutiques, médicales et chirurgicales actuellement connues. Il est certain qu'un nombre important de patients n'ont pu être amenés à la guérison que parce qu'hospitalisés à Henri-Mondor.

La réunion dans un même lieu d'équipes médicales très diversifiées, dotées de moyens techniques importants et animées d'un vif souci de coopération, constitue un champ particulièrement propice à la recherche médicale et à l'investigation clinique. Hôpital universitaire, Henri-Mondor offre aux étudiants en médecine un terrain d'apprentissage hors de pair. Cela s'inscrit dans les faits, puisque, malgré sa situation excentrée, la faculté de médecine de Créteil est la troisième des onze U.E.R. médicales parisiennes, dans l'ordre des demandes d'inscription des étudiants débutants. (...)

Si donc, comme le suggère votre collaborateur, la création de ce genre d'établissement devait être abandonnée, ce serait pour des raisons totalement étrangères à la qualité et à l'efficacité des prestations fournies et pour le plus grand dommage de la santé des malades, de la recherche médicale française et de la formation des médecins.

Professeur JEAN-PIERRE BADER,
président du comité médical consultatif
de l'hôpital Henri-Mondor.
Professeur MAURICE RAPIN,
doyen de la faculté de médecine de Créteil.

Les grands responsables

J'ai eu, hélas ! en 1971, à pénétrer dans l'hôpital de Boulogne-sur-Mer et à y stationner plusieurs heures dans un service de cardiologie pour tenter de réconforter un ami qui y est mort. Je puis vous dire qu'à cette époque la situation était bien pire que celle que vous relatez. Vous dites que le personnel n'est pas en cause. Pour ma part, je considère qu'en 1971 il l'était.

Que penser de tout ceci :

1) Des gens — le personnel — qui s'interpellent à très haute voix, comme s'ils étaient sur le port, font du bruit avec leurs chaussures, claquent les portes, manipulent la vaisselle sans précaution ; 2) des portes et des chariots qui grincent, parce qu'il manque un peu d'huile aux charnières et aux rouages ; 3) d'une infirmière en chef qui refuse de faire un geste en faveur d'un mourant de quarante ans sous le prétexte que l'interne de service en est seul responsable ; 4) d'un médecin, chef du service, qui, devant le même mourant, prend le temps de gaspiller de précieuses minutes afin d'aller déposer un manteau dans son bureau, alors que des soins administrés quelques secondes plus tôt eussent peut-être permis de sauver le malade.

Bien sûr, il y a l'administration et ses règlements lourds, stérilisants, souvent inhumains ; mais il y a aussi ceux qui ont la charge de la faire fonctionner. Et ce sont ceux-là que, en toutes circonstances, l'on glorifie ou, au pis l'on excuse — probablement pour les payer moins, — mais qui, à mes yeux, sont les grands responsables. Il est évidemment plus « électoral » d'incriminer les textes plutôt que les hommes, comme si les textes n'étaient pas faits par des hommes et appliqués par eux. Il serait grand temps que cesse cette hypocrisie et que chacun retrouve le sens de ses propres responsabilités.

CARLOS LEPRETRE,
WIMEREUX (Pas-de-Calais).

Un patron qui ne pontifie pas

Ma femme a été opérée du cœur par le professeur Neveu au début de décembre 1974 : elle n'a eu qu'à se louer de son séjour et particulièrement, j'insiste, des attentions, des sourires des chefs.

N'étant pas des « usagers » habituels des hôpitaux, nous avons été surpris aussi du confort matériel des chambres, très différent de ce que nous avions connu des années auparavant à titre de visiteurs dans d'autres services de divers hôpitaux (y compris l'hospice d'Ivry). Le professeur Neveu a exactement réalisé ce qu'il nous a déclaré, c'est un « patron » qui ne pontifie pas.

Trop de fois on n'écrit que pour se plaindre de ce qui va mal ; il faut aussi prendre le temps d'écrire ce qui va bien. Nous le disons aussi autour de nous. J'ai cru utile de venir renforcer vos constatations.

G.-L. AUBURTIN,
LA CELLE-SAINT-CLOUD
(Yvelines).

L'INSTALLATION DES JEUNES PRATICIENS

En dépit des efforts d'accueil, de conseils et d'organisation accomplis par la confédération des syndicats médicaux depuis quelques années, les problèmes que posent à un jeune médecin les modalités pratiques de son installation ne sont pas toujours — loin de là — simples à résoudre.

L'absence d'information, les pratiques de « vente » des clientèles ou des participations dans un cabinet de groupe en aggravent les données.

L'un de nos correspondants, le docteur Leduc, les dénonce avec vigueur. Ces pratiques tolérées et admises, bien qu'elles ne soient pas légales, tant par les tribunaux que par les instances professionnelles, ne mériteraient-elles pas d'être réglementées ? Et ne viennent-elles pas compliquer encore la situation des régions et des villages sous-médicalisés ? Il semblerait souhaitable qu'une brochure simple d'information soit remise à tous les jeunes diplômés afin que, dans l'intérêt de la collectivité, les médecins puissent s'installer là où la population a besoin de leur présence, afin aussi qu'ils connaissent les données des problèmes qui se posent à eux.

TÉMOIGNAGE — La vente des clientèles

DOCTEUR en médecine, remplissant toutes les conditions exigées par la loi, j'ouvre à mon domicile personnel, le 1er août dernier, un cabinet médical.

Voici les recettes brutes : août : 139 francs ; septembre : 306 francs ; octobre : 50 francs ; novembre : 325 francs ; décembre : 225 francs.

Si je précise que les frais, réduits au minimum, oscillent entre 1 000 et 1 200 francs par mois, vous comprendrez vite que la seule solution est de fermer et d'être chômeur non secouru.

Vous me direz « *allez à la campagne* ». J'y suis donc allé. La Corse : un village écrasé dans la montagne, endormi sous le soleil.

Donc j'arrive. Le cher confrère m'accueille comme un frère, car il pense que j'en suis un ! Il est jeune, il veut partir depuis trois ans. Mais avant de partir il veut être « *arrivé* », faire son petit mandarin. « *Je vous laisserai trois pièces au sous-sol pour recevoir la clientèle : coût 800 francs par mois. Il faut faire le pro-pharmacien, car la plus proche pharmacie est à Corte ; il y a quatre hameaux à desservir, accrochés à des pitons rocheux, 150 à 200 habitants chacun. Vous me donnez sept briques, et vous allez pouvoir en jouir, de votre diplôme !* »

> **Notre correspondant joint à sa lettre une série d'annonces parues dans une revue médicale à large diffusion et concernant des reprises de clientèles pour des sommes allant de 50 000 à 70 000 francs, justifiées par le « revenu » de ces clientèles, chiffré à des montants allant de 160 000 à 270 000 francs par an.**
>
> **L3216. — A céder cab. méd., rég. Htes Cévennes, créé en 72, cse changem. orient., à dével., px 5 U., facil. paiem. Ecr. j. q. tr.**
>
> **L8367. — Rouen, cède printemps 75, clientèle M.G. dans groupe 2 médecins, C.A. 74 : 21 U. Prix 7,5 U., fac. paiement. S'adresser...**

Bon ! une autre petite ville, Centre-Ouest de la France. Le mandarin garde sa maison : « *Vous trouverez facilement, mon cher confrère, un petit pavillon à acheter...* » Ils sont déjà six médecins dans la ville (environ 9000 habitants) ; lui, il restera, mais il ne fera plus que de la phlébologie (dit-il) ; les autres malades, il m'offre de me les vendre pour cinq « *briques* ».

Renversé dans son fauteuil, derrière le bureau du « docteur », il me regarde au fond des yeux, il baisse la voix : je sens qu'il va me confier un secret : « *Mon cher confrère, ici le coin est bon ; les gens vous appellent pour un pet de travers ; un saut : vous donnez n'importe quoi, ils sont contents, ils ont vu le docteur, et ça vous fait une visite ! ça vaut bien cinq briques, mon cher confrère, non ?* »

Et c'est partout comme cela : quel que soit le coin où vous essayez de vous installer, il y a déjà deux ou trois médecins qui sont là, qui se bagarrent entre eux pour enlever le « client », traduisez : le malade. Le nouveau peut toujours mettre une plaque à sa porte : la fameuse clientèle, elle est déjà en main.

Les messieurs libéraux, les mandarins, ne vous permettront pas de prendre un de leurs malades, car ils ont érigé face à la loi, à côté de la loi, un système qui est la loi de leur milieu :

— Interdit au nouveau de se faire connaître, pas de publicité ;

— Interdit de pratiquer des tarifs moins élevés ;

— Interdit de donner des soins gratuitement.

C'est ça la libre concurrence, chère au régime libéral : vous, les possibles malades de demain, ils ont décidé que vous êtes la propriété du mandarin : il vous vend au « cher confrère » qui n'a que son diplôme, vous êtes son cheptel. Il vous vend comme le maquignon vend sa vache, en disant avec le sourire de celui qui vient de vous rouler : « *Vous ne regretterez pas, vous verrez, c'est une bonne laitière !* »

Ouvrez un journal médical, vous y trouverez toute une colonne de publicité intitulée « clientèles ». Tous ces messieurs donnent leurs prix, pour vendre les malades, comme si ceux-ci leur appartenaient, alors que, vous le savez, il s'agit d'un bien incorporel qui ne peut pas faire l'objet d'une vente. Avez-vous entendu dire qu'un procureur de la République se soit inquiété de mettre fin à ce trafic illégal ?

Cela vous montre comment la médecine est libre dans ce pays. Si, muni de mon diplôme, je désire exercer, je dois donner 5 à 6 millions anciens à un mandarin, c'est-à-dire le monsieur installé depuis trente ans dans le pays, qui a fait sa médecine il y a cinquante ans et n'a jamais eu le temps (il est débordé) ni le désir de se recycler, de se tenir au courant des progrès de la médecine.

Dr ROBERT LEDUC,
Paris.

LÉGAL OU ILLÉGAL ?

Le contrat de présentation

Nous avons demandé à M. Jean Mignon, directeur du « Concours médical », de nous donner des précisions sur les pratiques de cession de clientèle qui concernent même l'entrée dans un cabinet de groupe :

IL est exact que, sur le plan juridique, la clientèle d'un médecin est considérée comme une chose hors commerce et ne peut faire comme telle l'objet d'une cession valable. Toutefois, les tribunaux reconnaissent d'une manière constante la validité des contrats dits de « présentation à clientèle », par lesquels le médecin cédant s'interdit d'exercer sa profession dans un lieu et pendant une période déterminée et s'oblige, d'autre part, à présenter le cessionnaire à ses clients comme son successeur. Plusieurs arrêts de la Cour de cassation ont reconnu, d'autre part, une valeur patrimoniale aux contrats de présentation à clientèle.

Cela étant, et contrairement à ce pense votre correspondant, les médecins, à l'inverse des pharmaciens d'officine, ne disposent d'aucun monopole d'exercice dans un lieu déterminé, et il n'est nullement nécessaire en fait ou en droit de racheter la clientèle d'un médecin qui se retire pour pouvoir s'installer. Globalement, la chose serait d'ailleurs impossible puisque les nouvelles générations de docteurs en médecine sont beaucoup plus importantes que les générations de médecins arrivant à l'âge de la retraite. Il est parfaitement loisible au jeune médecin de s'installer en créant un poste nouveau et il n'est pas obligé pour cela d'aller chercher ce poste dans les régions montagneuses du centre de la Corse. Il serait préférable qu'un jeune médecin, avant de prendre une telle décision, commence par faire une enquête préalable sur les régions dont la densité médicale est insuffisante en fonction, bien entendu, de la spécialité qu'il veut exercer, médecine générale incluse.

Il existe à cet égard plusieurs sources de renseignements. Notre journal a créé depuis fort longtemps un service de démographie médicale susceptible de donner des renseignements précis et actuels à ce sujet (1). Un service analogue, donnant en outre des renseignements d'ordre général sur les possibilités de vie professionnelle, personnelle et familiale du praticien lors de son installation dans un nouveau poste, fonctionne à la confédération des syndicats médicaux français, sous la responsabilité de la COOPEREM (2).

Le médecin qui reculerait devant les difficultés et les coûts d'une installation personnelle (que cependant la COOPEREM par ses prêts et ses conseils juridiques, lui permet de supporter de manière relativement aisée), devrait d'autre part étudier la possibilité pour lui d'entrer comme jeune associé dans un cabinet de groupe. Il en existe déjà plusieurs milliers sur le territoire et, bien souvent, ces groupes sont à la recherche, par suite de l'expansion de leurs activités, d'un jeune associé qu'ils trouvent parfois difficilement. Le mieux dans ce cas est de s'adresser au Syndicat national des médecins de groupe (3) présidé par le docteur Junod.

Les besoins médicaux s'accroissent avec l'élévation du niveau de vie et de formation des Français ainsi qu'avec l'urbanisation de notre pays. La densité médicale en France est l'une des moins élevées de la Communauté économique européenne. Par conséquent, la création d'une nouvelle installation ne présente pas de difficultés économiques insurmontables.

Certes, aussi, l'ouverture des frontières et la libre circulation des médecins dans les pays de la Communauté économique européenne pourraient entraîner certains mouvements de migration difficilement prévisibles actuellement. C'est pourquoi la Confédération a proposé aux pouvoirs publics l'étude, dans les mois à venir, d'une loi d'orientation de la médecine qui serait susceptible de régler, par des incitations et des conditions de crédit, le problème de la libre implantation des praticiens sur l'ensemble du territoire en fonction des besoins réels de la population.

(1) Concours médical, 37, rue de Bellefond, 75009 Paris.
(2) COOPEREM (Coopérative d'études et de réalisations d'équipements médicaux), 60, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris.
(3) Syndicat national des médecins de groupe, 26, rue de Clichy, 75009 Paris.

Créer un cabinet ou le racheter ?

LE jeune médecin qui cherche à s'installer pour exercer sous forme libérale se heurte à plusieurs problèmes : choix du lieu d'exercice, choix du mode d'installation.

Le lieu d'installation doit être l'objet d'une attention toute particulière : l'attrait d'une région ou d'un climat ne peut être le seul mobile de la décision. La simple consultation d'une carte de la densité médicale, telle que nous la publions, n'est pas non plus suffisante, car la demande de soins de la part du public suit en grande partie l'offre qui lui est faite : une forte densité de médecins ne signifie pas nécessairement que ces médecins travaillent moins (1). L'enquête statistique elle-même ne suffit pas. Elle doit se doubler nécessairement d'une enquête au niveau local. L'extension d'une communauté urbaine, par la construction de grands ensembles, par exemple, peut être un facteur favorable à ne pas négliger.

Une fois le lieu d'installation choisi, ou du moins plusieurs possibilités sélectionnées, reste à opter pour un mode d'installation. Ouverture d'un nouveau cabinet, reprise d'un cabinet ancien, intégration à un cabinet de groupe : les possibilités sont diverses.

● L'ouverture d'un nouveau cabinet *peut être tentante, par le fait même du peu de frais qu'elle entraîne. Mais, comme le montre l'exemple du docteur Leduc, elle présente des risques non négligeables et exige que l'enquête locale soit menée très sérieusement.*

● La reprise d'un cabinet *déjà existant (« rachat de clientèle ») offre en général des garanties plus sérieuses, notamment par la « présentation à la clientèle » qu'elle entraîne. Le plus gros obstacle est certainement d'ordre financier. Des « reprises » de 60 000 à 80 000 F sont en effet choses courantes, comme le montre le docteur Leduc.*

● La cabinet de groupe *a une faveur croissante chez les jeunes médecins et leurs collègues plus anciens. La possibilité de structures d'accueil élaborées (secrétariat, hôtesse), d'une complémentarité entre les différentes spécialités, la facilité plus grande des gardes et des remplacements, l'attrait du travail d'équipe enfin, expliquent que près de 30 % des médecins qui ont une activité libérale l'aient en cabinet de groupe. Généralement, l'intégration d'un jeune médecin à un groupe se fait également avec une participation financière.*

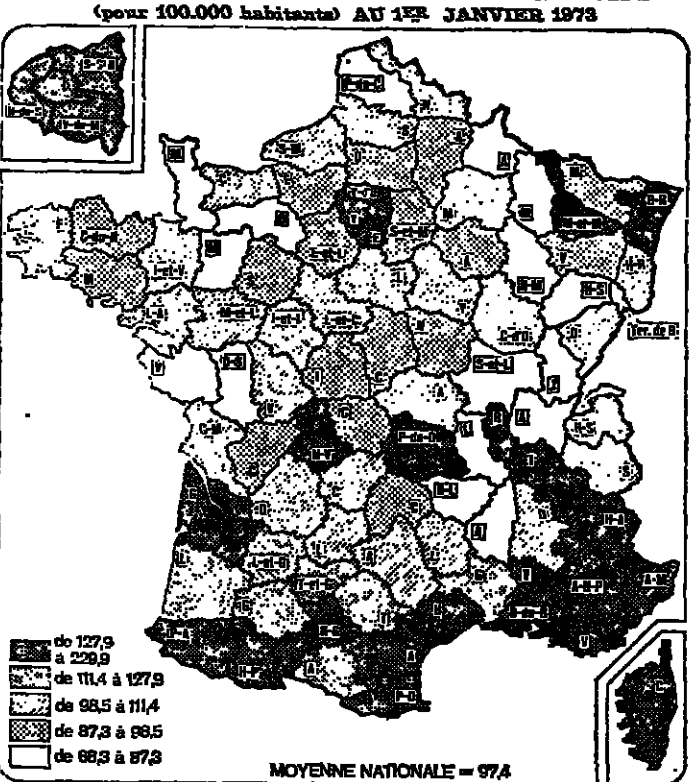
Dans tous les cas cependant, comme l'explique M. Mignon, des facilités de crédit peuvent être accordées par divers organismes. Pour sa part, le Syndicat national des médecins de groupe est en train de mettre sur pied une formule de « constitution d'un capital fin de carrière » : le jeune médecin s'intégrant à un groupe n'aurait plus à racheter une clientèle, mais participerait à la constitution d'une sorte d'indemnité de départ pour ses collègues plus anciens.

On voit que les possibilités ne manquent pas pour permettre l'installation du jeune médecin. La coutume du rachat de clientèle devrait d'ailleurs prendre une importance moindre dans les années qui viennent, et la médecine de groupe acquérir une place croissante parmi les différentes formes d'exercice libéral, forme que Mme Veil, ministre de la santé, entend d'ailleurs encourager. Restent deux facteurs indispensables à l'établissement et à la constance d'une clientèle, et que nul argent ne pourra jamais remplacer ni aucun contrat garantir : la qualité du contact humain avec le malade et la qualité propre, technique, du médecin.

XAVIER WEEGER.

(1) C'est entre autres ce que montre une étude du Centre de recherche et de documentation sur la consommation (CREDOC), d'où nous avons tiré la carte, et qui a paru dans la revue *Consommation*, n° 4, octobre-décembre 1974. Dunod, éditeur.

DENSITÉ DE MÉDECINS LIBÉRAUX ET SPÉCIALISTES (pour 100.000 habitants) AU 1ER JANVIER 1973



LE TABLEAU DE BORD DU JEUNE MÉDECIN

Réalisé par la Confédération des syndicats médicaux français, *le Tableau de bord du jeune médecin*, cahier d'une soixantaine de pages, résume et explique toutes les formalités, obligatoires ou pas, que doit accomplir un jeune médecin désireux de s'installer. Secteur public ou secteur privé ? Où et comment s'installer ? Comment financer cette installation ? Quel est le régime fiscal, et quelles sont les instances professionnelles du médecin ? Qu'est-ce que la convention ? A toutes ces questions que se pose l'étudiant en fin d'études, le plus souvent bien peu au fait des réalités de la vie qui l'attend, ce cahier répond de façon très claire, très documentée et surtout très pratique.

★ C.S.M.F., 60, boulevard de Latour-Maubourg, 75340 Paris Cedex 07. Tél. : 705-59-73 5 F.

A l'Académie de médecine

ÉLECTION DU PROFESSEUR JEAN HAMBURGER

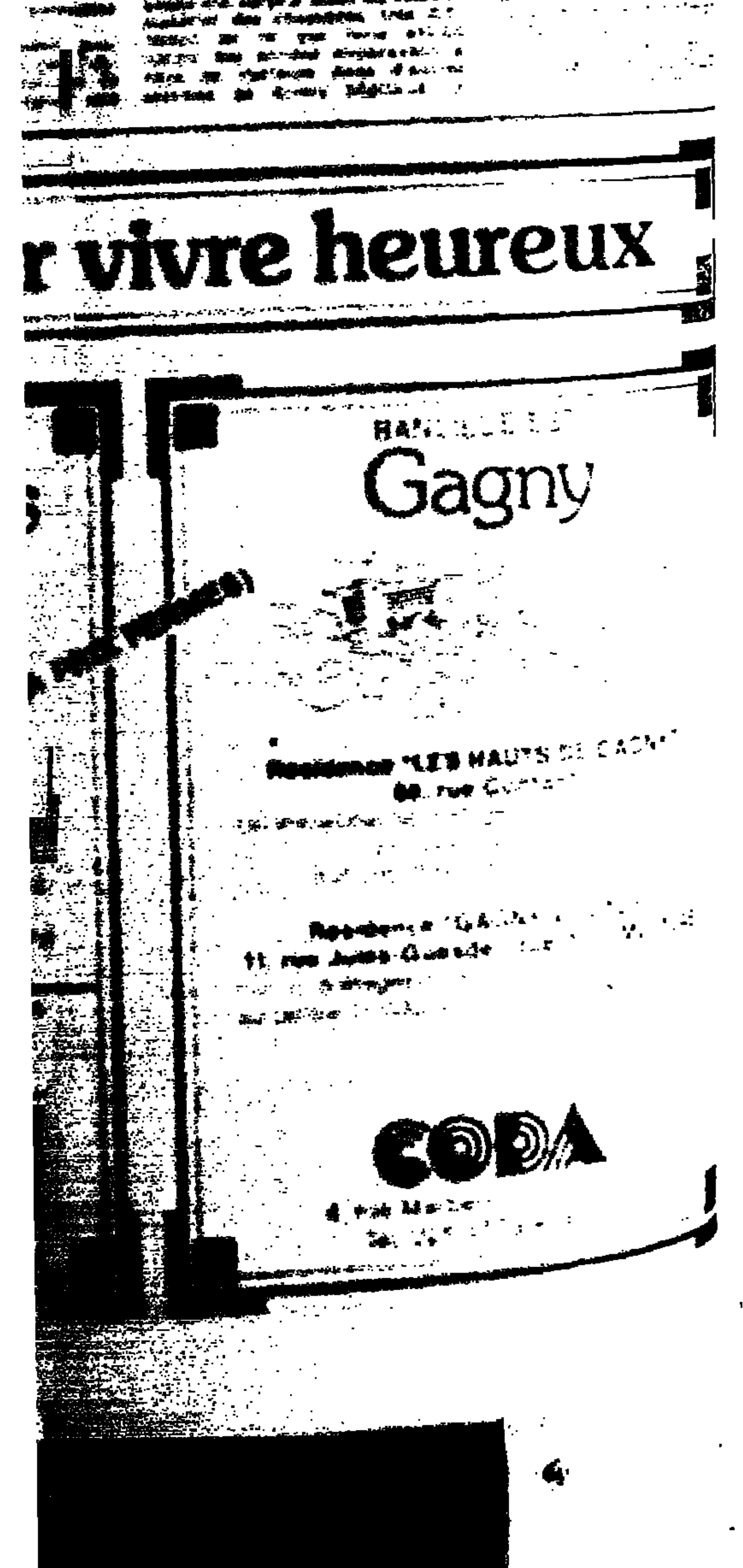
L'Académie de médecine a élu le 15 avril, membre titulaire dans sa première section (médecine et spécialités médicales) le professeur Jean Hamburger.

Lors de la même séance, elle a élu M. S. Lapierre, de Liège, correspondant étranger dans la première division.

[Né à Paris le 15 juillet 1909, le professeur Hamburger s'inscrit tout d'abord à la faculté des sciences, où il devient licencié ès sciences avant de s'orienter vers la médecine. Médecin des hôpitaux en 1945, titulaire de la chaire des maladies métaboliques en 1956, il dirige depuis, à l'hôpital Necker, la clinique néphrologique de la faculté de médecine Necker - Enfants-Malades. Autour de cette unité clinique, le professeur Hamburger a créé un centre entièrement consacré à l'étude du rein normal et pathologique et, par là-même, aux transplantations rénales et au rein artificiel.

On lui doit une œuvre scientifique considérable et de nombreux ouvrages consacrés à la néphrologie. Il est aussi l'auteur d'une *Petite Encyclopédie médicale* et d'un ouvrage, *la Puissance et la Fragilité*, dans lequel il livre ses réflexions sur les métamorphoses de l'homme dues aux acquisitions de la médecine, de la biologie et de la thérapeutique.

Le professeur Hamburger a été l'un des fondateurs de la Fondation pour la recherche médicale française. Il est membre de l'Académie des sciences.]



FONDÉE A BRUXELLES LE 15 AVRIL

L'Agence spatiale européenne (ESA) succède à l'ELDO et à l'ESRO

Bruxelles. — Réunis en conférence spatiale européenne le mardi 15 avril, à Bruxelles, les ministres européens de la science ont décidé la naissance de l'Agence spatiale européenne ESA (European Space Agency). L'ESA, qui va succéder aux deux organisations spatiales européennes ESRO et ELDO, créées en 1962, entrera en fonctionnement dès que sa convention aura été signée, à la fin du mois de mai prochain, sans attendre la procédure de ratification. Les ministres se sont aussi mis d'accord sur le choix du premier directeur général de l'ESA et sur la direction qui l'entourera.

L'ESA ne sera en fait que l'organisation ESRO qui change de nom. Les dix pays membres seront les mêmes : la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. L'Agence reprend tous les projets de l'ESRO : des satellites à la fusée Ariane et au laboratoire orbital Spacelab. Elle se trouve ainsi à la tête d'un lourd programme décidé en 1971 et en 1973, qui requiert en 1975 un budget de 271 millions d'unités de compte, soit environ 1 625 millions de francs.

De notre envoyée spéciale

Rarement une conférence spatiale européenne se sera déroulée aussi rapidement. En sept heures, déjeuner compris, l'accord était conclu. Il est vrai que la convention de l'ESA avait été plusieurs fois revue et modifiée depuis 1973, était connue de tous et a donc été approuvée sans difficulté.

Contrairement aux réunions de décembre 1971 et de juillet 1973 qui avaient eu à décider des nouveaux programmes portant sur des centaines de M.U.C. (millions d'unités de compte, l'unité de compte valant aujourd'hui 6 F environ), cette nouvelle conférence ne demandait guère de nouveaux efforts financiers aux pays européens. La seule question épineuse était la participation des partenaires de la France au financement de la base de Kourou, en Guyane, d'où sera tirée la fusée Ariane : 80 M.U.C., environ 480 millions de francs pour six ans, de 1975 à 1980.

Encore la France avait-elle accepté avant la réunion de financer 60 % de cette somme, 50 M.U.C. A la fin de la matinée du 15 avril, 19 M.U.C. sur les 30 restants étaient trouvés. Le début d'après-midi fut un peu difficile, mais, après une suspension de séance, la France acceptait les propositions de ses partenaires, 19,5 M.U.C., en demandant que la situation soit revue dans deux ans. Pratiquement, cela équivalait pour la France à accepter de financer la totalité des frais de fonctionnement du champ de tir pour l'année 1975. Les pays européens participeront pour environ 30 % au financement de la base pendant les cinq années suivantes.

Le ministre français, M. Michel d'Ornano, paraissait surtout satisfait d'avoir obtenu que tous les pays membres de l'ESA, sans exception, acceptent le principe d'une participation aux frais de fonctionnement de la base comme ils ont accepté de financer Ariane. Et toutes les délégations étaient désireuses d'aboutir à un accord sur la convention de l'ESA, conditionné aux yeux de la France par un accord préalable sur Kourou.

Une longue maturation politique

L'ESA attendait, en effet, sa création depuis un an et demi, et l'idée d'une organisation spatiale unique en Europe est elle-même vieille de six à sept ans. La naissance de l'ESA est l'aboutissement d'un long processus de maturation politique au cours duquel les pays européens ont peu à peu opté pour un vaste programme mené en collaboration de préférence à une balkanisation de petits programmes nationaux. La nouvelle convention repose sur plusieurs principes plus sains que ceux qui avaient présidé à la création de l'ESRO et de l'ELDO.

1) *La cohérence.* — L'ESRO et l'ELDO avaient été créés la même année, *mais* la première organisation groupait dix pays et la seconde cinq. Aucune coordination n'avait été prévue entre les programmes de satellites de l'ESRO et les programmes de lanceurs de l'ELDO. La convention de l'ESA prévoit, au contraire, que l'agence accordera la préférence, pour lancer ses satellites, aux moyens de lancement nationaux ou européens, « *sauf si cette utilisation présente, par rapport à l'utilisation d'autres moyens [...], un désavantage déraisonnable sur le plan du coût, de la fiabilité ou de l'adéquation à la mission* ». Désormais, c'est une seule organisation qui dirigera les programmes de satellites scientifiques, d'application, de moyens de lancement, et la coordination sera plus aisée.

2) *L'intégration et la rationalisation.* — Encore l'ELDO ne faisait-elle pas appel à une vraie collaboration puisqu'on s'était contenté de construire une fusée composée de trois étages réalisés indépendamment par trois pays différents. La convention de l'ESRO était déjà bien meilleure puisque les satellites étaient construits par un seul consortium industriel. Celle de l'ESA va nettement plus loin puisque l'agence est invitée à utiliser les installations tant européennes que nationales, à éviter la création d'installations faisant double emploi en Europe. Même souci pour la politique industrielle puisque l'ESA doit aider à la structuration des groupes industriels européens et à une certaine spécialisation. La convention de l'ESA prévoit surtout de coordonner et d'intégrer progressivement, et aussi complètement que possible, les programmes nationaux dans le programme européen. Les pays membres informeront l'agence de leurs projets nationaux dès leur élaboration et sont incités à les réaliser en coopération avec d'autres pays au sein de l'agence. L'ESA pourra enfin collaborer avec des pays étrangers, comme l'ESRO le faisait déjà avec le Canada.

3) *La souplesse.* — La convention de l'ESA institutionnalise les projets spéciaux de l'ESRO. Désormais, une partie seulement des activités de l'ESA sont obligatoires. Les pays membres peuvent choisir parmi les autres projets proposés un menu à la carte qui leur convient.

Au niveau politique, la Conférence spatiale européenne (C.S.E.) disparaît car la France a demandé que l'organe directeur, le conseil, puisse se réunir soit au niveau des délégués comme à l'ESRO, soit au niveau ministériel. En cas de difficultés, l'agence portera ses problèmes au niveau ministériel, sans faire appel au mécanisme lent et lourd de la C.S.E.

Les leçons du passé

Tout se passe aujourd'hui comme si les pays européens avaient, dans le domaine spatial au moins, tiré les leçons du passé. Le déclin du poids politique de l'espace les y a sans doute aidés.

Mais l'avenir de l'agence ne sera pas pour autant sans problèmes. Déjà surgissent des difficultés financières dues à l'érosion monétaire et à l'étroitesse des budgets des pays membres. Dès 1975, l'ESA aurait besoin d'engager bien davantage de dépenses que ne l'y autorise le budget voté. Les pays membres ont déjà retiré 20 millions d'unités de compte sur les sommes demandées, qui ont été de surcroît sous-estimées. Ils préféreraient un étalement des dépenses pour la fusée Ariane et le laboratoire orbital Spacelab plutôt qu'une dépense trop forte pendant les premières années en 1975, 1976 et 1977. Le conseil de l'ESA du mois de juin devra tenter de trouver une solution.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

La convention de l'ESA

Les Etats membres de l'ESA participent nécessairement au programme de satellites scientifiques et aux activités de base (études de projets futurs, recherches technologiques, documentation). Les activités facultatives, auxquelles « tous les Etats membres participent, sauf ceux qui déclarent formellement ne pas être intéressés », comme le dit la convention, sont la construction, le lancement et le contrôle de satellites d'application et l'étude et la construction de fusées et d'autres systèmes de lancement. En fait, la plupart des pays membres, hormis un ou deux, participent aux programmes facultatifs décidés en 1971 et en 1973, appelés jusqu'ici programmes spéciaux. L'agence est aussi autorisée à lancer des satellites pour le compte d'organismes d'exploitation, mais dans ce cas les frais de ces activités seront supportés par les utilisateurs.

L'ESA conserve la structure simple de l'ESRO : un conseil, où chaque Etat dispose d'une voix, et un directeur général, qui représente l'agence et prend toutes les mesures nécessaires à son fonctionnement et à l'exécution des programmes. C'est le conseil qui approuve à la majorité de tous les Etats membres l'ensemble des activités obligatoires et chaque programme facultatif à la majorité des deux tiers. L'unanimité est requise pour le vote des ressources de l'agence pour une période quinquennale, tous les trois ans.

La participation financière de chaque Etat au budget général se fait sur la base du revenu national moyen pendant les trois années les plus récentes (Allemagne, 23 % en 1974 ; France, 21,4 % ; Royaume-Uni, 18,6 % ; Italie, 13,6 %, etc.). Pour les programmes facultatifs, cette participation est très variable, puis la France supporte le projet de la fusée Ariane à 65 % et l'Allemagne le projet Spacelab à 53,5 %.

Les pays membres ont refusé d'abandonner un principe qui leur est cher, celui du juste retour. Ce principe veut que la part des contrats industriels distribués dans chaque pays compense très largement la participation du pays au financement de l'agence, et représente environ 80 % de cette participation. D'où une politique d'attribution des contrats qui ne se fait pas uniquement sur les mérites des réponses aux appels d'offres de l'agence. Par contre, ce principe assure que les petits pays européens reçoivent une part équitable de contrats industriels.

LE DIRECTOIRE DE LA NOUVELLE AGENCE

Il aura fallu près de deux ans pour que les ministres des pays membres de l'ESRO et aujourd'hui de l'ESA parviennent à un accord sur le choix du directeur général de la nouvelle agence et du personnel de direction qui l'entourera. Après s'être affrontées pendant des mois, la France et la République fédérale d'Allemagne ont finalement préféré une solution de compromis et accepté comme directeur général un candidat d'une troisième nationalité, un Britannique, M. Roy Gibson, qui était déjà directeur par intérim. Ce choix fait, la sélection des candidats aux autres postes de direction a été relativement facile, d'autant que les volontaires n'étaient pas si nombreux. Il y a quelques semaines, le conseil de l'ESRO avait déjà recommandé les noms de M. Bernard Deloffre (France) comme directeur du programme Spacelab, et de M. Walter Lukasch (Allemagne fédérale) comme directeur du programme de satellites d'applications. M. Ove Hammarström (Suède) conserve son poste de directeur du centre technique ESTEC à Noordwijk (Pays-Bas). Le professeur Giovanni Formica (Italie) est nommé directeur du centre de contrôle ESOC à Darmstadt, M. André Lebeau (France) directeur de la programmation et des programmes futurs, le Dr Ernst Trendelenburg (Allemagne fédérale) directeur scientifique et du programme de météorologie, M. Georges Van Reeth (Belgique) directeur de l'administration et le professeur Massimo Trella (Italie) inspecteur technique. Ce mercredi 16 avril, M. André Lebeau sera probablement nommé aussi directeur général adjoint, et remplacera donc M. Roy Gibson en son absence.



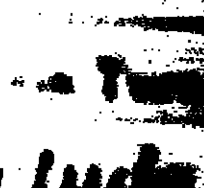


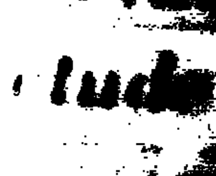








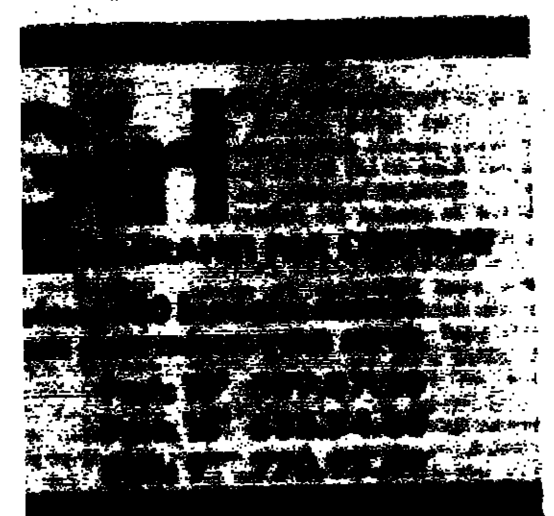




Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

...cède à l'ELDO et à l'ESR...



32...

45F (ht)* par mois.

Le nouvel Hollywood retourne aux sources

MEL BROOKS REDÉCOUVRE FRANKENSTEIN

COMME Robert Altman, Mel Brooks appartient à cette nouvelle catégorie de cinéastes que le succès, brusque, total, a couronné tardivement. A quarante-huit ans, Brooks a derrière lui, en tout et pour tout, quatre films. Le premier, *les Producteurs*, connut en 1967 un succès de prestige auprès de la critique à New-York et à Paris mais ne toucha qu'un public limité. Le suivant, *The Twelve Chairs* (1970), tiré du roman satirique des écrivains soviétiques Ilya et Petrov sur la Russie des années 20, fut un four et ne parvint jamais en France, alors qu'il est régulièrement distribué dans les universités américaines, où il fait figure de classique.

Avec *Blazing Saddles (le Shériff est en prison*, 1974), Brooks connaît enfin la gloire, semble réinventer le film comique, s'inscrit aux côtés de Woody Allen, qui fit d'abord carrière avec lui à la télévision américaine en écrivant des gags pour Sid Cesar, comme l'amuseur public d'une Amérique atteinte de morosité, frappée par la dépression et en quête d'évasion à tout prix comme au lendemain de la crise de 1929. Mel Brooks, de son vrai nom, Kaminski — son père est né à Dantzig, sa mère à Kiev — lui apporte sur un plateau un humour corrosif, déjà perceptible dans *les Producteurs*, la mise à nu des ressorts de la mentalité américaine, où la plus belle phraséologie ne sert souvent qu'à masquer les appétits les plus sordides. Toujours dans un éclat de rire.

Frankenstein junior (1975), qui bat aux Etats-Unis tous les records de recette, marque à ce jour le point culminant d'une carrière fulgurante. Mel Brooks a tourné exactement ce qu'il voulait, sans la moindre interférence du studio Fox qui l'a financé, a pu imposer le retour aux sources du grand cinéma de l'époque muette et du début du parlant, c'est-à-dire l'image noir et blanc. Columbia, à qui il avait d'abord présenté son projet, avait refusé : « *Le Pérou, le Chili, la Roumanie font des films en couleur*, lui a-t-on expliqué ; *s'ils voient un film en noir et blanc, ils croiront qu'il s'agit d'un film ancien.* » Brooks a tenu bon, a imposé sa volonté à Fox et a eu entière liberté de faire ce qu'il voulait après le triomphe de *Blazing Saddles.*

***

Œuvre d'amour et de passion, *Frankenstein junior* a été voulu de A à Z par un admirateur inconditionnel du premier *Frankenstein*, celui de James Whale, avec Boris Karlof dans le rôle du monstre, présenté en 1931, et tiré d'un scénario de notre compatriote Robert Florey qui devait originellement le tourner pour Universal. Réaliste, Mel Brooks ne voulait pas simplement se faire plaisir à lui-même, réaliser un hommage à un classique du cinéma pour cinéphiles avertis. Il est parti d'abord du livre original de Mary Shelley, « Frankenstein or the Modern Prometheus » publié en 1817. « *Dans le livre*, dit Mel Brooks, *le monstre n'a rien d'horrible, il le devient seulement quand son corps se décompose. La raison pour laquelle il nous fait peur, nous le voyons comme un monstre, c'est qu'il symbolise la chose la plus effroyable qui se puisse concevoir : un mort vivant. C'est nous qui avons créé le monstre dans nos imaginations, et quand Universal produisit le film en 1931, elle adopta la même attitude. Pour le docteur Frankenstein, son véritable créateur, le génie est monstrueux, il peut détruire l'humanité. Mary Shelley a bien insisté là-dessus.* » Mais Mel Brooks ne veut surtout pas paraître prétentieux, le livre comme le film original de James Whale ne sont qu'un point de départ pour développer une véritable comédie, avec une histoire bien construite, qui resterait pourtant fidèle à l'original, ou aux originaux : « *rien de frivole, rien de stupide, du moins je l'espère* ».

Frankenstein junior ne se contente pas de retourner aux sources du cinéma, au noir et blanc, de remonter au livre de Mary Shelley. Il reprend du film de Whale, avec une extrême minutie, des décors, des cadrages, sans que jamais la parodie intervienne pour détruire la crédibilité de l'histoire. Son héros, le petit-fils du baron Frankenstein, en route pour New-York après avoir donné un cours sur la possibilité de recréer la vie, laisse vagabonder son imagination peu avant l'arrivée à New-York, à la gare de Pennsylvanie.

La Pennsylvanie devient soudain la Transylvanie, les autres voyageurs dans le wagon de chemin de fer se mettent à parler en allemand, l'image accomplit une rotation de 360 degrés, nous débarquons à la gare de Transylvanie, l'éternelle Transylvanie des films d'Ernst Lubitsch et de Jeanette MacDonald aux débuts du cinéma parlant, le *Schmaltz* germanique semble nous attendre. Brooks joue à fond le jeu de la première version : « *Notre tribut à James Whale n'est pas seulement théorique*, explique Mel Brooks. *Nous avons retrouvé Kenneth Strickfadden, un merveilleux petit vieillard qui habite à Santa-Monica, tout près d'Hollywood. Il avait gardé intact l'équipement utilisé pour le film de Whale. Nous lui avons dit que nous étions intéressés ; il a tout nettoyé, tout remis en état, et à notre seconde visite, avant même d'entrer dans son garage, nous entendions les bruits stridents du laboratoire du premier* Frankenstein. *Tout étincelait, des éclairs zébraient l'espace comme au premier jour. Nous avons transporté l'installation sur le plateau n° 5 de la Fox, où j'ai tourné. Nous avons simplement mis à nouveau du liquide dans les tubes et les boules.* » Les seules choses que Mel Brooks n'eut pas le droit de reproduire exactement, ce furent le masque du monstre porté par Boris Karlof dans le film de Whale, et ses grognements. Masque et grognements étant la propriété d'Universal, leurs droits étaient réservés.

***

« *Ecrire une comédie*, insiste Brooks, *exige la plus rigoureuse discipline. Tout est dans le scénario. On ne fait pas rire en accumulant rires sur rires, sur rires. D'un sommet vous redescendez dans une vallée verdoyante, vous reprenez votre élan, donnez d'autres informations, créez une nouvelle tension comique, et vous recommencez. Les vallées sont aussi importantes que les montagnes. Vous devez donner un maximum d'informations, planter la semence du rire à venir. Il ne suffit pas de faire rire les gens, qu'ils sortent épuisés. Une vraie comédie leur apportera une nourriture émotive et spirituelle. Le but de tout film est de rendre réel le rêve, de le faire exister.* »

Mel Brooks est le professionnel accompli du nouvel Hollywood qui garde la nostalgie des grands studios, qui s'est amusé, par exemple, à remettre le bruit de roulements de tambours qui autrefois accompagnait le label de la Twentieth Century Fox : « *C'est très important. C'est une signature. Cela veut dire : voilà la fanfare.* Gosse, *je savais que j'allais beaucoup m'amuser.* » Ce professionnel nous expose en deux mots la recette du cinéaste complet. En premier lieu, avoir une idée, une idée merveilleuse, fantastique. C'est 75 % du succès. Et cette idée doit être bien formulée sur le papier, un bon script vous mènera à travers vents et marées, au milieu des pires dangers. Ensuite choisir de bons acteurs. Brooks travaille régulièrement avec le même petit noyau d'acteurs, et d'abord Gene Wilder, co-scénariste de *Frankenstein junior*, Pierrot lunaire chargé d'incarner le savant fou qu'il rend attachant et poétique. Le film achevé, avec l'aide des meilleurs techniciens possibles, vous montez votre film pendant neuf mois, un an, deux ans, image par image. Vous le montrez régulièrement au cours de projections-tests avec le public normal. Vous polissez le montage jusqu'à la dernière seconde, pour obtenir l'efficacité maximum. « *On ne fait jamais un film pour soi seul, mais pour le monde entier.* »



Le monde entier applaudit Mel Brooks, qui semble avoir renoué, par-delà *Frankenstein*, avec la tradition du grand Hollywood : divertir tout en critiquant. *Frankenstein junior* est le film le plus drôle venu depuis longtemps des Etats-Unis, où s'affirme un nouveau genre : la parodie révélatrice. Après l'Ouest de *Blazing Saddles*, projection des obsessions de l'Amérique raciste et bigote, l'horreur joviale d'un professeur Nimbus de banlieue accouchant d'un monstre sensible qui finira businessman à Wall-Street.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir films nouveaux

UNE POLITIQUE D'ACHATS, DE DONS ET DE LEGS

Le tableau de chasse du Musée national d'art moderne

CEUX qui ont visité récemment le Musée national d'art moderne ont été surpris : au centre de la salle d'expositions temporaires trône une toile de Mondrian tracée au cordeau sur fond blanc. Un Mondrian typique de l'esthétique néo-plasticienne. Le premier Mondrian des collections nationales. Il a été acquis l'an dernier, et il s'écoulera du temps avant que le Musée national soit en mesure de s'en offrir un autre.

A sa gauche, *la Vache spectrale* de Dali. Un Dali de 1928, un peu mou sur fond saumon (mais les collections nationales sont pauvres en œuvres de ce surréaliste qui a fait de sa paranoïa un art). Et à sa droite un Chirico, de première grandeur celui-là, *le Portrait prémonitoire*, représentant Apollinaire au regard d'aveugle de statue grecque. Chirico qui avait peint cette toile magique en 1914, peu après son arrivée à Paris, l'avait donnée au poète et celui-ci l'avait gardée sa vie durant. Ses descendants l'ont cédée au Musée national, qui ne possède que trois Chirico, dont un récusé par le peintre qui le déclare faux.

Mondrian, Chirico, Dali, Yves Klein...

Autour de ces œuvres « locomotives » les nouveautés du Musée national d'art moderne comprennent un extraordinaire ensemble Victor Brauner de dix tableaux, tous donnés par la veuve, sauf un acheté pour les collections. Une toile de Marcel Duchamp de 1910, *Deux nus roses dans la verdure*, peinte du temps des premières amours de Duchamp pour la peinture. Une composition néo-plastique de Gorin (1926) qui accompagne superbement le Mondrian. Une sculpture de Miro, *l'Objet couchant*, qui avait appartenu à André Breton. Quatre œuvres d'Yves Klein, *Monochrome bleu* et *Monochrome or*, *Eponge* et *Impression* de corps nus enduits de peinture bleue. Une toile achetée, une donnée et les deux autres mises en dépôt par la veuve du peintre.

Un choix de quarante-deux œuvres acquises depuis 1974 ou reçues en dons et legs illustre la nouvelle politique d'acquisition pour les collections nationales. Avant son installation sur le plateau Beaubourg, on achève de combler ses lacunes et de compléter ses richesses. Elle compte, en effet, des « ensembles » sans pareil dans les autres musées à travers le monde de Braque, de Picasso, de Rouault, de Delaunay... Mais en même temps, elle recèle des insuffisances graves. Dans un musée qui entend rendre compte du déroulement de l'histoire de l'art, dont le plus clair a eu Paris pour théâtre, le mouvement *constructiviste* y est rare et sa première figure, Mondrian, en était tout simplement absente. Pourtant il a vécu quelque vingt ans dans le bain de Montparnasse, avec ses acolytes, van Doesburg, Vantongerlo. Mais il en est reparti en 1938, sans avoir laissé le souvenir de la moindre exposition au Musée national d'art moderne.

Le tableau qui vient d'être acheté, Mondrian l'avait peint juste avant de quitter Paris pour Londres, puis New-York. Avant de se retirer des bords de la Tamise, il l'avait laissé à ses amis Ben-Nicholson et Barbara Hepworth, qui l'avaient hébergé. Les œuvres de Mondrian mises sur le marché sont rares. Celle-ci fut conservée dans l'atelier des artistes anglais jusqu'en 1973. Lorsqu'on lui avait proposé un Mondrian, du temps où il était aux affaires culturelles, M. Malraux trouvait excessif les 80 millions de centimes demandés par le marchand. Depuis les prix auraient triplé, même s'il est vraisemblable que la toile de l'avenue du Président-Wilson a été payée seulement le double. Le Chirico d'Apollinaire atteint également les mêmes chiffres et le Dali, la moitié. Pour le monochrome d'Yves Klein, rappelons qu'à Bâle, l'an dernier, il était demandé un million pour des œuvres équivalentes. Il est probable que, là aussi, les musées aient eu des « prix », comme on dit.

Les chefs-d'œuvre sont prohibitifs, surtout lorsqu'on tarde à les acheter. Mais il semble qu'on ait décidé de faire un effort financier pour combler les lacunes des collections nationales. Pas dans tous les sens toutefois. Il faudra faire des choix. Le Musée national d'art moderne s'est enrichi en achetant relativement peu d'œuvres et en recevant des dons. Des lacunes apparaissent lorsqu'on établit le bilan.

Il est passé à côté du constructivisme venu de Hollande, et du surréalisme, mouvement typiquement parisien. Les premiers avançaient une théorie, « l'épuration hygiénique de l'art », en opposition avec la tradition picturale française, et on peut comprendre les blocages qui ont empêché qu'ils soient reconnus. De même les surréalistes — aujourd'hui peintres « installés » et acceptés — étaient à l'époque des années 20 tout simplement des « affreux », révolutionnaires et anarchistes, qui malmenaient l'establishment artistique. Et là aussi se comprend le blocage de l'histoire, et le lien qui enracine les richesses et les insuffisances de la collection du Musée d'art moderne dans l'histoire du goût artistique en France. Ainsi on n'y trouve pratiquement pas d'expressionnistes allemands, peinture « sauvage » qui heurtait à l'époque le bon goût. Tout le monde n'aime pas mais ça existe, et un musée qui se veut l'un des plus importants du monde doit en rendre compte.

Or les expressionnistes allemands sont rarissimes et hors de prix, les musées allemands payant au plus haut cet art naguère « dégénéré », qui aujourd'hui figure à la première place, comme la contribution originale de l'Allemagne à l'art moderne. Pour Franz Marc, Kirchner, Kokoschka, Dix et les autres, le Musée national d'art moderne ne saurait lutter avec les budgets des musées d'outre-Rhin, qui achètent allemand pour se « déculpabiliser ».

Autre école étrangère faiblement représentée chez nous : le futurisme italien, que le Museum of Modern Art de New-York a su engranger à temps. Les grands tableaux de Balla et de Severini sont rares et chers.

Enfin, on en vient aux Américains depuis 1945, que le musée n'a jamais acheté et qu'il ne peut plus acheter étant donnés les prix que le marché de l'art a bien voulu consentir à cette école. Il faut dire que les marchands new-yorkais s'y entendent pour faire « monter » tel artiste ou tel mouvement, et il leur est arrivé de faire atteindre à un Pollock le prix payé jusqu'ici pour les plus grands chefs-d'œuvre : 10 millions de francs pour une toile, *Blue Pôle*, achetée l'an dernier par le musée d'art moderne de Canberra. Jackson Pollock, le menuisier du musée Guggenheim qui avait d'abord vu l'œuvre de Masson et de Max Ernst avant de peindre ses « coulures », mort dans le désespoir moral, s'en retournerait dans sa tombe...

10 millions de francs et une structure

Pour M. Pontus Hulten, directeur du département des arts plastiques, une collection doit avoir ses « spécialités ». Ainsi il serait préférable, d'une part, de couvrir avec l'ampleur souhaitable les mouvements artistiques qui se seraient déroulés à Paris et, de l'autre, de ne faire figurer les écoles étrangères que par quelques pièces bien choisies, des chefs-d'œuvre si possible, puisqu'un « ensemble » Pollock, Rothko, Johns, Rauschenberg, Lichtenstein, pour ce qui concerne les Américains, dépasse les moyens du musée. Et c'est vers l'achat de quelques pièces significatives, américaines, italiennes, allemandes, que s'oriente le comité d'achat du Musée national d'art moderne. En attendant, il reçoit des donations. Il attend une pièce maîtresse d'Oldenburg, *l'Orchestre mou*, don de l'association américaine des amis du Centre d'art Georges-Pompidou que préside Mme Demenil, laquelle s'apprête de son côté à faire un autre don pour les collections nationales : une toile de Pollock, *The Deep*, réalisée en 1953 peu avant la mort du peintre américain. La toile a coûté à la donatrice 4 millions de francs.

Il faut dire, à la décharge du Musée national d'art moderne, qu'il n'avait jamais eu de budget spécifique d'acquisition. Il achetait sur des crédits fondus dans ceux des musées nationaux, et il lui arrivait souvent, comme on peut bien s'en douter, d'avoir à céder le pas au Louvre. Aujourd'hui, il dispose d'un budget spécifique relativement substantiel et d'une structure d'acquisition d'œuvres d'art ; cette année, il compensar les faiblesses de la collection. Il avait reçu l'an dernier 5,2 millions de francs pour l'acquisition d'œuvre d'art ; cette année, il dispose de 7,5 millions de francs. C'est une somme importante pour un musée français, mais, au prix où sont les œuvres appartenant à l'histoire de l'art et, le cas échéant, les chefs-d'œuvre, les moyens restent relativement limités. Les crédits, depuis 1974, ont servi à l'acquisition de trente-six œuvres nouvelles. Dans un marché au point mort, les musées restent les derniers acquéreurs. Et encore, pas tous : les musées en voie de développement seulement.

Celui qui s'installera au Centre Georges-Pompidou bénéficiera d'une autre source d'enrichissement : les acquisitions du service de la création artistique, que dirige M. Bernard Anthonioz, et auprès duquel les collections nationales s'approvisionnent en œuvres d'art contemporain. C'est un service qui achète à double titre : pour aider les jeunes artistes et pour procéder à un « prélèvement » le plus large possible dans la production artistique contemporaine. Pour ce faire, il a disposé en 1974 de 2,8 millions de francs et d'une somme à peu près équivalente en 1975. Additionné aux crédits du Musée national d'art moderne, cela fait 10 millions de francs consacrés cette année aux achats d'œuvres de notre temps.

Avec un tel programme d'acquisitions, il faut espérer qu'on ne répète pas aujourd'hui les erreurs d'hier.

JACQUES MICHEL.

L'anthropologue Colin Turnbull et « les Iks » de Peter Brook

Une étude en noir et blanc

A partir du 22 avril, les deux spectacles de Peter Brook « Timon d'Athènes » et « les Iks » sont repris en alternance aux Bouffes du Nord. Ensuite l'Office national de diffusion artistique (ONDA) organise une tournée : « Timon d'Athènes » sera présenté dans plusieurs villes de France, hors des lieux traditionnels : aux abattoirs de Gerland, à Lyon ; à l'Hippodrome de Douai ; aux Entrepôts Lainé à Bordeaux... L'ONDA assurera également la diffusion de plusieurs spectacles participant au Festival de Nancy et de « Dommage qu'elle soit une putain » dans l'adaptation et la mise en scène de Stuart Seide.

Les Iks sont à l'origine un livre de l'anthropologue américain Colin Turnbull, paru en France sous le titre *Un peuple de fauves* (1). C'est l'histoire d'une tribu africaine, une tribu de chasseurs dont le territoire a été transformé en réserve. Brusquement, ces chasseurs ont dû devenir agriculteurs, évolution qui a demandé des siècles au reste de l'humanité. Il en résulte un véritable ethnocide, la famine, une dégradation absolue des « valeurs humaines fondamentales », des relations affectives et morales.

« *Les chasseurs*, dit Colin Turnbull, *savent que chaque lendemain leur apporte de la nourriture. Ils ne savent pas garder leurs « biens », ils ne savent pas projeter l'avenir. Pour cette raison aussi, la mort leur apparaît comme un événement douloureux, mais sans rapport avec l'angoisse dont elle se charge dans nos sociétés. Les Iks sont heureux de mourir à vingt-cinq ans, c'est une victoire sur la famine, et, d'ailleurs, leur existence est tellement pénible...* »

Colin Turnbull a partagé l'existence des Iks pendant deux ans. Dans son livre, il décrit des comportements qui nous semblent d'un égoïsme atroce : personne n'hésite à voler la nourriture des plus faibles, chacun s'amuse du malheur des autres, le « chacun pour soi » est la loi absolue, les mères élèvent leurs bébés jusqu'à l'âge de trois ans, puis les abandonnent à eux-mêmes, et parfois aux fauves...

« *Quelle est l'attitude la plus réaliste*, interroge Turnbull ? *Partager une nourriture déjà insuffisante et laisser tout le monde mourir de faim ou tenter sa chance chacun de son côté ? Certaines situations extrêmes détruisent toute notion de solidarité. Les Iks n'ont pas appris, ne savent pas, ne peuvent pas s'organiser. Ils ont été plongés, presque du jour au lendemain, dans une situation pour laquelle ils n'étaient pas armés. Il faut essayer de les « comprendre », mais pas de les « aider » avec nos critères d'hommes comblés. C'est alors que nous leur faisons du mal, que nous les amenons à des sentiments qu'ils ne peuvent plus se permettre. Ils peuvent mourir heureux si les autres continuent à vivre dans l'indifférence, selon leur habitude, mais si quelqu'un montre de la pitié, alors c'est horrible.*

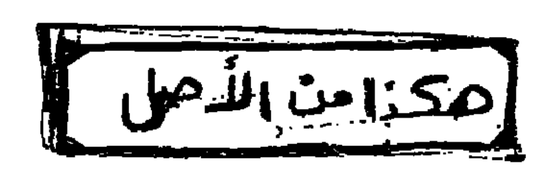
« *Je suis très critiqué par les autres anthropologues parce que je ne suis pas un « scientifique ». Il est important de rassembler un certain nombre de faits, de les classer, de les vérifier, de les analyser, d'en tirer des conclusions. Il est plus important encore de découvrir le système qui relie les faits. Pour le découvrir, il faut bien se fier à son intuition. Par exemple, comment estimer l'importance d'une croyance religieuse ? On peut décrire et analyser des rituels. Comment définir une croyance, et son pouvoir, son influence ? Ce qui m'intéresse, c'est de comprendre pourquoi telle ou telle société marche ou ne marche pas, quelles sont les énergies vitales qui la font marcher. L'une des plus essentielles est la force religieuse. Parce qu'on ne peut pas la comptabiliser, il faudrait la laisser de côté ? Mieux vaut « imaginer ». Mais, naturellement, l'imagination s'éduque, elle ne suit pas la fantaisie du moment. Si vous entrez dans la vie des gens pour ressentir les mêmes peurs, les mêmes besoins, pour obéir aux mêmes forces naturelles, l'imagination vous permet d'accéder à une réalité qui n'est pas la vôtre, à la vérité des autres.*

« *Quand je travaille, je suis soumis à une sorte de routine. J'ai toujours mon carnet de notes sur moi, je regarde, j'observe, j'écris. Mon écriture est tellement épouvantable que si je ne retranscris pas mes notes chaque jour, je ne peux plus me relire. A la tombée de la nuit, je m'enferme, je redeviens anthropologue, je mets cette distance entre le village et moi. Le matin, je redeviens un Ik. Ou plutôt, je reviens avec les Iks. Car évidemment il n'est pas question de me confondre à eux.* »

Si Colin Turnbull est critiqué par certains anthropologues à cause de sa méthode de travail, c'est par cette dernière que Peter Brook a été séduit, passionné. « *Sa démarche*, dit-il, *rejoint celle des auteurs dramatiques. Celle qu'ils devraient suivre. Car on a du mal à trouver des auteurs capables d'entrer dans plusieurs personnages. Au mieux, ils peuplent la scène avec des gens qui portent des noms différents mais qui restent des projections d'eux-mêmes. La formation d'un anthropologue l'amène à observer les différences, à les décrire.* »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

(1) Editions Stock.



Une sélection

Cinéma

FRANKENSTEIN JUNIOR
de Mel Brooks

Le petit-fils du baron Frankenstein, émigré aux Etats-Unis et devenu Fronkonstine, professeur à la faculté de médecine, comme son aïeul, croit avoir exorcisé à jamais le souvenir des expériences criminelles de ce dernier. Son cours terminé, il regagne New-York par le train et laisse son imagination vagabonder. Mais alors, tout arrive : le vieux Frankenstein *de James Whale revient à la vie en compagnie de son monstre, revus et corrigés par l'impitoyable satiriste de* Le shériff est en prison, *Mel Brooks. Dans un royaume d'opérette, les inhibitions de l'Amérique contemporaine et, au passage, le matriarcat toujours omniprésent sont sérieusement accrochés. Le rire, énorme, brûle tous les tabous.* (Lire notre article page 21.)

A CAUSE D'UN ASSASSINAT
d'Alan J. Pakula

Au Festival d'Avoriaz, le jury s'est demandé si Parallax View *(titre original d'*A cause d'un assassinat*) était véritablement un film fantastique : c'est une évocation à peine voilée des meurtres politiques aux Etats-Unis, John et Robert Kennedy, Martin Luther King. Il y aurait une organisation secrète, spécialisée dans ce type de « liquidations », et les meurtriers présumés, Oswald, Shiran-Shiran, Ray, ne seraient que des « doublures »...*

ALOISE
de Liliane de Kermadec

Histoire vraie d'Aloïse Porraz, née à Lausanne en 1886, et qui passa plus de quarante ans de son existence dans un asile psychiatrique où elle exécuta d'extraordinaires dessins d'« art brut ». Un film dont la mise en scène dominée, maîtrisée, est le constat d'une vie qui garde son secret. Avec Delphine Seyrig comme on ne l'a jamais vue.

LA GUERRE DES MOMIES
de Heynowski et Scheumann

La résistible chute de l'Unité populaire chilienne remise en perspective historique et économique par les deux plus célèbres cinéastes de la République démocratique allemande, les documentaristes Heynowski et Scheumann.

— LE CHACAL DE NAHUELTORO, de Miguel Littin : *Premier film du metteur en scène de* la Terre promise *(1973), qui fut présenté en 1969, avant l'Unité populaire. Description claire mais non conventionnelle d'un fait divers criminel. Plus proche de Brecht et de Resnais que de Camus ou de Cayatte.*

— LES SENTIERS DE LA GLOIRE, de Stanley Kubrick : *Réalisé en 1957. Inspiré d'événements réels survenus dans l'armée française au cours de la première guerre mondiale et, pour cela, longtemps tenu à l'écart de nos écrans. Le génie sarcastique et iconoclaste de Kubrick bien avant* Orange mécanique.

— VIOLENCE ET PASSION, de Luchino Visconti : *Méditation sur la solitude d'un intellectuel vieillissant, peinture d'une société décadente (la bourgeoisie italienne) symbolisée par une famille de quatre personnages dépravés, très viscontiens. Un film testament, peut-être. Admirable.*

— FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINEMA NON PROFESSIONNEL, le Touquet, 18-19-20 avril. Formats : 8 mm, super 8 mm, 9,5 mm, 16 mm : *Quatre thèmes : la fiction, le document, l'avant-garde, le cinéma d'animation.* (Tél. : Office du tourisme du Touquet, 05-01-65.)

Théâtre

DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN
au Studio d'Ivry

Traduit dans une prose très chaude, joué par des acteurs exceptionnellement inspirés, un drame élisabéthain d'une portée éternelle. La meilleure soirée de théâtre de la région parisienne.

YVES RIOU ET ALBERTO VIDAL
au Théâtre d'Edgar

Deux mimes de la nouvelle tendance, plus vivante, moins stylisée que l'ancienne. La poésie lunaire de Riou et la gaieté de Vidal sont contagieuses.

OTHON
à l'Odéon

L'une des pièces politiques de Corneille, décrivant un putsch militaire comme s'il avait lieu aujourd'hui. La mise en scène arbitraire, en Chanel et complets-vestons, a pour effet de dégager très clairement les mille nuances du dialogue.

— LA MOUETTE, au Théâtre de la Cité : *Une vision libre et attachante de la pièce de Tchekhov. Un magnifique décor naturel et nocturne. Des comédiens caractériels. Riche de surprises, d'émotions.*

— CRIME ET CHATIMENT, au Théâtre de Paris : *Toutes les ombres chrétiennes et maladives de l'ancienne Russie réanimées par la générosité aveugle d'Hossein. Jacques Weber intéressant Raskolnikov.*

— L'AGE D'OR, à la Cartoucherie : *Le Théâtre du Soleil entraîne les spectateurs au long de quatre vallées dans l'intelligence du jeu théâtral, et l'émerveillement de la beauté pure.*

— LA STATION CHAMPBAUDET, au Théâtre d'Edgar : *Le Labiche en noir et blanc, en féroce et comique d'Alain Duclos après le Théâtre Sorano, après la* Cour des Miracles, *s'installe au Théâtre d'Edgar à 19 h.*

— GRENOUILLE aux Mathurins : *Pantomime énigmatique où l'on voit un premier communiant adulte qui pêche à la ligne, une voie de chemin de fer qui sert de pupitre d'école, un Africain obsédé des douches écossaises. Spectacle générateur de songeries personnelles.*

— SUPPLEMENT AU VOYAGE DE BOUGAINVILLE à la Cité universitaire : *Pour entendre un pamphlet très drôle et vivant où Diderot démonte les tics du colonialisme et plaide pour l'anarchie sexuelle et l'inceste. Beau décor, style Loti Arts Décos.*

— RORSCHACH à la Vieille Grille : *Deux jeunes femmes se décoiffent, tournent sur elles-mêmes, frottent des bâtons. Ces esquisses de gestes, imprégnées d'Asie, ont une forte ascendance magique. On restera suspendu des heures à cette parade impalpable. Mystère.*

— LA FEMME ECARTELEE, aux Deux-Portes, 20 h. 30 : *Le groupe Organon raconte comment on peut devenir « femme ».* (Lire notre article page 35.)

— LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN, au Théâtre Gérard-Philipe, de Saint-Denis : *Une parabole chinoise de Brecht reprise avec jeunesse par une troupe populaire riche d'inventions. Les idées de décor, d'accessoires ont de la gaieté.*

— LE PUPILLE VEUT ETRE TUTEUR, à l'Essaïon : *Sorte de séance d'hypnotisme réglée au millimètre par Peter Handke, auteur de* la Chevauchée sur le lac de Constance. *Un fermier et son valet, presque immobiles, jouent à qui fera baisser les yeux à l'autre. Sportif.*

Musique

PRINTEMPS MUSICAL DE PARIS

Pour la seconde fois, ce festival de musique contemporaine « bien tempéré » où voisinent les noms de Boulez et Auric, Sinapoli et Enesco, Barraqué et Milhaud, Vieru et Bartok. Des concerts aux facettes très diverses : piano avec Käte Wittlich (le 18), l'Ensemble 2e2m (le 21), le Quatuor Parrenin et C. Herzog (le 22), les Concerts Lamoureux (le 27), l'Orchestre national (le 28, hommage à Jolivet), l'Orchestre de Paris (le 30, création de la Symphonie, *de J. Bruzdowicz).*

INORI
au Petit-Orsay

Une occasion de scruter l'étrange partition de Stockhausen pour « danseur » et bande (les 16, 17, 22, 27, 30 avril, à 20 h. 30).

— FRANCO DONATONI, au Forum de musique contemporaine (le 17 avril, 20 h. 45, 17, av. d'Iéna) : *Rendez-vous avec un compositeur italien important, fort mal connu en France, mais bien accueilli à Royan.*

— ORCHESTRE NATIONAL, direction I. Malec, avec S. Palm et M. Sandres (le 22 avril, studio 104 de la Maison de la radio) : *Programme contemporain chargé et intéressant, avec des œuvres de Drogoz, Kelemen, Malec, Ligeti et Takemitsu.*

— MUSIQUE ET DANSE D'ASIE : Rani Karnaa, danse Kathak (le 16), Munir Khan, sarangi (le 17), danses de Bali (le 24 avril). Toutes ces séances au musée Guimet (20 h. 30) : *Un art dans sa pureté.*

— OPERAS DE PARTOUT : *Carmen*, mise en scène par L. Erlo (Cirque royal de Bruxelles, les 18, 20, 22, 24 et 27 avril) ; *Andrea del Sarto*, de Lesur, production de Rouen (Opéra de Marseille, les 18, 19, 20 et 22 avril) ; *l'Ormindo*, de Cavalli, en concert (Maison de Radio-France, le 17) ; *les Noces de Figaro*, film de l'Opéra de Hambourg (Goethe-Institut, 17, avenue d'Iéna, le 22 avril) ; *l'Or du Rhin*, dir. Sebastian (Bordeaux, les 18, 20, 22).

— CONCERTS SELECTIONNES : Musique de chambre de Fauré (Théâtre de la Madeleine, le 19, à 17 h.) ; les Madrigalistes de Prague, dans Monteverdi, Martinu, Bartok (à Aix, Saint-Jean-de-Malte, le 19) ; Humperdinck, Schumann et *Quatrième Symphonie* de Mahler, par l'Orchestre des Pays de la Loire, dir. H. Finger (Nantes, le 20, et Angers, le 22) ; *Scènes de Faust*, de Schumann, dir. S. Baudo (auditorium de Lyon, les 22, 23 avril, 2, 3, 4 mai).

Disques

LE CONCERTO POUR VIOLON
de Bartok

Deux versions complémentaires d'un puissant chef-d'œuvre : l'enregistrement fait à la création, le 23 mars 1939, d'une vie et d'un charme extrêmes (Zoltan Szekely et l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. W. Mengelberg, Hungaroton, LPX 11573) ; une interprétation moderne dans la pleine maturité de l'œuvre, tour à tour élégie déchirante et lyrisme d'une superbe violence (I. Perlman, London Symphony Orchestra, dir. A. Prévin, EMI, C 069-02518).

Danse

— MICHAEL BARICHNIKOFF invité à l'Opéra de Paris : *On ne manquera pas de comparer ce jeune danseur soviétique à Rudolph Noureev. Transfuge comme lui du Kirov, il vient de connaître un grand triomphe aux Etats-Unis. Il interprète des extraits de* Don Quichotte, la Belle au Bois dormant, la Bayadère. *(17, 18, 22, 24, 26 avril et 3 mai.)*

— HOMMAGE A ANDRE JOLIVET, au Théâtre des Champs-Elysées : *La troupe de l'Opéra reprend le* Concerto pour piano *créé à l'Opéra-Comique en 1958 dans une chorégraphie de Georges Skibine.*

Variétés et pop'

CHARLES TRENET
à l'Olympia

Les années ont laissé intact son univers d'objets légers, de pendus gais et d'héritage infernal.

JACQUES MARTIN
au Théâtre des Variétés

Jacques Martin métamorphosé dans le soliloque, le monologue. Un comique populaire et jamais vulgaire.

CIRQUE D'ETE
au Nouveau-Carré

Avec une somme d'efforts, de don de soi, d'humilité, de culot, les Gruss retrouvent les sources et réinventent le cirque.

GUY BEDOS ET SOPHIE DAUMIER
à la Comédie-des-Champs-Elysées

Bedos et Daumier jettent un regard en arrière et présentent quelques-uns de leurs meilleurs sketches.

Disques

— ALAN STIVELL (Phonogram, 33 t, 9101850) : *Rencontre au National Stadium de Dublin entre frères séparés.*

— RORY GALLAGHER : SINNER AND SAINT (Polydor 2383315) : *Les couleurs fortes de Gallagher qui joue à la guitare de superbes chorus de blues.*

— COMMANDER CODY AND HIS LOST PLANET AIRMEN (Dist. W.E.A. 56108) : *Le cinquième album d'un bon groupe de country rock.*

— GUY BEART : IL FAIT BEAU A PARIS (Temporel, 33 t, G.B. 00016) : *Sur des musiques qu'on pourrait ranger déjà dans le folklore, Béart a rassemblé dans un album des chansons sur Paris, des chansons de fête, des chansons de nostalgie, de tendresse et de bonheur (La Gambille, Encore un été, Il fait toujours beau quelque part...).*

Arts

LES NOUVELLES ACQUISITIONS 1974-1975
du Musée national d'art moderne

— Lire notre article page 21.

HOMMAGE A BELLMER
au Musée national d'art moderne

Hommage à Bellmer, mort récemment. Une série d'œuvres qui évoque, dans une petite salle, l'art secret et aigu du grand dessinateur.

On pourra voir d'autres gravures de Bellmer au Centre culturel allemand.

LA PORCELAINE DE SEVRES
à La Défense

Le renouveau de la porcelaine de Sèvres grâce à l'apport des artistes contemporains de A à Z. A comme Agam, Z comme Zao-Wou-Ki...

LA TAPISSERIE NOUVELLE EN FRANCE
aux Arts décoratifs

Voici, version laine, toute l'aventure de l'art aujourd'hui, avec Agam et son tapis pour le salon de l'Elysée, Hartung, Calder, Chagall, Picasso, Sonia Delaunay, Vasarely, Hajdu, Prassinos, Sheila Hicks...

L'APRES-REVOLUTION CULTURELLE
à ARC 2

Une exposition d'affiches de propagande, d'estampes et de reproductions d'œuvres d'art de l'après-révolution culturelle en Chine. On y trouvera l'œuvre étonnante de fraîcheur naïve et d'invention des peintres paysans de Houshien, des amateurs qui ont fait de la peinture une arme de combat révolutionnaire.

— PEINTURES DES FEMMES DU MITHILA aux Arts déco : *Une sorte de délire graphique et coloré où les dieux au nez pointu et aux yeux largement ouverts se rencontrent sur des feuilles de tous formats pleines de ferveur panthéiste transformée en peinture.*

— SOIXANTE-CINQ CHEFS-D'ŒUVRE de l'Albertina au Louvre : *Les trente mille œuvres et chefs-d'œuvre sur papier de l'Albertina, l'un des plus précieux cabinets de dessins du monde, sortent peu. Soixante-cinq pièces rares des quinzième et seizième siècles ont été prêtées au Louvre.*

— CARPEAUX au Grand Palais : *Quatre cents pièces, allant progressivement de l'esquisse sur papier aux sculptures, montrent, par des modèles et variantes, comment Carpeaux dessine, pétrit la terre glaise, taille le marbre et coule le bronze.*

— LA NATURE DE KRAJCBERG au C.N.A.C. : *Des « sculptures-arbres » et des « reliefs » qui seraient d'immémoriales concrétions minérales. Une rêverie sur la « nature-artiste » et sur l'artiste qui veut créer comme la nature.*

— LA DONATION CLAUDE-ROGER MARX au Louvre : *Vingt pièces de première qualité, dont beaucoup comblent des lacunes du cabinet des dessins du Louvre : Daumier, Odilon, Redon, Bresdin, Lautrec, Bonnard, Delacroix, Jongkind, Boudin...*



FESTIVALS D'ÉTÉ EN FRANCE

QU'ENTENDRONS-NOUS cet été ? Beaucoup de choses si l'on en croit les programmes des festivals, qui n'ont jamais été si florissants ni si nombreux, comme si l'on voulait consoler les Français, qui de plus en plus nombreux resteront dans l'Hexagone, et attirer les étrangers. Encore beaucoup de festivals n'ont-ils pas encore dévoilé leurs batteries

On notera par ailleurs une tendance au regroupement : coproductions Arles-Aix, union des festivals du Quercy-Périgord..., pour plus d'efficacité, de publicité et aussi de « surface », attirant de ce fait davantage les subventions des pouvoirs publics. Signalons aussi le développement des festivals dans l'Ouest et le Sud-Ouest, qui veut s'affirmer « région musicale ». Un désert sera peut-être bientôt effacé de la carte et la France musicale rééquilibrée. Mais dans l'Ouest, avec quatre grands festivals quasi simultanés, gare à la concurrence !

Sud-Ouest

BORDEAUX
(9-25 mai)

Tchèques, Canadiens, Russes, Japonais, Balinais, Croates, Bulgares, Espagnols, se donneront rendez-vous à ce Mai particulièrement brillant où l'on entendra et verra notamment *Ariadna* et *la Comédie sur le pont* de Martinu, *la Légende du Ramayana*, *le Prince Igor*, *Didon et Enée*, le Ballet de Tokyo et celui de Zagreb, et de nombreux orchestres et solistes.

— *Rens. : Grand-Théâtre, place de la Comédie, 33 000 Bordeaux, tél. (56) 48-05-15, ou Mai de Bordeaux, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. 924-97-28*

QUERCY - PERIGORD
(10 juillet-10 septembre)

En regroupant les festivals de Gourdon, *Sarlat, Martel, le Quercy blanc dès 1975*, et *Saint-Céré, Bonaguil. Brantôme* en 1976, l'ambition des responsables est de créer (après Paris, la Provence et les Charentes) une quatrième grande région de diffusion, d'animation et d'initiation au théâtre, à la musique et à la danse : le Quercy-Périgord.

Dès cette année, on y entendra et verra S. Richter, Menuhin, Janowitz, H. Szeryng, *le Roi David*, *le Requiem* de Brahms avec E. Moser ; *l'Arlésienne*, *le Jeu de l'amour et du hasard*, *Cyrano*, etc. Du 29 août au 10 septembre, Gourdon recevra les participants des stages de Bayreuth, cent cinquante jeunes de dix-huit pays qui animeront les villes et villages des quatre départements.

— *Rens. : M. Chapou, 46300 Gourdon, tél. (60) 37-06-40.*

ALBI
(25 juillet-12 août)

Monteverdi, Bach, Haendel, Fauré, Ravel, Messiaen, le festival d'Albi joue de son admirable cathédrale et de la collégiale Saint-Salvy, réservant les divertissements au Palais de la Berbie : l'Amadeus Quartet, l'intégrale des concertos pour vents de Mozart, *le Maître de chapelle* de Cimarosa et *la Coquette trompée* de Dauvergne. Avec une exposition Claude Monet.

— *Rens. : 45, route de Cordes, 81000 Albi, tél. (63) 56-76-78.*

Ouest

ANJOU
(23 juin-13 juillet)

Après Angers, l'Anjou : le festival mettra en lumière les richesses naturelles et architecturales de Maine-et-Loire Grands créateurs et interprètes voisineront avec les jeunes ou futurs professionnels : *Timon d'Athènes* par Brook, *le Barbier* de Rossini par Ronconi, Boulez, Berio, le Deller et le Praetorius Consorts, des séances d'information sur l'IRCAM, les Ballets de l'Opéra de Paris, de Bali et d'A. Gadès, des expositions Calder et Miro, seront complétés par des séminaires, rencontres et ateliers. Une cinquantaine de manifestations Un festival ambitieux.

— *Rens. : 3, rue Louis-de-Romain, 49000 Angers, tél. (41) 88-44-74.*

LA ROCHELLE
(24 juin-5 juillet)

Fidèle à l'art contemporain, La Rochelle consacre deux journées à Xenakis (avec créations) et une journée au compositeur, claveciniste et organiste soviétique Andreï Volkhonsky. L'orchestre de la radio néerlandaise, les Madrigalistes de Prague, le Ballet de Bali participent notamment à ces rencontres, marquées par un concours de chant pour la musique contemporaine.

— *Rens. : la Recherche artistique, 104, rue de la Tour, 75016 Paris, tél. 504-08-51.*

TOURAINE
(26 juin-6 juillet)

Aux Granges de Meslay et de la Besnardière, toujours des interprètes triés sur le volet pour entourer Richter : Michelangeli, I. Arkhipova, Pollini, Janowitz, Boulez, Ruzickova, l'orchestre de chambre de Prague, etc.

— *Rens. : Comité des fêtes musicales, mairie, 47032 Tours, CEDEX, tél. (47) 05-41-08, poste 654.*

SAINTES
(2-18 juillet)

Le succès de l'an passé appelait un développement du Festival de musique ancienne dans les cadres exceptionnels, romans ou classiques, de Saintonge. On y retrouvera la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, ainsi que la Purcell Society de Cambridge, avec les Madrigalistes de Prague, le Deller Consort, la Societa cameristica de Lugano, dans la joyeuse atmosphère de l'académie de l'Abbaye-aux-Dames.

— *Rens. : Festival de musique ancienne, B.P. 214, 17104 Saintes, tél. (46) 93-39-64.*

GARGILESSE
(22-24 août)

Cette petite ville de l'Indre résonne aux sons des harpes et donne des concerts avec E. Melkus, H. Dreyfus, C. Lardé. A Ponce et le Trio Debussy

— *Rens. : 104, rue de la Tour, 75016 Paris, tél. 504-08-51.*

Est

STRASBOURG
(12-18 juin)

L'Opéra du Rhin, avec *Don Carlo*, l'Orchestre slovaque et les chœurs de Bratislava, des soirées Schubert, Bach, Ravel, Berlioz (*Roméo et Juliette*), un hommage à Albert Schweitzer par H. Walcha. Eisler, Webern, Bancquart, Kieffer, Chostakovitch représenteront la musique moderne.

— *Rens. : 24, rue de la Mésange, 67081 Strasbourg CEDEX, tél. (88) 32-43-10.*

BESANÇON
(4-14 septembre)

Besançon fêtera Ravel et réunira les orchestres de la radio de Hambourg et Rhône-Alpes, l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, le Melos Quartet, C. Arrau, M.-J Pires, H. Szeryng, etc., tandis que le concours des jeunes chefs d'orchestre atteindra sa vingt-cinquième édition.

— *Rens. : Parc des expositions, 25000 Besançon, tél. (81) 87-20-24.*

Rhône-Alpes

LYON
(10 juin-10 juillet)

Lyon-Fourvière commémore comme tout le monde Maurice Ravel, représente *le Prince Igor et l'Enlèvement au sérail*, et reçoit notamment l'Orchestre de Paris.

— *Rens. : Hôtel de ville, 6e division, 2e bureau, 69000 Lyon.*

DIVONNE
(16 juin-5 juillet)

Un programme parfaitement adapté à la jolie petite salle et à sa clientèle élégante : Teresa Berganza, de la musique traditionnelle persane, The Five Centuries Ensemble (de Monteverdi à Berio), le Beaux-Arts Trio, Guilels, l'Amadeus Quartet, I Solisti Veneti, H. Szeryng, et un savoureux hommage à Satie avec Pierre Bertin et A Ciccolini

— *Rens. . Casino, 01220 Divonne-les-Bains, ou Concerts Werner, 11, avenue Delcassé, 75008 Paris, tél. 225-38-54.*

Midi-Méditerranée

ARLES
(4-28 juillet)

Haut lieu de la tauromachie et des manifestations folkloriques, centre des rencontres internationales de la photographie et de l'image (du 15 au 19), rendez-vous des guitaristes (du 20 au 28), la patrie de Mireille fait son entrée dans le concert classique par une coproduction lyrique avec Aix-en-Provence : les quatre représentations d'*Elisabeth reine d'Angleterre*, de Rossini, avec la Caballe, mise en scène par J.-Cl. Auvray, auront lieu au Théâtre antique (les 11, 13, 25 et 28 juillet).

— *Rens. . Syndicat d'initiative, tél. (90) 96-29-35.*

AIX-EN-PROVENCE
(16-31 juillet)

Deux nouveautés : *le Carnaval de Venise*, de Campra, mis en scène par Laveili et dirigé par Plasson (les 10, 15, 24 et 27 juillet), et *l'Elixir d'amour*, de Donizetti, avec Bacquier, dans des décors de Jörg Zimmermann (les 18, 22, 26 et 31 juillet) ; la reprise du spectacle Mozart-Pergolèse, un cycle Ravel et de nombreux concerts (Janowitz, Eda-Pierre, Kiri Te Kanawa, Corboz, Münchinger, etc.).

— *Rens. : Office du tourisme à Aix, tél. (91) 26-28-98, et chez Durand, à Paris.*

AVIGNON
(12 juillet-9 août)

Cour d'honneur : *Othello*, *Coquin de Coq*, Carolyn Carlson, Felix Blaska. Cloître des Carmes : *la Carriera*, le Théâtre de l'Estrade (*Woyzeck*), la Salamandre (*l'Ombre*), le Nouveau Carré (*Lucrèce Borgia*). Salle Benoît XIII : les Spectacles de la vallée du Rhône (*M. le Modéré*) et le Théâtre de la Planchette (*Ping Pong*). Parc de Champfleury : Marcel Marceau, et *Quatorze juillet* de Ganzl, par Denis Llorca. Salle de l'Agriculture Centre de la Courneuve, Théâtre de Liberté. Chêne noir : *la Datoura*. Théâtre municipal : *le Ballet pour Demain*. Chapelle des Pénitents Blancs : Théâtre ouvert. Chapelle des Cordeliers : *le Gueuloir* Et pour le théâtre musical, le cloître des Célestins accueillera deux créations françaises (de Betsy Jolas et de Georges Couroupos), ainsi qu'un spectacle du « Théâtre Red Buddha - Stomu Yamash'ta ». Création, au Théâtre municipal, de *Allo, ici la Terre II* de Luc Ferrari.

— *Rens. Bureau du Festival, 84000 Avignon, tél. (90) 81-58-20. A Paris : 574-59-88*

ORANGE
(19 et 27 juillet, 2 août)

Pour une somme allant de 15 à 170 F par spectacle, les chorégistes auront droit à *la Walkyrie* de Wagner avec Nilsson et Rysanek, direction Kempe, au *Messie* de Haendel, direction Mackerras, et à *Otello* de Verdi avec Vickers et Zylis-Gara, direction Maazel. On peut encore s'abonner.

— *Rens. : Maison du théâtre, place des Frères-Monnet, à Orange, tél. (90) 34-15-52 et 34-24-24, ou chez Durand, à Paris.*

SAINTE-BAUME
(2-17 août)

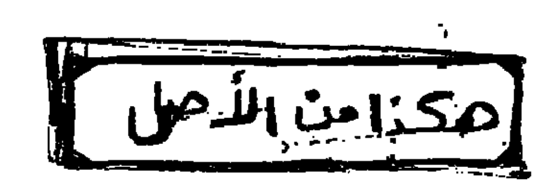
Des ateliers, des rencontres avec André Boucourechliev, Philippe Manoury et trois compositeurs soviétiques ; la création de *Sonorité jaune* de Kandinsky - Schnitke et des concerts. Les enfants sont pris en charge.

— *Rens. : Secrétariat du Festival, 19, rue Vauquelin, 75005 Paris, tél. 336-29-56.*

VILLEVIEILLE
(5-9 août)

Cinq concerts dans la cour du château illuminé · Bach, Mozart, musiques viennoises et italiennes par des solistes et l'orchestre Jean-François Paillard, avec Guschlbauer, Corboz, Laskine, Rampal, Pires, etc. Et un récital Régine Crespin.

— *Rens. : Mairie de Villevieille, tél. (66) 80-03-24.*



Art et essai

UNE SEMAINE A ORLÉANS

Un festival de cinéma, le premier du genre, se tiendra à Orléans, du 23 au 27 avril. Il est patronné par le Centre national du cinéma, organisé par la ville d'Orléans, l'Association du festival d'Orléans et l'Association fran çaise des cinémas d'art et d'essai.

Son but : soumettre au jugement du public, en sollicitant le souvenir et la réflexion, des films français qui n'ont pas, à leur sortie, reçu un accueil suffisant, malgré leur nouveauté, leurs qualités et l'estime de la critique. Douze films réalisés entre 1965 et 1970 ont donc été sélectionnés par une commission composée de professionnels du cinéma de Paris et d'Orléans (cinéastes, critiques, directeurs de salles d'art et d'essai, responsables d'associations culturelles). Ce sont : *l'Amour fou*, de Jacques Rivette ; *Play Time*, de Jacques Tati ; *Deux ou trois choses que je sais d'elle* et *la Chinoise*, de Jean-Luc Godard ; *Mouchette*, de Robert Bresson ; *le Théâtre de M. et Mme Kabal* et *Goto, ile d'amour*, de Walerian Borowczyk ; *Pierre et Paul*, de René Allio ; *L'amour c'est gai, l'amour c'est triste*, de Jean-Daniel Pollet ; *la Chasse au lion à l'arc*, de Jean Rouch, *l'Horizon*, de Jacques Rouffio ; *Une infinie tendresse*, de Pierre Jallaud.

Les séances auront lieu du 23 au 26 avril dans la grande salle du théâtre, Carré Saint-Vincent, à 11 h., 18 h., 20 h. et 22 h (séance supplémentaire à 13 h., le mercredi 23) et au cinéma Le Martroi, à 12 h. et 18 h.

Un jury composé de jeunes cinéastes étrangers décernera un prix. Lecture du palmarès au Théâtre, le dimanche 27, à 22 h. 30 et projection de *la Partie de campagne*, de Jean Renoir.

Parallèlement à ce festival qu'on pourrait dire « de la seconde chance » et qui se fait le promoteur du cinéma d'auteur, l'A.F.C.A.E. organise une rétrospective Jean Renoir (sept films, sept classiques) du 23 au 29 avril au cinéma Le Rio.

JACQUES SICLIER.

Banlieue

« SKANDALON » A VINCENNES

Le plateau tout entier est un lit de satin grisâtre. Au creux gît un homme recouvert d'un plastique transparent. Tandis qu'il agonise, arrivent les partenaires de sa vie, et un enfant en short blanc, image de sa jeunesse. Cet homme qui meurt et va revivre ses souvenirs s'appelle Volpi : à peine un déguisement pour le super-champion des années 50, Fausto Coppi, fils de paysan dont les jambes trop longues, le torse trop souple, le cœur trop lent, ont fait un dieu de la route. Marié à une femme maternelle, il l'a quittée pour une mystérieuse dame en blanc, un grand scandale dans la très catholique Italie.

Le scandale, pour René Kalisky, c'est le destin des hommes qui se prennent pour des héros. Dans *le Pique-nique de Claretta* — monté par Antoine Vitez en novembre dernier, — il déboulonnait la statue de Mussolini. Dans *Skandalon* — que Daniel Benoin met en scène — il se penche avec compassion sur le sportif pris au piège de sa gloire. Daniel Benoin « sophistique » cette simple histoire, il la place dans l'imagination catholique de l'agonisant et dans des éclairages morbides. il la fait raconter avec des ruptures de jeu, des attitudes emphatiques. On ne voit plus la dégradation progressive d'un homme, mais le rappel — lassant — de situations obsessionnelles. De plus, il est difficile de ne pas penser, à cause du style d'interprétation, à Vitez, à sa rigueur insolente, à un humour glacial dans la déformation des images.

Daniel Benoin décore son spectacle de couleurs maléfiques, il juxtapose et expose des effets sans faire de choix. Les comédiens restent à la surface d'un jeu mécanique, artificiel, plutôt arbitraire, et sans force. A l'exception de Pierre Baillot (le masseur de Volpi), qui semble venir d'un vrai mélodrame, et de Jean-Paul Zenakher (Volpi), incroyable, presque fascinant tant il s'agite, saute, grimace et roule des yeux hagards.

C. G.

★ Théâtre Daniel-Sorano de Vincennes, 20 h. 30.

EN BREF

Un festival : femmes et films.

Cinéma

GAUMONT ET PATHÉ FUSIONNENT LEURS ACTUALITÉS

Gaumont et Pathé ont décidé de fusionner leurs services d'actualités cinématographiques et d'éditer chaque semaine un magazine « new look » d'une durée de dix minutes.

Première expérience de la nouvelle formule : en accord avec le gouvernement algérien, tournage du voyage en Algérie de M. Valéry Giscard d'Estaing, sous la responsabilité de François Reichenbach.

D'une manière générale, ces actualités, essentiellement cinématographiques — contre-pied des actualités télévisées, — seront confiées à des metteurs en scène connus. Ont été pressentis : Jean-Luc Godard, Claude Lelouch et Louis Malle.

Comédie-française

L'ILE DE LA RAISON

De nobles spectateurs assistent à un divertissement inspiré par Gulliver : à la suite d'un naufrage, des Français sont rejetés sur l'île de la Raison. Ils sont devenus tout petits. Ils ne reprendront leur taille normale qu'après avoir reconnu leur « folie », ce qui leur suffit pour accéder à la sagesse. Marivaux faisait confiance à la nature humaine.

Une fois encore, il traite de thèmes qui tiennent à son esprit et à son cœur : les travestissements, l'insincérité des comportements. Sous les regards voyeurs des nobles spectateurs, des types sociaux très définis se débattent dans une situation de danger, d'incertitude. Mais qui sont les faibles, qui sont les forts ? Dans l'île de la Raison, les rapports de classes et de sexes sont inversés. A la fin, cependant, tout le monde se marie, avec tout le monde. Seuls, le poète et le philosophe restent petits, poursuivent leur polémique, refusent de se noyer dans l'harmonie générale, ils contestent.

Jean-Louis Thamin — metteur en scène invité par la Comédie-Française — veut « témoigner de l'évolution des esprits » au temps de Marivaux, et habille les personnages dans le style du musée Carnavalet. Pour marquer les différences entre ceux qui regardent et ceux qui sont censés leur renvoyer un reflet dénonciateur, les nobles spectateurs parlent comme des élèves qui ânonnent une récitation, les autres dans la convention du naturel et de la jovialité. Les petits hommes munis de hochets et de sucettes arrivent dans des berceaux poussés par des domestiques martiniquais, c'est le premier gag du spectacle. Le second : un sifflement, puis une musique sirupeuse de comédie américaine accompagnent les retours à la normalité. A force de vouloir clarifier ce divertissement ambigu sur les ambiguïtés de la « nature humaine », Jean-Louis Thamin l'affadit jusqu'à le rendre pareil aux comédies américaines. Pas celles de Woody Allen, celles de Bob Hope.

C. G.

★ Marigny, 20 h. 30.

Comédiens

DARIO FO A LYON

Invité par le Théâtre du VIIIe, Dario Fo est à Lyon jusqu'au 20 avril. Il joue *Mistero Buffo*, ces « mystères profanes » qu'il avait présentés au Théâtre national de Chaillot l'année dernière et qui racontent la vitalité des hommes du peuple, et que Dario Fo fait comprendre, ressentir, avec son génie de comédien « populaire ».

Quand il est à Milan, dans son appartement-bureau, où s'entassent des piles de livres et de documents, où défilent les amis, qui viennent apporter des informations sur les usines en grève et sur les prisons, Dario Fo trouve le temps de préparer un recueil de textes et de chansons, de s'émerveiller sur la violence et la beauté des langues d'oc et d'Italie. Aujourd'hui et hier, l'histoire du peuple est la même. Dario Fo cherche un langage théâtral qui exprime cette permanence. Il est proposé pour le prix Nobel de littérature.

A Lyon, il est accompagné de Joris Ivens, qui tourne sur ses expériences un film commencé à Milan. Milan, où Dario Fo joue dans les écoles, dans les quartiers et dans une très grande salle poussiéreuse, chaleureuse, située un peu en dehors de la ville. On s'y entasse par milliers, et les représentations sont toujours en avance sur l'horaire... parce que le public est là : c'est lui qui commence le spectacle. A Milan, le phénomène Dario Fo n'est pas un phénomène de mode.

C. G.

Culture

LES CENTRES COMMUNAUX ET LA MUSIQUE

Concert de lamentations à l'issue du quinzième congrès de la Fédération nationale des centres culturels communaux qui s'est tenu à Amiens de jeudi à dimanche et était consacré à la vie musicale dans les communes de France.

La Fédération revendique la prise en charge totale par l'Etat des dépenses de construction, d'équipement et de fonctionnement des conservatoires nationaux de région, lesquels ne sont pas de la responsabilité des communes ; la prise en charge à 50 % des dépenses réelles de construction par les communes des écoles nationales de musique comme des écoles municipales de musique agréées ou non ; une prise en charge progressive par l'Etat d'une partie des frais d'équipement qui pour les écoles nationales de musique devrait atteindre le palier de 75 %, pour les écoles municipales agréées 50 %, et pour les écoles municipales simples 40 %.

Les congressistes ont estimé que l'Etat devrait également dégager les crédits nécessaires à la généralisation des bourses d'études aux élèves et prendre en charge la formation d'un corps professoral suffisamment nombreux et qualifié.

Selon les congressistes, le développement de la création musicale exige de la liberté, des crédits d'Etat, une dimension toujours plus grande de ses publics par l'enseignement, le soutien des *mass media*, le temps et les moyens de vivre, la reconnaissance du rôle social du créateur, la prise de conscience de l'écart qui peut exister entre la création musicale et la réceptivité des publics. Alors seulement, *« la création musicale pourra prendre son vol et triompher du vertige »*.

MICHEL CURIE.





Danse

BELLA LEWITZKY ET L'ESPACE

Avec les derniers spectacles de Carolyn Carlson, sophistiqués à l'extrême, on avait un peu oublié la danse pure et simple : pure parce qu'elle jaillit en mouvement continu, simple parce qu'elle est aussi aisée et naturelle que la respiration, la marche ou la course, et aussi nécessaire.

Venue de Los Angeles pour la première fois à Paris, la compagnie de Bella Lewitzky est une grande dévoreuse d'espace. Une dizaine de danseurs lâchés sur la scène du Théâtre de la ville la conquièrent et se l'approprient en quelques instants. Ils ont des corps athlétiques et disciplinés, une bonne part d'humour aussi.

Les trois chorégraphies composant ce premier programme sont de Bella Lewitzky : deux ballets colorés, l'un en orange, *Kinesonata* (musique pour piano d'Alberto Ginastera), pulpeux et gorgé de soleil, l'autre en vert et bleu, plus fluide, *Space between* (musique au synthétiseur de Cara Bradbury Marcus). Les danseurs s'y meuvent en tous sens, se croisent, se joignent et se séparent. Ils vont même jusqu'à investir un inter-espace (d'où le titre du second ballet) grâce à un dispositif en plexiglas transparent qui donne l'illusion d'une évolution en état d'apesanteur ou dans un monde inversé. Entre ces deux œuvres lyriques, éclatées, *Pietas* est, par contraste, une pièce oppressante et brutale où les interprètes, agressés par des bruits stridents et des lumières violentes, se recroquevillent sur eux-mêmes, s'agrippent, rampent ; ils semblent rétrécir et vivre au ralenti. C'est l'univers gris et froid de la répulsion, l'univers angoissant de la solitude et de l'abandon.

A un moment, entre deux évolutions d'ensemble, Bella Lewitzky a surgi sur scène, vive et souple, rayonnante et sereine ; c'est l'*alma mater*. Elle ne cache pas ses cinquante-huit ans. En fait elle n'a pas d'âge. La danse s'échappe d'elle comme un élan vital, se prolonge au-delà de son corps même et continue lorsqu'on croit qu'elle va s'achever. L'avoir vue danser redonne joie, confiance et sécurité.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la ville, jusqu'au 19 avril, 18 h. 30.

Décentralisation

ART CONTEMPORAIN A ALLONNES

Village de 1 200 habitants il y a quinze ans, ville de 17 000 habitants aujourd'hui, Allonnes, qui se situe dans la zone d'expansion du Mans, aspire à devenir un lieu d'échanges culturels. Elle organisait, l'année dernière, son premier festival international d'art contemporain, inspiré des manifestations parisiennes telles que les Salons de mai et la jeune sculpture ou Comparaisons. Le festival, qui réunissait quatre-vingts artistes peintres, sculpteurs et graveurs de dix-sept nationalités, a reçu près de 16 000 visiteurs

Le Festival d'Allonnes, cette année, est plus spécialement consacré à la sculpture et à la tapisserie. Parmi la cinquantaine de participants, on note la présence d'artistes comme Calder, Hajdu, Gilioli, Ubac, Subira Puig, Stahly, celle de Mohr, Di Martino, Grassi, Tual... et dans l'ensemble un choix orienté vers des créations sages et de qualité.

Quelques animations se greffent autour du festival, visant notamment à expliciter les techniques de la tapisserie : un métier de basse-lisse fonctionne en permanence devant le public.

G. B.

★ Mairie d'Allonnes, jusqu'au 27 avril.

Dessin

DESCLOZEAUX A AVIGNON

Lors de la tempête qui a soufflé sur le festival 1968 à Avignon, comme un capitaine dans la tourmente, un homme a sorti de sa casquette la carte de l'humour, et le rire a triomphé. Avec le premier Salon de l'humour qui, depuis lors, a vu défiler Sempé, Ronald Searle, Konk, Bonnot, Puig-Rosado, Topor et autres Bosc, naissait la Société protectrice de l'humour. Jean-Pierre Desclozeaux, un colosse barbu et tendre, natif de Cernhac, tout près du pont du Gard, était à l'origine de cette double venue au monde. Jamais encore, pourtant, malgré de beaux succès à Paris, il n'avait jugé nécessaire d'exposer ses propres dessins à Avignon.

Desclozeaux met en scène de minuscules personnages qui sont autant de clowns au regard triste, qui nous font rire à leurs dépens. Et l'on découvre une âme poétique et gentiment rosse, des idées bien précises sur la politique et sur l'événement.

Desclozeaux sera, comme les précédentes années, l'artisan du Salon de l'humour 1975. Mais c'est Folon, qui, cette année, en sera la vedette.

GUY LAURENT.

★ Galerie Gérard Guerre, jusqu'au 26 avril.

Festivals

FEMMES ET FILMS

L'association culturelle Alpha-FNAC présente du 23 au 29 avril au cinéma Gaumont-Rive-Gauche de 14 h. à minuit *Femmes-Films*, un festival international de films de femmes, dont « la plupart n'ont jamais été vus du grand public à cause de l'injustice et des bizarreries des réseaux de distribution ». Une journée vidéo est prévue ainsi que des rencontres, organisées à la FNAC-Montparnasse du 22 au 25 avril.

★ Renseignements Alpha-FNAC, 136, rue de Rennes, ou par téléphone, le matin, auprès de Esta Marshall et Vivian Ostrovsky, 222-91-63 et 704-92-68.

Théâtre

« LA FEMME ÉCARTELÉE » AUX DEUX-PORTES

Le groupe « Organon » participe à sa manière à l'année de la femme, en exposant les pourquoi et les comment de sa colonisation ; en montrant à quel point le vingtième siècle souffre encore de la morgue névrotique des hommes de jadis, et en particulier de ceux du dix-neuvième siècle ; en remontant le cours de l'histoire pour raconter comment les hommes — et à leur suite, les femmes — de la bourgeoisie ont su détourner à leur profit les mouvements de libération populaire et comment l'instruction laïque et obligatoire impose l'idéologie de la femme au foyer ; en dénonçant les diverses mystifications des réformes d'aujourd'hui : orientation, formation, etc.

Le sujet est vaste, trop pour un seul spectacle, il ne peut être traité sans un schématisme qui conduit finalement à des confusions. Les comédiens en sont conscients. A la fin, avec des interviews, des citations, des réflexions, ils évoquent la complexité du réel. Leur grand mérite est de dépassionner le débat, d'en présenter une analyse exacte — mais, évidemment, elle n'est pas exhaustive — d'utiliser des formes théâtrales diversifiées, de ne pas oublier « le spectacle » ni, heureusement, l'humour. Leur faiblesse vient de ce qu'ils ne vont pas au-delà de l'analyse.

C. G.

★ Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 (jusqu'au 20).

BECKETT A ORSAY

Comment suspecter Beckett de ne pas être le meilleur interprête de Beckett ? Les deux pièces, *la Dernière Bande* et *Pas moi*, qu'il a lui-même mises en scène au Petit Théâtre d'Orsay, semblent pourtant ne pas être ces froids discours joués comme des exercices de Czerny. La parole, unique personnage de ses textes, recèle des échos sonores et visuels, engendre des vibrations, provoque des secousses qui s'additionnent au sens des mots. Le théâtre ici est affaire d'oreille.

« La voix fêlée, très particulière », du vieux Krapp, écoutant sa dernière bande, n'est pas celle de Pierre Chabert, qui tient son âge d'un visible artifice. « Trente-neuf ans aujourd'hui, solide comme un pont », dit sa voix magnifique à peine mensongère, figée, séparée, fantastique miroir qui de son visage déjà mort renvoie les traits de sa jeunesse. Echange de sons, échange de mots, rien ne coïncide car il n'y a « rien à dire ».

Dans *Pas moi*, une « Bouche » écarlate dans un cercle de lumière cherche aussi ses mots. Ceux de l'instant, adressés à l'autre qui n'existe pas. « Pas moi », ce n'est pas moi qui parle. Balbutiements terribles, bruits de crânes, phrases déchiquetées, spasmodiques. Beckett écrit des mots-musique. Madeleine Renaud est la continuité mélodique, le souffle mesuré, mais non la scansion du délire. On ne peut lui demander d'être bègue.

L'auteur pourtant l'a entendu ainsi. L'oreille intérieure de l'écrivain est sans doute d'une autre nature.

L. D.

★ Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 (en alternance).

Trente-cinq mille ministres de la culture

Dans la série des entretiens avec les maires de France, qui représentent quelque trente-cinq mille communes, M. René Thinat, radical, maire d'Orléans, expose ses conceptions de la culture. En janvier dernier, il a inauguré un édifice qui rassemble un théâtre et un centre d'animation culturelle (« le Monde » du 30 janvier). Rappelons que divers incidents ont récemment opposé le parti socialiste et M. Thinat, qui a refusé de se prononcer en faveur du programme commun.

Les chantiers du « maire P.-D.G. » d'Orléans

« *Quelles responsabilités estimez-vous avoir dans le domaine culturel ?*

— Mon rôle n'est pas de diriger. Je ne dirai jamais à quelqu'un : je veux que vous fassiez ceci ou cela. Mon rôle est plutôt de surveiller, de contrôler, de savoir comment est dépensé l'argent de mes contribuables. Mais je suis loin de tout connaître dans le monde du spectacle. Je me suis donc déchargé sur des personnes en qui j'ai totalement confiance. Et je reconnais que là j'ai eu de la chance. Pierre-Aimé Touchard (ancien directeur du Conservatoire d'art dramatique), qui habite à Orléans, a accepté de diriger le théâtre. Je suis sûr de son bon goût. Il fallait réformer le théâtre municipal. Avec lui, ce sera fait. Son action va s'équilibrer avec celle du centre d'animation culturelle que dirige Olivier Katian. Olivier Katian a des idées modernes — je n'y suis pas opposé, — et il s'entend très bien avec Pierre-Aimé Touchard.

— *Qu'entendez-vous par idées modernes ?*

— Par exemple, des spectacles d'avant-garde qui pourraient choquer le public. C'est ce qui est arrivé dans certaines maisons de la culture. Elles avaient à leur tête un grand monsieur qui voulait imposer sa façon de voir, qui voulait imposer des spectacles que le public ne comprenait pas. Et de là viennent le plus souvent les tensions entre les municipalités et les directeurs. Je crois que nous sommes à une époque où les gens veulent aller au théâtre. Il faut leur en donner les moyens. Pour moi, la culture doit être générale et comprendre aussi bien Molière ou Corneille que Brecht. Je pense qu'ici nous sommes dans une situation d'équilibre. Le théâtre ne désemplit pas, les gens viennent avec confiance.

— *Vous êtes libéral...*

— Je ne suis pas le seul. Nous sommes plusieurs ici à avoir des idées assez larges, et avec toutes les associations nous sommes arrivés à une très bonne entente. Mais je maintiens qu'il faudrait éviter ce qui pourrait être scandaleux. Et, croyez-moi, je ne suis pas M. Royer.

— *Comment une municipalité intervient-elle dans le secteur culturel ?*

— Le cas d'Orléans, à cet égard, est un peu particulier. Nous avions un gros retard à rattraper. La ville a poussé comme un champignon. En trois ans, elle est passée de soixante mille à cent quinze mille habitants... Et c'est une explosion qui continue. Au point de vue culturel, nous avons fait un effort énorme : construction du théâtre ; à La Source, en bordure du campus universitaire, construction d'un complexe culturel avec une salle polyvalente de six cents places, une maison de jeunes, une bibliothèque. Nous avons l'école des beaux-arts, le conservatoire de musique... Il y a aujourd'hui près de mille élèves au conservatoire. Nous avons transformé les beaux-arts en école d'art et communication visuelle. Je devrais aussi ajouter le centre Péguy et le centre d'études joanniques, qui a une renommée internationale.

« Mais je voudrais souligner à ce propos que ces activités ne concernent pas seulement la population d'Orléans. Or c'est nous qui payons tout.

— *Vous ne recevez pas d'aide de l'Etat ?*

— L'école d'art et le conservatoire coûtent 580 millions anciens. L'Etat nous donne 1 million. Je suis tout à fait d'accord pour que les collectivités prennent leurs responsabilités, mais pas pour que l'Etat leur octroie des aides ridicules. Nous sommes en train de mettre au point une charte avec le secrétariat d'Etat à la culture. Je suis prêt à y adhérer. Mais je ne voudrais pas que ce soit un piège

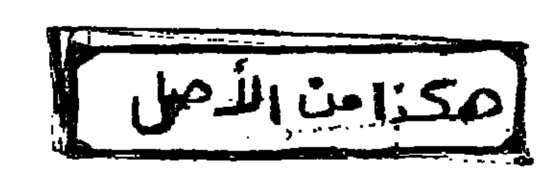
— *Vos positions politiques déterminent-elles vos choix culturels ?*

— Je suis radical d'origine. Mais toujours est-il que je ne suis pas certain que l'orientation politique doive déterminer les choix culturels. Mais je dois dire aussi que si je n'étais pas libéral et ouvert aux idées de gauche, je n'aurais pas donné le même élan aux affaires culturelles de cette ville et je ne serais pas entouré des mêmes gens. Je ne prétends pas que la culture va avec une certaine politique. Elle va plutôt avec une ouverture d'esprit. Ce que je cherche à faire, c'est d'abord à aider la jeunesse. Les magistrats que nous sommes ne sont pas très jeunes. Ils doivent trouver un point de rencontre avec les jeunes et leur apporter, avec leur expérience, ce qu'ils désirent avec leur ambition. Je suis un homme de gauche, mais d'une gauche raisonnable, ce qui me permet peut-être d'aller plus loin. J'ai été élu avec un programme et, du point de vue culturel, ce programme est en train de se réaliser. J'ai dit que je ne serais pas un maire, mais un P.-D.G. J'ai dit que je voulais faire des chantiers dans la ville. Les gens, aujourd'hui, voient que ça sort de terre : un complexe sportif, le plus beau de la région, un théâtre, un pont... Il reste encore beaucoup à faire : construire un musée moderne, refaire la bibliothèque, doubler le musée des sciences. A la fin du siècle, Orléans comptera peut-être cinq cent mille habitants. Il faut préparer cette extension. La ville a une situation exceptionnelle et peut devenir la plaque tournante de l'Europe. »

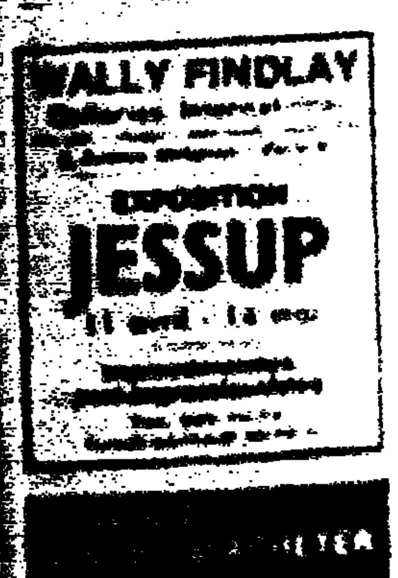
Propos recueillis par
LOUIS DANDREL.









Expositions

SUR LES TRACES DE JEAN-BAPTISTE CARPEAUX. — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24), sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F. Le samedi . 5 F. Jusqu'au 5 mai.

LE VOLUME BLEU ET JAUNE. L'ESPACE, NOTRE MILIEU D'EVOLUTION. — Grand Palais, aile de Selves (voir ci-dessus) Entrée : 6 F. Le samedi 3 F. Jusqu'au 5 mai.

DESSINS ITALIENS DE L'ALBERTINA DE VIENNE. — Musée du Louvre, cabinet des dessins, entrée porte Jaujard (260-39-26) Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée 7 F; le dimanche 3 F (donnant droit à la visite du musée) Jusqu'au 2 juin.

DONATION CLAUDE - ROGER MARX. VINGT DESSINS ET PASTELS : Corot, Delacroix, Daumier, Boudin, Redon, Jongkind, Bonnard, etc. — Musée du Louvre, cabinet des dessins. Entrée 3 F (voir ci-dessus).

KRAJCBERG. SCULPTURES RECENTES, ET JACCARD, NŒUDS ET EMPREINTES — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée 4 F. Jusqu'au 27 avril.

NOUVELLES ACQUISITIONS 1974-1975, du Musée national d'art moderne, 13, aven. du Président-Wilson (723-36-53) Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée · 3 F Jusqu'au 5 mai.

HOMMAGE A HANS BELLMER. — Musée national d'art moderne (voir ci-dessus).

HANS REICHEL : PEINTURES, GOUACHES, AQUARELLES (1892-1956). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F; gratuite le dimanche. Jusqu'au 20 avril.

VAN THIENEN, SCULPTURES EN MOUVEMENT. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 18 avril au 25 mai.

L'HOMME DANS LA VILLE : TITINA MASELLI ET JORGE PIQUERAS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C. 2 (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 avril.

IMAGE DU PEUPLE CHINOIS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C. 2 (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 avril. Le 18 avril, à 20 h. 30, film-débat : « la Montagne aux azalées »; le 25 avril, à 20 h. 30, film-débat : « la Montagne aux pins verts ».

SECTION DES JEUNES DU MUSEE D'ISRAEL A JERUSALEM. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, Musée des enfants (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 mai.

MITHILA, LES FEMMES, LEURS PEINTURES ET LA FAVEUR DES DIEUX. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h.; le dimanche, de 11 h. à 19 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 19 mai.

DES TAPISSERIES NOUVELLES. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus).

WILHELM WAGENFELD, DU BAUHAUS A L'INDUSTRIE. — Musée des arts décoratifs, Centre de création industrielle (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 juin.

SALON DES ARTISTES FRANÇAIS. LA QUALITE DE LA VIE. — Grand Palais, entrée Winston-Churchill (359-52-49). Tous les jours, de 10 h. à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 avril.

EXPOSITION SANS TITRE ET REGROUPEMENT FORTUIT (Adam Tessier, Baladi, Bonnier, Busse, César, Deseuze, Silbermann, etc.). — Institut de l'environnement, 14-20, rue Erasme (325-42-61). Sauf dimanche et fête, de 13 h. à 18 h. Entrée libre Jusqu'au 9 mai.

ETHIOPIE D'AUJOURD'HUI. La terre et les hommes. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (727-18-17) Sauf mardi, de 10 h. à 18 h (le jeudi, à 14 h. 30 : visite commentée; à 15 h. 30, projection de films). Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 septembre.

LES GALERIES

VARIATION 1975 SUR L'ART FIGURATIF. — Galerie Seine 38, 38, rue de Seine (326-00-65). Jusqu'au 26 avril.

ACEROL, ALCADE, LEBIER. — Cité internationale des arts (salle Sandoz), 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (272-00-97) Jusqu'au 22 avril.

QUATRE PEINTRES D'ISRAEL : Aurahami, Borenstein, Kaplan, Szylis. — Centre culturel juif, 14, rue Georges-Berger (924-13-19) Du lundi au jeudi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 30 avril.

S. HICKS, M. MOULINIER, D. GRAFFIN, P. BLOCH. TAPISSERIES. — Galerie Suzy Langlois, 266, bd Saint-Germain (551-20-39). Jusque fin mai.

POL BURY. — Galerie Sven, 231, rue Saint-Honoré (260-66-26). Jusqu'au 10 mai

HERBIN (1882-1960). — Galerie M. Lamy, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Avril.

DAVID HOCKNEY. Dessins et gravures. — Galerie Claude Bernard, 5-9, rue des Beaux-Arts (326-97-07) Jusqu'au 24 mai.

MADELEINE GRENIER. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (511-08-46). Jusqu'au 17 mai.

JAMES GUITET, œuvres récentes. — Galerie Arnaud, 212, boulevard Saint-Germain (548-46-31). Du 11 avril au 10 mai.

PAULE JOURNA ET P. KRUGER. — Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel (343-19-01). Tous les jours, de 10 h. à 19 h. (du lundi au vendredi, jusqu'à 22 h.) Entrée libre. Jusqu'au 10 mai.

JAN LEBENSTEIN, œuvre graphique. — Galerie Altmann Carpentier, 46, rue du Bac (222-79-58) et galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (325-14-21). Jusqu'au 17 mai.

LEDANNOIS, huiles et gouaches. — Galerie Melki, 55, rue de Seine (325-94-70) Jusqu'au 30 avril.

ROUGEMONT. — Galerie du Luxembourg (336-65-05). Jusqu'au 10 mai.

DANIEL VINCENT. — Galerie Ventadour, 4, rue Ventadour Jusqu'au 9 mai.

ALBIN WOEHL. Peintures, collages. — Espace Cardin, 13, avenue Gabriel Jusqu'au 3 mai

Concerts

MERCREDI 16 AVRIL

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (747-27-37) à 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. Riccardo Muti, avec Mirella Frenzi et Teresa Berganza, chorale Stéphane Caillat (Pergolèse, Stravinsky).

EGLISE SAINT-ROCH, 296, rue Saint-Honoré, 1er, 20 h. 45 : le Messie, de Hændel, chorale J.M.F., ensemble instrumental C. Diederich, dir Louis Martini

COUR DES MIRACLES, 23 avenue du Maine, 14e (548-85-60), 18 h. 30 : Guy Reibel (Rabelais en liesse), Renaud Gagneux (Berechit).

JEUDI 17 AVRIL

MUSEE D'ART MODERNE-ARC 2, 11, avenue du Président-Wilson, 16e 20 h. 30 : Le jeu du son et de l'image, Bernard Parmegiani et Jack Vidal.

RADIO-FRANCE, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (224-33-61), 20 h. 30, jeudi soir : Orchestre de chambre de Radio-France, dir. Arnold Œstman (Cavalli : l'Ormindo).

EGLISE DES BILLETTES, 24, r. des Archives, 4e (272-38-79) 21 heures : Orchestre National de France, dir. : Max Bigot (Corelli, Denise Roger, Couperin, J.-S. Bach).

VENDREDI 18 AVRIL

FACULTE DE DROIT, 92, rue d'Assas, 6e (633-67-40, poste 221), 21 h. : Récital du pianiste Walid Akl (Bach, Busoni, Chopin, Rachmaninoff, Scriabine, Liszt).

SALLE GAVEAU, 20 h. 30, Festival de printemps de Paris : Récital de piano, Käte Wittlich (Boulez, Auric, Sinopoli).

SAMEDI 19 AVRIL

THEATRE DE LA MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09), 17 h. : Quatuor Loewenguth, J.-P Sabouret, A. Sabouret, F. Doreau (Fauré).

DIMANCHE 20 AVRIL

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin, 7e, 17 h. 45 : Récital d'orgue : Georges Guillard.

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Récital d'orgue : Franz Lorch (J.-S. Bach, C Franck, J. Ahrens, L. Vierne).

LUNDI 21 AVRIL

THEATRE DE LA VILLE, place du Châtelet, 1er (887-35-39), 20 h. 30 : Ensemble 2e2m de Champigny. (Milhaud, Auric, Kelemen, Barraqué.)

MARDI 22 AVRIL

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : J. J. Kantorow, violon, orchestre Bernard Thomas (Beethoven).

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Printemps musical de Paris : Quatuor Parrenin, Colette Herzog, soprano (Berg, Ginastera, Enesco)

PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : R. Benedetti, J.-F Benatar, C. de Buchy, C Crenne, M. Gabai, H. Le Floch, D. Remy, M. Stilz (Schubert, Brahms).

RADIO-FRANCE, 20 h. 30, studio 104 : Orchestre national de Radio-France, dir. Ivo Malec, avec S. Palm et M. Seworez (Drogoz, Kelemen, Malec, Ligeti, Takemitsu).

La danse

Voir Opéra, Théâtre de la Ville.

PALACE, 8, rue du Fg-Montmartre, 9e (770-44-37), 20 h. 30, mat. sam. 16 h. : Graziella Martinez . White Dreams (jusqu'au 19 inclus)

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36) · Les étoiles et le corps de ballet de l'Opéra. Le 16 à 20 h 30 : Premier programme; les 18, 19, 21, 22 à 20 h. 30 : Deuxième programme

MUSEE GUIMET, les 16 et 17 à 20 h. 30 : Musique et danses d'Asie

Le jazz

BATACLAN, 50, bd Voltaire, 11e (700-30-12), le 28 à 19 h. 30 : Kevin Coyne.

GAIETE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18), le 19, à 18 h. 30 : Steve Potts et Recent History

MUSEE D'ART MODERNE - ARC 2, 11, av. du Président-Wilson, 16e, le 16 à 20 h. 30 André Persiaunny, trio + quatuor à cordes.

NOUVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), le 17 à 21 h. · Jamfolk : John Pearse; le 18 à 21 h : Les Haricots rouges, Pierre Letac; le 19 à 21 h. : Free-Music : Boby Sew, A. Silva.

SALLE PLEYEL, 252, rue du Fg-St-Honoré, 17e (227-06-30), les 21 et 22 à 19 h. 30 et 22 h. 30 : Ray Charles, son grand orchestre et les Raelets

RADIO-FRANCE, 116, av. du Président-Kennedy, 16e (224-33-61), le 19 à 18 h., salle 105 : Martial Solal, le trio de Michel Sardaby.

VOTRE TABLE CE SOIR

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er T.l.j.	Ouvert jour et nuit Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
BARCELONA 824-47-66 9, rue Geoffroy-Marie, 9e T.l.soirs	Jusqu'à 2 h mat. Spéc espagnoles : Paella Valentiana, Zarzuela, Gambas à la Plancha, Calamares à la Romana. Spectacle de chants et de danses d'Espagne Après minuit : cuadro, flamenco et guitares.
LE BOUCANIER 033-53-79 ★ 11, rue J.-Chaplain, 5e (Discothèque en sous-sol)	Crêpes, fruits de mer. Filet de sole champagne. Agneau lait à la libanaise. Spéc internat. 40 à 60 F., et carte. Soupers jusqu'à l'aube. T.l.s. au piano Robert Herman. Charlotte Leslie. Animat. J. Walter.
AUX CAPITOULS 380-26-44 10, rue Villebois-Mareuil F/dim.	Spécialités toulousaines : Foie gras 22 F - Cassoulet au confit : 22 F - Gésiers d'oie aux morilles : 20 F - Filet mignon Toul. : 22 F.
AU CHARBON DE BOIS LIT. 57-04 10, rue du Dragon, 6e F/dim.	FOIE canard. Brochettes de moules. Œuf à la broche. Côte de bœuf. Selle de gigot. Boudin pommes en l'air. Tarte chaude aux pommes. Profiterolles au chocolat. - MENUS : 45, 50 et 55 F.
LE COLIBRI 346-69-59 ● 216, r. Faubourg-Saint-Antoine, 12e	Punch coco. Boudin antillais. Accras. Matété de crabe. Colombo de porc. Sorbet au coco. 50 à 60 F. Vin et service compris.
CHEZ ETCHEGORRY 331-63-05 41, rue Croulebarbe, 13e T.l.j.	Jusqu'à 22 h. Cadre rustique. Spéc. Basques. Terrine foies de volail. 6 Soupe de poiss. comme à Socoa 9. Coquilles St-Jacques aux morilles 19.
CHEZ GACHOUCHA 260-04-60 4, r. des Petits-Champs, 2e. F. dim.	Chipirons 12 Pipérade 12. Confit canard 21. MENU, 45, av 5 pl. région. plus Vin discrét. Paella 50 (2 p.).
LA FICELLE 387-22-92 (Villiers) ● 97, rue des Dames, 17e F. dim.	(Une ★ au Michelin) Souper apr. spect. Foie gras frais brioch. Ficelle normande Homard beurre bl. Fil. bœuf truff Gde cave. 80/100. VcSnc
CHEZ HANSI 548-96-41 3, pl. du 18-Juin-1940, 6e · T.l.j.	Jusqu'à 2 h du mat Ambiance musicale Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
LE LOUIS-XIV 208-5656 8, bd Saint-Denis, 10e F. mardi	Assiette fruits de mer. Gigue de chevreuil. Purée de marrons. Airelles. Plat. fromages Crêpe flamb. Gd Marnier. Bourgogne. 70 à 100 F. VSnc.
LA LOUISIANE 236-58-98 176, rue Montmartre, 9e F. dim.	Seul Rest. de PARIS typiquement New Orleans. Cuis. louisiannaise. Sf Dim., t.l. soirs DEVAU et GUERRINI présentent Dîners-jazz.
NOCES DE JEANNETTE 742-05-90 14, r. Favart, 2e (face Opéra Comiq.)	Terrine canard pistaches. Jambonnette volaille farcie. Ris veau gd-mère Turbot grillé. Côte bœuf herbes. Glaces. 38 à 53 F. Vin discrétion. Snc
LA PECHERIE 236-82-41 24, rue Pierre-Lescot, 1er	Vérit restaur de poissons. Bouillabaisse Gigot de mer. Marée fruits de mer Homard. Entrecôte. 1/2 Clos La Poussie 70 à 80 F VSnc Dans un splendide décor des plus beaux aquariums de poissons exotiq
CHOP SUEY TAI. 51-69 39, rue du Fg-Montmartre, 9e	Spéc. Vietnam. et Chinoises. T.l.j. Déj., dîners aux chandelles. Spéc. du Pâté Impérial 5,50 F. Ses Soupes. Poulet désossé farci 9 F.
AUB. de RIQUEWIHR 770-62-39 12, Fg-Montmartre, 9e T.l.j.	Jusqu'à 2 h du mat Ambiance musicale Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
TARASS BOULBA 236-27-26 16, rue Thorel, 2e F. lundi	Musique, chants folkloriques. De 21 h à 2 h. Spécial Russes : Blinis, Zakousky, Chachlyk MENUS 55 et 65 F et carte.
TOUR SAINT-DENIS 770-73-31 1, bd de Strasbourg T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du matin. Gratinée 6,50 F. Sa choucroute spéciale 14 F Coquille Saint-Jacques « Régina », 19 F. Escargots aux avelines, 18 F. Sa bavette à l'échalotte, 16 F., et son menu 24 F. Boiss. et serv. compr.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui, 13e F.l.	Gratin crabes. Poulardes morilles Plateau fromages. Salade. Glace et pâtisseries maison Sancerre de Salmon Christian. Saumur Breze 1969 Comte de Colbert 50 à 90 F Sc. Vieille cave. Souper aux chandelles
● Ambiance musicale et orchestre	★ Spectacle en soirée



Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-15-59), les 16 (abonnement mercredi) et 25, à 20 h. : Elektra ; les 17, à 20 h. 30 ; 18, 22, 24, et 26, à 19 h. 30 : la Bayadère, Giselle (acte II), la Belle au bois dormant (acte III), ballets ; le 19, à 19 h. 30 : Il Trovatore (voir aussi Théâtre des Champs-Elysées, rubrique Danse).

COMEDIE-FRANÇAISE, au Théâtre Marigny, 8e (236-04-41), les 15 (abont série blanche) et 23 (abont série rose), à 14 h. 30, les 16, 19 et 23 (salle réservée), à 20 h. 30 : l'Ile de la Raison ; les 17, 18, 20, 21 (abont série F), et 22 (abont série C), à 20 h. 30, le 20, à 14 h. 30 : l'Idiot.

ODEON, 1, place Paul-Claudel, 6e (325-70-32) (D. soir., L.), à 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Othon.

PETIT-ODEON (L., Ma.), à 18 h. 30 : Cinna.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09), (J., D. soir., L.) 20 h. 30, mat. sam. à 14 h. 30 et dim. à 15 h. : Androclès et le lion ; les 17 et 20, à 20 h. : Cinéma. — Petit TEP (J., D. soir. L.) 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Carrefour (Bachir Touré).

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 4e (887-35-39), les 16, 17, 18 et 19, à 18 h. 30 : Bella Lewitzki Dance Company (deuxième programme) : les 16, 17, 18, 19, 22, 23, 24, 25 et 26, à 20 h. 30, le 20, à 14 h. 30 : Printemps musical de Paris ; les 22, 23, 24, 25 et 26, à 18 h. 30 : Yves Simon.

Les autres salles

ACT-ALLIANCE FRANÇAISE, 101, bd Raspail, 14e (548-87-93) (D.), 20 h., le 22, à 10 h. et 21 h. : la Farce de maître Pathelin ; sam., dim., à 14 h. 30 : le Médecin malgré lui.

ANTOINE, 14 bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Tube.

ARTISTIC-VOLTAIRE, 45, rue Richard-Lenoir, 11e (700-19-15) (D.), 20 h. 30 : Je ne fais que rêver, je suis le rêve (à partir du 19).

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49-24) (D.), 21 h. : Tutti Frutti (à partir du 18).

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Folle de Chaillot.

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) T.L.S., à 21 h., mat. dim, 17 h : les Fruits d'or (jusqu'au 30, en matinée)

BOUFFES-PARISIENS, 4, rue de Monsigny, 2e (073-87-94)

BOUFFES DU NORD, 209, rue du Faubourg - Saint - Denis, 10e (280-28-04), à partir du 22, à 20 h 30 : Timon d'Athènes.

CARRE SYLVIA-MONTFORT, 5, rue Papin, 3e (277-88-40) (S. soir, D.), 18 h 45, mat. dim., 15 h. : Comédies à une voix. André Frère.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la Pyramide. — Théâtre du Soleil (808-87-63) (Mer., Jeu., Dim. soir), 20 h. 30, mat. Sam. et Dim., 16 h. : l'Age d'or. Théâtre de la Tempête (328-36-36) (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Trakl. Théâtre de l'Aquarium (808-99-61), les Ven., Sam., Lun., Mar., à 20 h. 45, le Dim., à 16 h. : le Triomphe de l'amour.

CHARLES DE ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Jamais deux sans toi.

COMEDIE CAUMARTIN, 25, rue Caumartin, 9e (073-43-41) (J.), à 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 20 : Boeing Boeing.

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : le Lit cage ; 22 h. : Intime conviction.

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (S.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Monsieur Masure.

DEUX PORTES, 46, rue Louis-Lumière, 20e (797-24-51), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. 30 : la Femme morcelée (jusqu'au 20, en matinée)

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-08-35) (D.), 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.

EDOUARD VII, place Edouard-VII, 8e (073-67-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Pape kidnappé.

ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42) (L.) 20 h. 30 : la Pupille veut être tuteur ; II. (L.) 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais ; III. (L.) 22 h. 30 : Dis Balthazar.

FONTAINE, 10, rue Fontaine, 9e (874-74-40) (S., D. soir) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : les Jeux de la nuit.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18) (D., soir., L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (D., soir., L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : Chat ! (Jusqu'au 20 inclus).

HEBERTOT, 78, bd des Batignolles, 17e (387-23-23) (S., D. soir., 21 h., mat. dim. 15 h. : l'Amour fou.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D.) 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LA BRUYERE, 5, rue La Bruyère, 9e (874-76-99) (D. soir., L.) 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : l'Album de Zouc.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (L.) 20 h. 30 : Fin de partie Goglu : 22 h. : Ce soir on fait les poubelles ; (D. soir.) 24 h., dim. à 18 h. 30 : le Plaisir des dieux.

MATHURINS, 36, rue des Mathurins, 8e (265-90-00) (D.) 21 h., mat. mer. 15 h. : Grenouille.

MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8e (265-35-02) (Mer.) 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 10 : Duos sur canapé.

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (D., soir., L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : les Diablogues.

MODERNE, 15, rue Blanche, 9e (874-94-28) (D., soir., L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Un jeu d'enfants.

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (D., soir., L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : Madame Marguerite.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.) 20 h. 30 : Qui, quoi, quoi de qui.

NOUVEAUTES, 24, bd Poissonnière, 9e (770-52-76) (D.) 21 h., mat. dim. 16 h. : la Libellule.

ŒUVRE, 55, rue de Clichy, 9e (874-45-52) (D., soir., L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : la Bande à glouton.

PARIS-NORD, 16, rue Georgette-Agutte, 18e (229-09-27) (D., L.) 20 h. 45 : Tchekov-Tolstoï ou la Belle Epoque. (Jusqu'au 25.)

PALAIS ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles

PLAISANCE, 111, rue du Château, 14e (273-12-65) (D., soir., L.) 20 h. 30 mat. dim. 17 h. : Septembre à Santiago ; (D., L.) 22 h. 30 : la Folle.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, bd du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 30, sam., à 20 h. 30 et à 22 h. 30 : le Premier.

PORTE-SAINT-MARTIN, 16, boulev. Saint-Martin, 3e (607-37-53) (D.), 20 h. 30, sam. à 20 h. 30 et à 23 h. 30 : Rocky Horror Show.

RANELAGH, 5, rue des Vignes, 16e (288-64-44), 22 h. 15, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : les Mirabelles dans Fauves (jusqu'au 20 en mat.). T.l.s. à 20 h. : Spectacle d'arts martiaux (le 22, gala, à 20 h. 30).

RECAMIER, 3, rue Récamier, 7e (548-63-81) (D.) 20 h. 30, le Balcon (à partir du 22).

RIVE GAUCHE, 101, bd Raspail, 5e (548-87-3) (D. soir, Mar.), 21 h. 15, mat. dim., à 17 h. 15 : l'Intervention (D. soir, Mar.), 19 h., mat. dim., à 15 h. : Résidence secondaire.

SAINT - GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et à 18 h. 30 : Croque-monsieur.

STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES, 15, av. Montaigne, 8e (359-36-88) (L.), 20 h. 45, mat. sam., à 18 h. : Viens chez moi j'habite chez une copine.

STUDIO-THEATRE 14, 20, avenue Marc-Sangnier, 14e (567-95-10) (D., L.), 21 h. : Fin de partie.

TERTRE, 18, r. Lepic, 18e (606-11-82) (D. soir, L.), 20 h. 30 : la Corde ; en mat. le Dim., à 15 h. 30 : Spectacle variétés non stop.

THEATRE D'ART, 19, av. Victoria, 1er (236-12-60) du Jeu. au Sam., à 20 h., le Dim., à 15 h. : la Femme de Socrate.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-67-57). — La Resserre (D.), 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville. — La Galerie (D., L.) 21 h., mat. Mer., 15 h. : Oreste.

THEATRE D'EDGAR, 58, bd Edgar-Quinet, 14e (326-13-68) (Mer., Dim.) 19 h. : la Station Champbaudet ; 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.

THEATRON, 2, rue Prochot, 9e (878-61-56) (D., L.) 21 h. : Je m'appelle Rosa Luxemburg.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90). — Grande salle, les 16, 17, 22, à 20 h. 30 : Harold et Maude ; le 18, à 20 h. 30 : Zarathoustra ; le 19, à 20 h. 30, le 20, à 15 h. : Christophe Colomb.— Petite salle : les 16, 17, 22, à 20 h. 30 : Inori de Stockhausen ; les 18, 19, à 20 h. 30 : Pas moi ; la Dernière Bande.

THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, 9e (874-20-44) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. Sam. et Dim., 15 h. : Crime et Châtiment.

THEATRE DE LA PLAINE, 15, rue du Général-Guillaumat, 15e (842-32-25) (D. soir, L., Mar.) 21 h., mat. Dim., 17 h. : Marcel sera content.

THEATRE DE FORTUNE, 147, bd Auguste-Blanqui, 13e. — Le 18, à 21 h. : l'Œuvre sans nom.

THEATRE 13, 24, rue Daviel, 13e (589-05-99) du Jeu. au Sam., à 21 h., le Dim., à 16 h. : Labiche Folies.

THEATRE 347, 20 bis, rue Chaptal, 9e (874-28-34) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : Lorenzaccio.

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (322-93-54) 22 h. : Xâhât (jusqu'au 19) ; à partir du 22 : l'Inconfortable.

Les théâtres de banlieue

BOULOGNE - BILLANCOURT - T.B.B., 60, rue de la Belle-Feuille (603-60-44), les 16, 17, 18, 19 à 20 h. 30, le 20 à 15 h. : Philippe et Jonas ; les 17, 18, 22 à 14 h. 30 et le 22 à 20 h. 30 : George Dandin.

CHOISY - LE - ROI, Théâtre Paul-Eluard, 4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges (890-89-79), les 16, 17, 18, 19 à 21 h. : la Poison ou « la merveilleuse destinée d'une bourgeoise au temps de Louis XV ».

CRETEIL, Maison des arts et de la culture, place de l'Hôtel-de-Ville (899-94-50), les 16, 17, 18, 19 à 21 h. : En r'venant de l'expo.

GENNEVILLIERS, Théâtre, 41, avenue des Grésillons (793-21-63), les ven., sam., mar. à 20 h. 45, le dim. à 17 h. : Marie, d'Isaac Babel.

IVRY, Studio d'Ivry, 21, rue Ledru-Rollin (672-37-43), 21 h., mat. dim., 16 h. : Dommage qu'elle soit une putain (jusqu'au 20 en matinée). A partir du 21 : Les poings serrés dans l'ombre.

ISSY-LES-MOULINEAUX-M.J.C., 65, boulevard Gambetta (672-67-28), les 17, 18, 19, 21, 22 à 21 h. : l'Opposum.

MALAKOFF, Théâtre, 71, place du 11-Novembre (655-43-45), le 22 à 18 h. et 21 h. : Pantasio.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers, 60, rue Greuze (204-18-81), les 16, 18, 19 à 20 h. 30 ; le 17 à 14 h. ; le 20 à 16 h. : Othello, par le Théâtre-Cube.

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philippe, 59, boulevard Jules-Guesde (243-00-59), le 22 à 19 h. 30 : le Cercle de craie caucasien.

SARTROUVILLE, Théâtre de Sartrouville, rue Louise-Michel (962-23-73), le 22 à 21 h. : le Marathon, de Claude Confortes.

VERSAILLES, Théâtre Montansier, 13, rue des Réservoirs (950-71-18), le 16 à 21 h. : l'Arnaceeur ; le 17 à 17 h 30 et 21 h. : le Flamenco, avec Pepe de la Matrona et Pedro Soler ; le 18 à 21 h. : Claude Maillols, pianiste (Bach, Chopin, Debussy, Barber).

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Eugène-Varlin (726-15-02), le 18 à 21 h. : les Percussions de Strasbourg.

VINCENNES, théâtre Daniel-Sorano, rue Charles-Pathé (808-73-74), les mer., jeu., ven. à 21 h. : Skandalon.

EVRY-AGORA, ville nouvelle, les 17, 19 à 21 h. ; le 20 à 15 h. : ballet, Aquarium, par la compagnie Peter Goss ; le 18 à 21 h. : la Mamma.

Le music-hall

— VOIR THEATRE DE LA VILLE

CENTRE AMERICAIN, 267, bd Raspail, 14e (033-99-92), le 17, à 21 h. : Los Quirpas ; le 28, à 21 h. : Boulouchka Songs ; Pour Hiroshima.

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 18e (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. : 14 h. 30 : Zizi, je t'aime.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, av. Montaigne, 8e (359-37-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 18 h. : Guy Bedos et Sophie Daumier.

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.

MUSEE GUIMET, 6, place d'Iéna, 16e (723-61-65), le 16 à 20 h. 30 : Rani Karnaa (danseuse de style Kathak) ; le 17 à 20 h. 30 : Ustad Munir Khan (au Sarangi).

NOUVEAU CARRÉ, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), t.l.jrs à 21 h. : Gilles Servat (jusqu'au 20).

OLYMPIA, bd des Capucines, 9e (742-25-49) (L.), 21 h. 30 : Charles Trénet ; le 21, à 21 h. 30 : Rika Zaraï.

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e (250-79-80), t.l. jrs à 21 h., mat. mer. à 15 h., sam. et dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice (jusqu'au 20) (en matinée).

THÉATRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-67-57) (le 16, dim. à 21 h. : Max Rongier.

VARIÉTÉS, 7, bd Montmartre, 2e (231-09-92) D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 16 h. : Jacques Martin.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45), tls 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : le Cabot de la République.

DEUX ANES, 100, bd de Clichy, 18e (606-10-26) (mar.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Au nom du pèze et du fisc.

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48) tls à 22 h. : Persiflons.

Les comédies musicales

BOUFFES - PARISIENS, 4, rue de Monsigny-2e (073-87-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Pourquoi tu chanterais pas.

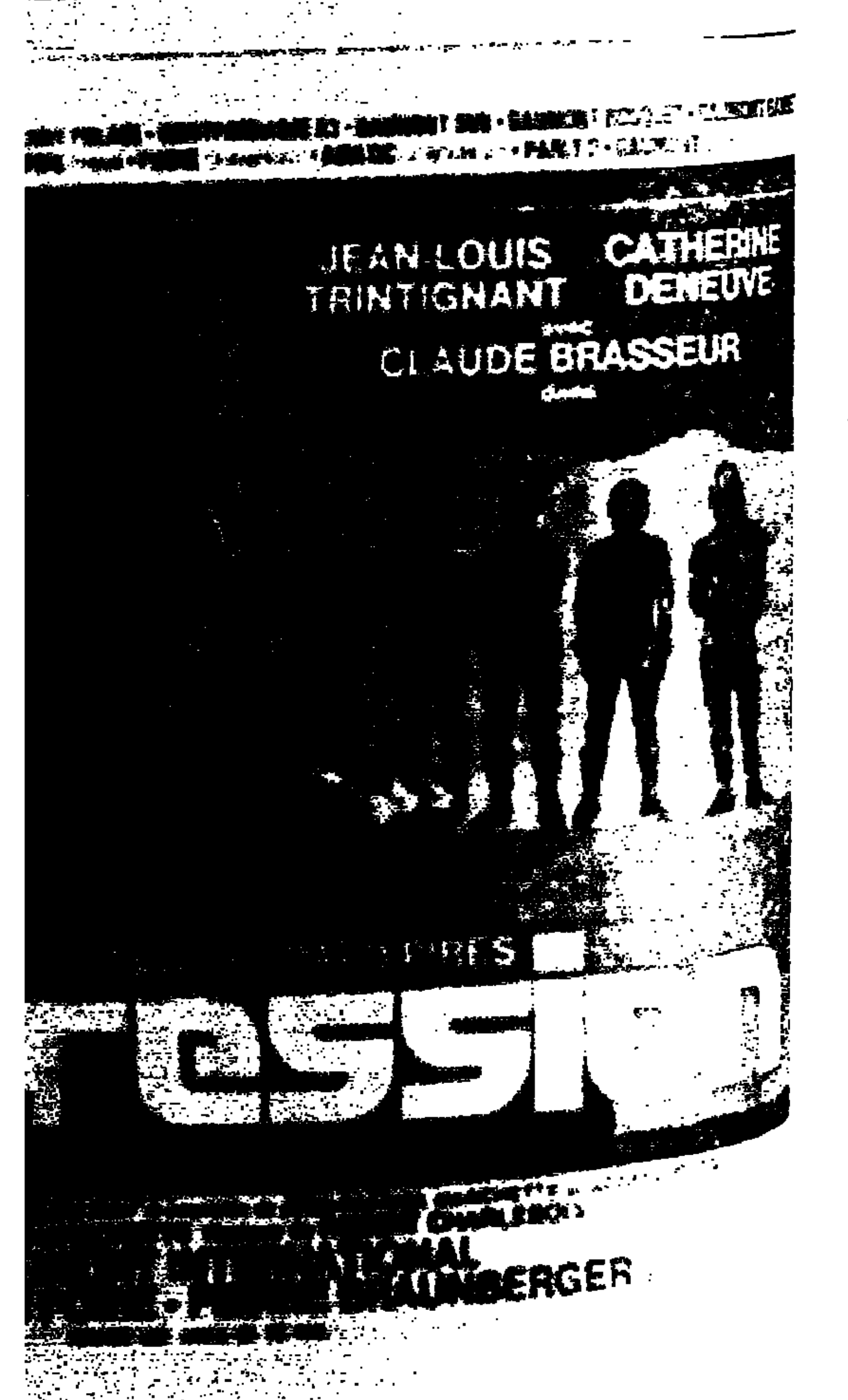
ELYSEES - MONTMARTRE, 72, bd Rochechouart, 18e (606-38-79) (D.), 20 h 30, mat. sam., 17 h. : le Bonheur.

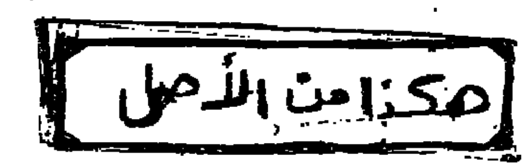
Les opérettes

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., 14 h. 30 : Valses de Vienne.

MOGADOR-HENRI-VARNA, 25, rue Mogador, 9e (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 14 h. et 17 h. 15 : Fiesta.







Cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 16 AVRIL. — 15 h., *les Lois de l'hospitalité ; le Mécano de la Générale*, de B. Keaton ; 18 h. 30, Courts métrages inédits yougoslaves ; 20 h. 30, *Falsche Bewegung*, de W. Wenders (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, *Jeux de nuit*, de M. Zetterling.

JEUDI 17. — 15 h., *Faust*, de F.-W. Murnau ; 18 h. 30, Courts métrages inédits yougoslaves ; 20 h. 30, *Belle*, d'A. Delvaux ; 22 h. 30, *Voyage à deux*, de S. Donen.

VENDREDI 18. — 15 h., *Queen Kelly*, d'E. von Stroheim ; 18 h. 30, Courts métrages inédits yougoslaves ; 20 h. 30, *Le couteau dans l'eau*, de R. Polanski ; 22 h. 30, *Vietnam, année du cochon*, d'E. de Antonio.

SAMEDI 19. — 15 h., *Intolérance*, de D.-W. Griffith ; 18 h. 30, Courts métrages inédits yougoslaves ; 20 h. 30, *Ma nuit chez Maud*, d'E. Rohmer ; 22 h. 30, *Eldrige Cleaver*, de W. Klein.

DIMANCHE 20. — 15 h., *Un violon sur le toit*, de N. Jewison ; 18 h. 30, Courts métrages inédits yougoslaves ; 20 h. 30, *la Stratégie de l'araignée*, de B. Bertolucci ; 22 h. 30, *l'Escalier interdit*, de R. Mulligan.

LUNDI 21. — Relâche.

MARDI 22. — 15 h., *le Grand Gabbo*, de J. Cruze ; 18 h. 30, *Ventres glacés*, de S. Dudow ; 20 h. 30, *Roméo et Juliette*, de F. Zeffirelli ; 22 h. 30, *Oscar Wilde*, de G. Ratoff.

Les exclusivités

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All. v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

ALOISE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Sudio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

BETTY BOOP, SCANDALE DES ANNES 30 (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

LE CHACAL DE NAHUELTORO (Chil., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13)

LA CHAISE VIDE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) (en soirée).

DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE. LE PETIT CLAIRON (Chin., v.o.) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72)

LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Studio Logos 5e (033-26-42).

DREYFUS OU L'INTOLERABLE VÉRITÉ (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h.

DUPONT LAJOIE (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16)

L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).

FLESH GORDON (A.) (**, v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Balzac, 8e (359-52-70), v.f. : Omnia, 2e (231-39-36) ; Méry 17e (522-59-54) ; Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) (à partir du 11).

FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Quintette, 5e (033-35-40).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA GIFLE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Sèvres, 7e (734-63-88)

LA GRANDE BOURGEOISIE (Fr.-It.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Murat, 16e (288-99-75).

LA GUERRE DES MOMIES (Chil., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLÉ (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

IMAGES A PROPOS DES ENLUMINURES AUTOUR DU PROCES DE GILLES DE RAIS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) (à partir de 16 h. 20).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Athéna, 12e (343-07-48)

LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Ugc-Odéon 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Helder, 9e (770-11-24) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38)

LE MALE DU SIECLE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84).

LA MESSE DOREE (Fr.-It.) (**) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Ugc-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

MISTER BROWN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

MUHAMMAD ALI THE GREATEST (Fr.) Racine, 6e (633-43-71).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Luxembourg, 6e (633-97-77)

PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Royal-Passy 16e (527-41-16).

PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Boul-Mich, 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 13e (606-34-25).

PLEIN LA GUEULE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).

QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-60-74).

SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Sued., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxevilla, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (033-72-71).

SKEEZAG (A., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).

LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).

LE TRIANGLE ECORCHE (Fr.) (**) : Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54), Danton, 6e (326-08-18), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

TROMPE-L'ŒIL (Fr.) : Boite à films, 17e (754-51-50), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).

VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

VIOLENCE ET PASSION (It., v. angl.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38) (salles I et II), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA VITA IN GIOCO (It., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

ZORRO (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02).

Les films nouveaux

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS, film américain de Sidney Lumet, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Plaza, 8e (073-74-55) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galeté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot 17e (758-24-24).

L'AGRESSION, film français de Gérard Pires : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle-Pathé 18e (387-50-72), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

A CAUSE D'UN ASSASSINAT, film américain d'Alan J. Paluka, v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cameo, 9e (770-20-89), Rotonde, 6e (633-08-22), Napoléon, 17e (380-41-46), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

FRANKENSTEIN JUNIOR, film américain de Mel Brooks, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 11e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

ISABELLE DEVANT LE DESIR, film français de Jean-Pierre Berckmans : Bilboquet, 6e (222-87-23), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Galaxie, 13e (580-76-86), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

LA ROUTE, film français de Jean-François Bizot : La Clef, 5e (337-90-90).

LA VALLEE SAUVAGE, film mexicain de René Cardona Jr, v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

GEORGES BRAQUE OU LE TEMPS DIFFERENT, de Frédéric Rossif : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

UNE BALEINE QUI AVAIT MAL AUX DENTS, film français de Jacques Bral : Studio Alpha, 7e (033-39-47).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A.) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h., 24 h.

CHARLES MORT OU VIF (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.

LE CONFORMISTE (It.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.

DES FRAISES ET DU SANG (A.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90) à 21 h. et 24 h.

DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN (It.) v.o. : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) à 12 h. et 24 h.

JEANNE LA FRANÇAISE (Brés.) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.

KING OF THE MARVIN GARDENS (A.) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.

LET IT BE (Ang.) v.o. : Acacias, 17e (754-97-83) à 13 h.

MONDWEST (A.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.

QUATRE GARÇONS DANS LE VENT (Ang.) v.o. : Acacias, 17e (754-97-83) à 14 h. 30.

UN HOMME QUI DORT (F.) : Seine, (325-92-46) à 12 h. 15 (sauf dim.).

Les grandes reprises

LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Dragon, 6e (548-54-74).

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).

LES GRANDES MANŒUVRES (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15).

LAUREL ET HARDY SILENT SHOW (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES LUMIERES DE LA VILLE (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LE MECANO DE LA GENERAL (A.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LE MONDE FOU, FOU, FOU DE LAUREL ET HARDY (A.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), la Royale, 8e (265-82-66), Terminal-Foch, 16e (707-49-53)

Les festivals

DIX ANS DE NOUVEAU CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Olympic, 14e (783-67-42), mer. : Portrait d'une enfant déchue ; jeu. et ven. : Inside Daisy Clover ; sam. : Rachel, Rachel ; dim. : l'Arrangement ; lun. : De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites ; mar. : Save the Tiger.

MARLENE DIETRICH (v.o.). — Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer. et jeu. : Ange ; ven. et sam. : Témoin à charge ; dim., lun., mar. : la Maison des sept péchés.

CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer. : les Vikings ; jeu. : l'Enigme du Chicago Express, et Ça commence à Vera-Cruz ; ven. : les Inconnus dans la ville ; sam. : la Fille sur la balançoire ; dim : la Nuit du chasseur ; lun. : le Voyage fantastique ; mar. : les Tueurs.

MARILYN MONROE (v.o.). — Grands-Augustins, 6e (633-22-13), mer., jeu. : la Joyeuse Parade ; ven., sam : le Prince et la Danseuse ; dim., lun., mar. : le Milliardaire. — Action-Christine, 6e (325-85-78) (v.o.), mer., jeu. : Bus stop ; ven., sam : la Rivière sans retour ; dim., lun., mar. : The Misfits.

FESTIVAL CINEMA DIFFERENT. — Faculté de Jussieu, Amphi 45 et 24 (rens : 805-90-53), le 19 de 13 h. à 23 h.

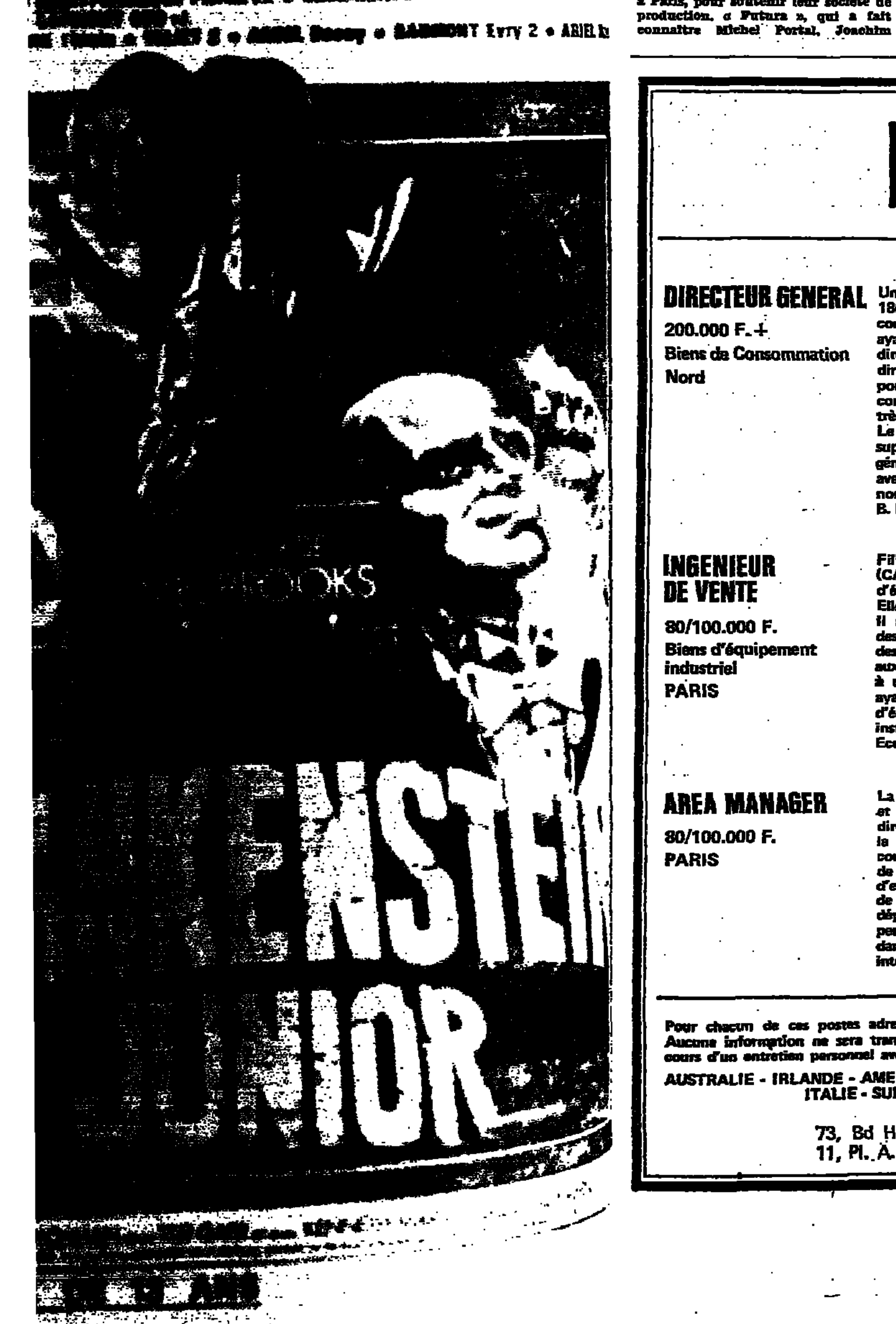
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

LE MONDE DES SPECTACLES

LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES, 704-70-20 lignes groupées et 727-42-34



SPECTACLES

TROIS DISPARITIONS A HOLLYWOOD

Mort de l'acteur Fredric March

Fredric March est mort, le 14 avril, à Los Angeles, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. C'est une des grandes figures du cinéma américain des années 30 qui disparaît, l'égal de Spencer Tracy, de Gary Cooper, de Clark Gable, de Paul Muni et de James Cagney.

Né en 1897 à Racine, Wisconsin, Fredric March, de son vrai nom Frederick McIntyre Bickel, se destinait à la banque quand, envoyé à New-York, il débute dans la figuration au cinéma, puis entame une carrière d'acteur de théâtre. Il est Victor Hugo dans l'adaptation de Deburau, *de Sacha Guitry, en 1920.*

Au début du parlant, il signe un contrat avec Paramount qui, comme tous les studios, cherche des acteurs capables de bien parler. Fin 1931, il crée le double rôle de Dr Jekyll and Mr Hyde, *de Rouben Mamoulian, qui lui vaut son premier Oscar. Il paraît alors dans de nombreux films en costume, devient par excellence l'acteur de prestige du cinéma américain :* le Signe de la Croix *(1932),* Miss Barrett *et* Résurrection *en 1934,* les Misérables *et* Anna Karenine *en 1935,* Mary Stuart *et* Anthony Adveerse *en 1936. Egalement à l'aise dans la comédie moderne, il tourne en 1937 et 1938, pour le producteur David O'Selznick et sous la direction de William Wellman, ses deux meilleurs films : la première version d'*Une étoile est née *et* la Joyeuse Suicidée. *Il est le partenaire idéal des plus grandes actrices de l'époque : Miriam Hopkins, Norma Shearer, Greta Garbo, Katharine Hepburn, Carole Lombard.*

Libéral militant, Fredric March appuie les républicains espagnols, lit le commentaire du film de Joris Ivens sur la Chine, 400 millions. *Il gagne un second Oscar en 1947, avec huit autres collaborateurs du film, pour* les Plus Belles Années de notre vie, *de William Wyler, qui marque le glas du cinéma « de gauche » américain avant que le maccarthysme ne répande sa terreur sur Hollywood. En 1951, il tient le rôle principal de* la Mort d'un commis voyageur, *d'après la pièce d'Arthur Miller : en 1959, il est le partenaire de Kim Novak dans* Au milieu de la nuit, *d'après un sujet original de Paddy Chayefsky, son dernier grand rôle.*

Il revient régulièrement à Broadway, crée notamment deux pièces célèbres : la Peau de nos dents *de Thornton Wilder, mise en scène par Elia Kazan (1943), et surtout* Long voyage au bout de la nuit, *l'œuvre posthume d'Eugene O'Neill, qu'il présente à Paris au Théâtre des Nations en 1957, aux côtés de sa femme Florence Eldridge.* — L. M.

● *Larry Parks*, rendu célèbre en 1946 par son interprétation de « The Al Jonson Story » pour Columbia, où il était sous contrat, vient de mourir en Californie à l'âge de soixante ans. Il fut le premier acteur hollywoodien à admettre publiquement avoir été membre du parti communiste américain de 1941 à 1946, ce qui mit fin définitivement à sa carrière cinématographique en 1951. Il s'est alors reconverti dans l'immobilier, et a travaillé à la radio et à la télévision.

● *Richard Conte*, soixante et un ans, spécialiste des rôles de gangsters et qu'on a revu récemment dans *le Parrain*, vient de mourir à Studio-City, en Californie.

PETITES NOUVELLES

■ **Gerry Raffles, directeur du Théâtre royal de Strafford, collaborateur de Joan Littlewood depuis la fondation du « Workshop Theatre », est mort à Londres, vendredi, d'une attaque cardiaque. Il était âgé de cinquante ans.**

■ **Walid Aki donnera un concert le vendredi 18 avril, à 20 h. 45, au grand amphithéâtre de la faculté de droit (Bach, Busoni, Chopin, Rachmaninov, Scriabine, Liszt).**

■ **Sous le titre « Six Jours pour Futura », une trentaine de musiciens se produiront jusqu'au 19 avril, à 22 heures, au Théâtre Mouffetard, à Paris, pour soutenir leur société de production. « Futura », qui a fait connaître Michel Portal, Joachim Kuhn, John Surman, Siegfried Kessler ou Georges Arvanitas, et est aujourd'hui en difficulté. Les musiciens offriront donc leur musique pour permettre à cette société, qui se bat depuis cinq ans, de continuer ses activités. Renseignements : 336-02-87.**

■ **La Compagnie théâtrale de la mer présente « la Ballade du pauvre V.V. », de Moni Grego, mise en scène de Claude Gaignaire, au Centre culturel communal de Châtillon-sous-Bagneux, les 18 et 26 avril, à 21 h., et le 4 mai, à 15 h.**

■ **Le Théâtre Paul-Eluard de Choisy-le-Roi présente une création, « la Poisson », de René Gaudy, dans une mise en scène de Michel Berto, du 16 au 27 avril, à 21 h.**

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 16 AVRIL

— *M. Edgar Faure*, président de l'Assemblée nationale, est l'invité de France-Inter à 19 h. 20.

— *Le Front progressiste* expose son point de vue à la « tribune libre » de FR 3 à 19 h. 40.

— « *Le Cambodge* » fait l'objet d'un reportage du magazine « Le point sur l'A 2 », suivi d'une table ronde avec Serge Bromberger (*le Figaro*), Jean Lacouture (*le Nouvel Observateur*), Jonathan Randal (*Washington Post*), Jacques Sallebert et Jacques Segui, sur Antenne 2 à 21 h. 30.

— « *Sommes-nous responsables de notre bonheur ?* », est la question posée par Denis Huisman à Mme Brigitte Gros, MM. Jean Guitton, Raymond Polin, Pierre Gamarra et François de Closets sur TF 1 à 22 heures.

JEUDI 17 AVRIL

— « *L'agriculture en France* » est le sujet du dossier de France-Culture, de 14 h. 5 à 17 heures.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du parti communiste français, répond aux questions d'Etienne Mougeotte sur Europe 1 à 19 h. 20.

D'une chaîne à l'autre

M. VIVIEN N'A PAS VOTÉ LE BUDGET D'A2

● Le conseil d'administration d'Antenne 2 a approuvé récemment le budget de la société, évalué à 687,5 millions de francs. « *Ce budget*, déclare la présidence d'Antenne 2, *a été approuvé par l'ensemble des membres du conseil, à l'exception de M. Robert-André Vivien, administrateur désigné par le Parlement. Celui-ci, après avoir rendu hommage au président, aux responsables de la gestion et à l'ensemble des personnels d'Antenne 2, qui ont su faire face, dans des conditions particulièrement difficiles, aux problèmes posés par la mise en place de la nouvelle société, a expliqué son refus par les nombreuses incertitudes de ce budget, notamment en matière de recettes, et par les hypothèques qui en résulteront pour l'exercice suivant. Plusieurs membres du conseil d'administration, tout en approuvant le budget, se sont fait l'écho des inquiétudes et des réserves exprimées par M. Robert-André Vivien.* »

RADIO-TÉLÉVISION

VU — SIC TRANSIT...

Sévères, très sévères pour Bismarck, les invités d'Alain Jérôme, mardi soir, aux « Dossiers de l'écran ». A 23 h. 20, il n'en restait plus rien. Condamné sans appel. Au début, on faisait chorus, trop content, et puis devant ces attaques, ces pointes, ces perfidies, on a essayé de le défendre : de lui trouver des circonstances atténuantes ; de parler de choses plus innocentes, de ses rapports avec le roi de Prusse, avec l'Angleterre, des attentats dont il a été victime...

Rien à faire. Il y avait là des gens sérieux, des spécialistes, des professeurs d'Université à Augsbourg, à Genève, à Vienne, à Constance — ils parlaient tous très bien le français. Il y avait aussi, venu de Nancy, M. Raymond Poidevin. Il y avait même l'arrière-petit-fils du chancelier. Il lui ressemble assez. Bismarck ressemblait d'ailleurs — je veux dire l'acteur qui jouait Bismarck dans le film de Liebeneiner, — ressemblait étonnamment à sa photo dans le Larousse..

Ce n'était pas le film de propagande nazie, la grosse machine à décerveler à laquelle on s'attendait. C'était assez bien fait avec, évidemment, en guise de final, la scène du sacre, l'apothéose, les orgues et les cymbales, en 1871 à Versailles. Le chancelier en uniforme blanc, l'œil au drapeau, saluant l'empereur Guillaume et le grand Reich allemand. Vraiment cocasse. Faire ça dans la galerie des Glaces, tout de même, la France ne l'a toujours pas avalé. Où voulez-vous qu'il le fît ? A Berlin, c'était impensable, l'unification ! Les princes n'y tenaient pas tellement. Tandis que là, à 20 kilomètres de Paris, dans l'euphorie de la victoire, l'unité cimentée par l'annexion de l'Alsace-Lorraine, la Prusse pouvait la leur faire avaler.

Une erreur, un ferment de discorde et de haine, cette annexion, reconnaissait, beau joueur, Ferdinand von Bismarck. Une erreur calculée, nécessaire, rectifiaient ses interlocuteurs. L'unité allemande devait passer par l'union sacrée contre la France. Avant et après 1870. Les téléspectateurs s'en doutaient un peu. Ils se demandaient justement si Bismarck n'était pas responsable aussi de la guerre de 1914. Absolument. Sans parler de celle de 1939. Frédéric le Grand, Bismarck, Hitler, la filiation est évidente. Il le disait d'ailleurs : « L'unité allemande se fera par le fer et par le sang. » Et encore : « La force prime le droit. » L'a-t-il dit vraiment ? Il l'a dit et répété.

En bon disciple de Clausewitz, il n'avait aucun respect pour les traités. Il ne reconnaissait que la force, la puissance. Un artiste sur le plan diplomatique, soyons juste, un maestro, un champion. Face à l'empereur d'Autriche ou à Napoléon III, il déplaçait ses tours, ses chevaux et ses fous sur l'échiquier de l'Europe avec une parfaite virtuosité.

Et sa politique intérieure ? Catastrophique. Il est à l'origine de ce régime fondé sur la répression et le mépris des institutions, qui devait conduire l'Allemagne où l'on sait. Mais n'est-il pas le père de la sécurité sociale ? Oui, bon, d'accord. Et de l'assurance-accident et de l'allocation-vieillesse ? Se sentant menacé, il essayait de battre les sociaux-démocrates sur leur propre terrain. Il vivait dans la hantise d'une nouvelle révolution. Et dans l'utopie conservatrice d'un passage sans heurt de la société agraire à la société industrielle.

Enfin... il aura quand même réussi à unifier ces trente-huit ou trente-neuf petits Etats éparpillés. Reste à savoir, se demandait l'un de nos hôtes d'outre-Rhin, reste à prouver si cela a fait le bonheur du peuple allemand. Lui y verrait plutôt la source de tous ses malheurs. Que vouliez-vous répondre à cela ? Le contredire, on ne le voulait pas. L'applaudir, on n'osait pas. On a éteint — il était l'heure de se séparer, — on a effacé à regret la souriante image d'un débat d'une qualité et d'un niveau assez rares.

CLAUDE SARRAUTE.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 16 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer ».

20 h. 30 Dramatique : « les Prétendants de Madame Berrou », réal. H. Baslé, avec M. Barbey, G. Mnich, P. Santini et J. Verdier.

A la mort de son père, Julien a dix ans. Il se met en tête d'occuper la place laissée vide, dans la petite ferme des Berrou, située quelque part dans le Sud-Finistère. Il va jusqu'à éconduire l'un des prétendants de sa mère, qu'il considère comme son rival.

22 h. Interrogations : Le bonheur, production D. Huisman et M.-A. Malfray.

Mme Brigitte Gros (sénateur et maire de Meulan, essayiste) et MM. Jean Guiton (de l'Académie française), Raymond Polin (professeur à la Sorbonne), Pierre Gamarra (rédacteur en chef de la revue « Europe ») et François de Closets (auteur du « Bonheur en plus »), répondent à la question : « Sommes-nous responsables de notre bonheur ? »

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Série : Kojak. « Dynamite-therapie ».
21 h. 30 Magazine d'actualités : Le point sur A 2.
22 h. 20 Sports sur A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 Tribune libre : Le Front progressiste.

20 h. 30 Les grands noms de l'histoire du cinéma (cycle : les grands écrivains américains vus par Hollywood). « Tendre est la nuit », de H. King (1960), avec J. Jones, J. Robards Jr, J. Fontaine, T. Ewell, P. Lukas.

Un psychiatre a renoncé à sa carrière en épousant une jeune milliardaire qu'il a guérie d'une dépression nerveuse. Le déséquilibre de sa femme l'atteint et le détruit peu à peu. Un roman — trahi — de F. Scott Fitzgerald.

FRANCE-CULTURE

20 h., Relecture, par H. Juin : Maupassant (sous réserve) ; 21 h., Musique de chambre : « Sonate n° 2, opus 117 » (G. Fauré), par J. Neilz, violoncelle, et G. Doyen, piano ; « Quatuor n° 2, opus 8 » (E. Krenek), par l'Assman Quartet ; 22 h. 30, Entretien avec Denis Roche ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « le Prophète », actes IV et V (Meyerbeer), avec M. Horne, N. Gedda, R. El Hage, F. Peter, B. Carmeli, M. Rinaldi, A. Giacometti, Chœur de Turin de la RAI, orchestre dirigé par H. Lewis, suivi de « Fantaisie et fugue pour orchestre » et « Messe pour orgue » (Liszt) par J. Costa ; 23 h. (S.), Musique française méconnue : Œuvres pour piano (V. d'Indy, M. Emmanuel, E. Chausson, G. Ropartz) ; 24 h. Musique et poésie : Lasdislas Kiln et René de Soller ; 1 h. 30, Nocturnales.

JEUDI 17 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer ».
20 h. 30 Série : Maîtres et valets.

La jeune fille de la maison profite de l'absence de ses parents pour recevoir un groupe d'étudiants aux opinions avancées. Ceux-ci vident les réserves de whisky et exhortent (en vain !) les domestiques à la révolte.

21 h. 20 Magazine de reportage : Satellite, de J.-F. Chauvel.

Effervescence au Liban ; Crédit est mort ; Spécial Vietnam.

22 h. 20 Sports : Championnat du monde de hockey sur glace : U.R.S.S.-Tchécoslovaquie.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35 Magazine artistique.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Avec Jean-Louis Barrault.
15 h. 30 Série : Mannix. « Une journée de ténèbres ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
16 h. 30 Cyclisme : La Flèche wallonne.
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le Pèlerinage.
20 h. 35 Dramatique : « l'Ingénu », de Voltaire. Adapt. J. Cosmos, et J.-P. Marchand ; réal. J.-P. Marchand ; avec J.-Cl. Drouot, L. Badie, E. Garnier.

Traduction en images d'un conte philosophique de Voltaire.

Un jeune Huron qui débarque en Basse-Bretagne est reconnu comme le neveu d'un prieur et de sa sœur. Mais le garçon, qui dit et fait toujours ce qu'il pense, s'étonne de certaines coutumes et mœurs religieuses de notre pays. On l'appelle « l'Ingénu ».

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : A la découverte des animaux.
Les flamants.
19 h. 40 Tribune libre : M. Henri Laborit (biologiste de l'hôpital Boucicaut).
20 h. Jeu : Altitude 10 000.
20 h. 30 Un film... un auteur : « le Coup de l'escalier », de Robert Wise (1959), d'après le roman de W. P. Mc Givern, avec H. Belafonte, R. Ryan, Sh. Winters, Ed. Begley, G. Grahame.

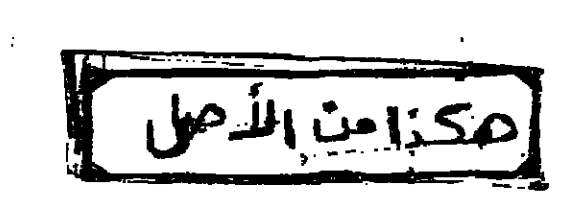
Un policier révoqué entreprend de dévaliser une banque avec deux complices. L'un déteste l'autre, qui a la peau noire, et cette haine fait échouer l'entreprise.

FRANCE-CULTURE

20 h., « La cagnotte » d'E. Labiche, avec J. Jouanneau, Ch. Marin, J. Hilling, P. Gueant, C. Piéplu, H. de Lapparent, M. Cassan, L. Badie (réal. J.-W. Garrett) ; 22 h. 30, Entretien avec Denis Roche ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Musique ancienne, Concert Michaël Haydn : « Divertimento en ut majeur » avec D. Nalasso, violon, G. Besnard, violoncelle, M. Delannoy, contrebasse, « Sonate n° 4 pour violon et alto » par D. Nalasso et T. Adamopoulos, « Suite turque » sur « Zaïre » de Voltaire par l'Orchestre de chambre anglais, direct. Ch. Mackerras, « Concerto pour trompette et orchestre » avec M. André et l'Orchestre de chambre de Munich, direct. H. Stadlmair, « Symphonie n° 37 en sol majeur K. 444 » (Haydn, Mozart) par l'Orchestre de chambre anglais ; 22 h. (S.), Correspondances : Debussy ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop-music.



هكذا من الأصل

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Le débat nucléaire

LE VOYAGE D'ÉTUDE DE M. D'ORNANO AUX ETATS-UNIS

« Ce que je viens de voir et d'apprendre ici me confirme que le développement de l'énergie nucléaire et notre programme actuel sont bons pour la France. Pour l'avenir plus lointain, c'est une autre affaire. Je suis dans l'incapacité de dire combien nous engagerons de centrales en 1978 et 1979, et à plus forte raison combien nous en aurons dans vingt-cinq ans. Il faudra s'adapter aux circonstances. »

Telle est la déclaration prudente qu'a faite, le 10 avril, M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie, au terme d'un voyage d'information de quarante-huit heures aux Etats-Unis. Le ministre a annoncé que le débat sur notre politique nucléaire aurait lieu à l'Assemblée nationale pendant la seconde quinzaine de mai et que le gouvernement était décidé « à mettre les cartes sur la table ». Son voyage à Washington et à Chicago s'inscrivait évidemment dans cette perspective. M. d'Ornano était soucieux de s'informer, de partager cette information et de le faire savoir. A son invitation, une forte délégation de journalistes et des responsables français appartenant à divers ministères, au Commissariat à l'énergie atomique et à l'Electricité de France l'avaient précédé, rencontrant leurs homologues américains et visitant des centrales.

A ce groupe, dont la personnalité la plus marquante était M. André Giraud, administrateur général du C.E.A., s'était joint M. Maurice Herzog, député U.D.R. et maire de Chamonix, qui vient d'être désigné comme parlementaire en mission pour l'énergie nucléaire.

M. d'Ornano a déclaré qu'il tirerait prochainement, avec les membres de la délégation, les leçons de ce voyage, et qu'il formulerait alors des propositions concernant nos « institutions » nucléaires. Le ministre ne s'en tiendra pas là puisqu'il se rendra également en Suède, puis, à la rentrée d'octobre, en Union soviétique.

Le répit américain

De notre envoyé spécial

Washington. — Depuis plusieurs années déjà les Etats-Unis ont parié sur le nucléaire et ils maintiennent leur pari. Cinquante-trois centrales « commerciales » tournent sur le territoire américain et le président Ford annonçait il y a quelques semaines que ce chiffre aurait quadruplé en 1985.

Ne s'agit-il pas d'une promesse un peu aventurée. En effet, en technologie pure les Etats-Unis ne tiennent plus la tête du peloton des nations atomiques. Leurs tentatives pour mettre au point un réacteur surrégénérateur et une usine de retraitement des combustibles irradiés se sont soldées par des échecs. On constate aussi que le nombre des centrales engagées, qui augmentait régulièrement depuis 1969 et qui avait atteint trente-cinq unités en 1973 a brusquement décroché en 1974 pour tomber à vingt-six. Selon les statistiques officielles, cent vingt-six réacteurs commandés ou en projet ont été retardés de plusieurs mois, parfois *sine die*. Quatorze commandes ont été carrément annulées. Difficultés financières dues à la crise, incertitude sur l'avenir, crainte de règlements renforcés, ont démoralisé les compagnies d'électricité ? A tout le moins c'est la pause.

Une pause qui risque de se prolonger, car on enregistre un changement assez net dans l'attitude de certaines administrations à l'égard du nucléaire. Les manifestations de ce « virage » ne manquent pas et elles ne laissent pas d'étonner les visiteurs étrangers.

L'agence fédérale de l'énergie, de création récente, prépare un programme décennal qui, pour garantir l'indépendance énergétique, table davantage sur le charbon, le gaz naturel, le pétrole offshore et les énergies nouvelles que sur le nucléaire. Les nouvelles centrales à charbon à construire d'ici à 1985 devraient être selon cette agence au nombre de cent cinquante ! Même s'il n'est pas entièrement adopté par le Congrès, ce « plan » — tout à fait nouveau au pays de la libre entreprise — est symptomatique de l'état d'esprit des fonctionnaires de Washington. On n'y oublie pas que, même en forçant l'allure, les centrales atomiques ne fourniront que 12 % de l'énergie nécessaire aux Américains en 1985.

Dans ces conditions, faut-il se battre pour pousser une technologie si controversée ? On préfère suivre avec attention les premiers pas des deux administrations issues de la défunte et célèbre A.E.C. (1), commission de l'énergie atomique équivalant à notre C.E.A. L'A.E.C. assurant à la fois la promotion du nucléaire et sa surveillance, on l'accusait d'être juge et partie. Sous la pression de l'opinion, elle a été cassée en deux : une administration pour la recherche et le développement de l'énergie (ERDA) (2) et une commission pour la réglementation nucléaire (N.R.C.) (3). Celle-ci dispose d'un budget de 198 millions de dollars (850 millions de francs) et de deux mille trois cent quarante agents. Ils fixent des normes qui corsètent entièrement l'industrie nucléaire : sûreté des réacteurs, émissions radioactives, transports de matériaux et même police intérieure des centrales. Un corps de quatre cents inspecteurs en contrôlent l'application et ils ont le droit d'infliger des amendes atteignant 40 000 dollars (92 000 F).

Ils ne s'en privent pas. Ainsi la centrale de Dresden, près de Chicago, qui abrite trois réacteurs à eau bouillante, a dû payer 12 000 dollars parce qu'elle n'avait pas les grillages, les signaux d'alarme, les projecteurs et les détecteurs d'armes désormais obligatoires.

Il est vrai que cette centrale n'est pas un modèle. C'est sur les tuyauteries de l'un de ses réacteurs que furent découvertes en novembre 1974 des fissures d'où coulaient 220 litres d'eau par jour. Les vingt-deux autres réacteurs à eau bouillante fonctionnant aux Etats-Unis furent immédiatement stoppés pour vérification. Les pépins de cette sorte ne manquent pas, y compris de plus graves comme l'incendie allumé par une simple bougie qui a arrêté deux réacteurs parmi les plus puissants du monde. Un incident que n'avaient pas prévu les études de sûreté les plus sophistiquées.

D'autres sources d'énergie

Autant dire que les hommes de la N.R.C. ne vont pas être enclins à bâcler leur travail. Pas plus d'ailleurs que leurs collègues de l'agence pour la protection de l'environnement (EPA) (4), qui, eux aussi, s'intéressent de près aux centrales, à leurs effluents radioactifs, à leurs rejets d'eau chaude, comme au devenir de leurs déchets. Les exploitants d'installations électronucléaires se plaignent des « tracasseries » de ces différentes administrations. Trouveront-ils demain un puissant réconfort auprès de l'ERDA, l'autre fille de l'ex-commission de l'énergie atomique ? Leurs espoirs restent bien modestes quand ils s'aperçoivent que celle-ci, loin de se vouer entièrement au développement du nucléaire, va consacrer 45 % de son budget 1976 à des recherches sur d'autres sources d'énergie.

Ils ne sont pas non plus spécialement encouragés lorsqu'ils voient le sort réservé à certains de leurs projets. Ainsi la Northern India Company voulait édifier une centrale à eau bouillante de 1 100 Mw à Baily, dans l'Indiana. Conformément à la loi elle dut soumettre son projet à l'enquête publique. C'est la fameuse procédure des « hearings » ou auditions contradictoires, sortes de procès au cours desquels après avoir prêté serment les auteurs de projets et leurs contradicteurs exposent leurs arguments devant un jury.

En l'occurrence la compagnie d'électricité trouva en face d'elle les représentants de plusieurs groupes de défense de l'environnement reprochant à la centrale de se trouver à moins de 3 kilomètres d'une ville de 25 000 âmes. Les opposants réussirent à retarder les travaux durant dix-huit mois. Finalement la commission à l'énergie atomique accorda le permis de construire. Aussitôt les citoyens portèrent l'affaire devant le tribunal de Chicago. Celui-ci vient de leur donner raison. La Northern se voit retirer son permis et elle doit combler les fondations qu'elle avait creusées. Elle a perdu son temps et quelques millions de dollars. Plusieurs actions du même genre sont en cours.

Comme les rapports d'impact sur l'environnement, qui sont à présent obligatoires pour tous les grands équipements financés ou contrôlés par le gouvernement fédéral, ces procédures permettent à la contestation de s'exprimer par les voies les plus légales. La démocratie américaine a su trouver les moyens de pondérer les excès de la technocratie et de donner la parole aux minorités. Aussi ne risque-t-on guère là-bas les référendums « sauvages », les manifestations et les occupations de sites nucléaires que l'on observe de ce côté-ci de l'Atlantique. Une autre leçon dont le pouvoir politique français pourrait s'inspirer lorsqu'il s'agira de réformer nos vieilles pocédures d'enquête publique.

Le célèbre avocat Ralph Nader, l'apôtre du « consumerism », qui s'est lancé dans la croisade antinucléaire, n'a nul besoin de défiler dans les rues à la tête de ses sympathisants. En utilisant la technique du lobby — groupe de pression tout à fait légal et dûment enregistré, — il a réussi a mobiliser quinze membres de la Chambre des représentants pour soutenir un projet de loi stoppant pour cinq ans toute construction de centrale en attendant que leur innocuité soit scientifiquement démontrée. L'Atomic Industry Forum, le lobby des industriels du nucléaire, prend l'offensive suffisamment au sérieux pour augmenter son budget de publicité et déménager son siège de New-York à Washington afin d'être « plus proche » des membres du Congrès. Ralph Nader se vante peut-être quand il affirme : « Le nucléaire est notre Vietnam technologique », mais il ne fait pas de doute que lui-même et les cent cinquante groupes qui mènent le même combat constituent un boulet pour le géant nucléaire d'outre-Atlantique.

Un géant qui avance à présent avec tant de peine que de plus modestes le rattrapent. Ainsi certains réacteurs français de Fessenheim, de Bugey et de Saint-Laurent vont-ils démarrer avant les piles américaines qui devaient leur servir de référence. En termes clairs, cela signifie que les techniciens de l'E.D.F. essuieront les plâtres. Après le succès des surgénérateurs et de l'usine de retraitement des combustibles irradiés, qui n'ont pas d'équivalent aux Etats-Unis, voilà une nouvelle raison de fierté pour les atomistes français. Mais faut-il se targuer d'être en tête dans la course au nucléaire ou redouter de se trouver en première ligne ?

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Atomic Energy Commission.
(2) Energy Research and Development Administration.
(3) Nuclear Regulotory Commission.
(4) Environment Protection

● M. CHIRAC : PAS SERIEUX. — Interrogé le 15 avril à Radio-Monte-Carlo à propos des centrales nucléaires, le premier ministre, M. Jacques Chirac a notamment déclaré : « *Nous sommes obligés d'avoir de l'énergie et, dans l'état actuel des choses, nous la produisons à partir de sources qui sont chères et qui renchérissent, notamment le pétrole. Il faudra bien passer à un autre stade. Nous ne voulons pas priver les Français d'énergie. Il n'est pas sérieux de dire que l'énergie nucléaire présente pour l'environnement un inconvénient quelconque. Il n'y a aucun danger pour l'homme et pour l'environnement. C'est un débat, je dirais, pas sérieux.* »

FAITS ET PROJETS

Alsace

● PAS DE FUSION DANS LA BRUCHE. — Par 2 212 non contre 1 394 oui, les électeurs des trois localités de la vallée de la Bruche, dans le Bas-Rhin, Labroque, Rothau et Schirmeck, se sont prononcés par référendum contre le projet de fusion de leurs communes.

Les habitants des trois communes ont suivi en cela la position prise par leurs conseils municipaux respectifs désavouant ainsi leur député, M. Jean-Marie Caro, et le président du conseil d'Etat du Bas-Rhin, le secrétaire aux anciens combattants, M. André Bord. — *(Corresp.)*

● L'AFFAIRE DE LA MAISON ROUGE. — En donnant acte de leur désistement aux requérants, le tribunal administratif de Strasbourg a mis fin vendredi 11 avril à ce que l'on avait coutume dans la capitale alsacienne d'appeler « l'affaire de la Maison rouge ».

Provence-Côte d'Azur

● PAS DE TIRS AUTOUR DE FAYENCE. — Le centre de vol à voile de Fayence (Var) est sauvé. Les tirs d'artillerie que l'on projetait de faire à partir du polygone militaire de Canjuers risquaient de mettre fin à ses activités (*le Monde* du 26 mars).

M. Jean-Marie Robert, préfet du Var, a rendu publique la réponse transmise par le chef du cabinet militaire du premier ministre, après accord avec M. Bourges, ministre de la défense. Aucun tir n'aura lieu dans ce secteur où les planeurs pourront évoluer en toute quiétude. — *(Corresp.)*

Région parisienne

● LA MAJORITE AU CONSEIL DE PARIS. — L'Association Paris-Avenir, dont le président est M. Jacques Dominati (R.I.), député, et le secrétaire général, M. Paul Pernin (C.D.), membre du Conseil économique et social, a annoncé le mardi 15 avril qu'elle organiserait au mois de juin d' « *importantes journées d'études sur Paris et sa région* ». Cette association (*le Monde* du 28 février) animée notamment par MM. Bertrand de Maigret (R.I.), Lucien Finel (R.I.), et Philippe Tollu (C.D.), conseillers de Paris ; Georges Mesmin (C.D.), député, Dominique Pado (C.D.), sénateur, compte aujourd'hui onze commissions de travail présidées notamment par M. Raymond Long et par M. Bernard Guyomard, directeur du cabinet du président du Sénat.

LE COUT DE L'URBANISME GISCARDIEN : 150 MILLIONS

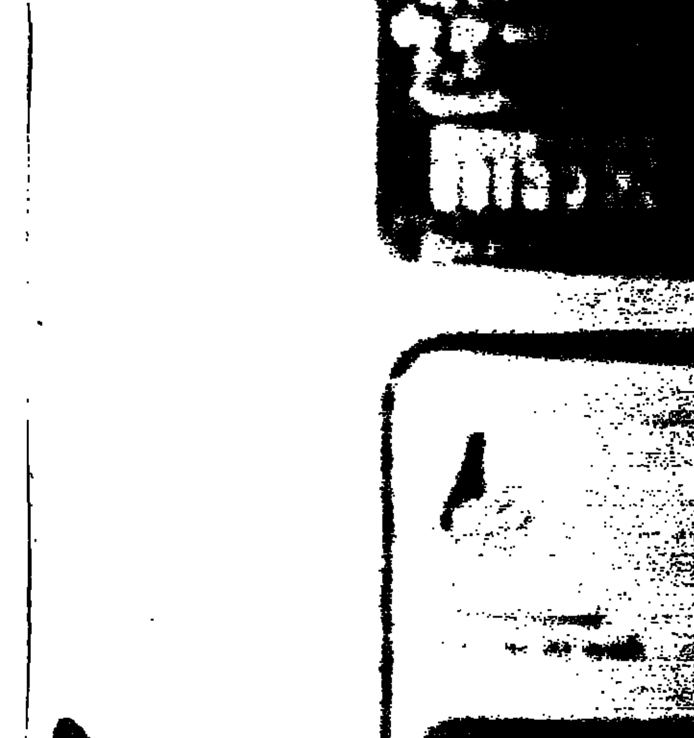
Le nouvel urbanisme souhaité par M. Valéry Giscard d'Estaing est-il coûteux pour les finances de la Ville de Paris ? L'abandon des constructions de grande hauteur, un meilleur dosage entre réhabilitation et rénovation, le coup de frein donné aux immeubles de bureaux... entraîneront, selon M. Yves Milhoud, des dépenses supplémentaires.

Le président du Conseil de Paris estime qu'il faudra majorer de 150 millions de francs au minimum le budget d'investissement de la Ville, qui s'élève pour l'année 1975 à près de 889 millions de francs.

Des ressources nouvelles devront donc être dégagées grâce à une majoration de la taxe locale de plus de 6 %, aux recettes procurées par la loi foncière — si elle est votée, — à l'emprunt ou, enfin, à une participation de l'Etat, a indiqué M. Milhoud.

● UNE CROISSANCE MODEREE. — Le conseil d'administration du district de la région parisienne a adopté, le mardi 15 avril, un avis « *sur les grandes orientations de l'actualisation du schéma directeur de la région parisienne* » (*le Monde* du 15 mars).

Dans l'avis que rapportait M. Jean-Marie Poirier, maire et conseiller général (majorité présidentielle) de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), le conseil d'administration « *admet l'idée d'une modération et d'une humanisation de la croissance de la région parisienne dans les années à venir, mais il insiste néanmoins sur l'indispensable maintien d'un rythme élevé d'expansion économique* ». La croissance démographique, notamment, ne devra pas dépasser 12,5 millions d'habitants, alors que le schéma de 1965 en prévoyait à terme 14 millions.



CARNET

Réceptions

— M. Yves Milhoud, président, et les membres du bureau du Conseil de Paris ont offert mardi soir une réception en l'honneur des chefs de mission diplomatique.

Naissances

— M. Bernard Celhabe et Mme, née Chantal Jannot, laissent à Florence la joie d'annoncer la naissance de

Maylis.

Pau, le 30 mars 1975.

— M. et Mme Jean-Claude Darmouni ont la grande joie de faire part de la naissance de leur fils

David,

le 12 avril 1975.

10 bis, rue d'Issy,
Boulogne.

— Mme Robert Ghesquière et Mme Pierre Klein ont la joie de faire part de la naissance de leurs arrière-petites-filles et petites-filles

Clémence,

chez Catherine et Jean-François Jarrige,

Paris, le 12 avril 1975,

Isabelle,

chez Marie-Laure et Jean-Pierre Roger,

Paris, le 14 avril 1975.

— Bernadette et Philippe Péricard sont heureux d'annoncer la naissance

d'Alice,

le 13 avril 1975.

17, rue des Sergents, 80000 Amiens.

Décès

— Le comité de direction de la Banque européenne d'investissement, A Luxembourg, a la douleur de faire part du décès de

M. Armel BELLEC,
inspecteur général honoraire
de la Banque de France,
directeur des prêts
dans les pays membres
à la Banque européenne
d'investissement,

survenu au Mans (Sarthe), le 13 avril 1975.

2, place de Metz,
Luxembourg.

[Né en 1917, M. Armel Bellec était entré à la Banque de France en 1941. Rapporteur du programme d'action régionale des Pays de la Loire au Commissariat général au plan de 1955 à 1957, il avait été chargé ensuite par les Nations unies de missions d'assistance technique au Laos et en Guinée, puis des questions d'aide financière au Kinshasa au sein du cabinet du secrétaire général de l'ONU. En 1971, il était devenu directeur de la conjoncture à la direction générale des études de la Banque de France. Depuis 1972, il assurait à Luxembourg la direction des prêts aux pays membres au sein de la Banque européenne d'investissements.]

— Boulogne.

M. Louis Bougnères,
M. et Mme Pierre-François Bougnères,
M. Jacques Bougnères,
Mme François Marie,
M. Pierre Bougnères,
Les familles parentes et alliées,
ont l'infinie douleur d'annoncer le décès du

docteur BOUGNERES,
née Camille Marie,

leur épouse, mère, fille, et parente, survenu le 14 avril 1975, à l'hôpital Ambroise-Paré (Boulogne).

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 17 avril 1975 à 8 h. 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud à Paris (16e).

On se réunira à l'église.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Denis-d'Oléron (Charente-Maritime).

— M. et Mme Pierre Coulomb et leurs enfants,
M. et Mme Alain Badiou et leurs enfants,
M. et Mme Alain Geoffroy et leur fils,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Fernand BOURGADE,
née Germaine Ané,

survenu le 7 avril 1975, à Toulouse.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Exupère de Toulouse.

— Paris - La Mulatière - Francheville.

Mme Joseph Buffard,
Ses enfants Laurent et Lara,
Le docteur Pierre Buffard et Mme Simone Buffard,
M. et Mme Cuisinaud et leurs enfants,
Marc Buffard,
M. et Mme Creux,
M. et Mme Jean Pegand et leurs enfants,
Ainsi que leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver à la suite du décès accidentel de

Jean-Pierre BUFFARD,
économiste - sociologue,

ravi brutalement à leur affection le 9 avril, et dont les obsèques civiles ont été célébrées dans l'intimité à La Mulatière, le 15 avril.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Raymonde CARASSUS,
infirmière - surveillante générale
des hôpitaux,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 9 avril à l'âge de soixante et onze ans.

La levée de corps aura lieu le jeudi 17 avril à 8 h. 45.

On se réunira à l'Amphithéâtre de l'hôpital Saint-Louis, 18, rue de la Grange-aux-Belles, Paris (10e).

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, à 9 h. 30.

De la part
Du corps médical,
Du personnel hospitalier,
Du docteur Otsako et de Mme G. Voragen,
Et de ses nombreux amis.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

Mme G. Voragen,
24, rue des Cloÿs,
Paris (18e).

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marcelle GEURY,
fondatrice du Centre Synthèses,

survenu le 13 avril, à Paris.

De la part de M. Michel Breuzard.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 17 avril à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Lorette à Paris.

64, rue Taitbout,
Paris (9e).

— Mme Jacques Grisey,
M. et Mme Alain Grisey,
M. et Mme Bernard Grisey,
M. et Mme Georges Jammaers,
M. et Mme Christian Grisey,
Son époux et ses enfants,
Ses petits-enfants et les familles Grisey, Treille, ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Jacques GRISEY,

rappelé à Dieu, le 12 avril 1975, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 14 avril en l'église de Melisey (Haute-Saône).

— M. et Mme Pierre Gros et leurs enfants,
Mme Eric Gros,
ont la douleur de faire part de la mort d'

ERIC.

Annonciation.
25 mars 1975.

— Mme Gérard Husson,
Mme Husson,
Le baron et la baronne Arnaud de Turckheim,
M. et Mme Pierre Caratgé,
M. et Mme Paul Tual,
M. et Mme Claude Fouché,
Le docteur et Mme Yves Husson,
M. et Mme Robert Husson,
M. et Mme Jean Montagne,
M. et Mme François Cavé,
Son épouse, sa mère, ses enfants et ses vingt-cinq petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Gérard HUSSON,

décédé le 14 avril 1975, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 17 avril 1975, à 15 heures, en l'église d'Egligny (77).

Ni fleurs ni couronnes.
Des prières et des messes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Preuilly 77126 Châtenay-sur-Seine.

— A tous ceux qui l'ont connue et aimée, en particulier à ses anciennes élèves, nous avons l'immense douleur de faire part de la mort accidentelle de

Mlle Huguette LAJOINIE,
professeur agrégé au lycée Molière.

Elle a été inhumée à Vachères (04), le 28 mars 1975, dans l'intimité.

Sa sœur Paule Lajoinie,
10, rue de Morette,
74000 Annecy.
Les familles Denis et Laurent,
Tous ses amis.

— M. et Mme Maurice Mazières,
M. et Mme Roger Thévenot,
Mme Yvonne Mazières,
Mlle Catherine Mazières,
M. et Mme Joël Thévenot,
Mlle Annick Thévenot,
Les familles Mazières, Thévenot, Chedepeau et Couprie,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Belle-Ile-en-Mer, le 9 avril 1975, de

M. Henri MAZIERES,

leur père, grand-père et cousin.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Nicolas, à Sauzon (Belle-Ile-en-Mer), où il a été inhumé le 11 avril 1975.

Sauzon,
56360 Belle-Ile-en-Mer.

— Le docteur Alain Meyrier,
M. Charles A. Southwood,
Christopher et Amelie Southwood,
M. et Mme François Chapuis,
Et les familles Héraud, Bouret et Misserey,
ont la douleur de faire part de la mort soudaine de

Charlotte MEYRIER,
née André,

survenue le 10 avril 1975.

— Mme Maurice Michaudel,
Le docteur et Mme Jacques Michaudel et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Herson et leur fille,
André, Suzanne-Manola, Lucien et Bruno Michaudel,
Ses enfants, et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice MICHAUDEL
conseiller aux affaires administratives
ancien conseiller auprès
du Gouvernement Royal du Laos
chevalier de la Légion d'honneur
grand officier de l'Ordre Royal
du Million d'Eléphants
et du Parasol Blanc
commandeur de l'Ordre Royal
du Cambodge

survenu le 13 avril 1975 dans sa soixante-quatorzième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.
13, rue du Tertre, 41350 Vineuil.

— Neuilly.

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Georges PIOLLET,
née Solange Riolland,

survenu le 13 avril à l'âge de soixante-trois ans.

De la part de
M. Georges Piollet, son époux,
Mme Marie-Christine Piollet, sa fille,
Stéphane et Sandrine Petyt, ses petits-enfants,
M. Jean-Pierre Davaille, son futur gendre,
Et de toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 17 avril à 8 h. 30, en l'église Saint-Laurent, sa paroisse, Paris (10e).

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Nandy (77), vers 10 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.
7 bis, rue de l'Aqueduc,
75010 Paris.

—M. et Mme Francis Plante-Bordeneuve, leurs enfants et toute la famille ont la douleur de vous faire part du décès le 13 avril de

M. Robert PLANTE-BORDENEUVE.

La cérémonie religieuse aura lieu le 17 avril, à 8 h. 30, en l'église Saint-Eugène, 6, rue Sainte-Cécile, 75009 Paris.

55, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris.

— Suresnes.

M. Jean Salomon,
M. et Mme Alain Salomon,
M. Claude Salomon,
M. et Mme Pierre Stora,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean SALOMON,
née Leha Guedj,

leur épouse, mère et parente, survenu le 14 avril 1975, en son domicile à Suresnes, à l'âge de soixante-treize ans.

Cité Caron-Jaurès,
92150 Suresnes.

— Mme Alfred Schmitt, née Bancilhon,
M. et Mme Louis Schmitt,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Hélène Bancilhon,
Les familles Schneider, Bancilhon, Issarte, Boudon, parents, alliés et amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Alfred SCHMITT,
astronome honoraire,

rappelé subitement à Dieu le 2 avril 1975, à son domicile, 25, rue du Docteur-Freysz, 67000 Strasbourg-Robertsau.

Des services religieux ont été célébrés le 5 avril, à la chapelle protestante de l'hôpital de Strasbourg pour la levée de corps, et à Bust (Bas-Rhin), où a eu lieu l'inhumation.

25, rue du Docteur-Freysz, 67000 Strasbourg-Robertsau.
72, boulev. de la Gare, 75013 Paris.

Remerciements

— M. G.T. Besse et ses enfants,
Mme Erna Glass,
Et la famille,
émus des innombrables marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme G.T. BESSE,
née Helga Glass,
traductrice à l'O.C.D.E.,

et dans l'impossibilité d'y répondre rapidement et individuellement, expriment leurs remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine.

— M. et Mme Gilles Tissot et leurs enfants André et Eric remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil et leur ont témoigné sympathie et amitié lors du décès de

Mme Iliade CLERC-TISSOT

— Mme Jacques NAULLEAU,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
très émus par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de leur grand deuil, expriment ici leur profonde reconnaissance.

Bienfaisance

— La Résidence privée S.A.R.L. « Les Floralies », 7, boulevard Pasteur, 83400 Hyères, qui accueille des personnes âgées, lance un appel à la générosité pour la construction d'un ascenseur qui permettrait aux invalides d'être descendus au jardin et de participer à la vie commune. L'établissement, étant privé, ne reçoit aucune aide.

Les dons en espèces, mandats, chèques bancaires, sont à envoyer à Mme Marie Duval, directrice de l'établissement. Les chèques postaux sont à établir à l'ordre de Mme Duval, C.C.P. Marseille 6288.17.

Communications diverses

— Dans le cadre de l'exposition « Ethiopie d'aujourd'hui, la terre et les hommes », au Musée de l'homme, un débat public entre des chercheurs et des journalistes aura lieu, le lundi 21 avril à 20 h. 30, sur le thème : « Evolution politique de l'Ethiopie d'aujourd'hui ».

Ce débat sera suivi de conférences sur des aspects particuliers de la vie économique, sociale et culturelle de l'Ethiopie, les 5 et 26 mai, les 2, 16 et 30 juin à 20 h. 30.

— Paul Granet signera son livre « Changer la ville » le mercredi 16 avril 1975, à partir de 17 h. 30, à la Librairie des sciences politiques, 30, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

— Les petits frères des pauvres, comme chaque année, organisent des vacances pour leurs vieux amis. Ils ont besoin de jeunes bénévoles (18 ans au moins) qui acceptent de partager la vie de personnes âgées durant trois semaines de vacances (de mai à septembre). S'adresser à Jacques Desbois, 9, rue Léchevin, 75011, Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Visites et conférences

MERCREDI 16 AVRIL

CONFERENCES. — 14 h. 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « Le Tisserand ». — 17 h., 1, rue René-Panhard, M. J. Tixier : « Recherches préhistoriques récentes au Liban » (Institut de paléontologie humaine). — 20 h. 30, 83, rue Henri-Martin, professeur Schwartz : « Magie et Alchimie » (nouvelle Acropole). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, Ma Suryananda Lakshmi : « La vie intérieure : la patience et la paix » (L'Homme et la Connaissance). — 20 h. 30, salle de cinéma du Musée de l'homme, professeur Lionel Balout : « Le livre de la Genèse et la chronologie préhistoriques » (société des Amis et le Musée de l'homme). — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie, Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de scientology de France) (entrée libre). — — 21 h., place du Trocadéro, palais de Chaillot, M. Jacques Thirion : « Une antenne des chemins de Saint-Jacques : St-Gilles du Gard » (centre d'études compostellanes). — 20 h. 15, Hôtel des ingénieurs des arts et métiers, 8 bis, avenue d'Iéna, M. Yves Diónal : « Exposé et séance de psychanalyse. Les maladies de l'esprit : généralités et principes d'approche ».

JEUDI 17 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., métro Saint-Paul, Mme Bouquet des Chaux : « Saint-Louis - et - Saint-Denys - du - Saint-Sacrement ». — 15 h., métro Bourse, Mme Garnier-Ahlberg : « Le quartier de la Bourse ». — 15 h., sortie supérieure du funiculaire de Montmartre, Mme Pennec : « Parcours inédit sur le versant nord de la butte Montmartre ».

Réunion des musées nationaux, 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais).

15 h., 33, quai Bourbon : « Exposition annuelle des azalées » (L'Art pour tous). — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., 25 bis, rue de la Lune : « Notre-Dame de Bonne-Nouvelle » (Histoire et Archéologie). — 15 h., métro Hôtel-de-Ville, côté Lobau : « Les Billettes, le cloître et l'assassinat de Mme de Lamballe » (Jadis et Naguère). — 15 h., 10, rue de Rivoli : « Hôtels de Brinvilliers, de Sevigné, de Lamoignon, église Saint-Paul, etc. » (M. de La Roche). — 14 h. 30, cour Carrée, pavillon de l'Horloge : « Les appartements des rois de France au Louvre » (Paris et son histoire). — 15 h., sous les orgues : « Les parties hautes de Notre-Dame : tribunes et arcs-boutants » (Mme Sneyers).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Mme A. Fochier-Henrion : « Faïence et porcelaine ». — 14 h. 30, 35, rue de Sèvres, M. Paul Guesne : « Duguay - Trouin, corsaire malouin » (CEPRE). — 21 h., 11 bis, rue Keppler : « La Bhagavad Gita : l'homme face à lui-même » (Loge unie des Théosophes).

LETTRES

● *Le prix de la Paix 1975 de l'Union des éditeurs et libraires allemands* a été décerné à M. Alfred Grosser, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, pour l'ensemble de son œuvre et pour son action de médiateur entre Français et Allemands, entre incroyants et croyants, entre Européens et hommes d'autres continents.

Parmi les précédents lauréats du prix, créé en 1950, figurent notamment Albert Schweitzer, Hermann Hesse, Karl Jaspers, S. Radakrishnan, Gabriel Marcel, le cardinal Bea, Léopold Senghor, Alva et Gunnar Myrdal, le club de Rome et le Frère Roger Schutz, prieur de Taizé.

LÉGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Est élevé à la dignité de *grand officier :*

M. Roger Heim, lieutenant des forces françaises combattantes, déporté résistant.

Sont promus *commandeurs :*

MM. Henri Diguet, Louis Poutrain, Paul Finelli, Robert Clerc, Jean Vincent, déportés-résistants.

A L'HOTEL DROUOT

Le 17 avril

Jeudi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 1. - Tabix anc. Objets d'ameublt, mob. anc. Me Oger.

S. 7. - Céramique de la Chine. Ivoires. Jades. Estampes japonaises. Mbles et paravents de la Chine. M. Beurdeley - S.C.P. Couturier-Nicolay

S. 8. - Livres anc. et mod. Mme Vidal-Mégret - S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 12. - Meubles. Me Thullier.
S. 13. - Ameub. Mes Boisgirard.

VENTE

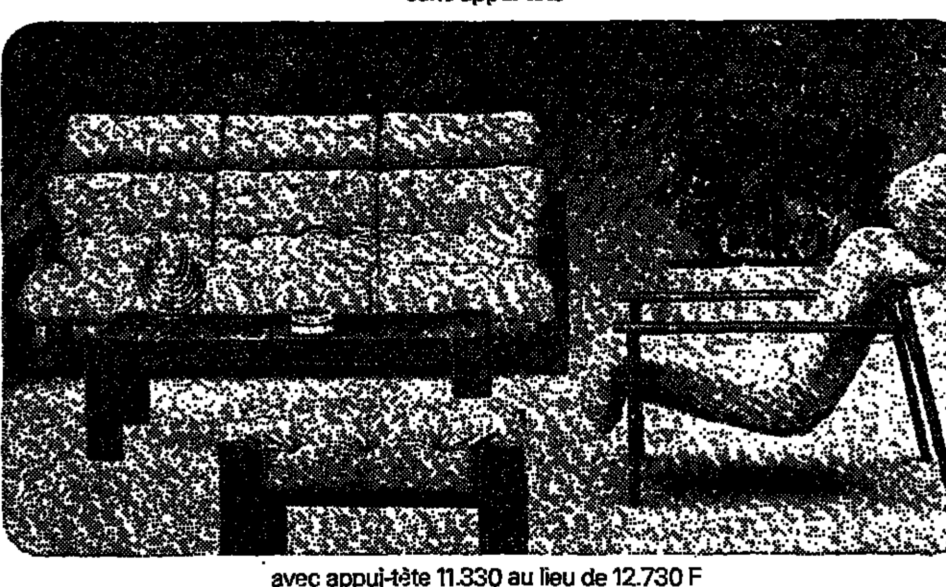
S. 10 - 11. - Provenant collections de Mis et Cte de Ségur (2e vente). Meubles et objets d'art XVIIIe MM. Dillée. Mes Ader, Picard, Tajan.

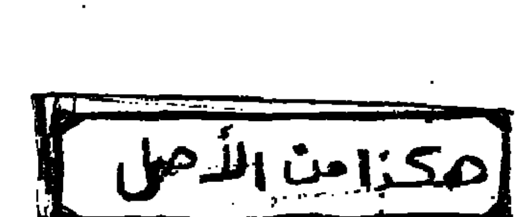
ESPACE CARDIN

Vente 21 avril, 21 heures
(expos. samedi et lundi, de 11 à 18 h.)
Tableaux mod. et contemporains.
Mlle Tubiana. - Me Binoche.

VENTE à CHARTRES







l'agenda du Monde

Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.).
Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 374

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,93
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux

UN INGENIEUR DE HAUT NIVEAU SPECIALISTE EN TUNNELS POUR LE BRESIL

Une des plus grandes entreprises de construction et de Travaux Publics d'Amérique Latine, dont le C.A. annuel est de deux cents millions de Dollars, souhaite recruter un ingénieur particulièrement compétent en construction de tunnels.

Le candidat retenu aura une expérience prouvée dans l'élaboration de projets de construction et d'équipement de tunnels percés indifféremment dans des roches et sols.

Il sera attribué au candidat retenu :
Un salaire très élevé, lié à la qualité de son expérience et à ses capacités, salaire qui ne sera pas inférieur à 6.000 Dollars par mois.
Le paiement de ses frais de voyages et ceux de sa famille.
Le logement, une voiture et un contrat de travail de 2 à 3 ans, prorogeable si nécessaire.

Le chantier est situé à 50 km de Belo Horizonte capitale de l'Etat de Minas Gerais, dont la population est de 1.500.000 habitants.

Le Brésil est à l'heure actuelle le pays qui a un des plus forts taux de croissance et une grande stabilité politique.

Une première lettre très détaillée avec c.v. est à adresser à :

CONSTRUTORA ANDRADE GUTIERREZ S.A.
A l'attention de Jurandir Lamego Rua das Palmas, 484
Belo Horizonte MG (Brésil)

Le représentant en Europe de la firme vous convoquera pour un entretien dans le courant du mois prochain.

HAVAS CONTACT

Recherchons
INGENIEURS
DIPLOMES
spécialisés en mécaniq. des sols ou géotechnique routière pour postes intéressants à l'étranger.
Ecrire en joignant C.V. à C. E. B. T. P., 12, rue Brancion, 75737, PARIS CEDEX 15.

Rech. pour EXPLOITATION ELECTRIQUE à DJIBOUTI (T.F.A.I.)
UN INGENIEUR
ELECTROMECANICIEN CONFIRME
pr contrôle équipement électromécanique centrale électrique, six groupes Diesel puissance totale 30 MW et surveiller activités entreprises chargées exécution travaux.

Logement et véhicule de service assurés — Séjour un an. Début travaux 1er juillet 1975.

Envoyer C. V. et prétentions à n° 3.061, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

POUR AFRIQUE NOIRE
Impte société ciale recherche HOMMES ines, dynamiq., lib. O.M., posséd. diplôme Ecole Supérieure Commerce ou niveau équivalent, désireux se créer situation avenir. Possib. après formation d'assumer poste comportant responsab. Écr. av. C.V. détaillé ss n° 23.385 B à BLEU 17, rue Lebel, 94300-Vincennes, q. tr.

URGENT
ENTREPR. DE CONSTRUCTION recherche pour l'étranger
INGÉNIEURS
A.M., Centrale, Polytechn., T.P.
GROUPE LENCHENER, 63, av. Champs-Elysées (8e).

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

L'Organisme de Contrôle Technique de la Construction
C.T.C.
RECRUTE
pour son Agence d'El-Asnam

2 Ingénieurs Génie Civil

— Expérience dans le Bâtiment souhaitée ;
— Durée du contrat : trois (3) ans ;
— Lieu de résidence : El-Asnam ;
— Libre de suite ;
— Logement assuré.

Ecr. avec C.V. détaillé et prétentions financières à C.T.C., 51, bd Colonel-Bougara - ALGER (Algérie).

ENTREPRISE BATIMENT
recherche pour
Impt chantier MOYEN-ORIENT
INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES
30 ans minimum
— Ayant la pratique courante de la langue anglaise;
— Connaissant parfaitement le bâtiment tous corps d'Etat.

Ecrire avec C.V. et prét. à N° 2.971, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

ALGÉRIE
PROFESSEURS SCIENCES TECHNOLOGIE
ECOLE D'INGENIEURS PLASTIQUES

PROFESSEURS, INGENIEURS, spécialistes MECANIQUE INDUSTRIELLE, CHIMIE INDUSTRIELLE ET PLASTIQUES ayant expérience. Pour enseigner Institut Algérien du Pétrole. Option Plastiques. Devront élaborer cours et enseigner en FRANÇAIS. Programme dirigé par Groupe d'Universités Américaines.

Personnes parlant anglais ayant travaillé dans université ou industrie U.S.A.

Adresser C.V., références (3 noms) à : Advisory Committee on Polymer Science and Technology. Education Development Center, 55, Capel St., Newton, Mass., 02160, USA.

Organisme de Formation Professionnelle recherche pour mission longue durée près ALGER

TECHNICIENS SUPÉRIEURS

— Formation B.T.S., D.U.T.
— Expérience confirmée en milieu industriel.

Spécialités recherchées :
— Fabrications mécaniques : méthodes, fabrication, contrôle.
— Chaudronnerie et tuyauterie industrielle : préparation, fabrication, soudage.

Intéressés par des activités techniques et pédagogiques.
Formation niveau B.T.S.

— Logement assuré.
— Avantages sociaux français.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo, à : MECAFORM, 13, avenue Hoche - 75382 PARIS. Téléphone : 622-04-10, poste 652.

Organisme de formation professionnelle recherche pour mission longue durée près ALGER

ingénieurs formateurs en mécanique

Type de formation A. M., ENSI, CNAM, Universitaire.
Expérience confirmée en milieu industriel.
Spécialités recherchées :
- Fabrications mécaniques, méthodes et fabrication
- Fabrications métalliques, méthodes fabrication et contrôle
- Automatismes Industriels, électro mécaniques, pneumatiques, hydrauliques
- Electrotechnique, équipements, mesures, essais
- Bureau de calcul
- Enseignants : mathématiques, physique.

Intéressés par des activités techniques et pédagogiques. Formation niveau BTS. Logement assuré. Avantages sociaux français.

Envoyer lettre manuscrite avec c. v. et photo à : Mécaform 13 Av. Hoche, 75382 Paris 08
Tél. 622.04.10 poste 652.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ CONFECTION MALGACHE
recherche pour TANANARIVE
DIRECTEUR TECHNIQUE
ou
CHEF FABRICATION

pour entreprise plein essor confection masculine et bonneterie, ayant grande expérience méthodes modernes patronnage, coupe et fabrication.

Contrat 2 ans avec 2 mois congé annuel FRANCE. Rémunération suivant capacité.

Adresser C.V., photo et prétentions à SOCOMMIN, 22, rue de l'Amiral-d'Estaing - 75116 PARIS.

---

l'agenda du Monde

Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.).

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 374



emplois régionaux

La Société comprend 1.400 personnes. Elle construit et répare du matériel ferroviaire. Dans son usine de la région d'ORLEANS (540 pers.) deux postes sont à pourvoir.

CHEF DU SERVICE APPROVISIONNEMENT

Responsable des stocks et des achats, le cadre recruté devra faire évoluer les structures d'approvisionnement vers un outil de gestion plus efficace, élaborer et conduire les politiques d'approvisionnement.
Le poste convient à un cadre de plus de 35 ans, possédant une solide expérience d'achats et de gestion de stocks et une formation de base supérieure, technique ou commerciale.
Rémunération : 90.000 F + Réf 506M

CHEF DU PERSONNEL

Au delà de la simple administration du personnel, le cadre recruté devra proposer au Directeur de l'Usine une politique du personnel. Il aura en charge les problèmes de recrutement, de formation, d'information. Le poste convient à un homme de plus de 30 ans, possédant une bonne connaissance de la législation sociale et une expérience dans un établissement industriel.
Rémunération : 60.000 F + Réf. 505M





France Cadres 26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature en rappelant la réf.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS PARIS - RECHERCHE POUR ANIMER ET DIRIGER PLUSIEURS DE SES FILIALES EN FRANCE

DIRECTEUR

A titre de formation, le candidat retenu dirigera, en province, pendant environ un an, une des filiales qu'il aura ensuite à superviser.
La réussite dans ce poste implique :
- Une formation supérieure (grande école ingénieurs ou commerciale) ;
- Une expérience effective de direction et de gestion ;
- des qualités d'animateur et de négociateur.

SITUATION INTERESSANTE AU SEIN D'UNE EQUIPE DE DIRECTION DYNAMIQUE. DANS UN SECTEUR EN DEVELOPPEMENT.

Ecrire sous référ. EU 487 AM 4, rue Massenet, 75016 PARIS DISCRETION ABSOLUE

etap

CL
recherche pour sa division ÉNERGIE au CREUSOT
UN INGENIEUR expérimenté en
ENGINEERING D'INSTALLATION TURBO-MACHINE

Déplacements à l'étranger. ANGLAIS INDISPENS.

Ecr. av. C.V., ph., prét., GESTION DES CADRES, 15, rue Pasquier - 75008 PARIS.

CHEF D'ANTENNE COMMERCIALE

CENTRE FRANCE 80/100.000 F

Notre domaine est la métallurgie, notamment la fabrication et la distribution d'un certain nombre de produits de transformation.

Le chef d'antenne commerciale que nous recherchons actuellement pour l'une de nos unités du Centre France, devra assurer les relations et les négociations à caractère commercial auprès de la clientèle locale.

Il s'agit d'un poste charnière entre la production et la distribution de nos produits.

Vous êtes un excellent négociateur et vous disposez d'une formation supérieure de commerce.

Bien sûr, vous parlez Anglais et vous avez le souci du but à atteindre.

De notre côté, nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir et nous sommes capables de vous offrir une carrière à votre mesure.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 1960 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
6-8, RUE DE LA ROSIÈRE
75015 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

Christofle
recherche
pour l'intégrer à l'équipe de Direction de son Usine de YAINVILLE (27 km de ROUEN), 700 pers.

Le chef des services TECHNIQUES

INGENIEUR A.M. ou ECOLE EQUIVALENTE
- Agé d'une trentaine d'années au moins, ce cadre a déjà acquis une première expérience des fabrications mécaniques de série. Il possède le goût de l'innovation, tant sur le plan technique que des relations humaines.
- Rattaché au Directeur de l'Etablissement, il aura à diriger et animer une groupe d'une soixantaine de techniciens.

Adr. C.V., photo, prétentions au Chef du Personnel, 112, r. Ambroise-Croizat, 93206 ST-DENIS, Cedex 1. Discrétion et réponse assurées.

SI VOUS AVEZ :
— *une formation d'ingénieur ou de technicien ;*
— *une expérience de bureau d'études et technico-commerciale biens d'équipements ;*
— *le sens de la vente ;*
— *le souhait de créer ;*
— *le caractère entreprenant, pionnier ;*
— *une bonne connaissance de l'anglais ;*
— *35 ans minimum.*

NOUS POUVONS VOUS OFFRIR LE POSTE DE
CHEF DE DÉPARTEMENT COMMERCIAL
de notre Direction
DIVERSIFICATION
Poste situé à LYON

NOUS SOMMES :
Une Société multinationale de 450 millions de C.A., leader mondial dans notre spécialité de biens d'équipements.

NOUS ENGAGEONS notre diversification et RECHERCHONS un homme dynamique QUI SE CHARGE :
— de commercialiser un nouveau produit en créant et motivant un réseau commercial.

Si vous êtes intéressé par cette offre, adressez votre C.V. et prétentions sous réf. PR/9196 à : CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE METALLURGIQUE
3000 personnes
recherche pour usine implantée en
BRETAGNE (bord de mer)

Responsable service Informatique

Expérience industrielle en atelier de fabrication ou bureau de planning exigée.

Connaissance matériel et programme IBM (IBM 3/10 - GAP2 - BOMP) appréciée.

FACILITES LOGEMENT

Adresser C.V. à No 2852, CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL
CONSTRUCTION METALLIQUE

Une société allemande de construction métallique moyenne et légère recherche pour sa filiale française implantée en Alsace un Ingénieur Technico-Commercial qui sera chargé :
— de rechercher une nouvelle clientèle pour des produits standards,
— d'animer et de développer le réseau de représentants et courtiers,
— d'assurer la liaison client - usine.
Le candidat retenu aura une formation ingénieur A et M, ES BTP ou équivalent, une expérience approfondie de la construction métallique.
Rémunération : 85.000 + selon expérience

France Cadres 26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 592M.

VRIBOULET

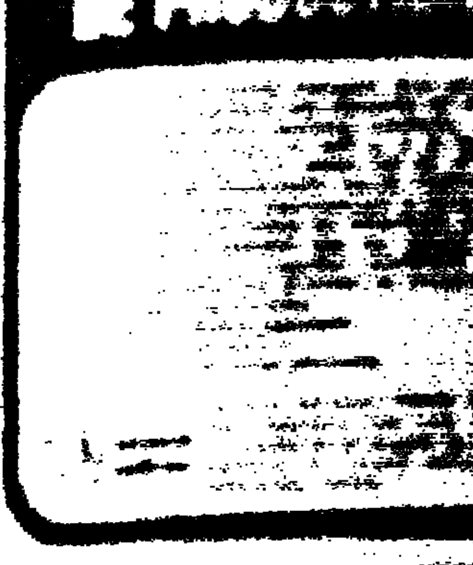
Robinetterie industrielle (120 pers.) en croissance soutenue, leader dans sa spécialité avec 30 % du marché, cherche pour BELLEVILLE (40 km nord de LYON).

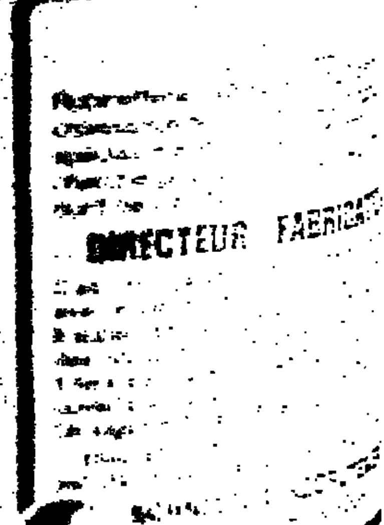
DIRECTEUR FABRICATION

C'est un ingénieur de 30 ans minimum avec expérience de fabrication et de BE. Il supervise usinage et montage, s'occupe des produits nouveaux et assiste le PDG. Il fera équipe avec des hommes décidés, ouverts et travaillant dans un climat tonique. Un logement peut être fourni.

Envoyez nous CV détaillé + app. actuels (réf. UGT) vous recevrez une note d'information

SCHNEIDER RECRUTEMENT
52, rue Molière - 69006 Lyon







emplois régionaux

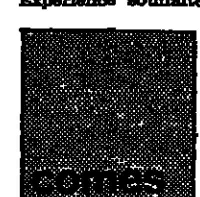
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES RHONE-ALPES

recherche

Économiste

pour un poste de chargé d'études économiques et commerciales avec une fonction annexe d'enseignement.

D.E.S. Sciences Eco exigé.
Expérience souhaitée.



Adresser C.V. et prétentions au COMES sous la référence 1087
19, rue de la Paix, 75002 Paris.

MDS FRANCE S.A.

Recherche pour la région Sud-Ouest

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

- Formation D.U.T., maîtrise ou équivalent,
- 2 ans minimum d'expérience,
- pratique d'un assembleur de base.

Si vous aimez la technique, les contacts humains, une certaine variété dans votre travail, envoyez C.V. manuscrit et prétentions à l'attention de la Direction Technico-Commerciale.

MDS FRANCE
197, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.

INGENIEURS

La société fabrique des équipements pour la navigation aérienne. Avec 2.000 personnes, elle a réalisé 230M de C.A. H.T. en 1974 et crée deux postes pour réaliser la forte expansion prévue en 1975.

CHEF DU SERVICE ETUDE DU TRAVAIL MACHINES ET EQUIPEMENTS

Il devra étudier et mettre en place les postes de travail, gérer les machines et équipements, promouvoir l'innovation dans ces domaines, en vue d'améliorer l'efficacité et les conditions de travail.
Le poste convient à un ingénieur électromécanicien de plus de 30 ans, possédant une expérience dans un poste similaire. Réf. 508 M

CHEF DU SERVICE GESTION-PROGRAMMES

Pivot des services de production et en liaison avec tous les autres services de la société, il détaille l'exécution du programme de production, en le répartissant entre la fabrication et la sous-traitance. Il ordonnance, déclenche et suit l'exécution. Il dispose d'un outil informatique de gestion industrielle.
Le poste convient à un ingénieur électromécanicien de plus de 30 ans (SUDRIA, ICAM, BREGUET, CNAM ou équivalent) avec complément en gestion (IAE, CNAM...) Réf. 507 M

Lieu de travail : CHATELLERAULT (86)



26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature en rappelant la réf.

IMPORTANTE ENTREPRISE RÉGION OUEST

recherche

CHEF DE SECTION ADMINISTRATIF

Dans le cadre du Service du Personnel, il aura une activité dans les domaines : pointage, paye, liaisons avec le service informatique.

Expérience industrielle indispensable dont 5 années minimum d'encadrement.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous le numéro 11.637 :
HAVAS ATLANTIQUE PUBLICITE - B.P. 52
44601 SAINT-NAZAIRE, qui transmettra.

Discrétion totale assurée.

INGENIEUR
D'ASSISTANCE TECHNIQUE
(HOMME OU FEMME)

La Société fabrique des équipements pour la navigation aérienne. Avec 2.000 personnes, elle a réalisé 230M de C.A. H.T. en 1974 et une forte expansion est prévue pour 1975.
Rattaché au Directeur de Production, l'ingénieur recruté devra analyser tous les problèmes électriques et électrotechniques rencontrés en fabrication. La variété des problèmes ouvre un large éventail de carrières ultérieures. Le poste convient à un ingénieur diplômé (Centrale, Mines, Sup-Aéro, Télécom, Sup-Elec, IPG, ENSMA, ENICA, ESME) possédant un ou deux ans d'expérience ou débutant, ayant concrètement manipulé dans son poste ou dans ses stages du matériel électrotechnique.
Anglais indispensable.
Lieu de travail : CHATELLERAULT. (86)

France Cadres
26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 425M2.

DIRECTEUR DE PRODUCTION

La Société est la filiale française d'un groupe européen. Elle fabrique des éléments de direction pour automobiles, camions, tracteurs.
L'effectif doit monter à 180 p. à la fin de l'année et le C.A. H.T. prévu est de 27 M.
Le Directeur de Production assure conjointement avec le Directeur Administratif la direction de l'usine, sous les ordres du Directoire (dont les membres ne résident pas sur place). Le poste convient à un ingénieur possédant une expérience de direction d'atelier de mécanique (grande série) et du contrôle.
Langue allemande indispensable.
Rémunération : 90.000 +
Lieu de travail : Florange (Moselle)

France Cadres
26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 502M.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ NATIONALE DE SERVICES AUX COLLECTIVITÉS FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL

recherche

DIRECTEURS D'AGENCE

Pour les villes :

LYON - NANTES - NANCY

— Expérience Technico-Commercial dans l'exploitation thermique et l'entretien ;
— Age 30 ans minimum ;
— Bons contacts humains ;
— Situation d'avenir au sein d'une Société en expansion ;
— Stage formation à la gestion audiovisuel ;
— Haut salaire + intéressement aux résultats.

Discrétion absolue

Lettre man., C.V. détaillé, prétentions et photo à HAVAS MARSEILLE, N° 45.798.

IMPORTANTE SOCIETE EMBALLAGE-CONDITIONNEMENT

recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL

Le candidat retenu sera plus particulièrement chargé de l'analyse, la gestion et la promotion des ventes.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de commerce, il devra posséder une bonne maîtrise de l'allemand et si possible de l'anglais.

Une première expérience serait appréciée.
Ce poste est à pourvoir en Normandie.

Adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions sous référ. 5002 P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

GROUPE CHIMIQUE recherche pour l'EST DE LA FRANCE

DIRECTEUR D'USINE

Formation A. et M., I.D.N. ELECTROTECHNIQUE ou équ. L'usine, de construction récente, fonctionne en 4 X 8 et compr. une cinquantaine de personnes. Logement assuré.

Envoyer C.V. et prétentions n° 3.291, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Société NEGOCE METAUX Siège Lyon recherche

INGENIEUR

E.C.A.M., A. et M. ou équival. ayant expérience prolongée
— Soit service Entretien ;
— Soit Poste Technico-Commercial, pour prendre responsabilité du
DEPARTEMENT ACHAT - MARKETING concernant matériels métalliques et électriques destinés à Afrique noire. Déplacements (France, Etranger, Afrique) fréquents. Langue Anglaise nécessaire.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 843, à Centre de Psychologie Appliquée, 104, rue Ney, 69006 Lyon.

Banque privée recherche pour Sud de la France UN CADRE COMPTABLE et ADMINISTRATIF ayant déjà une expérience bancaire. Envoyer curric. vitae et photo n° 4.446/66 HAVAS, 66004 PERPIGNAN, B. P. 442.

AGENCE DE PUBLICITE RHONE-ALPES rech. un chef de publicité pour gestion budgets principalement industriels. Connaissance et relations souhaitées avec la presse professionnelle. Ecrire avec C. V. n° 759.659, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

SOCIETE DE CREDIT BAIL de premier plan propose postes

D'ATTACHES COMMERCIAUX

pour agences de LILLE et pour NANTES. Justifier d'un bon niveau d'études, confirmé ou non par expérience secteur financier ou bancaire.
Goût des contacts commerciaux. Adr. lettre man., C.V. et prét. n° 3.518, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

SOCIETE LANNIONAISE D'ELECTRONIQUE S.L.E. CITEREL
Route de Perros-Guirec, Lannion (1.400 employés)
rech. pour région LANNION service Méthodes-Fabrication

PREPARATEUR 3

Formation B.T.S. + expérience en matériel électroniq. (MTM). Ecrire Service du personnel, B.P. 64, 22304 LANNION.

Entreprise T.P. et Génie civil recherche

CHEF COMPTABLE

Gestion serv. comptable, achats, paye, C.A.E., prix de revient chantiers, secrétariat administratif, relances clients, courrier avec neuf personnes et matériel Philips P. 359.

C.V. avec photo et prétentions à BERNARDI, B.P. 68, 51302 VITRY-LE-FRANÇOIS.

Import. cabinet fiscal et juridiq. cherche pour Province

COLLABORATEURS

de très ht niveau, ayt plusieurs années d'expér. dans un cabinet ou dans l'administrat. fiscale. Rémun. en fonction des compét. Ecr. avec C.V. sous n° 15.152 à J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui transm.

Diplômé H. E. C., E. S. S. E. C., E.S.C. ou équiv., à 35 ans min., vous êtes actuellement

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

d'une entreprise moyenne. Dans la région lyonnaise, vous êtes prêt à prendre le risque du démarrage d'une entreprise fabriquant un produit industrialisé pour le bâtiment. Nous attendons que vous preniez en main la gestion, l'administration et les finances de l'entreprise. La réussite à ce poste vous assure, à court terme, un avenir de premier plan dans le groupe.

Ecrire à M. D. Barré, sous référence 277 M

Alexandre Tic,
10, rue de la République,
69001 LYON.

CABINET COMPTABILITE

Deux-Sèvres

recrute

COLLAB. tous niveaux

Ecrire 5.925 HAVAS, B.P. 304, NIORT CEDEX.

Importante Société installée dans le SUD-OUEST recherche

CHEF D'ATELIER

conditionnement. Formation chimiste appréciée pour concevoir, installer et diriger nouvel atelier petit conditionnement produits liquides.
Adres. C.V., photo (perdue) et prétentions sous référ. 2.735, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

---

offres d'emploi — offres d'emploi

GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS
recherche pour très important complexe pétrochimique au MOYEN-ORIENT

DIRECTEUR DE CHANTIER

Ingénieur très confirmé ayant une solide expérience travaux et de préférence l'habitude de travailler Outre-Mer. Il coordonnera l'activité de nombreux cotraitants (effectifs 2.500 pers.).

Ecrire sous référence CS 478 AM

CHEF DES SERVICES ENTRETIENS

Ingénieur très confirmé. Il mettra en place les services entretiens (mécanique, électricité, contrôle régulation, sécurité) sur les plans techniques et gestion.

Ecrire sous référence DT 479 AM

INGÉNIEURS MÉCANICIENS EXPÉRIMENTÉS

Ecrire sous référence EU 480 AM

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN EXPÉRIMENTÉ

Ecrire sous référence FV 481 AM

INGÉNIEUR INSPECTION SÉCURITÉ EXPÉRIMENTÉ

Ecrire sous référence GW 482 AM

INGÉNIEUR CONTROLE RÉGULATION

DÉBUTANT OU QUELQUES ANNÉES EXPÉRIENCE
Ecrire sous référence HX 483 AM

CHEF LABORATOIRE CONTROLE

DÉBUTANT OU QUELQUES ANNÉES EXPÉRIENCE
Ecrire sous référence IY 484 AM

INGÉNIEURS DE FABRICATION

DÉBUTANTS OU 2 A 3 ANS EXPÉRIENCE
Ecrire sous référence JZ 485 AM

CES CANDIDATS, RECRUTÉS ET FORMÉS EN FRANCE, SERONT ENVOYÉS AU MOYEN-ORIENT AU FUR ET A MESURE DES BESOINS, POUR UNE DURÉE APPROXIMATIVE DE 3 ANS. ILS PARTICIPERONT AU DÉMARRAGE DE L'UNITÉ ET A LA « MISE EN PLACE » DES DIFFÉRENTS SERVICES. ILS POURRONT ENSUITE DÉVELOPPER LEUR CARRIÈRE AU SEIN DU GROUPE.

POUR TOUS CES POSTES, LA CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS EST NÉCESSAIRE.

Ecrire en précisant la référence

Discrétion absolue — etap 4, rue Massenet, 75016 PARIS



GROUPE A VOCATION EUROPEENNE

recherche dans le cadre du développement de ses activités de technologie de pointe

DES

INGENIEURS INFORMATICIENS

ayant une grande expérience du logiciel de base :
— systèmes de gestion de fichiers
— compilateurs
— réseaux
— mini-systèmes

Les postes à pourvoir sont situés à Paris.

SLIGOS
Conseil, assistance et réalisations, produits informatiques, services de gestion.

Adr. C.V. détaillé à SLIGOS Division DCR 91, Rue Jean-Jaurès 92807 - PUTEAUX 776.42.42.

C&C

Important Groupe Bancaire
international

recherche

DIRECTEUR D'AGENCE

- Formation Grande Ecole Commerciale, diplôme ITB ou CESB souhaité ;
- Expérience bancaire confirmée ;
- Langue anglaise appréciée.

Le candidat aura la responsabilité d'ouverture d'une agence après un stage de quelques mois dans les Services Généraux.

QUALITES DEMANDEES :
— Sérieuses références morales ;
— Dynamisme, esprit méthodique, goût des contacts.

Perspectives d'avenir pour élément de valeur.

Adresser C.V. et prétentions ainsi que lettre manuscrite et photo sous N° 2.698 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.



INTER G

Groupe d'Engineering à vocation internationale

recherche

pour renforcer son département GENIE CIVIL

INGENIEURS en CHEF

Confirmés - Grandes Ecoles

Ils devront avoir de sérieuses connaissances des structures B.A., B.P., charpentes et une expérience acquise en entreprise générale de travaux T.C.E.

ARCHITECTES D.P.L.G.

Confirmés

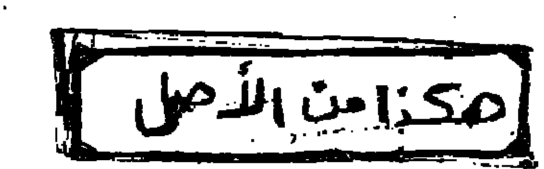
Connaissant les corps d'état de second oeuvre et fortement motivés par les projets d'équipements collectifs et industriels. Compétences rédactionnelles exigées.

Ces postes nécessitent :
- *une parfaite maîtrise de la langue anglaise,*
- *un tempérament d'entrepreneur.*

La rémunération sera fonction de l'expérience et des qualités personnelles des candidats auxquels il est offert de réelles possibilités de carrière au sein du Groupe en expansion.

Lieu de travail : PARIS SUD/BANLIEUE SUD-OUEST à compter de Septembre 1975.

Les candidatures sont à adresser à Direction Générale - INTER G 3, rue Henri Heine - 75016 PARIS



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

BROWN AND ROOT

Engineering Pétrolier

recherche

SECRÉTAIRES bil. Anglais

Si possible sténo anglaise

DACTYLOS bil. Anglais

Env. C.V. avec âge, expérience, prétentions et référence de l'annonce S 1 à :

BROWN AND ROOT
Tour Franklin - 92081 LA DEFENSE.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE

recherche pour sa **DIVISION INFORMATIQUE**

ingénieurs informaticiens

pour

1°) Etudes avancées pour la gestion d'un parc de matériel : techniques de bases de données,

2°) développement système pour applications téléinformatiques.

Ces deux postes demandent quelques années d'expérience.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions sous référence 13.420 à : S.R.P.M. 108 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY S/SEINE

— Attachés d'Administration Centrale
— Attachés d'Administration de la Ville de Paris

RECRUTES PAR CONCOURS

ouverts aux Licenciés et Diplômés de l'Enseignement Supérieur, ainsi qu'aux Fonctionnaires et Agents de l'Etat, ayant accompli 5 ans de Services Publics.

PLACES OFFERTES :

1er Concours : 124 ;
2e Concours : 62.

Inscriptions du 28 avril au 26 mai 1975
Epreuves écrites les 23 et 24 juin 1975

Renseignements : Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique, 57, boulevard des Invalides, 75700 Paris.

Téléphone : 577-02-77, postes 905 et 951.

ARCT

Premier Constructeur Mondial dans sa branche, recherche dans le cadre du développement de son Département des Etudes

ingénieurs d'études

Ces jeunes ingénieurs se verront confier des recherches, des études ou des essais pour des éléments de machines ou d'installations.

- Ils doivent avoir une formation d'ingénieur mécanicien.
- Ils pourront évoluer vers des postes de responsabilité dans l'entreprise après 2 ou 3 années d'expérience.

Adresser lettre manuscrite avec c.v. détaillé et photo à Direction du Personnel ARCT Rue Cuvier 42300 Roanne.



engineering

En raison des grèves, l'annonce qui devait paraître hier, mardi 15 avril, paraîtra groupée avec celle du mardi 22 avril (« le Monde » daté 23).

Nous sommes spécialisés en études et réalisations de montage en

INSTRUMENTATION et REGULATION

Nous recrutons

INGENIEURS D'AFFAIRES

L'expérience des candidats que nous retiendrons leur permettra de suivre les études et réalisations de nos chantiers, principalement dans les domaines de la pétrochimie et de la chimie.

- Pratique de la langue anglaise appréciée.
- Déplacements courte durée à prévoir France et étranger.

Ecrire en précisant expérience et prétentions salaire sous n° 9963 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS qui transmettra. Discrétion absolue assurée.

La Société de promotion d'un **CENTRE COMMERCIAL REGIONAL** en région parisienne, recherche un

manager 100 000 F

Véritable "Maire" de la cité commerciale, le candidat recruté apportera à ses "administrés" les services d'un Syndic de copropriété, d'un administrateur de G.I.E., d'un spécialiste des Relations publiques, sur les plans de la gestion, de la technique, de l'animation.

Il doit être un homme complet, polyvalent, quelle que soit sa formation de base, ayant une excellente santé, capable de se passionner, aimant l'organisation, très méthodique, capable de vues d'ensemble comme de s'intéresser au détail, d'esprit curieux, souhaitant animer une équipe où chacun trouve sa vraie place, sans qu'il soit besoin de directives strictes. Il doit être très disponible, c'est un opérationnel plus qu'un commercial.

Le poste proposé est un poste d'avenir qui pourra permettre une évolution intéressante.

Adresser candidature manuscrite avec photo sous référence 754/M, à :

DENIZOT Conseil en Recrutement
349, avenue de la Libération - 77350 Le Mée-sur-Seine.

JURISTE
Très Qualifié
Expérience Gestion

Recherché par important Cabinet Parisien spécialisé en

PROPRIETE INDUSTRIELLE

— Le titulaire, sous l'autorité du Directeur, aura la responsabilité du Service Marques de Fabrique et Modèles, France et Etranger, établira des contrats de licence et participera aux actions en contrefaçon. Extension prévue des responsabilités vers la Direction administrative du Cabinet.

— Age 35 ans minimum. Très sérieuse formation juridique (niveau doctorat), pratique droit des affaires, capacité de rédaction, rigueur administrative, sens organisation, gestion et contacts. Excellente pratique anglais et bonne connaissance allemand indispensables.

— Poste stable et d'avenir pour candidat ayant qualification nécessaire.

— Salaire selon formation et expérience.

— Adresser curriculum vitae avec références précises et prétentions à No 2855 — CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra. Dossiers traités confidentiellement.

INTERNATIONAL MANAGEMENT CONSULTING FIRM

Un cabinet international employant 14.000 personnes recherche, pour ses activités de conseil en gestion et en informatique :

jeunes diplômés grandes écoles

Les candidats retenus devront être de formation : Centrale, H.E.C., Mines, Polytechnique. Un complément de formation (M.B.A., M.S., INSEAD...) étant apprécié. Ils seront libérés de leurs obligations militaires. Ils posséderont les qualités humaines requises pour des activités de conseil.

Ils recevront une formation permanente sous forme de cours et de séminaires organisés en France et aux Etats-Unis.

Ils auront rapidement de larges responsabilités dans le cadre d'un travail en équipe.

Adresser CV détaillé sous réf. 682 à **ORGANISATION et PUBLICITE** 2, rue Marengo 75001 PARIS qui transmettra.

RESPONSABLE DE LA PAIE

Parce que notre effectif est de 10.000 personnes en France, parce que notre développement (40 % d'expansion annuelle) repose sur l'homme, la fonction de responsable de la paie est chez JACQUES BOREL INTERNATIONAL d'une importance considérable.

L'homme à qui nous souhaitons confier cette fonction est un homme de 28 ans minimum.
Il a une expérience professionnelle d'environ 4 ans acquise dans une société de services à succursales multiples.

La rémunération est attrayante et sera fonction de la qualité et de l'expérience du candidat retenu.

Adressez votre c.v. détaillé à J.L. Alpeyrie
JACQUES BOREL INTERNATIONAL
Tour Maine Montparnasse 33 avenue du Maine
75755 Paris Cedex 15.

jacques borel international

SI VOUS AVEZ :
— Le SENS des responsabilités ;
— L'amour de la vente ;
— Les sens de l'organisation ;
— L'enthousiasme, la ténacité,
NOUS POUVONS vous confier après formation :
LA DIRECTION
d'une importante agence immob. Salaire tr. important. Env. C.V. et ph. à AVIS Direction, 32, allée de la Tour, Villemomble, 93250.

Société en pleine expansion, banl. sud de Paris, recherche
INGENIEUR D'ETUDES
Ayant quelques années d'expér. industr. Connaissance vibrations souhaitées. Possibilité logement. Env. C.V. + photo + prétent. no T 67.962 - REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - Paris-2e.

TRAVAIL TEMPORAIRE
Kelly Girl
recherche
SECRETAIRES bilingues
STENOS et DACTYLOS Fr.-Angl.
pour mission longue durée.
Excell. salaires. Se présenter :
— 5, r. du Helder-9e - 770-95-49.
— 83, b. d. l. Gare-13e - 589-87-29.
— Tour Maine-Montp. - 538-72-38.

Commissionnaire agréé près la Bourse du Commerce de PARIS recrute
COLLABORATEURS (TRICES)
ouverts aux problèmes économiques, négociateurs aguerris, élocution aisée, gains élevés. Tél. pour rendez-vous 260-24-92.

COOP ARTISANAT INDE
rech. adjoint(e) au directeur sens relations humaines, notions comptabilité, anglais, permis de conduire. Env. C.V. à : 95, rue Didot 75014.

Société T.P. recherche pour son Siège Social situé à PARIS

CADRE ADMINISTRATIF

afin de lui confier la responsabilité administrative des marchés :

- supervision de la rédaction des marchés pour les clauses administratives ;
- prévisions de facturations et d'encaissements ;
- préparation et suivi de la facturation ;
- relance auprès des clients ;
- éventuellement suivi des contentieux.

Agé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (licence en droit par exemple) il devra posséder plusieurs années d'expérience de la fonction acquise si possible dans le Bâtiment ou les T.P.

Envoyer curriculum vitae, photo et rémunération actuelle sous référence 194 M2, à

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 Paris

IMPORTANT
GROUPE ASSURANCES
QUARTIER BOURSE
recherche
PERFORATRICES CONFIRM.
I.B.M. 029/59.
Avantages sociaux. Cantine.
Se présenter Chef du Personnel
48, rue N.-D.-DES-VICTOIRES
75002 PARIS.

SOCIETE DE PRESSE
Quart. OPERA - PALAIS-ROYAL
recherche
pour sa Direction générale

SECRETAIRE

excellente sténo-dactylo, réelle expérience du secrétariat. Horaires chargés (48 h. par semaine) mais avantages divers. Position cadre après période probatoire. — Ecrire S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, Paris-1er ou Téléphoner : 260-32-32

Je dirige
une AGENCE DE PUBLICITE ET D'EDITIONS
et recherche

UN JEUNE PUBLICITAIRE

capable de devenir
mon « BRAS DROIT »

Ce poste conviendrait à candidat dynamique, disponible, ayt de bonnes connaissances techniques, le sens des contacts, et désireux de travailler dans une petite équipe.

Si vous vous en sentez l'étoffe

Tél. pour int. à Mlle Gonzalez, 770-98-87, ou écrire 7, r. du Fg-Montmartre, Paris-9e.



recherche
pour sa DIVISION COMBUSTIBLE

INGENIEURS MECANICIENS

Ils seront chargés des études mécaniques de structures : études théoriques de conception et études liées à la fabrication. Une connaissance en résistance des matériaux, en métallurgie doublée d'une pratique du Fortran est souhaitée.

Réf. M30

INGENIEURS EN ASSURANCE QUALITE

Leur fonction consistera à assurer le suivi des fabrications, à analyser les documents techniques et évaluer les niveaux de qualité. Une formation en mécanique et/ou métallurgie est souhaitée. L'un des postes est à pourvoir en Belgique après une formation de 6 mois au siège.

Réf. M31

Ces postes s'adressent à des ingénieurs débutants ou ayant quelques années d'expérience, maitrisant bien l'anglais.

FRAMATOME
Service Emploi/Orientation Tour Fiat 10
92084 PARIS - la Défense Cedex 16.

Dans le but de poursuivre son expansion, une très importante société d'Assurance du secteur privé propose UNE CARRIERE

d'INSPECTEUR - GROUPE

à un jeune professionnel de qualité, désireux d'obtenir de son activité la PROMOTION intellectuelle, sociale et matérielle que l'inspection-vie traditionnelle ne pourra lui apporter.

Critères de pré-sélection : expérience commerciale et technique de l'assurance, très bon niveau général, présentation et expression irréprochables.

Ecrire avec C.V. sous N° 799, Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire. — 75001 PARIS.

DÉPARTEMENT INGÉNIERIE D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE

recherche pour étude d'installations de production à réaliser en France et à l'étranger.

INGÉNIEURS DE PROJET

- **UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ,**
  Formation Mécanique
  (A. et M. ou équivalent) : expérience en matière plastique appréciée.
  REFERENCE N° 265.
- **UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ,**
  expérimenté en installations chimiques, références en industrie pharmaceutique ou utilisation acides minéraux ou appareillages en verre appréciées.
  REFERENCE N° 266.
- **UN INGÉNIEUR**
  expérimenté en étude et réalisation d'installation de traitement de pâte à papier.
  REFERENCE N° 267.

PLUSIEURS TECHNICIENS DE PROJET expérimentés

FORMATION de base MÉCANIQUE ou CHAUDRONNERIE ayant expérience B.E. et spécification et consultation de matériels.
REFERENCE N° 268.

Les candidats devront avoir une expérience de plusieurs années en ingénierie ou travaux neufs dans des postes similaires. Lieu de travail : proche gare de Lyon.

Adresser curriculum vitae, prétentions et photo en rappelant référ. du poste sous le numéro 2.472, à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr

---

POUR FILIALE FRANÇAISE
D'UN LEADER EUROPEEN
PIECES DETACHEES AUTOMOBILES
BANLIEUE SUD DE PARIS
recherche

RESPONSABLE ÉTUDES MARKETING

MISSION :
— réunit les informations pour besoins immédiats et développements futurs.
— dégage vision d'ensemble d'un marché couvert par deux réseaux distincts.
— active circulation information montante et descendante.
— participe au plan annuel de marketing et en suit la mise en œuvre.

POSITION :
— relève directement du Directeur Général dans un cadre de Direction participative par objectifs.

PROFIL :
— esprit de recherche et réflexion, ouvert au dialogue.
— formation économique supérieure - 4 ans expérience marketing industriel.
— connaissance de la langue allemande indispensable

Adresser C.V. manuscrit et photo N° 21350 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 Paris
Discrétion absolue assurée

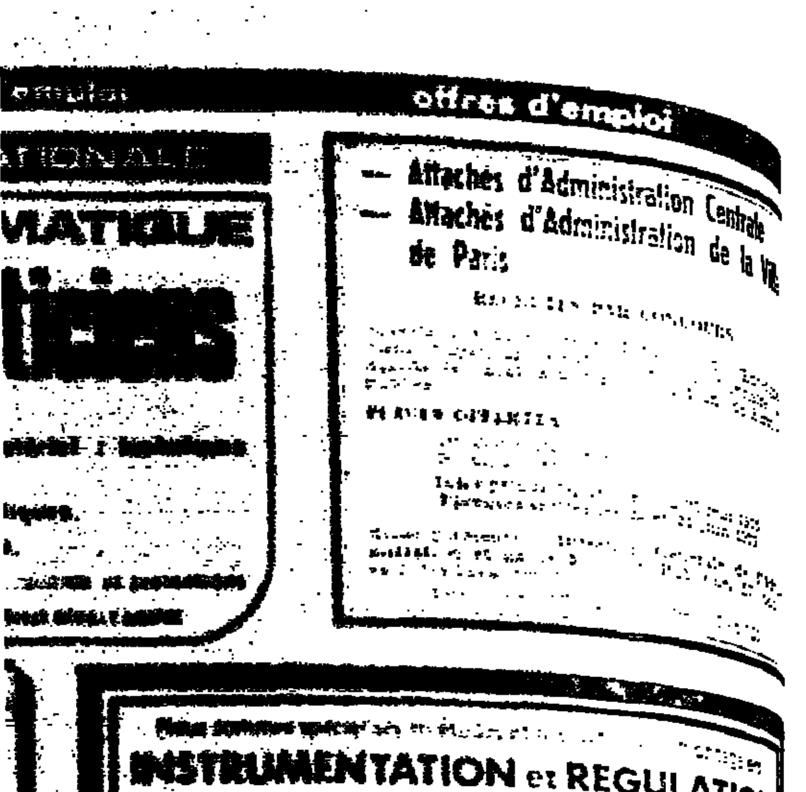
SOCIÉTÉ
d'électrotechnique et d'électronique industrielles
recherche
pour son service commercial

DEUX CADRES

âge minimum 30 ans
Formation : École supérieure de commerce ou I.U.T.

Pour vente de produits industriels à clientèle existante à créer en France et à l'étranger, d'ou connaissances & procédures à l'exportation souhaitées.
• Possibilité d'avenir pour candidats de valeur.

Adresser CV manuscrit, photo d'identité et prét. à Monsieur le Chef du Personnel
Société R.S.I.
26, pavé des Gardes - 92370 CHAVILLE



offres d'emploi

Chargeurs Réunis s.a.

SOCIETE HOLDING DU GROUPE

dispose d'une Direction Financière qui suit et coordonne les activités financières du Groupe soit au niveau des filiales, soit au stade des projets de prise de participations, de fusions, etc...

recherche pour s'intégrer à cette équipe un

financier

diplômé HEC, ESSEC, Sup de Co. ... ayant poursuivi sa formation financière par un MBA par exemple, et acquis une expérience d'environ 3 ans au service crédits d'une banque, dans un cabinet d'audit, ou à la direction financière d'un groupe international.

Il s'agit d'une fonction d'état major — études à la demande de la Direction Générale, missions d'assistance ou de consultation dans les sociétés filiales — pouvant être un excellent poste d'observation et déboucher à court terme sur des responsabilités opérationnelles dans le Groupe.

L'anglais y est indispensable.

Veuillez adresser votre CV en précisant votre rémunération actuelle, sous référence 1485M,

plein emploi 10 rue du mail paris 2e

Société en constante expansion depuis plusieurs années, recherche pour l'une de ses 3 usines située à (93) VAUJOURS (350 personnes)

INGÉNIEUR MÉTHODES
INGÉNIEUR BUREAU D'ÉTUDES

De formation supérieure (Mines, A. et M., ...). Ayant au minimum 3 années d'expérience professionnelle en usine et de bonnes connaissances en mécanique et électro-mécanique.

Perspectives d'avenir intéressante.

Envoyer C.V. détaillé et rémunération actuelle sous référence CLO - 1 à



PLACOPLATRE

DÉPARTEMENT RELATIONS SOCIALES
B.P. 133 - 92505 RUEIL-MALMAISON.

Société Multinationale leader dans la branche recherche pour renforcer sa Direction Organisation et Informatique

un ingénieur en organisation

diplômé de l'Enseignement supérieur, possédant une solide expérience en Informatique de gestion, gestion d'Entreprise, Technique O.S.T.

Il sera responsable :
- dans un premier temps, d'un chantier d'organisation administrative portant sur les services administratifs de plusieurs succursales.
- dans un second temps de projets divers impliquant ou non un recours à l'informatique.

Anglais courant nécessaire.
Salaire en fonction des compétences.

Merci d'envoyer votre candidature avec c.v. sous réf. C 12 à Catherine RIGAUME Service O.R.I.

RANK XEROX B.P. 63 93602 Aulnay -sous-bois.

HAVAS CONTACT

Un fabricant d'articles métalliques cherche pour son usine d'Ivry (350 personnes) proche métro et gare le

RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABILITE INDUSTRIELLE

Sous les directives du Chef de la Comptabilité Siège, il prend en charge la comptabilité analytique (comptes d'exploitation par section, immobilisations, paie, etc.) et coordonne les travaux de son équipe (15 femmes). Une expérience similaire d'au moins 5 ans est nécessaire.

Les comptables intéressés envoient leur dossier de candidature sous réf. 61/M à :

Elisabeth FRENCH
737, av. Mozart, 75016 Paris





Chef de produit

expérimenté

pouvant évoluer très rapidement vers une direction MARKETING.

Il définit, contrôle, coordonne les différentes actions commerciales de la gamme de produits dont il a la charge.

Il a une FORMATION COMMERCIALE SUPERIEURE (ESSEC - SUP de CO - SC. PO. etc.), possède une EXPERIENCE MARKETING, et/ou VENTES d'au minimum 3-5 ans, et parle couramment ANGLAIS.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer C.V., photo et prétentions à Madame JOIN-DIETERLE, Service O.P., 135 Bd Sérurier 75019 PARIS s/référence 1449 J.D.



ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE
TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS
recrute

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Fonctions :

- **Poste d'Ingénieur de Chantiers** situé dans les régions de ROUEN et de POISSY.
- **Poste d'Ingénieur Mécanicien** situé dans l'OISE.

Aptitudes requises : autonomie/commandement et grande disponibilité.

FORMATION ASSUREE

Ecr. (photo) formation, stages et région souhaitée à E.J.L. : M. TRANIER - B.P. 139. 92202 NEUILLY-SUR-SEINE.

Une séance d'information pourra éventuellement être organisée au Siège pour les candidats correspondant le mieux au profil ci-dessus.

Importante Société *JAPONAISE* recherche

chef comptable confirmé

30 ans minimum
ANGLAIS indispensable

Sous la responsabilité du Directeur financier, il aura pour mission d'organiser et de contrôler les services comptables de la Société, et prendra en charge la Comptabilité Générale.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 719 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 PARIS qui tra
Discrétion assurée

SOCIETE FABRICATION PRODUITS GRANDE SERIE (250 PERSONNES - C.A. 50 MILLIONS) LEADER DANS SA BRANCHE

Petite ville entre Chartres et Rambouillet crée poste de

INGÉNIEUR DE FABRICATION
POUR L'UN DE SES ATELIERS

Ce poste peut convenir à ingénieur (ESME, BREGUET, VIOLET ou équivalent) ayant minimum 3 ans d'expérience acquise dans fabrications grande série.

Il sera responsable d'un atelier utilisant un matériel très sophistiqué dont la mise en œuvre implique de solides connaissances en mécanique, électricité, électronique et exigeant beaucoup d'initiative sur le plan technique (méthodes, amélioration de fabrication, maintenance...).

POSTE ATTRAYANT DANS FIRME EN EXPANSION POUR CANDIDAT ALLIANT GOUT POUR LA TECHNIQUE ET QUALITES D'ORGANISATION.

Anglais lu, écrit nécessaire.
Aide au logement.

Ecrire sous référ. WM 473 C
4, rue Massenet, 75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE





SOCIÉTÉ d'électrotechnique et d'électronique industrielles recherche pour son service marketing

UN CADRE

Formation École supérieure de commerce

âge minimum 30 ans.

Pour promotion des ventes de produits industriels.

- Anglais nécessaire. Deux trois ans d'expérience souhaitée dans ce domaine.

Adresser CV, photo d'identité et prétentions à
Monsieur le Chef du Personnel
Société R.S.I.
26, pavé des Gardes - 92370 CHAVILLE.

Pierre Lichau s.a.

Notre Direction des Relations Extérieures
recherche

responsable de la section information rédactionnelle

Tâche essentielle : rédaction et réalisation des publications internes et externes déjà existantes.

Ce poste d'avenir nécessite, outre un niveau d'études supérieures et l'anglais courant, une expérience professionnelle dans une activité similaire exercée de préférence en dernier lieu dans une entreprise industrielle ou dans une publication technique ou économique.

30 ans minimum.

Adresser CV et lettre manuscrite à
Direction Gestion des Emplois
B P 402
92103-Boulogne
(sous réf. 307).

L.M.T.

plein emploi

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE

recherche pour son siège à PARIS

INGENIEUR EN ORGANISATION

Intégré dans une équipe, il sera chargé d'étudier, seul ou en groupe, des circuits et des processus administratifs dans les usines ou les services de la Société, ce qui implique de fréquents déplacements de courte durée.

Ce poste peut convenir à un

JEUNE
INGENIEUR
GRANDE ECOLE

ou de niveau similaire ayant environ 3/4 ans d'expérience d'organisateur.

Adresser curriculum vitae et prétent. sous réf.121.552 au
30, rue de Mogador
75009 - PARIS



C&C

AFRICA WATER TREATMENT MARKETING MANAGER

Large American Company looking for young man capable to develop and manage marketing of water treatment chemicals in all African countries north of Zambezi river. Position will be based in Paris and requires 40 to 50 % travel.

Candidate should have following profil :

— A few years experience doing business in several of these African countries, preferably selling chemicals or durable goods.
— Potential to quickly develop small department into multimillion dollar distribution network.
— College degree in business administration or chemistry required.
— Good knowledge of English required.

Send curriculum vitae to Box N° 8347, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Groupe Industriel Français - C. A. 250 millions de F recherche pour filiale spécialisée PRODUITS DE HAUT LUXE (ART DE LA TABLE)

CADRE COMMERCIAL France et Export.

BILINGUE ANGLAIS ≃ 80 à 90 000 F/an.

Ayant plusieurs années d'expérience de commercialisation de produits de luxe, il aura un triple rôle de marketing, d'action commerciale et de gestion administrative, en position de responsable commercial d'une unité filialisée.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 549
37, rue du Général Foy 75008 Paris.

IMPTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE

RECHERCHE

POUR ASSISTER LE CHEF DU SERVICE **administration et organisation de son siège social à Paris (15e)**

UN CADRE EN ORGANISATION

SES FONCTIONS :
— études et mise en place de circuits administratifs ;
— participation à l'étude sur l'implantation d'un système de gestion temps réel ;
— responsabilité des services généraux du siège.

CE POSTE REQUIERT :
— un à deux ans d'expérience en organisation administrative ;
— bonnes connaissances en Informatique de gestion ;
— bons contacts humains.

Adr. lettre man., C.V. détaillé, photo, prét., n° 3.166, CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Pour compléter son Service de calcul Structures



informatique

recherche

UN INGÉNIEUR

GRANDES ÉCOLES ou Diplôme de 3e cycle ayant 2 années d'expérience environ dans les domaines suivants :
— calcul de structures sur ordinateurs par la méthode des éléments finis ;
— mécanique des sols.

Cet Ingénieur aura pour tâche d'une part le développement des produits nouveaux, d'autre part l'utilisation de produits existants dans le cadre d'étude pour le compte des clients.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétent., à FRANLAB INFORMATIQUE, Direct. du Personnel, 4, av. de Bois-Préau - 92502 RUEIL-MALMAISON.

---

informatis

SOCIETE DE CONSEILS ET DE SERVICES EN INFORMATIQUE ET MANAGEMENT en pleine expansion, recherche, pour atteindre ses nouveaux objectifs,

2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Enthousiastes et ayant un tempérament de GAGNEUR. Une expérience de la Vente des Services Informatiques est indispensable.

Ces Ingénieurs s'occuperont de la prospection et de la négociation des contrats avec la clientèle.

INGÉNIEUR RECRUTEMENT

Cet Ingénieur sera l'Adjoint du Chef de Département « Conseils en Recrutement », son rôle consistera à prospecter la clientèle et à négocier des contrats de recrutement.

INGÉNIEUR FORMATION

Cet Ingénieur doit avoir dirigé un Département de Formation dans une Société de Services en Informatique. Son rôle consistera à préparer en liaison avec la Direction, les programmes de formation, puis à promouvoir commercialement les cours de formation informatiques.

Nous disposons de moyens Audiovisuels importants pour illustrer les cours.

Nous offrons de larges possibilités de promotion pour les éléments de valeur, jusqu'à l'accession à la Direction d'une Filiale du Groupe.

Ecrire à Mme J. KODRINS, Secrétariat Général Sté INFORMATIS, 16, r. de Léningrad, Paris-8e.



KREMA - HOLLYWOOD
USINE de MONTREUIL

recherche actuellement pour son SERVICE METHODES

un INGENIEUR ou un TECHNICIEN SUPERIEUR

Formation MECANIQUE ou ALIMENTAIRE

Il sera chargé d'actions diverses d'organisation :
- rationalisation des postes et des méthodes;
- analyse de la valeur;
- définition des standards et des capacités de production.

Une formation en T.W.I., B.T.E. ou M.T.M. est souhaitée. La formation du candidat ne possédant pas ces techniques pourrait être rapidement assurée.

Ecrire avec C.V. et prétentions
GENERAL FOODS FRANCE
J.C. Leleu, 283, rue de Rosny,
93106 MONTREUIL.

DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR SA FILIALE FRANÇAISE

La société est une filiale d'un des groupes américains les plus importants de l'industrie des jouets et reconnue sur le marché pour la qualité de ses produits.

Le directeur général sera responsable vis-à-vis du directeur général pour l'Europe (établie en Angleterre). Son rôle sera d'améliorer la rentabilité de l'entreprise et d'augmenter la part de la société dans un marché très concurrentiel.

Les candidats, qui auront plus de 30 ans, auront reçu une formation de marketing et devront fournir des preuves de leur réussite dans ce secteur ou dans un autre secteur commercial axé sur la vente des biens de consommation. La connaissance parfaite du français et de l'anglais est indispensable.

LES APPOINTEMENTS ET LES AVANTAGES EN NATURE SONT EN RAPPORT AVEC L'IMPORTANCE DE LA SITUATION OFFERTE.

Les candidatures, avec curriculum vitae détaillé et en anglais, sont à adresser à n° 6915 « Le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL DONT LE SERVICE INFORMATIQUE EST ÉQUIPÉ D'UN 370-135/DOS-VS, cherche pour renforcer son service Etudes (Paris-La Défense) un

analyste programmeur chevronné

Titulaire, par exemple, d'un DUT, il a acquis en 4 ou 5 ans une solide expérience des techniques informatiques, en particulier du COBOL, ainsi que de l'analyse organique. Il s'intègre à une petite équipe, pour réaliser des projets de gestion de production.

Ecrire à J. THILY ss réf. 2864 M.
Carrières de l'Informatique.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

SIPLAST

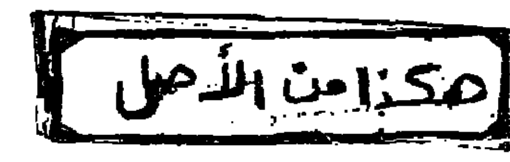
Fabricant de matériaux d'étanchéité, de couverture, d'isolation phonique et thermique,
recherche

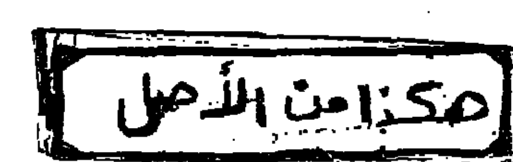
1 CHEF DES VENTES

basé à Paris.

Il devra justifier d'une expérience approfondie du bâtiment et sera chargé :
— de l'animation de 11 délégués commerciaux, des ventes aux entreprises et au réseau négoce.

Ecrire avec curriculum Vitae à SIPLAST 10-12, rue Cabanis, PARIS-14e.





offres d'emploi

Chef du Service Comptabilité

Une entreprise industrielle française de dimension internationale cherche pour l'une de ses divisions dont le siège est en proche banlieue NORD *son Chef du Service Comptabilité.*

En liaison avec le Contrôle de Gestion et les Services Comptables du Centre Administratif, il assurera : • l'établissement du budget ; • la comptabilité analytique (prix de revient par coût standard) ; • la comptabilité des stocks ; • quelques aspects de comptabilité générale.

Pour bien répondre à ce poste, il est nécessaire d'avoir une formation DECS ou Ecole de Commerce Option comptabilité, l'expérience des *problèmes comptables usines* et des méthodes informatiques appliquées à la comptabilité.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur dossier (C.V. + lettre) sous référence 2460 - CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01. — qui transmettra.

A.M.R.I.

Société Française de biens d'équipement en constante et rapide expansion recherche pour son siège à PARIS

ADJOINT DIRECTION FINANCIÈRE

responsable du service prix de revient et contrôle budgétaire de formation supérieure HEC, ESC, ESSEC + DECS.

Il aura eu pendant 2 ans une première expérience en milieu industriel.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions au Service du Personnel, Société A.M.R.I., 50, avenue Daumesnil, 75012 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES

Spécialisée dans le Tourisme recherche pour stage à PARIS.

ETUDIANTS (TES)

disponibles au moins 2 mois consécutifs entre le 15 Mai et le 30 Septembre.

Travail et rémunération intéressants.

Ecrire avec C.V. et photo à No 1892 - CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

LogAbax informatique

département EXPORT

recherche :

INGÉNIEUR COMMERCIAL

La connaissance de l'anglais et de l'allemand et une grande disponibilité pour les déplacements à l'étranger sont indispensables. Une connaissance des pays de l'Est et de la langue russe sera appréciée.

Adresser C.V. et prétentions Direction du Personnel 77, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

PROFESSIONNELS DU RECOUVREMENT DE CRÉANCES

recherchés par Groupes d'ORGANISMES DE GARANTIE

Ces postes impliquent une parfaite connaissance de la procédure, une grande habitude des démarches auprès des débiteurs, avec de fréquents déplacements en province.

NOUS OFFRONS : larges possibilités d'avenir à candidats expérimentés et actifs.

Envoyer curriculum vitae, prétentions à nº 2.757, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

SOCIETE HOLLANDAISE PRODUITS LAITIERS

cherche pour THIAIS

RESPONSABLE FILIALE

35 ans minimum

Qualités exigées :
- formation et expérience commerciales pour créer réseau de ventes France et étranger ; dynamisme et esprit d'entreprise qui devront aboutir à l'expansion de la filiale ;
- expérience de gestion et de direction ;
- connaissance langues étrangères.

Adr. dossier de candid. et prét. sous Nº 759.682, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

GROUPE TRÈS FORTE EXPANSION

recherche : POUR SON AGENCE DE PARIS

DIRECTEUR

- Homme dynamique et efficace. Il sera jugé sur ses résultats.
- Il devra faire preuve d'esprit d'initiative et de sens des responsabilités.
- Une expérience des prêts immobiliers et des contacts à haut niveau est souhaitée.
- Salaire annuel : 72 000 F.

ADRESSER C.V., PHOTO ET SALAIRE ACTUEL A HAVAS LYON Nº 5706.

Important organisme privé d'enseignement technique à distance avec stages recherche

PROFESSEURS

vacataires, résidant ILE-DE-FRANCE pour CORRECTIONS à DOMICILE de devoirs en : électricité, radio, T.V., électronique, physique, automobile, mathématiques, comptabilité, NIVEAU C.A.P. à B.T.S. et (ou) pour ANIMATION DE STAGES PRATIQUES dans les laboratoires de l'établissement en : électricité, radio, T.V., électronique. — Envoyer d'urgence dossier (sans documents originaux) en précisant diplômes, références, statut profess. actuel ainsi que discipline(s), niveau(x) choisis à PROM'ACTION (réf. 50.414), 10, rue La Fayette, 75009 PARIS, qui transmettra.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS recherche

INFIRMIERS-ERES

DIPLOMES (EES) d'ETAT

pour affectation Centre médical de Paris et établissements situés en Seine-et-Marne, Essonne, Yvelines, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire.

Salaire annuel brut de début 35.704 F porté à 48.123 F par attribution d'échelons. Avantages lors déplacements dans les établissements (logement, nourriture).

Ecr. à Mme le Chef du person., 17, rue de Flandre, 75935 PARIS CEDEX 19, ou se présenter de 9 heures à 16 h. 30, sauf samedi.

Société en expansion recherche pour PARIS

COLLABORATEUR

FORMATION UNIVERSITAIRE HAUT NIVEAU

Spécialité mécanique des fluides ou thermodynamique pour avoir la charge du développement de techniques nouvelles se rapportant aux problèmes de l'environnement et de l'énergie.

Connaissance de l'informatique scientifique nécessaire. Anglais courant indispensable.

Pour rendez-vous téléphoner : 508-57-57.

LABORATOIRES DE RECHERCHE APPLIQUEE recrutent

INGENIEUR GRANDE ECOLE

(E.S.E., A. ET M., E.N.S.T...)

Responsable d'un groupe d'études technologiques et de développements dans la réalisation de

PROTOTYPES

Expérience affirmée (10 ans) en ELECTROTECHNIQUE et ELECTRONIQUE H.T.

Connaissances souhaitées : optique, notions d'aérodynamique. Anglais parlé et écrit.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, références et prétent. sous nº 8.552, à nº 3.298, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Société industrielle près Etoile, recherche

COMPTABLE 2e ECHELON

Ayant plusieurs années expér. comptab. industrielle. Adresser C.V. et prétent. à nº 23741 B Publicité BLEU, 17, rue Lebel, Vincennes, 94300.

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons QUELQUES

PERSONNES DE CARACTERE

Capables après un STAGE REMUNERE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F mensuels.

Nous leur offrons :
- Une formation complète ;
- Une activité prenante ;
- Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Téléph. pour fixer rendez-vous : I.C.A.V. - 260-31-35.

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études ;
- SOIT la preuve de leur personnalité.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE banlieue SUD recherche pour sa DIRECTION DU PERSONNEL

Secrétaire confirmée

Elle assurera :
- Le secrétariat du chef du personnel du siège social ainsi que celui du service recrutement ;
- Le suivi des budgets dépendants des services auxquels elle sera rattachée (recrutement personnel intérimaire...) et aura de nombreux contacts téléphoniques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la société.

La candidate retenue sera de formation secondaire niveau BAC G 1 ou équiv.) complétée par une première expérience acquise si possible dans un département du personnel. Horaire hebdom. : 38 h. 3/4, treizième mois, restaur. entrep. Les candidates intéressées enverront leur curr. vit., prétentions et photo au service 6482 M. PLEIN EMPLOI 118, rue Réaumur, PARIS-2e

IMPTE Sté industrielle PARIS-13e, recherche

A.T.2. ELECTROMECANICIENS

pr petite mécan. de précision. Niveau B.T. Début. ou quelq. années expér. Ecr. avec C.V. à A.O.I.P. NAVIGATION, Bte postale 301, PARIS-13e.

EDITEUR recherche

SECRÉTAIRE D'EDIT.

Hme ou Fme, pour relecture, corrections et révision de manuscrits. Expérience exigée. Statut cadre. Env. C.V., photo et prétentions au nº 759761 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Société électricité rech. pour usine COURBEVOIE

RESPONSABLE

SERVICE INDUSTRIE BATIM. connaiss. administr. et gestion, niveau ingénieur ou similaire. Adr., référ. et prétent. sous nº 23.700B à BLEU, 17, r. Lebel 94300 VINCENNES, qui tr.

Etablissement d'Enseignement Supérieur Public de la Région Parisienne Recherche pour l'année universit. 1975-1976

COLLABORATEURS SPECIALISES

en PUBLICITE RELATIONS PUBLIQUES DOCUMENTATION

Niveau demandé : maîtrise et expérience professionnelle. Env. curriculum vitae détaillé à nº 8341 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORT. ENTREPRISE recherche pour FRANCE ET ETRANGER

JEUNE DIPLOME

ECOLE INGENIEURS

dég. O.M., attiré par industrie forage d'eau et sondage minier. Le candidat doit posséder des aptitudes pour le chantier, le matériel, l'organisation et la gestion. Formation assurée au siège Paris. Anglais souhaité. Ecrire INTRAFOR-COFOR, B.P. 273-75766 Paris-Cédex 16.

DANS UNE CONJONCTURE ECONOMIQUE DIFFICILE

VOTRE PROBLÈME

est de trouver une situation matérielle et sociale à la mesure de vos moyens. CE N'EST PAS CHOSE FACILE. Mais notre groupe de sociétés est susceptible de prendre en charge votre réussite.

NOTRE SOLUTION

Dans le cadre du développement d'un nouveau département commercial, ASSURER pleinement votre formation théorique et pratique à la distribution de services axés sur la sécurisation et l'épargne indexée. VOUS INTEGRER au sein de notre organisation de vente et vous confier progressivement des missions d'animation, de direction de personnels de vente avec des gains immédiats substantiels.

IL FAUT

ETRE AGE de 21 ans révolus, d'un niveau de formation secondaire ou supérieur. ETRE DOTE des qualités de dynamisme et persévérance indispensables à une véritable réussite. ETRE LIBRE de toutes attaches professionnelles dès le 28/4/1975.

ECRIRE

la lettre avec curr. vit. et photo récente à M. le Dissez nº 1060 B.P. nº 5 Saint-Cyr-Morin 77750 qui transmettra. IL SERA REPONDU A CHAQUE CANDIDATURE.

INSTITUT PROGRAMMATIQUE recherche
- 1 PROGR. SYST. IBM 370/135 DOS-VS désirant faire ANALYSE langue allemande souhaitée
- 2 ANAL. PROGR. IBM 370/168 OS très bonnes connais. P. L1

Pour ces 2 postes : Form. I.U.T. + 2 an. exp. min., solides connaissances exigées

Tél. pr rendez-vous 253-22-37 + ou envoyer C.V., à : I.P.C. 16, rue Boileau 92120 MONTROUGE

SOCIETE FRANÇAISE D'ENTREPRISES DE DRAGAGES ET DE TRAVAUX PUBLICS, recherche pour

MALAISIE UN INGÉNIEUR

pour construction de ponts en béton précontraint. Expérience 7 à 8 ans.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrivez-nous S.F.E.D.T.P. Direction du Personnel, 23, rue La Boëtie, 75008 Paris. 266-18-20.

JEUNE CADRE

RELATIONS PUBLIQUES

parfait. bilingue anglais, en liaison directe avec la Direction Gale, il sera responsable de la promotion, publicité et marketing d'artistes français et étrangers d'une compagnie de disques américaine.

Esprit d'initiative, sens de l'organisation et dynamisme dans l'exécution.

Adresser lettre de candidature et C.V. nº 4334 à P. LICHAU S.A. 10, rue Louvois 75063 PARIS Cédex 02, qui transmettra.

Réponse ou interview assurées.

EMPLOYE équipe-service

COMMERCIAL

homme jeune de préférence. Travaux collaborat. divers. Téléph. clients, fournisseurs. Calcul prix, étiquettes, tenue des stocks, documentat., organisat., méthod. pour achats et ventes statistiques. Etats. Salaire, promotion suivant aptitud. efficacité, dynamisme, roulements, horaires souples. Travail le samedi. Vacances 1975 normales. Libre rapidement. Se prés. : A. MEYSSIGNAC, décorateur, 42, Fg-Saint-Antoine, 75012 Paris. Métro : Bastille.

PROFESSEURS commerce et compt. (niv. C.A.P. à expertise) en activité demandés pour travaux pédagog. à PARIS. Ec. CHABANON, 59, bd Exelmans, Paris-16e, qui transmettr.

Ville de 93-Saint-Denis, recherche sous-archiviste diplômé INTD 1er ou 2e cycle.

SULZER S.A.

recherche pour la Défense 92

PROGRAMMEUR

NCR/CENTURY, confirmé en langage NEAT/3.

Contrat 1 an. Horaire personnalisé. Nécessaire être libre très rapidement. Tél. pour Rz-Vs 788-33-11, poste 58-76.

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION PARIS-CENTRE

RECHERCHE

DEUX COMPTABLES

2e ECHELON

Pour tenir comptab. de sièges socx de sociétés, codification de pièces, établissement bilan.

B.E.C., B.S.E.C., BAC G2 et pratique professionnelle trois à cinq ans.

Déplacements en province à prévoir.

Avant. socx. restaur. entreprise.

Adress. C.V. et prétent. annuel. ss nº 23831 B à BLEU, 17, rue Lebel, 94300-Vincennes, qui tr.

représent. offre

Société en pleine expansion spécialisée dans le domaine du matériel de réparation et d'entretien de canalisations, Eau et Assainissement cherche

V.R.P. MULTICARTE

introduit auprès des Services des Eaux. Secteur à pourvoir : ensemble du territoire français. Ecr. avec cur. vit. ss nº 720.638 HAVAS STRASBOURG

Importante Sté de transports fer et route, quartier Défense, recherche

AGENTS SERVICE COMMERCIAL

expérimentés. Ecr. av. C.V. et prétent. à Service du Personnel, Getco, 260, rue de la Garenne, 92-NANTERRE.

formation profession.

Formation Permanente Université de Paris VIII Stage d'initiation aux Pratiques Audio-Visuelles les 4, 5, 6 et 7 juin 1975. — Renseignements : Formation Permanente - Université de Paris VIII, route de la Tourelle, 75571 Paris Cédex 12, Téléphone : 808-96-70, poste 389.

capitaux ou proposit. com.

A céder à part. Centrale achats et réseau capit. néces. 300.000 gains poss. 200 à 300 000 par an. Organ. facile à diriger. Siège transférable dans localité. Ecr. Havas Marseille 45803.

Poss. local Marseille, tél., ferais dépôt, distribution ts produits, meil. garanties tourn. Ecrire : H. Mouawald, 72, rue des Bons-Enfants, 13006 Marseille.

propositions diverses

L'EXPEDITION BOTANICUS

qui partira pendant un an en forêt amazonienne recherche des volontaires pour constituer son équipe :
- 1 médecin ;
- 1 infirmier ;
- 1 anthropologue (universitaire ou non, mais ayant une expérience sur le terrain) ;
- 1 botaniste (ou pharmacien s'intéressant à la matière médicale et ayant des sérieuses notions de botaniq.).

Contacter J.-P. MERCIER, 9, rue de Campulley, 76000 Rouen. Le but de l'expédition est une étude approfondie de la pharmacopée indienne locale.

cours et leçons

Anglais par professeur d'origine résultats gar. 231-37-81, matin.

Jne enseign. sup. donne cours part. MATH ts niv. 088-08-94.

MATH. Ratt. enfts mal débuté décour. 278-77-71

boxes-autos

PANTHEON Investissement 1er ordre 18 park. à vendre, 1 seul lot ou 3 x 6. Prix exceptionnel exclusiv. SERGE KAYSER RIVE GAUCHE - 633-61-88.

CŒUR DU SENTIER, part vd park. ss/sol. — H. B. TRI. 75-34.

autos-vente

LANCIA AUTOBIANCHI LEASING PARTICULIER Gge des PATRIARCHES 11 r. Mirbel Paris 5e 336.38.35 +

Partic. vend 404 D année 1973, état impec., factures entretien visibles — 15.000 cpt. Tél. : 050-28-22.

demandes d'emploi

VENDEUR SUPERVISEUR

36 ans. Français. Formation de base technique. 12 ans d'expérience de la négociation et de la supervision à un haut niveau.

ANGLAIS ET NOTIONS D'ARABE

Etudierait toutes propositions même à l'étranger

Ecrire sous le numéro 2.989, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

REPRÉSENTATION HAUT NIVEAU

recherchée par

DIRECTEUR COMMERCIAL

attaché à image de marque et standing société 25 ans d'expérience diversifiée Tous déplacements France ou Etranger Disponibilité immédiate

Ecrire Nº 789.356, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DIRECTEUR DE PERSONNEL ET DES RELATIONS SOCIALES

Docteur en Droit

Grande expérience et réussite prouvée dans Société Parisienne importante. recherche recherche situation similaire en

PROVINCE

Etudierait toutes propositions. Ecrire nº 2.654, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

36 a., ingénieur polytechnicum Zurich, allemand, anglais, espagnol courants, négociat. contr. import., 8 a. expér. implant. et contrôle de filiales sur Europe, Moyen-Orient, Amérique du Sud, recherche direct. commerc. ou divis. internation. Ecrire à : nº T 67.964, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CHEF DE SERVICE PERSONNEL

57 ans, 7 ans d'expérience dans la fonction personnel. Aspect : recrutement, gestion et administration, format. professionnelle, hygiène et sécurité du travail, recherche situation simil. dans rég. MIDI - PYRENEES. Ecrire sous le nº 3.515, à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

COMMERCIAL - 30 ANS DIPLOME ENSEIGN. SUPER., 4 ann. expér. ciale (négociation haut niveau, encadrement), formation gest. ciale, connaiss. de l'angl., ch. poste respons. Ecr. nº T 67.953, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., ingén. physico. chim., 8 a. expér., bil. russe-franç., anglais, cherche poste à responsabilité. Ecr. nº 2.993, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 7 a. d'expér. banque, direct. d'agence banc., cherche empl. secteur banque ou autre, région Sud-Ouest de préférence. Ecr. nº 8.350, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Architecte DPLG dyn., sér. réf., pouvant s'insérer à ts niveaux de la maîtrise d'œuvre, aimant responsabilités, ch. poste chef archit., bur. étud. ou d'ingénier. J. Ducros, 69, r. Bobillot (13e).

J. H., 25 ans, dégagé O. M., B.T.S. - Maîtrise D. E. A. biochimie. cherche poste labo. enseig. tech. commerc., étudierait ttes propositions.

Ecr. HAVAS, Marseille 32.195.

Comptable Femme, 43 a., compt. génér., trésor. analytiq., cherche poste intéress. ds impte société quart. St-Lazare, libre, prétent. 3.200 F X 13. Ecr. Porcher, 2 bis, r. Garibaldi, 92-Suresnes.

Secrétaire de Direction 32 ans, libre de suite, expérience immobilière, bâtiment : 3.400 X 13. Ecrire Jacqueline Delmas, 1, résidence du Buisson, 94500 CHAMPIGNY.

J. H. - 25 ANS
- Maître S. SC. de gestion à Paris;
- BA Business S Tudies IV;
- British institute of management;

AMBIM

- 2 ans résidence G.-B., management consultant, disponib. suite pr STAGE D'ETUDES avant appel service national août 1975.

Ecr. HAVAS, Rennes, nº 980 M.

J. H., 27 ans, D.E.S. + licences sciences économiques (gestion) et sciences politiques (écofi), 1 an et demi expérience vente. Etudie toutes propositions.

Ecrire HAVAS, Chambéry, 5.941.

Rentrée scolaire 75, J. Femme cherche empl. institutrice dans enseignem. privé, Paris ou banl. Ecr. nº 2.998, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Gestionnaire, 38 ans, sérieuse expér. direction P.M.E., solide expér. techn. et commerc., sens organis. et optimisat. développ., rech. poste direction ou d'edit offrant larges délégations. Ecr. nº 8.328, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

26 a., maîtrise inform. de gest., math. sup. et spéc., libr. 1er/8, cherche emploi analyste gest., prét. 50.000 F/an. Ecr. M. Véret, 212, bd de Charonne, Paris-2e, ou 950-92-35, p. 87-11-65 (H. B.).

Secrétaire direct., 36 a., angl., rech. poste assistante ciale ou secrétariat à resp., posit. cadre. Ecr. nº 2.984, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

Cadre export, 29 a., dip. ESC, angl., espagn. cour., 4 a. expér. administrat., ventes, études de marchés à l'étranger, recherche poste similaire. Tél. : 228-26-37.

Acheteurs pierres précieuses, connaiss. marchés internation., rech. poste de collaborateur. Ecr. nº 2.985, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE CADRE J.F.

8 ans expérience, problèmes juridiques et immobiliers dans organisme parapublic d'aménagement urbain, cherche à prendre contact avec cabinet expert immobilier, conseil juridique, organisme privé ou public spécialisés dans l'HABITAT, LOGEMENT, IMMOBILIER, étudierait toute proposition à Paris. Libre, septembre-octobre. Ecrire nº 3007 au Journal « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e

ARCHITECTE E.N.S.A.

expérimenté engineering

PARIS-BRUXELLES

étudie toutes propositions. Ecr. nº 2.991, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

J. F. 27 ANS

LICENCIE HIST.-GEOGRAPH. MAITRISE (U.S.A.) Langue Anglais not. Allemand, recherche Poste chez écrivain édition, Revue. Ecrire nº 4.178, PUBLIPRESS, 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS, Cédex 02.

H.E.C., C.P.A., 45 a., bon gest., excel. vendeur, éud. ttes prop. Ecr. nº 2.959 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE CADRE

RELATIONS SOCIALES

Méthodique, efficace, sens des relations humaines, ayt confirmé son goût pour les négociations paritaires et les études sociales dans un groupe important, souhaite pratiquer gestion du personnel en unité de production avant d'accéder au poste de RESPONSABLE DES RELATIONS SOCIALES. Disponible immédiatement. Ecr. nº 3.455, CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

J.F. - 25 ans - H.E.C. 73

ATTACHEE DE DIRECTION

Exp. bancaire haut niveau Bonnes connaissances :
- JURIDIQUES
- FISCALITE
- GESTION

recherche poste chargée d'études au sein d'une équipe dynamiq. Libre rapidement. Ecr. nº 6.700 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

PHOTOGRAPHE

Publicité, reportage, studio, laboratoire long. expérience, connais. ttes techniq., impression et fabr., cherch. emploi annonc. publ. ou presse, temps compl. ou partiel. Ecr. GO, 78, Ch.-Elysées, qui tr.

CADRE COMMERCIAL

Dynamique 34 ans. 10 ans expérience animation et vente biens d'équipements dans importante Société et P.M.E. Anglais. Italien, cherche situation responsabilité, préférant export ou résid. Etranger. Salaire actuel : 90.000 F/an. Ecrire Agence HAVAS, 59023 LILLE CEDEX, sous référence AT 2.833/4.

MEDECIN BIOLOGISTE

36 ans, 10 ans expérience France et outre-mer. MICROBIOLOGIE - VIROLOGIE Ancien Hospitalo - Universitaire ch. poste France ou outre-mer. Ecr. HAVAS Montpellier, 194.738.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Libre rapidement

2 a., exp. analog. BF asserv. digital, connaissances microprocesseur, cherc. poste prov. Paris. Ecr. nº 2.961, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

Collaboratrice Direct. Générale, 40 a., habit. contacts hauts nivx seconder. efficacement président ou directeur général ou direct. technique, préfér. centre Paris ou banlieue Est. — Ecrire à 21.319 P.A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy. — 75008 PARIS.

DOCTEUR EN DROIT (Sc. Po.) 54 a., enseign. sociol., cherche poste études, recherches, éditions, document. Conseil formation. Ecrire nº 64.035, à PRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

Cadre comptable, 32 ans, form. DECS, expér. 5 a. cab., expér. compt. ht niv., 4 a. chef compt. d'hypermarchés, expér. profess. réussie, prouvée, cherche poste équival., distribut., industr., cab. exp. compt., Paris et banlieue, Lyon, libre de suite, étudierait toutes propositions. Ecrire, sous le nº 8.344, à : « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., cadre, 40 a., bil. angl., célib., pouv. voyag., exp. presse, secrét. ht niv., rech. poste avec resp., Attach. direct. ou Animatrice journal d'entreprise. Ecr. nº 2.693, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

occasions

A vendre couverts, jumelle, trousse manucure — 757-58-73.

Achat très cher ts bijx, brill. argenterie. PERRONO, 4, Chaussée-d'Antin, OPERA 37, av. Victor-Hugo, ETOILE.

MAISON GORVITZ-FAVRE

recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine SAB. 87-76

BEAUX LIVRES Achat comptant à domicile Cours le plus haut MER. 26-73

perdu-trouvé

Mlle Azarmidokht, Bahari, née 15 juin 1946, Téhéran, Iran, ayant perdu passeport 2 mars métro Montparnasse, demande qu'on lui renvoie foyer assistants service social, 250, bd Raspail, 75014 Paris. Merci, récompense.

L'immobilier

constructions neuves

LES HAUTEURS DE **CHATOU**

PAR R.E.R. - ETOILE IMMEUBLE STANDING

1 A 7 PIECES

HABITABLE DE SUITE

ALM. : 13-72

A 200 mètres de la gare de VANVES - MALAKOFF à 6' gare Montparnasse, proximité futur métro, début 76, LA RESIDENCE MIRABEAU 117, rue Paul-Vaillant-Couturier,

92-MALAKOFF

STUDIOS AU 3 PIECES

Livraison octobre 1975. PRIX FERMES ET DEFINIT. CONSTRUCTION TR. SOIGNEE Appt tém., sam., dim., 10-12 h., lundi, mercr., samedi, dim., 13 h. 30 à 18 h. Tél. 742-28-97.

LECOURBE 201

4 pièces, 96 m2 50 habitables

5 pièces, 114 m2 70 habitables

Très bel appartement au dernier étage 175 m2 habitables avec 22 m2 de balcon et 45 m2 de terrasse

Quelques studios encore disponibles

Prix fermes et définitifs

Livraison juin 1975

Renseignements sur place 201, rue Lecourbe ou CIME Tour Maine Montparnasse

Tél. : 538-52-52

terrains terrains

Grande possibilité de gain par l'achat de terrain sur l'île de

FUERTEVENTURA

ISIP SA L - CH 6091 Lugano, case postale 603.

BARBIZON

DIRECT SUR FORET Terrain 3.208 m2 Beaux arbres. A. DUSSAUSSOY « NADER » 073-97-27 - 073-36-95.

A VENDRE

BEAU TERRAIN

av. grange, 1.500 mètres carrés — 3 km. de Formerie (Oise) —

Arbres fruitiers. 65 km Tréport. Bien situé. Très calme. 1.200 m. gare (lig. Paris-Beauv.-Aumale). Ecr. à 6.651 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COTE D'AZUR VAROISE dans domaine résidentiel, 3 beaux terrains viabilisés à vendre : 1) 2.673 m2 avec garage 40 m2, 115.000 F 2) 3.250 m2 (Sud, vue magnifiq. mer) 130.000 F 3) 3.978 m2 (pente douce, arboré, vue mer) 155.000 F. LAMOT, 27, Victor-Hugo, Nice Téléphone : (94) 96-06-86.

GARD à 25 km de la mer, particulier vd dans lotissement Parcelles de 900 m2. Ecr. nº 3005 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locaux commerciaux

VENDS local 250 m2 av. terrain 3.000 m2, accès camion, bord R.N. 532, 5 km Saint-Marcellin. Ecr. REBOUL, ébéniste, Saint-Romans 38160 Saint-Marcellin.

Ch. à louer atelier de menuiserie, 200 m2 sans droit au bail, Paris ou proche banlieue. Téléphone : 357-11-13.

NANTERRE EMPLACEM. 1er ORDRE, R.E.R. 200 m., local Commercial 130 m2. Cess. bail Tél. : 204-10-59

18e Part. vd LOCAL commerc. ou atelier 100 m2. Hauteur plafond 4 m, au fond d'une cour accès facile véhicule. Faire offre à 957-32-34, le soir.

Voir la suite de notre immobilier en pages 37 et 38

exclusivités

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09

Pour vous loger ou pour investir vous propose
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé, avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

Service gratuit de la Compagnie bancaire

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
du STUDIO au 6 P.
TRES GRAND STANDING
Très beau jard. privat. ombragé. Parkings. Chambres de service. Prix fermes et définitifs Livraison fin 1975
Bureau de vente sur place tous les jours sauf dimanche de 14 h 30 à 18 h 30
P. DOUX 3, av. Grande-Armée (16e) - 553-16-62

viagers

DAUPHINE 5 p. 185m2 + serv. + gar., 4e ét., occupé 1 t. 74 a. 250.000 F + rente 4.000 F mois. Pptaire. Tél. 924-66-79/490-72-15.

Estimation gratuite - Discrétion
F. CRUZ S.A. - 265-68-90 8, rue La Boétie

locaux commerciaux

CAEN (14). Près gare entrepôt 3.630m2 sur terrain de 5.000m2. Accès tous camions, quai. Libre. Exc. présent. Vente - mors. Tél. : 225-66-10 à PARIS.

MARX-DORMOY
Immeuble commercial 2.000m2 (Bureaux, Ateliers, Entrepôts Parkings).
A LOUER SANS PAS-DE-PORTE.
Bail 9 ans.
Ecrire n° 72.950, L.P.F., 12, r. de l'Isly, Paris-8e.

RARE REPUBLIQUE - 1.200 m2 sur 3 niveaux, gde salle, cloisonn. s./dem. pr bur., comm. ou industrie, accès camions, 10 lig. tél. Prix intéress. 755-84-74. Concours agences immob. souh.

appartements vente

Paris

MONCEAU (Près)
Appart. haut stand. 300 m2 env., magnif. récept., 4 chbres, 2 bns, 3 ch. serv. Etage élevé, calme, soleil. Téléphone, parking. Tél. : RIC. 06-68 et 05-87.

CHAMP-DE-MARS, près, P. vd charm. r.-d.-ch., 2 p. 1/2 60m2, calme, sol., 240.000. BRE. 14-15.

RUE DE DUNKERQUE
Immeuble pierre de taille, asc., tout confort, 4 pièces 110 m2, 290.000 F.
Intermédiaire s'abstenir.
Tél. : 606-92-29 de 17 h. à 20 h.

TROCADERO
Imm. récent, gd stdg, duplex 9e et dernier étage. Terrasse triple, liv., 2 chbres, 2 bains, gar., chbre serv. Tél. 224-00-10.

MOUFF. ch. indép. rapp. poss. 450 mois, 49.000 F. T. : 337-69-59.

Sur parc MONTSOURIS
ds H.P. 3 p., entr., cuis., s. bs, w.-c., balc., 320.000 F. 589-49-34.

Square MONTHOLON
Imm. bourgeois, 4 p. 90m2, tt cft, 320.000 F. Tél. : 589-49-34.

B.-aux-CAILLES b. mais. 6/7 p. avec atelier et jardin ét. impec. ALGRAIN. Tél. 285-00-59/09-54.

XVe VUE SUR TOUT PARIS. Liv., 2 ch., 2 bs, cuis. équipée, 30e ét., imm. tr. gd cft, 4 asc., ALGRAIN. T. : 285-00-59/09-54.

MONTPARNASSE Im. p. de t. asc., du 2 au 5 p., avant ou ap. travaux. Tél. : SAB. 85-86, mat.

SAINT-AMBROISE, b. 3 pièces, cuis., s. de bs, imm. récent. Px : 300.000 F. T. : TUR. 97-81.

VAUGIRARD prop. vd 2 p. nf 1975, 6e ét. s/jdin gd standing, 275.000 F. Tél. 256-61-61 p. 5.172.

16e - RANELAGH
Dans imm. récent et de luxe, 6e étage av. terras., 9 p., 320 m2. RIC. 05-87 et 06-68.

18e Rapport 10 % - 2 pièces, dépend., imm. p. de taille. 606-92-29, de 17 à 20 h.

VIIe 100 m du Champ-de-Mars Imm. stand., dble living + chbre 75 m2 s/square, verdure Profess. libérale. 924-92-45.

Ve 3e étage, immeuble ancien Appart. de caractère. Prix élevé justifié. - 633-08-11, matin.

5e MAUBERT - Très chouette atelier - living + chbre, cuis., bains, tél., dern. ét., état impecc. Bel imm. rav. Prix 290.000 F. Tél. au 734-99-87.

16e Ds bel imm. réc., p. de t. au 6e ét., asc. Magn. **4 P.** 115 m2, 2 logg., tél.; tt le confort. D. PRETON. ETO. 02-14

18e LAMARCK - Bel imm. p. de t. 3 pces, tt cft, 70 m2, à rénover, tél. Prix 220.000 F. KIJOXSON - LAB. 13-09

17e RESID. imm. récent. Sél. double + gde chbre 85 m2, tél. Prix 390.000 F. LAB. 13-09.

10e GARE NORD - Imm. p. de t. Tr. beau 3 pièces, tt confort, 90 m2 + chbre serv. Tél. Prix 315.000 F. - LAB. 13-09.

17e PL. CLICHY. Bel imm. p. de t. 3 pièces, tt confort, 75 m2 + park. facult. 344-20-21. Prix 270.000 F. - LAB. 13-09.

R. STE-ANNE Ds immeuble gd standing
Splendide appart. 170 m2, gd cft, 750.000 F. - 326-47-02.

12e R. ERARD. 2 p., 50 m2 + gd balcon, vue magnifique 180.000 F + park. facult. 344-20-21.

Région parisienne

Neuilly-sur-Seine, allée privée, 2 p., dépend., calme, soleil. Tél. 606-92-29, de 17 h. à 20 h.

VESINET CENTRE
Dans immeuble confortable 1920 Bel APPART. 3 p., cuis., bains. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet 976-05-90

Province

TROUVILLE-SUR-MER
Dans petit immeuble normand, luxueux studios, 2, 3 et 4 pces VUE PANORAMIQUE sur MER Crédit. Livraison été 1975. SOGEFRANCE, 13, bd de Courcelles, 75008 Paris. Téléph. : 522-37-60.

Aime-la-Plagne, 2.000 m., sup. appt stud. + 2 p. jumel. meub. S'ad. Me Jourdain, not., 27 Beaumont-le-Roger. Tél. : 44-20-09.

CANNES, b. 3 p., cent. 110m2 + terrasse/toit 120m2, 6e étage, sud, jolie vue mer, 475.000 F. CROISETTE, 2 p. neuf 60m2 gd standing, 2e étage, 470.000 F. LE CANNET b. appt 4 p. 110m2 sud, 4e étage, vue dégagée, piscine, 380.000 F.
Agence ANDRAU, 16, rue des Belges, CANNES. Tél. 39-28-93.

propriétés

OUEST COTENTIN
Port et plage. Particulier vend très belle villa, grand living, pet. salon, 7 chbres, 3 bns + lavabos, tt cft, chauff. mazout, excellent état. Vue splend. s/mer et campagne, beau jardin 2.300m2, garage. Tél. 288-38-55, heures repas.

ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité de construire. Tél. 58 Cerdon-du-Loiret, par GIEN.

Nogent s/M. b. ppté 300m2 hab. gd cft., pav. gard., jdin 1.100m2. ALGRAIN. T. : 285-00-59/09-54.

91 CROSNES, magnif. propriété 11 p., parc 5.000m2., pav. gard. ALGRAIN. T. : 285-00-59/09-54.

90 KM A L'OUEST DE PARIS s/600 m2 maison pierre excell. ét., 4 p., grenier am. grange, 72.000, créd. 80 %. T 700-46-21.

appartem. achat

URGENT rech. appts 3-4 pièces standing, 7e, 8e, 9e, 16e, 17e, 18e. NEUILLY - 522-13-09.

Uurgent le rech. pr médecin de prov. 2 p. cft. stdg, 12e, St-Mandé, Vincennes. 577-29-29, p. 8.

RECH. POUR PLACEMENT studio ou 2 pièces, 16e, 17e, 9e. T. : HUSSON 255-66-18, h. bur.

usines

A VENDRE
Immeuble industriel
BAGNOLET
Proximité PERIPHERIQUE 500 m. échangeur Gambetta 2.400m2 sur trois niveaux
convenant à USINE - ENTREPÔTS ATELIERS
Téléph. à Mme de Chazournes Tél. : 538-14-41, poste 4496.

pavillons

CLAMART. Part cause départ vend pavillon s/4.00m2 terrain tt cft, sél., 4 chbres, cuis., 2 bs, gd ss-sol, gar. 2 voit., terrasse. Prix : 520.000. Tél. : 645-07-71.

villas

Sortie Beauvais, villa neuve, de 7 pièces 160m2 + ss-sol total, terrain 1.235m2. Prix 396.000 F. Conviendrait à logement fonction cadre. Téléph. : 458-62-81.

bureaux bureaux

28, avenue de Messine
tout près du Parc Monceau
1.000 m2 de bureaux à louer
livrables en avril 1975
Renseignements :

Richard Ellis 17, rue de la Baume 75008 PARIS. Tél. : 225-27-80 - 359-29-93 +
Sogepat 25, rue Marbeuf 75008 PARIS. Tél. : 225-05-04/09-21.

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

PARIS Vente directe imm. libre à rénover ou achevé 3.500m2. Plus-value certaine. Ecr. 635 Chalmandrier, 76, av. des Champs-Elysées, Paris-8e.

VILLIERS 210 m2, tr. luxueux bureaux, 6 lignes, sans pas-de-porte. GIP, 742-38-75.

GIP disp. BURX TOUS STAND., SANS PAS-DE-PORTE, Ts quart., ttes surfaces. 742-38-75.

16e - RUE RAFFET
Bureaux à louer
Bail précaire ou 3-6-9
2 nivx 80 m2 + 1 niveau 55 m2 + parkings
Mlle SMITH 225-27-80

locations non meublées

Offre

P. à P. MONTMARTRE, studio, tél., vue., soleil, 900 c.c. Ecr. KYRIKIS, 18, r. Coutures-Saint-Gervais, PARIS 75003.

ANTONY (92)
SANS INTERMEDIAIRE
Appts bons stdg avec loggia, 2 pièces 49m2, 565 à 640 F, 3 pièces 62m2, 707 à 772 F. Charges et parking en sus. S'adr. 254-278, rue Adolphe-Pajeaud. Tél. 666-97-27 ou 666-98-27.

WAGRAM BEL APPT 120m2, TEL., chambre service, 2.400 F. Imm. de standing. T. 704-88-18.

LOUEZ DIRECTEMENT OFFICE DES LOCATAIRES 9, r. du Hanovre, métro Opéra, 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles.

PARIS-16e
Importante Société loue SANS COMMISSION studio 38m2, loyer 1.015 F, CHARGES : 262 F.
S'adresser chez la gardienne : 46, bis, rue SAINT-DIDIER Paris-16e. Téléphone : 704-62-25.

Demande

Ch. DIRECT. STUD. ou 2 pces. Versailles ou environs, 950-36-70.



L'immobilier

appartements vente

Paris

ILE DE LA CITE, ttes fenêtres sur la Seine. Vue unique. Départ vend sa intermédiaire mon appt + studio. Téléph. 633-32-54 ou (15) 50 + 71-02-88. Jamais entre 12 heures et 15 heures.

M A R A I S
28, rue Saint-Paul
Dans ensemble du XVIIIe siècle s./gde cour jdin à la Française

1o) Bel appt triplex genre petit hôtel particulier. Beau séjour + gde loggia + chbre 88 m2. Tout confort, téléphone.

2o) Gd studio, tt confort, 70 m2, 5 mètres sous plafond. Téléph.

Voir propriétaire, jeudi, lundi : 14 h. 30 à 18 h. 30, Tél. : 720-84-47 et 81-57.

PARIS (16e) - Pte-de-St-Cloud, gd 3 p., cuis., bns, Cft. impec. Balcon. 4e étage. Clair, soleil. 350.000 F. ORPI, 164, avenue de Versailles - Tél. : 527-92-63.

MARAIS, 100 m2, avec petits travaux d'aménagement, 4,50 m. sous plafond, Px 450.000 francs. 742-44-96 et 924-41-59.

MONCEAU - WAGRAM, 4e étge, gd standing, 7 p., 250 m2, 2 bns. Tél. Ch. serv. Poss. prof. Excl. JAGGLI, 24, rue Raynouard Téléph. : 527-09-85.

ILE-SAINT-LOUIS
Part. vd lux. atelier Louis XIII, av. 2 chbres, 2 bns, 2 w.-c., gar. débar. R.-de-ch. sur cour, jdin. Sur R.-V. : 874-01-91.

TRINITE - 5 P., mixte, en duplex. 2 r.-de-ch., 3 au 1er étg. sur rue, tt cft, 2 park. en location. Tél. : 526-33-11.

SEGUR. Dern. étg., 150 m2, état neuf, 3 ch., 2 bs, serv., 780.000 F - Tél. 531-51-10.

WAGRAM. Immeuble P. de T., 5 pces, tout confort. Impeccab. MARTIN, Dr Droit 742-99-09.

LUXEMBOURG, 75, RUE MADAME. Imm. 1830. Possib. ascens., 58 m2, tt cft, décorat., exceptionnel. Jeudi 14 h. 30 à 18 heures ou SOL. 24-18.

MONTPARNASSE
Imm. P. de T., gentil 4 P MARTIN, Dr Droit 742-99-09.

IENA. Grand 4-5 pièces, tout confort, chambre service MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

TROCADERO - TERRASSES
Plain-pied. appt de charme, 160 m2, double living + 1 chb. 577-60-10, matin.

17e. Appt gd standing, 85 m2, gd livg, gde chb., cft, 560.000 F. Tél. WAG. 08-10, après 11 h.

STUDIO et 2 pces. ODE. 95-10. A partir 70.000. LUX. RENOV MARAIS, QUARTIER LATIN.

Breteuil Villars - ODE. 42-70 120 m2, 5 P., gd STANDG, asc. BALCONS, SOLEIL, ARBRES.

MONGE. 2 p., cuis., ent., wc, bains, avec 20.000 F. 278-58-32

MARAIS. RUE DE TURENNE
Appartement de classe. 3-4 pièces, 115 m2, 3.80 mètres sous plafond. 650.000 F - EUR. 05-55.

PLACE BEAUVAU (près)
appt 180 m2, bel. récept., 3 ch., profess. libér. 577-60-10, matin.

MARAIS-ST-PAUL. P. de t., Réception, 58 m2 + 3 gdes ch., 2 s. de bs, gde cuisine, 150 m2, 530.000 - FONCIAL, 266-32-35.

PASSY. Calme et résid. Salon, s. à m., bur., 3 ch., bs, etc. balc. 150 m2, cft. Strauss, 527-50-25.

Me St-Michel, studio, 32 m2, cft. bel imm., 3e étage, refait neuf. 325-32-71.

Dr BLANCHE. Récent, impecc., grand livg + 2 chbres, vue dég. tt cft, tél., 480.000 229-52-98.

PALAIS-ROYAL. Imm. XVIIIe, grand studio, caract., cuis., bs, téléph., 135.000 F 229-52-98.

MONTPARNASSE
Propriétaire vend 50 studios et 2 pièces, tt conft, imm. entièr. restauré. Haute rentabilité. Me voir. Café « Le Périgord », 131, rue Vaugirard. De 14 à 19 h.

HOPITAL TENON
PETITS et GROS STUDIOS à partir de 75.000 FF de immeub. entièr. restauré location et gestion gratuites assurées par nos soins. BUREAU de VENTE S/PLACE tous les jours (sf dim.), 11-19 h., 88, rue PELLEPORT. 636-52-00.

DENFERT
Imm. Stand. Elégant 5 Pièces, 2 sanit., chbre serv. MED 97-40.

JARDIN DES PLANTES
Prop. vend STUDIO 25 m2. Tél. : 579-06-03.

61 bis, bd BEAUSEJOUR
Immeuble gde classe, 5e étage, 8 pièces, 260 m2. Sur place : jeudi 17 avril de 13 h. 30 à 17 h. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

TELEGRAPHE
Studio, tt confort. Idéal pour placement. 68.000 F - 345-86-41.

AUTEUIL
IDEAL PROFESS. LIBERALE, grand standing, vaste 4 PCES (bel récept.), gde cuis., s.d.bns + cab. toil., 2 w.-c., téléphone, PARKING. 465.000 F. Visites : mercredi, jeudi de 15 h. à 19 h. 3, rue MOLITOR - 224-80-38.

MARAIS RUE SAINT-MARTIN
Grand studio, tt confort, 38 m2, remis à neuf dans immeuble rénové. 125.000 F. Téléphone : 924-96-18 - 622-40-57.

ETOILE-FOCH
Imm. gd standing 130 m2, salon, salle à mang., 3 ch., 2 san., tél. Calme. 2 chambres de service. ZANNETTACCI, Tél. 260-34-88 ou 260-85-82.

7e BRETEUIL-MASSERAN
Dans immeuble très gd stand. quelques beaux appartements :
— 4 pièces : 132 m2
— 5 pièces : 168 m2
Prix : 6.600 F le m2
Disponibles immédiatement.
Téléphoner : Mme RAYNAUD - 256-98-98

6e CHERCHE-MIDI
2 p., cuis., w.-c., 40 m2 2e ét. s/jard. 567-22-88.

BOURSE Bel imm. 2 p., ent., cuis., s. de bs., impec. 125.000 F Jeudi 16, 19 h., 28, r. Feydeau.

15e Propriétaire vd directem. Beau studio avec cuis., w.-c., s. de b., moq. imp. 58.000 F. Voir 27, r. VIALA.

A MOINS 2.500 F le M2 Pptaire vend
Maubert ds tr. bel imm. 17e Habit. ou Cclal 300 m2 à rénov. dont 200 seul tenant. Tél. Gar. S/sols, gdes caves voûtées. Vis. 11-18 h. 16, r. St-Victor.

Sur Jardins **LUXEMBOURG**
Imm. grand stand., 5e étage, 225 m2 + 2 ch. serv., tt conft. FRANK ARTHUR 924-07-69.

5e, près SEINE
6-7 P 180 m2, confort. 750.000 F. 267-18-70

7e VANEAU. Imm. 18e 4 P cuis., bns, 78 m2 poutres, soleil. 567-22-88.

Mo DUROC bon imm. ravalé
1 PTE PCE, esc. ppal, tapis 117, rue du Cherche-Midi. Calme. Merc., jeudi : 15-18 h.

17e près Place PORTE des TERNES dans imm. 1931 tt cft., 9e ét. Calme, soleil, balc. terras. GRD 2 P. caract. bel. haut. plaf., cuis. bains. S/pl jeudi 14 h. 30 à 17 h. 30 : 3, RUE DU DOBROPOL.

RESIDENCE
de qualité face bois de Vincennes, 4.100 F le M2, du studio au 6 pièces.
PLACEMENT PIERRE
rentabilité assurée avec GARANTIE BANCAIRE
IGE 11, rue de Téhéran, Paris. Tél. : 924-08-02.

TERRASSE PLEIN SUD SUR
CHAMP-DE-MARS
DECORATION EXCEPTION.
290 m2 gd stand. Triple récept. + 4 ch., 3 bns. Exclus. SAINT-PIERRE. ELY. 33-48.

MARAIS RESTAURATION GDE CLASSE
TRIPLEX DE CARACTERE
Dble liv., 3 ch. Petit atelier ZANNETTACCI 260-34-88/22-26.

TROCADERO Immeuble standing
GDE RECEPT. + 6 P. tt cft., ch. serv. Gar. Pos. prof. libérale Prix 1.100.000. Tél. 727-08-27.

15e PLACE FELIX-FAURE
(Près square Saint-Lambert)
Ds charmant imm rénové 100 % Avec style rustique.
PROPRIETAIRE vend DIRECTEMENT 15 STUDIOS et 2 PIECES. Très GRAND CONFORT.
Livraison mai 1975. Habitation ou placement de choix.
Gestion et location assurées.
GIRPA 325-25-25 325-56-78

18e VIEUX MONTMARTRE
Quartier d'artistes. Calme ensoleillé. Dans typique petit immeuble rénové 100 %
Propriétaire vend directement 7 STUDIOS ou 2 PIECES et DUPLEX entièrement équipés et décorés.
Livrables de suite.
PLACEMENT SELECTIONNE à HAUTE RENTABILITE.
Gestion et location assurées.
GIRPA 325-25-25 325-56-78

XVIe 24, RUE BOILEAU dans imm. neuf.
Gd stand., 3 P., 100 m2. Prix 600.000 F. Vis. s/pl. H. MELHEM 288-41-37 - 532-42-39.

2e PALAIS-ROYAL BOURSE
Dans un magnifique immeuble fin 17e Restauré entièrement. Vide-ordures, interphone. Haut de PLAFOND POUTRES et PIERRE apparentes et d'origine.
STUDIOS 2-3 PIECES
avec LOGGIA de CARACTERE Décorés et aménagés. Très grand standing. Investissement et demeure de très grande qualité.
Le PROPRIETAIRE GIRPA 325-25-25 + 56-78.

Région parisienne

PANTIN (Mo Eglise)
Propriétaire vend libres, studios et 2 pièces, confort. Crédit important. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy 75009 Paris — Tél. 742-99-09.

A 10' R.E.R., face forêt Royale SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
APPARTEMENT GRD STANDG 138 m2
Réception 50 m2 + 2 chambres dont une de 20 m2 - Gds balcons
Livrable de suite.
Décoration personnalisée.
Vis. sur R.-V. - Tél. 973-28-25.

VAL D'OR 3' GARE imm. récent
Gd liv. dble + 2 ch. tt cft. Tél., park. VERNEL. 526-81-50.

Limite Saint-Germain-en-Laye Au pied des Terrasses Royales
Vue sur la vallée de la Seine.
APPARTEMENT GD STANDG 250 m2
Ascens. desserv. l'appartement + entrée de service.
Très belle réception, Jardin d'hiver + grandes terrasses,
3 chambres - 2 salles de bains, office + cuisine + cellier.
A 5' du R.E.R. - Direction Auber Vis. sur R.-V. - Tél. 973-28-25.

NEUILLY
WINSTON-CHURCHILL, vue panoramique, immeuble récent, 3 p. 80 m2 s/r. et jd., gd balc., calme, soleil. Tél. : 256-05-95.

PARC MAISONS-LAFFITTE
RESID. STAND., calme, fr. bel appt 200 m2 + 150 m2 terrasse, pl. soleil, sél. double, 4 chbres, 4 bns, gar. 2 voit. AFF. RARE. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-87-06.

Province

Particul. de préfér. à particul. NICE, quartier résidentiel, STUDIO alcôve, cuisine, salle de bains, plein midi. Entièrement remis à neuf. Peu de charges, 4e avec asc. 80.000 F nets. Tél. 747-98-24. M. GIDON, ou écrire : 100, avenue Charles-de-Gaulle - 92522 Neuilly.

hôtels-partic.

PARC MONTSOURIS (même) H.P. récept. 4 chbres + serv. + gar. Jardinet — 225-73-26.

appartem. achat

Achète Rez-de-chaussée, local non commerc. à installer, de 20 à 35 m2 (remise, garage, etc.), ds 5e ou périph. Ecr. M. Popov, 8, rue des Boulangers, 75005 PARIS. - Téléphone : 633-76-31.

Part à Part. cherche studio tout confort. PARIS et BANLIEUE SAINT-LAZARE.
Ecr. no 6.914, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9.

NEUILLY :
Bds : MAILLOT - M. BARRES, off Charcot - R. WALLACE. Part. cherc. à l'achat R. de Ch. env. 100 m2 + ch. serv. avec Jardin. Immeub. neuf ou réc. 525-12-44 ou 637-48-61.

Ach. urgent, rive gauche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 3 pièces, paiement comptant chez notaire. - Tél. 873-23-55.

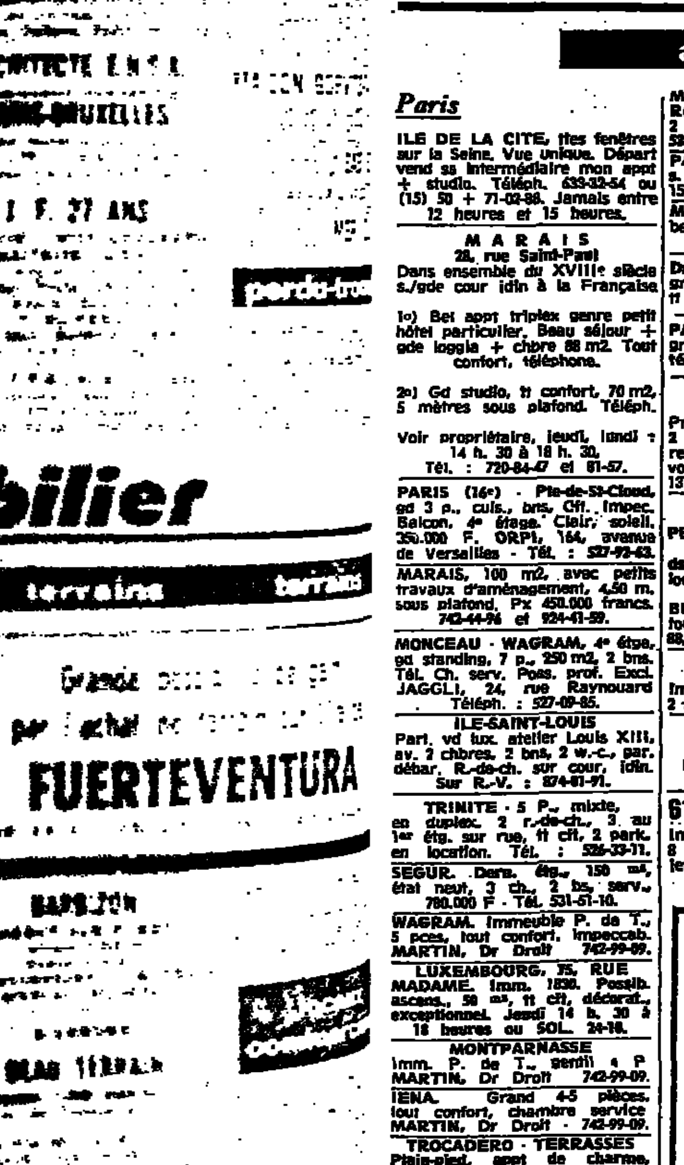
ACHETE URGENT COMPTANT chbre bonne Paris. Tél. 873-20-67.

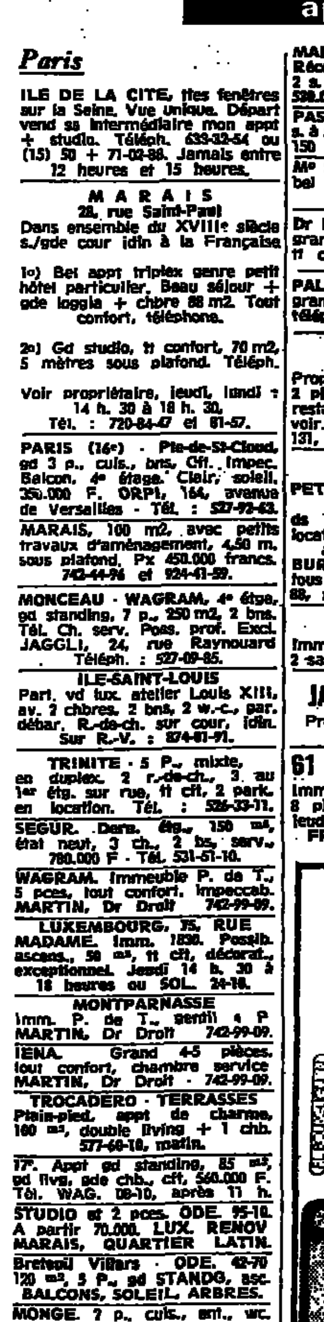
GILER 59, avenue d'Iéna Tél. : 260-36-80
rech. appts. toutes surfaces bons quartiers.

appartements occupés

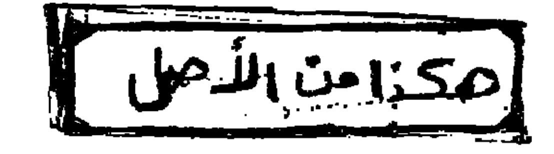
RUE CUSTINE
Dans bel imm. P. de T. Beaux appartements 3 et 4 pièces, cft. 260-30-15.

QUAI VOLTAIRE
1er ordre - Vue s./Seine, 210 m2 + 3 ch. serv. Park. - 278-69-49.



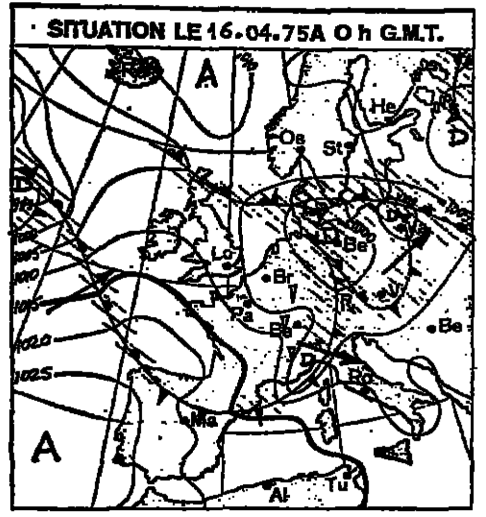


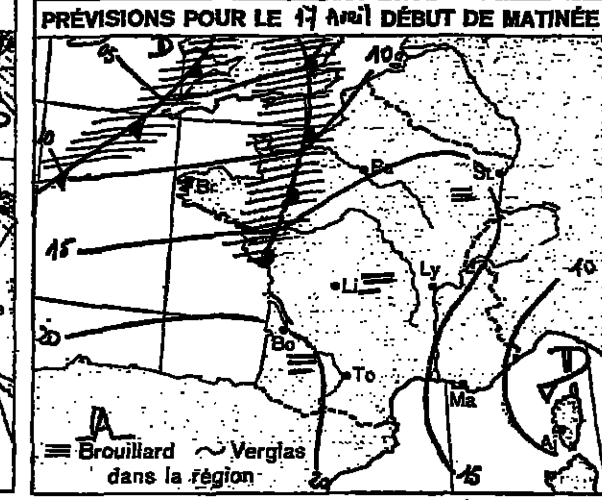




AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 16 avril à 0 heure et le jeudi 17 avril à 24 heures :

Les hautes pressions centrées au sud-est des Açores dirigeront sur l'Europe occidentale un flux océanique de secteur sud-ouest.

Jeudi 17 avril, la partie méridionale d'un front chaud donnera un temps très nuageux et faiblement pluvieux le matin sur le quart nord-ouest de notre pays. Ces nuages s'étendront ensuite vers les Ardennes et les Vosges, tandis que les vents, de secteur sud-ouest, se renforceront un peu de la Bretagne aux frontières du Nord et du Nord-Est.

Sur le reste du pays, il fera assez beau et un peu plus chaud que mercredi. Des nuages bas matinaux et quelques bancs de brouillard sur l'Aquitaine et le Massif Central disparaîtront au cours de la matinée ; de belles éclaircies prédomineront l'après-midi. Dans le Midi méditerranéen, le mistral et la tramontane faibliront. Ailleurs, les vents seront faibles.

Mercredi 16 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012,2 millibars, soit 759,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 avril ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Biarritz, 16 et 12 degrés ; Bordeaux, 15 et 10 ; Brest, 13 et 9 ; Caen, 12 et 7 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 13 et 8 ; Dijon, 15 et 9 ; Grenoble, 16 et 8 ; Lille, 13 et 6 ; Lyon, 18 et 10 ; Marseille, 19 et 11 ; Nancy, 14 et 8 ; Nantes, 13 et 9 ; Nice, 22 et 13 ; Paris-Le Bourget, 14 et 8; Pau, 18 et 10 ; Perpignan, 23 et 14 ; Rennes, 14 et 7 ; Strasbourg, 14 et 7 ; Tours, 15 et 9 ; Toulouse, 19 et 10 ; Ajaccio, 17 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 11 et 6 degrés ; Athènes, 19 et 13 ; Bonn, 13 et 7 ; Bruxelles, 12 et 6 ; Le Caire, 30 et 16 ; Iles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 7 et 3 ; Genève, 13 et 7 ; Lisbonne, 18 et 13 ; Londres, 14 et 6 ; Madrid, 23 et 13 ; Moscou, 6 et 0 ; New-York, 8 et 4 ; Palma-de-Majorque, 20 et 8 ; Rome, 16 et 12 ; Stockholm, 7 et —1 ; Téhéran, 21 et 12.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 14 et 15 avril 1975 :

UN DECRET

● Pris pour l'application de la loi n° 75-6 du 3 janvier 1975 portant diverses mesures de protection sociale de la mère et de la famille.

● Instituant le grade d'« infirmière générale ».

UN ARRETE

● Fixant la date des épreuves des concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (section des sciences, groupe D) en 1975.

UNE LISTE

● D'aptitude aux fonctions du deuxième grade du corps des secrétaires-greffiers en chef.

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 avril 1975 :

UN DECRET

● Relatif à l'allocation supplémentaire d'attente complétant l'allocation pour perte d'emploi, prévue par le décret n° 68-1130 du 16 décembre 1968.

DES ARRETES

● Portant institution pour l'année 1975 d'un tableau d'avancement et de listes d'aptitude supplémentaires (cours et tribunaux et administration centrale) ;

● Fixant le programme limitatif du brevet élémentaire pour 1975.

Service national

LE RECENSEMENT DES JEUNES FRANÇAIS NÉS ENTRE AVRIL ET JUIN 1957

Le ministère de la défense communique :

« Les jeunes gens nés en avril, mai, juin 1957 sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile, au plus tard le 30 avril 1975. Cette démarche peut être effectuée par les intéressés eux-mêmes ou par leur représentant légal. Une documentation succincte relative aux conditions d'accomplissement du service national est donnée dans les mairies, au moment du recensement.

» Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès des bureaux de recrutement. Les jeunes gens doivent, dans leur propre intérêt, accomplir cette formalité en temps voulu, sous peine de perdre le bénéfice des possibilités de dispense ou de choix de la date d'appel qui leur sont offertes par le code du service national. Ceux qui, nés avant le 1er avril 1957, auraient omis ou négligé de se faire recenser doivent se faire connaître d'urgence à la mairie de leur domicile pour régularisation de leur situation. »

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1128

HORIZONTALEMENT

I. Ne voyait jamais sa sœur sans rencontrer sa tante ; Pour un oui ou un non. — II. A détruire ! — III. Supprime le plaisir ; Trou normand. — IV. Devient sérieux en grossissant. — V. Point de suspension ; Fin de participe. — VI. Mal éclairées ; Lettres de crédit. — VII. Se montrera herbivore. — VIII. Subit le même sort que Blandine ; Change d'un jour à l'autre. — IX. Article ; Aussi nombreux que les jours de la semaine. — X. Ce peut être un arriéré ; Elément d'un jeu. — XI. Ce ne sera jamais de leur faute si l'on est dans ses petits souliers.

VERTICALEMENT

1. Jouait quand il avait fini de travailler ; Flottent parfois au moment du dessert. — 2. Pour lui, Paris n'a jamais été mystérieux ; Dans la description du chameau. — 3. Tiennent conseil, à l'occasion. — 4. Orientation ; Abrite de futurs lords ; Note. — 5. Conjonction ; D'un auxiliaire ; Un peu de tout. — 6. N'ont pas forcément les crapauds en horreur. — 7. Il a été prouvé qu'elle n'était même pas peuplée de gens distraits ; Elément d'un cycle. — 8. Elément protecteur ; Couvrir. — 9. Bras droits.

Solution du problème n° 1127

Horizontalement

I. Clipper. — II. Rose ; Ai. — III. Ora ; Ver. — IV. Ugine. — V. Pneu ; Lulu. — VI. Aines. — VII. Attentive. — VIII. Atelier. — IX. Relus ; Air. — X. Le ; Liés. — XI. Noé ; Lits.

Verticalement

1. Croup ; Aaron. — 2. Lorgnette. — 3. Isaïe ; Telle. — 4. Pé; Nu ; Elue. — 5. Ve ; Anis. — 6. Eve ; Lite ; Li. — 7. Réunirait. — 8. Lev ; Ies. — 9. Diffuseurs.

GUY BROUTY.

Éducation

● *La direction de l'éducation surveillée* organise, en mai et juin, un concours pour le recrutement d'éducateurs des services extérieurs. Renseignements et inscriptions auprès de la direction de l'éducation surveillée, 52, boulevard Raspail, 75270 Paris, Cédex 06, tél. : 222-39-49.

ANNONCES CLASSEES

L'immobilier

locations meublées

Offre

17, r. Larrey, 2 p. tout confort. 1.200 (15-17 h.) les 16 et 17.

5e Mo MONGE. Charm. studio tt cft., 600 F. 522-62-14.

locations non meublées

Offre

NEUILLY-SAINT-JAMES B dble liv., cuis. équip. bs. T. wt. stdg. 1.250 + ch. 924-92-45.

Châtelet, pr célib., petit studio tt confort, 600 cc. T. soir 742-52-33.

Bd Saint-Michel, studio, kitchen. s. eau, 550 F TCC - 526-65-50.

Place d'Italie, 2 p., cuis., wc., dche. 680 F + ch. - 283-65-65.

NEUILLY, neuf, liv. 2 Chb. Box. Tél., 2.000 F. — ANJ. 97-38.

Demande

Médecin dés. louer à l'année PROPR. 8/10 p., gd terr. atten. Rég. Dreux-Houdan-Anet-Nogent-le-Roi. Faire offres détaillées Agence HAVAS, 28100-DREUX (n° 93.480), qui transmettra.

fermettes

Vends Sud Sologne, Fermette bon état, à aménager. Verger 4.000 m². 75.000 F Tél. - 15 (38) 67-04-18. GIEN.

villas

ORGEVAL (78), belle VILLA gd stand. 5 chbres + living, garage, tél., jard. 3 000 m2 - calme à louer vide ou meublée 3.000 F + ch. UFFI 522-82-98.

viagers

Ach. viagers ou nue-propriété Discrétion VERNEL 326-01-50 4, pl. Estienne-d'Orves, Paris-9e.

bureaux

ENTRE ETOILE ET TROCADERO

Dans immeuble de standing, location à partir d'un mois, de BUREAUX EQUIPES modernes et à services complets, standardistes et hôtesses d'accueil. Parking visiteurs. Télex. salles de conférences.

HERSA. TEL. : 553-50-11

EUROPARNASSE

A LOUER, 6e étage, 17 BURX, 1.028 m² + ARCHIVES 80 m² très gd standg. AGENCEMENT MODERNE. 12 parkings. tél. - lignes privées + standard.

705-22-68.

Tour MAINE-MONTPARNASSE 100 à 1.000 m² à louer cloisonnés selon vos besoins KNIGHT FRANK & RUTLEY. Tél. : 260-67-53.

CHAMPS-ELYSEES - BERRI A LOUER dans imm. neuf 2 à 14 BUREAUX KNIGHT FRANK & RUTLEY 260-67-53

1 à 20 BURX, tous quartiers Location sans pas de porte AG. MAILLOT 293-45-55+522-19-10

FG SAINT-HONORE Très grand standing 1.300 M2 BURX divisibles. NEVEU ET CIE 525-08-73

GEORGE-V 220 M2 de BURX tr. luxueux Meublés ou vides, CALME, ensoleillé. Location précaire. NEVEU ET CIE 292-08-73

fonds de commerce

Occasion à saisir A vend. cause retraite et fatigue IMPRIMERIE PAPETERIE pl. cent. Marseille C.A. 650.000 F. Possibilité extension. Prix 250.000 F plus stock. Ecrire n° 8279 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

NICE : local pour commerce luxe, 70 m² sur boulevard, à 40 mètres promenade des Anglais 120.000 — Téléphoner (93) 88-68-24 Nice.

SANS CONNAISS. SPECIALES PARIS, SARL distrib. exclus. T. 20 ans. Gros bénéf. prouvé. VIOU, Tél. : 236-86-29.

Placement 1er ordre à céder. Paris Centre, excel. Pressing nouv. form. SARL-CA impt. rentabilit. prouv. agenc. et matér. neuf. Ecr. Ruffaud, 5, r. Jacques-Mawas, 75015 PARIS.

Vend exc. aff. façonn. nappes papier pr restaur. T. 588-59-58.

Vds FONDS GARAGE Paris-9e. 200 places ou Murs ou Gérance. — Ecrire n° 558 DEER, 72, bd Sébastopol, (3e).

AGENCE IMMOBILIERE près PARIS C.A. 500.000 bon rap. 300.000 F. Autre av. gérances. Px 250.000 VIOU. 2, r. Pt-Neuf. LOU. 63-84.

domaines

EN EURE-ET-LOIR (150 km Paris). Très beau Domaine de 200 ha. av. splend. demeure du XVIIe S en remarq. état et doté du plus gd conf. 5 récept., 7 ch., 7 s. ba., jardin à la Française-douves-rivière. Parc 75 ha. Ferme lib. de 115 ha manège-boxes. Conv. particulier ou Hostellerie de luxe.

D. FEAU S.A. LAB. 13-89. 132, Haussmann

Quercy, vend luxueux manoir domin. 4 vallées, 10 pièces. Sur 1 ha. MOGA, 61, bd Scaliger, Agen. Tél. 16-58-66-43-39 (8-11 h.)

pavillons

A vendre beau pavillon de 5 p., (séjour, 4 chbres) sur s/sol, sur 800 m2 de terr. ds village très calme (Thorigny) à 1.500 m. de la gare. Px 219.000 av. 50.000 + C.I. Tél. hres bureaux 277-83-10.

Propriétaire vend pav. 13 arrdt en 3 niveaux rapport 45.000 F. Prix 550.000 T - Tél. 588-22-52.

MAISONS-LAFFITTE PAV. moderne s/560 m2 jardin, surface habitable : 180 m2. Prix demandé : 450.000 F. Sélection Immob. 962-50-96.

propriétés

REGION L'ISLE-ADAM site accidenté MANOIR DEPENDANCES 26 HECTARES CLOS ETANG, PRAIRIE et BOIS. Excell. chasse et pêche. Tél. le matin. - 704-29-89.

Rég. MELUN superbe propriété, parc 2,5 HA. Prix 1.100.000 F 645-68-86, heures bur., Poste 3.

URGENT CAUSE DEPART 2 h. 30, Paris Aut. Sud ds Pte Ville MORVAN Typique, Belle Prop. 400 m2. Hab. de suite, conft parf. Ch. Cent. 3 S.B. Jard. Ecr. n° 8.333, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

Particulier vend maison 4 p., bon état sur sous-sol, combles à aménager, petit jardin. 30 km nord TOURS. Téléph. (47) 05-24-32 à TOURS.

Vente enchère 24 avril NIMES, PROPRIETE viticole près rivière, 20 mn Nîmes et Gde-Motte par autoroute. 14 ha. Vignes 14 ha., terres, cave, ferme, Maison Maîtres 8 p., Tél. (66) 89-55-40.

villégiatures

CANNES

Prestigieux appartement Villa au dernier étage, sur Croisette, vue panoramique, baie de Cannes, 3 chambres, 2 salles d'eau - Ecr. à HAVAS SAINT-ETIENNE N° 45.723.

HOTEL DES TOURISTES 16210 Médillac, tt. cft, terrass. ombr. forêt, pêch. 100 m.38 F jour

LA LOUVESC ARDECHE T. 3. Hôtel Relais du Monarque **N.N. pension 55/85 net.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	128 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	90 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

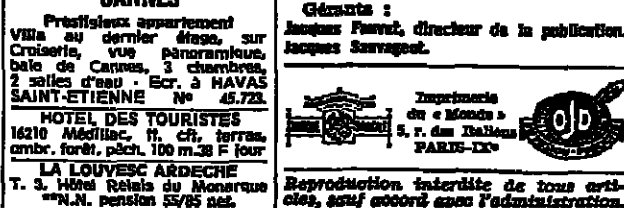
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

SPORTS

FOOTBALL

La « table ronde » de Monaco : un comité de réflexion

De notre envoyé spécial

Monaco. — La troisième « table ronde » du football, réunie les 1er, 2 et 3 avril à Monaco, a valu à ses organisateurs la meilleure attention des personnalités et des responsables du sport le plus populaire dans le monde. Ainsi, MM. Havelange, président de la Fédération internationale (FIFA), Franchi, président de l'Union européenne (UEFA), des présidents de fédération, de club (Real, Ajax, Barcelone, Juventus, Bayern, Marseille, Paris-Saint-Germain, Standard de Liège, Independante et Bocca Juniors de Buenos-Aires, etc), des entraîneurs, des arbitres, des joueurs de notoriété ainsi que des journalistes, ont-ils témoigné de leur intérêt en suivant et surtout en animant les débats. C'est dire que la « table ronde » de Monaco est devenue un comité de réflexion sur l'évolution du football et tout pousse à croire qu'elle a été reconnue comme telle par ceux qui détiennent l'autorité internationale.

Trois thèmes au moins ont souligné ces préoccupations concernant l'avenir : la structure juridique des clubs, dont l'uniformisation est souhaitée, la lutte contre la violence et les modifications des lois du jeu. Un certain nombre de propositions ont été faites — mise sur la touche d'un joueur à titre préventif, sanction de penalty contre une équipe à la suite de plusieurs fautes caractérisées, aménagement des coups francs par un déplacement du lieu de tir, etc. — dont la plupart ont déjà fait l'objet d'expériences réussies dans des tournois de jeunes.

La « table ronde » a aussi estimé que des sanctions plus sérieuses devaient être prises à l'encontre des joueurs coupables de brutalités ou de *« conduite scandaleuse »*. Le souhait a été émis que, à l'initiative de la FIFA, les fédérations et les confédérations continentales adoptent un code de discipline uniforme afin que les mêmes châtiments frappent, dans chaque pays, les mêmes délits. C'est dans ce but qu'il a été demandé à la FIFA l'étude et l'application des modifications des lois de jeu dont il a été question, pour donner une plus grande efficacité au combat mené contre le jeu dur et l'antijeu.

L'importance grandissante de la qualité et de l'efficacité de l'arbitrage sur qui reposent pour une bonne part, la discipline et même la dignité du jeu, dans les frontières de la non-violence, a, bien entendu, été évoquée. Si le recours à l'électronique n'a pas recueilli l'adhésion de la « table ronde », en revanche une tendance s'est dégagée pour une meilleure complémentarité du trio d'arbitres et pour un aménagement dans la rémunération des plus compétents d'entre eux.

Dans le même esprit, l'accent a été mis sur la nécessité de protéger les attaquants, étant admis que, beaucoup plus que par le passé, la surveillance accrue des méthodes de défense constitue la seule solution de parer aux brutalités. Détail révélateur de ce souci, il a été envisagé que l'arbitre puisse revenir sur une décision si l'avantage laissé aux attaquants — lorsque l'arbitre évite de siffler une sanction en leur faveur — ne se concrétise pas. Il semble cependant qu'il ne sera pas facile d'apprécier ce qu'il y a d'abstrait et de concret dans une telle situation.

Chacun a considéré que le club était la cellule de base du football et que la force d'un pays était précisément le reflet de la valeur des clubs. Il est donc apparu que les pouvoirs publics de chaque nation *« doivent mettre tout en œuvre pour assurer la promotion des clubs, et notamment des clubs d'élite, par l'octroi de subventions, d'exemptions fiscales et les recherches de ressources marginales, comme le concours de pronostics »*.

Il semble cependant que le club a une originalité de structure nationale, qu'il diffère socialement et économiquement selon les particularités de chaque pays, et que son statut et les aides qu'il reçoit relèvent autant des mœurs que des facilités fiscales en vigueur ici ou là. La « table ronde » de Monaco, entre autres mérites, aura eu celui de réunir des présidents de clubs qui ont pu parler boutique et comparer avantages et inconvénients.

FRANÇOIS JANIN.

Les huitièmes de finale de la Coupe de France

MARSEILLE SE QUALIFIE MALGRÉ SA DÉFAITE A LILLE

Deux matches « retour » des huitièmes de finale de la coupe de France de football ont été disputés le mardi 15 avril. A Lille, les Marseillais se sont qualifiés pour les quarts de finale malgré leur défaite (1 à 0) : ils avaient gagné le premier match, sur leur terrain, par 2 à 0.

A Valenciennes, Metz, déjà vainqueur chez lui par 2 à 0, a battu l'équipe locale par 4 à 2.

Ski

Aux Championnats de France

VICTOIRES DE FABIENNE SERRAT ET MURIELLE MANDRILLON

Les championnats de France de ski, qui se disputent à Pra-Loup, ont mis en vedette, chez les femmes, Fabienne Serrat et Murielle Mandrillon, avec un léger avantage pour la première, qui gagne le combiné.

SLALOM SPECIAL FEMININ : 1. Murielle Mandrillon 83 sec 34 ; 2. Fabienne Serrat 83 sec. 36 ; 3. Elena Matous (San Marin) 84 sec. 33 ; 4. Martine Couttet 85 sec. 76 ; 5. Patricia Emonet 85 sec. 80.

SLALOM GEANT FEMININ : 1. Fabienne Serrat 1 min. 25 sec. 44 ; 2. Elena Matous (San Marin) 1 min. 25 sec. 72 ; 3. Murielle Mandrillon 1 min. 26 sec. 41 ; 4. Patricia Emonet 1 min. 26 sec. 58 ; 5. Danièle Debernard et Michèle Jacot 1 min. 26 sec 62.

COMBINE FEMININ : 1. Serrat 0,13 pt ; 2. Mandrillon 7,57 ; 3. Matous (San Marin) 8,71.

SLALOM SPECIAL MASCULIN : 1. F. Fernandez-Ochoa (Esp.) 96 sec. 66 ; 2. Navillod 99 sec. 29 ; 3. Perrot 100 sec. 33 ; 4. Bonnevie 100 sec. 50 ; 5. Sottas (Suisse) 102 sec. 13

Le Suisse Christian Sottas et le Français Alain Navillod ont terminé ex aequo à la première place du slalom géant des championnats de France. L'Espagnol Francisco Fernandez-Ochoa se classe troisième.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

GYMNASTIQUE. — *La Fédération française de Gymnastique a désigné les athlètes sélectionnés pour les championnats d'Europe féminins et masculins qui auront lieu respectivement à Skin (Norvège) les 3 et 4 mai et à Berne les 31 mai et 1er juin.*

Féminines : Nadine Audin (Bois-du-Verne), Chantal Seggiaro (Nice) et Martine Audin (Bois-du-Verne).

Masculins : Henri Boerio (Montceau-les-Mines), Boutard (Les Aubrais), Decoux (Montceau-les-Mines), Boutet (Nantes).

KARATE. — *Les championnats de France disputés les 12 et 13 avril à Paris, ont confirmé le retour au premier plan de Dominique Valéra, vainqueur en « lourds » et en « toutes catégories ». Chez les poids légers, Roger Paschy a conservé son titre tandis que chez les poids moyens Alifax s'est imposé. Par équipes, la victoire est revenue à l'Europe Karaté Club de Lyon.*

ARMÉE

M. BOURGES : nous ne ferons pas de reproches aux cadres militaires si des incidents ont lieu dans les casernes.

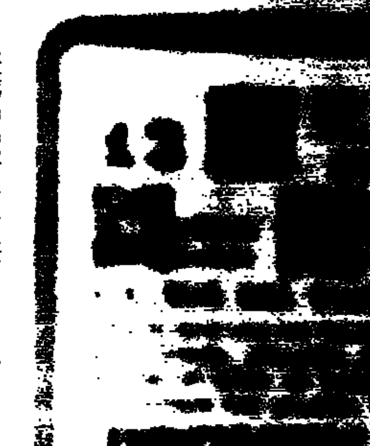
« Je ne serais pas étonné qu'ici ou là d'autres manifestations se produisent », a déclaré, mardi 15 avril, à Colmar, M. Yvon Bourges, à propos des incidents dans les casernes. Le ministre de la défense visitait le 152e régiment d'infanterie. *« Il est évident qu'il est toujours possible de rassembler quelques jeunes appelés et les amener à manifester. Mais que les officiers vivent détendus,* a ajouté le ministre de la défense, *nous ne leur ferons pas de reproches si des incidents arrivent. Nous leur demandons simplement de savoir y faire face. »*

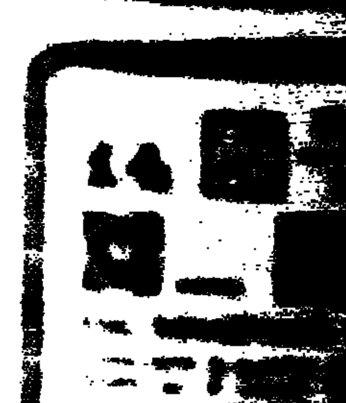
« L'armée française ne peut remplir valablement sa mission que si ses cadres sont des cadres de valeur, a dit M. Bourges aux cadres du régiment. *En retour, vous devez attendre de la nation la reconnaissance de votre action et de vos servitudes, et de l'Etat qu'il reconnaisse la place que vous devez occuper dans la hiérarchie, en particulier sur le plan matériel. »*

« La réforme en cours interviendra dans quelques semaines, a ajouté M. Bourges. *Je tenais à dire que j'aurai à cœur de faire en sorte que cette double reconnaissance vous soit donnée. Je suis assisté dans cette tâche difficile par le général Bigeard. Il y a auprès de moi un homme qui sait traduire vos préoccupations. »*

● *Le délégué ministériel pour l'armement,* M. Jean-Laurens Delpech, séjourne, depuis le lundi 14 avril jusqu'au lundi 21 avril, au centre d'essais nucléaires du Pacifique en Polynésie française. Il est accompagné des membres du comité mixte armées-commissariat à l'énergie atomique. Son inspection s'explique par la proximité des premiers tirs souterrains, vraisemblablement à partir du 15 mai prochain.





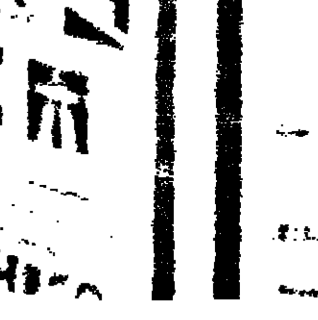
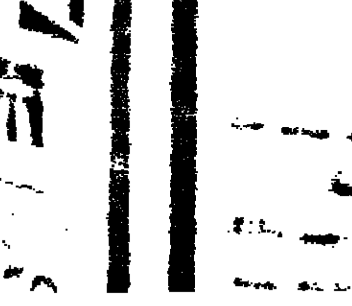










FOOTBALL

La « table ronde » de Monaco : un comité de réfl[...]

De notre envoyé spécial

Ski

Aux Championnats de France

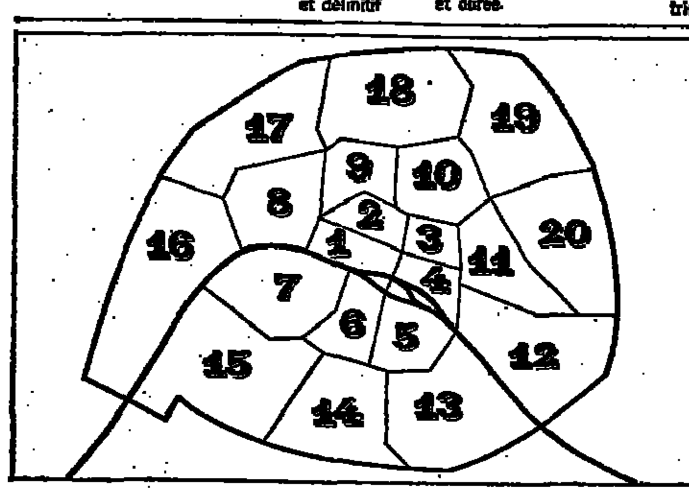
VICTOIRES DE FABIENNE SERRAT ET MURIELLE MANDRILLON

ARMÉE

D'UN SPORT A L'AUTRE...

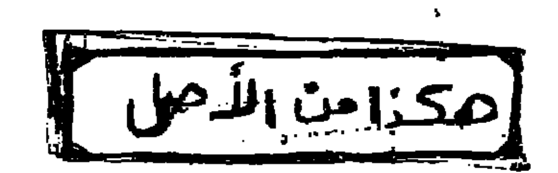
LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

12 — N° Arr. | 2500 RÉVISABLE — Prix moyen du m² | 2000 FD — Prix moyen du m² ferme et définitif | 90/15 — montant des prêts cumulés et durée | C.F. — prêt du Crédit Foncier | 1973 — année de livraison et trimestre | 124 — Nombre d'app. | Parkings en surface | Garages en sous-sol ou box | Métro | Autobus | R.E.R. Station | Autoroute ou périphérique



« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.
Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.



OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

LA VIE SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

APRÈS LA REPRISE DU TRAVAIL AU MANS

L'issue du conflit chez Renault suscite des commentaires contradictoires

La production est redevenue normale, mardi 15 avril après-midi, à l'usine Renault du Mans, mais il faudra attendre la fin de la semaine pour que, dans tous les autres établissements, l'approvisionnement assure de nouveau une activité régulière des ateliers.

Le vote des ouvriers du Mans mettant fin à neuf semaines de grève de l'enthousiasme été acquis, mardi matin, par 76,8 % des voix. Sur 3 631 votants, 2 789 se sont prononcés pour la reprise du travail, 747 contre ; il y a eu 95 bulletins nuls. A l'issue de ce vote, deux mille ouvriers environ ont défilé dans l'usine pour réclamer notamment la réintégration des dix-sept ouvriers de Billancourt licenciés au début du conflit et l'abandon des poursuites intentées le 24 mars par la direction, qui réclame à la C.G.T. 6 millions de francs de dommages et intérêts. Ces deux revendications qui n'ont pas été réglées lors des négociations de dimanche devaient être reprises ce mercredi lors de la journée nationale d'action, décidée la semaine dernière par les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de la métallurgie.

L'issue du plus long conflit qu'a connu la régie Renault continue à susciter les commentaires les plus contradictoires. Si la C.G.T. et la C.F.D.T. parlent de succès et invitent les travailleurs des autres entreprises à suivre l'exemple des ouvriers de la Régie, Force ouvrière qualifie le constat de négociations de « victoire à la Pyrrhus », soulignant que l'augmentation de 140 F accordée englobe en fait des mesures déjà prévues ou des majorations à valoir sur des relèvements de salaires ultérieurs. Pour le premier ministre, cette grève n'a fait en quelque sorte que des victimes : la Régie, qui aurait « perdu » près de quatre-vingt mille voitures, et les ouvriers dont les salaires ont été gravement amputés par le chômage technique.

Les réactions des syndicats de la régie Renault

● C.G.T. : une menace subsiste.

« Si le résultat des négociations marque un recul important de la direction et du pouvoir, l'attitude de la direction [concernant les dix-sept ouvriers licenciés] *pèsera lourd dans les prochains jours sur le rétablissement de la situation au Mans »*, déclare le syndicat C.G.T. de Billancourt. Les délégués C.G.T. du Mans ont déclaré, toujours à propos des licenciements : *« Si la direction ne revient pas sur sa position, elle doit savoir qu'elle ne retrouvera pas une situation normale dans cette usine du Mans. Nous en faisons une affaire de solidarité et de dignité. Les travailleurs du Mans se considèrent toujours comme mobilisés. Nous rentrons avec des forces intactes. »*

● C.F.D.T. : une première avancée.

Le syndicat C.F.D.T. de Billancourt estime :

« La direction est contrainte de donner en une seule fois ce qu'au niveau de l'accord d'entreprise elle prévoyait de répartir sur six mois. »

Ce syndicat réclame aussi la réintégration des dix-sept licenciés.

● F.O. : une victoire à la Pyrrhus.

Force ouvrière se déclare *« satisfaite que cette négociation puisse mettre fin à l'anarchie qui régnait depuis deux mois et qui risquait de mettre l'entreprise nationalisée en péril ainsi que l'emploi de tous »*.

Elle *« considère que c'est une grande défaite pour tous les salariés qui ont été mis dans l'obligation de chômer par force, alors qu'ils ne demandaient qu'à travailler »*.

« Les 140 francs obtenus sont, selon elle, sortis du chapeau de prestidigitateur de la direction qui a aidé la C.G.T et la C.F.D.T à se sortir d'une mauvaise situation car tout a été mélangé : ce qui était acquis plus un reliquat à venir. C'est une victoire à la Pyrrhus » conclut F.O

Les réactions au plan national

● M. CHIRAC : les ouvriers n'ont rien gagné.

Le Premier ministre a déclaré, le 15 avril à Radio-Monte-Carlo que les ouvriers de chez Renault n'ont rien gagné dans la grève.

« Le résultat de cette opération, qui me paraît non justifiée, c'est qu'aujourd'hui les travailleurs de Renault ont une situation qui est identique à celle qu'ils auraient eue s'ils avaient simplement accepté la signature des contrats tels que ceux signés dans la plupart des entreprises publiques et dans la fonction publique. Mais ils ont désorganisé la marche de l'entreprise, mis en cause son expansion et, pour beaucoup d'entre eux, ils ont subi une perte importante de revenu au titre du chômage technique ou du coulage qui a eu lieu à l'usine du Mans. »

● LA MÉTALLURGIE C.F.D.T. : un résultat positif.

« La lutte unitaire menée chez Renault par la C.G.T et la C.F.D.T., a permis de mettre en cause la politique d'austérité que l'on veut imposer aux métallurgistes », déclare la fédération de la métallurgie C.F.D.T.

● LA MÉTALLURGIE C.G.T. : un exemple à suivre.

M. Jean Breteau, secrétaire général de la fédération de la métallurgie C.G.T., a déclaré que sa fédération *« ne va pas manquer d'utiliser les résultats obtenus à la RNUR. C'est l'exemple à suivre. Nous appelons tous les militants de nos organisations à le faire »*.

LE RAPPORT SUR LE VIIᵉ PLAN

Un taux de croissance économique assez élevé est nécessaire pour préserver l'emploi et réduire les inégalités

C'est mercredi prochain 23 avril que sera examiné en conseil des ministres le rapport rédigé par M. Ripert, commissaire au Plan, sur les orientations générales du VIIᵉ Plan. Ce rapport servira au président de la République, à MM. Chirac et Fourcade, ainsi qu'aux autres membres du gouvernement qui vont rédiger un projet de loi, soumis d'abord au Conseil économique et social, ensuite au Parlement, probablement en mai. A la rentrée de septembre commencera la deuxième phase de la préparation du VIIᵉ Plan, consacrée, celle-là, à la mise au point de programmes précis dans plusieurs secteurs, industriels notamment.

Où en est-on ? Un conseil de planification s'est tenu mardi 15 avril à l'Elysée pour étudier les grandes lignes du rapport de M. Ripert. Aucune information n'a été donnée à l'issue de cette réunion. Il semble qu'une partie du débat ait porté sur l'un des quatre textes de base qui ont servi au commissaire au Plan, le rapport de M. Méraud sur la lutte contre les inégalités sociales (*le Monde* du 28 mars).

« Jusqu'où peut-on aller dans ce domaine », s'est demandé le conseil ? Question embarrassante. D'une part les efforts de redressement économique et les sacrifices que ceux-ci imposeront au pays pendant encore plusieurs années ne seront acceptés que si les inégalités sociales sont réduites. D'autre part, les propositions contenues dans le rapport Méraud ont suscité beaucoup de remous dans l'opinion publique parce qu'elles touchent des points sensibles tels que le quotient familial, l'éventail des salaires, le déplafonnement des cotisations d'assurance-maladie.

Croissance souhaitée de 5,2 % par an

Le débat est d'ailleurs double. Il ne se limite pas à la question de savoir jusqu'où l'on peut aller pour réduire les inégalités ; il concerne aussi ce que l'on peut en dire dans le VIIᵉ Plan, document officiel soumis par le Parlement. La transparence des intentions, l'engagement ferme sont-ils possibles, sont-ils souhaitables ?

Toujours est-il que pour réduire les inégalités, un taux de croissance assez élevé est préférable. Le rapport Ripert recommanderait donc deux taux de croissance.

Un taux *souhaitable*, nécessaire non seulement pour faciliter la redistribution en faveur des plus défavorisés mais aussi et surtout pour limiter au maximum l'importance du chômage (le VIIᵉ Plan correspondra de toute façon à des années difficiles dans ce domaine). Ce taux souhaitable serait voisin de 5,2 % en moyenne par an.

Une hypothèse de *repli* — aux alentours de 3,8 % par an — sera prévue en cas de récession économique mondiale prolongée.

Quoi qu'il en soit — et les chiffres cités ci-dessus n'ont qu'une valeur indicative, — le gouvernement se montrera extrêmement prudent lors de la rédaction du document final. Celui-ci comportera peu de chiffres. Encore ceux-ci devront-ils être interprétés comme des tendances, des orientations, plus que comme des impératifs. L'essentiel — le rapport préliminaire pour le VIIᵉ Plan le soulignera — est d'assurer la meilleure situation de l'emploi possible.

ALAIN VERNHOLES.

Libres opinions

LES DIX-SEPT DE RENAULT

par ROBERT MERLE

SUR les dix-sept O.S. licenciés de Renault, trois sont des délégués syndicaux et quatorze des travailleurs immigrés ce qui laisse supposer que Renault reprend à son compte les critères raciaux chers aux policiers, à ce jour impunis, du ministre de l'intérieur

Je me suis donné quelque mal pour savoir ce que ces dix-sept avaient fait *de plus* que les quatre cents ouvriers qui faisaient grève ce jour-là chez Renault Au terme de ma petite enquête, j'ai obtenu une réponse elle est nuancée et elle va vous surprendre Ces licenciés n'ont rien fait de plus que leurs quatre cents camarades ils ont « bloqué la chaîne ». Quant aux trois délégués, ils ont « incité à la grève ».

Il y a deux façons de « bloquer la chaîne » dans une grande usine La première, mais elle n'est accessible qu'aux agents de maîtrise, consiste à presser sur un bouton. La deuxième consiste pour les ouvriers qui opèrent le long de cette chaîne, à s'arrêter de travailler La chaîne avance alors inutilement et doit être stoppée par un agent de maîtrise pour éviter que les autos n'arrivent non finies à l'extrémité

Le « blocage de la chaîne » n'a donc aucunement le caractère criminel et délictueux que la terminologie de la régie Renault paraît vouloir lui prêter Il n'y a pas là de sabotage ni de violence faite à quiconque, mais l'exercice légitime et légal du droit de grève par la simple cessation du travail Si « bloquer la chaîne » de cette façon était reconnu comme un délit, alors c'en serait fait du droit de grève, non seulement à l'usine Renault mais dans toutes les usines de France qui utilisent ce procédé de fabrication

Quant aux trois délégués, ils sont licenciés pour avoir « incité à la grève » C'est un reproche surprenant, et qu'un arrêt de la cour d'appel de Nancy a infirmé par avance Il est évident, en effet, qu'on ne peut faire reproche aux délégués d'être à la pointe du combat quand un conflit oppose les travailleurs et la direction, puisqu'ils sont mandatés non par celle-ci, mais par leurs camarades En décider autrement serait une atteinte au droit syndical, et l'illégalité est ici le fait non des délégués mais de la Régie

***

Par ces dix-sept licenciements, la Régie, et elle le sait bien, court donc au-devant d'une série de procès qu'en toute probabilité elle va perdre Mais la justice est lente et, en attendant, la situation de ces O.S., dont quatorze, je le rappelle, sont des travailleurs immigrés, est particulièrement tragique Car ils vont sur leur dossier porter ce handicap presque infamant d'avoir été « licenciés » et ne retrouveront pas facilement d'embauche Peut-être arriveront-ils à vivoter sur leurs indemnités de chômage, mais leurs familles ne recevront que bien amputés les mandats qui les faisaient vivre

Ainsi fait-on des « *exemples* » chez Renault, comme aux armées en temps de guerre On ne fusille pas, certes. On prend seulement au hasard quelques « *ratons* » et, pas au hasard du tout, quelques « meneurs », et on les réduit à une demi-famine.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que, pendant des semaines, la Régie ne s'est pas montrée très empressée à résoudre le conflit Temporisant, atermoyant, durcissant ses positions, comme en témoigne le renvoi des dix-sept, elle croyait avoir intérêt à laisser pourrir Elle le reconnaît aujourd'hui, elle a été dépassée par sa propre tactique, et se retrouve pleurant un retard de cinquante-huit mille voitures et craignant le pire pour l'automne. N'est-il pas étonnant que, dans son aveuglement, la direction ait *préféré* perdre plusieurs centaines de millions plutôt que d'accorder immédiatement des augmentations de salaires qui ne lui auraient pas tant coûté ?

Où est la logique, là-dedans ? Où est l'humanité ? Où est la volonté de faire vivre et prospérer une entreprise qui est le bien de tous les Français et que le travail de ses ingénieurs et de ses ouvriers a hissée au premier rang en Europe ?

Les ouvriers du Livre ont manifesté de la Nation à la République

Les ouvriers du Livre parisien (C.G.T.), observant une grève de vingt-quatre heures, ont manifesté mardi après-midi 15 avril de la place de la Nation à la République.

Selon le comité intersyndical du Livre, 15 000 à 20 000 travailleurs de la profession avaient répondu à son appel. La Préfecture, quant à elle, évalue le nombre des manifestants à 4 000

La garantie de l'emploi et de la liberté de la presse constituaient les mots d'ordre essentiels du cortège. Des tracts rappelaient que « depuis cinq ans plus de cent imprimeries ont fermé leurs portes dans la région parisienne, entraînant la suppression de plusieurs milliers d'emplois ».

Les entreprises où l'emploi est menacé : *le Parisien libéré* (400 licenciements), *France-Soir* (400), Imprimeries Georges Lang (147) et Chaufour (235), formaient le gros de la manifestation.

Des élus communistes participaient au défilé, d'où l'on scandait parfois des slogans en faveur du programme commun.

Dans un communiqué publié à l'issue de la manifestation, le comité intersyndical déclare que *« le 15 avril 1975 sera une étape significative dans la lutte des travailleurs du Livre en vue d'imposer au Pouvoir et au patronat le maintien du potentiel industriel, le droit au travail, la défense du pouvoir d'achat, le respect des conditions de travail, le respect des libertés syndicales, le maintien et la diversité des titres, gages de la liberté d'expression »*.

Il indique que cette lutte aura son prolongement en province les 21, 22 et 23 avril.

Pour sa part, le bureau confédéral de la C.G.T apportait *« son soutien le plus total à la grève des travailleurs du Livre parisien pour la défense de leur emploi, de leurs conditions de travail et de la liberté d'expression »*

Le personnel de l'Imprimerie du *Courrier* de Fourmies (Nord) par un vote à bulletin secret (10 voix contre 8 et 2 bulletins nuls) s'est prononcé lundi pour l'arrêt de l'impression des éditions régionales du *Parisien libéré*.

● **M. JACQUES CHIRAC A LILLE : LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. PREPARENT DES MANIFESTATIONS.** — La C.G.T. et la C.F.D.T. ont appelé les travailleurs à faire des 25 et 26 avril prochains — lors de la visite de M. Jacques Chirac dans la région du Nord-Pas-de-Calais — de *« puissantes journées régionales de lutte »*, notamment par *« des arrêts de travail, le vendredi 25, d'un minimum de deux heures »*. Il s'agit, selon les deux syndicats, d'exprimer un *« nouveau temps fort »* de la lutte pour la garantie de l'emploi, les salaires, le droit à la retraite à soixante ans. — *(Corresp.)*



CIALE

ET REVENDICATIONS

... DU TRAVAIL AU MANS

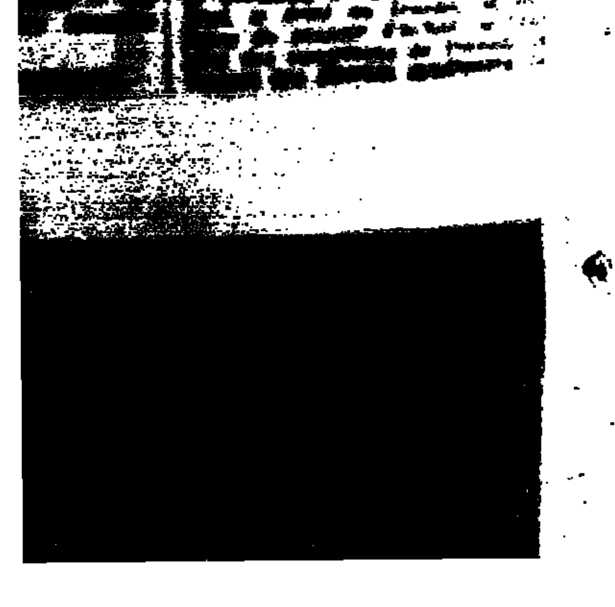
... suscite des commentaires contradictoires

Libres opinions

LES DIX-SEPT DE RENAULT

par ROBERT ...

Les ouvriers du Livre ont manifesté ... de la Nation à la République



LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

APRÈS L'ÉCHEC DE LA CONFÉRENCE DE L'AVENUE KLÉBER

Les principales réactions

PARIS : le dialogue est inéluctable.

Prenant la parole au nom de la France, « *puissance invitante* », M. de Guiringaud a déclaré, après avoir lu la déclaration finale de la conférence : « *Par [ces] échanges de vues, qu'il jugeait nécessaires et possibles, le gouvernement français tenait à ce que s'engage sans tarder le dialogue et que s'établisse une concertation durable et fructueuse. En dépit des difficultés que nous avons rencontrées, et qui étaient inhérentes à la nature même des matières abordées, la France demeure convaincue que ce dialogue est inéluctable et elle nourrit l'espoir qu'il se poursuive selon des procédures qu'il vous appartient de choisir.*

» *Ces travaux que nous avons menés sans relâche pendant neuf jours ont constitué l'amorce d'un processus nouveau pour identifier les problèmes, comprendre les préoccupations des uns et des autres, cerner les difficultés et progresser ainsi, j'en suis convaincu, vers la construction d'un ordre meilleur dans les relations entre nos peuples.* »

ALGÉRIE : deux thèses antagonistes.

L'échec de la réunion préparatoire est dû au fait que les pays industrialisés et les pays en voie de développement se sont opposés sur des questions fondamentales, a déclaré en substance M. Aït Challal, chef de la délégation algérienne à l'issue de cette réunion.

« *Deux thèses antagonistes se sont affrontées dès le départ* », a remarqué M. Aït Challal, les pays industrialisés voulant parler presque exclusivement d'énergie et les pays en voie de développement voulant que la conférence prête une égale attention aux problèmes des matières premières et du développement.

La « conséquence logique » du désaccord ainsi constaté est que la conférence internationale proposée par la France n'aura pas lieu dans les conditions prévues et qu'il faudra trouver une autre plate-forme de dialogue entre les pays développés et les pays du tiers-monde, a-t-il ajouté.

Le chef de la délégation algérienne relève toutefois deux éléments positifs dans le déroulement de la négociation qui vient de se terminer : le premier est qu'il constitue une amorce de concertation internationale, le second est que les pays du tiers-monde ont fait preuve de cohésion et de solidarité, consacrant ainsi l'échec de la tentative de certains pays occidentaux d'opposer les pays producteurs de pétrole aux pays en voie de développement consommateurs de pétrole.

ÉTATS-UNIS : personne n'est responsable.

Personne ne porte la responsabilité de l'insuccès de la réunion préparatoire proposée par le président de la République française au cours de laquelle « *l'esprit de dialogue a été très bon* », a notamment déclaré M. Thomas Enders, au nom de la délégation américaine, mercredi vers 1 h. 30 du matin. Cependant M. Enders a ajouté que les débats de fond entre pays en voie de développement et pays industrialisés avaient démontré l'existence d'une profonde « *divergence de conception* » des problèmes. Compte tenu de ces divergences, a-t-il dit, « *je ne sais pas s'il est nécessaire de réunir une nouvelle conférence* ».

« *La collaboration entre les trois délégations représentant le monde industrialisé a été très étroite* », a remarqué M. Enders. Interrogé sur le point de savoir si la présence de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) à titre d'observateur avait gêné les débats, M. Enders a répondu : « *La présence de l'A.I.E. a été contestée par une délégation, mais le représentant de l'A.I.E. avait bien reçu du gouvernement français une invitation à son nom, distincte de celle qui avait été envoyée à l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique).* »

LA DÉCLARATION FINALE

Voici les passages essentiels de la « déclaration finale » prononcée mardi à minuit par M. Louis de Guiringaud, qui assurait la présidence technique de la réunion préparatoire :

« Les dix délégations ont reconnu que la conférence devrait être restreinte, en vue de parvenir à des résultats concrets, mais que la liste des participants à la réunion préparatoire devait être élargie en vue d'assurer une représentation adéquate des intérêts en cause.

» L'ordre du jour de la conférence a fait l'objet de discussions approfondies soit en séance plénière, soit au sein de groupes de contact restreints, soit enfin par la voie d'échanges de communications par l'entremise du président technique de la réunion. Bien que certaines divergences aient pu être réduites grâce aux efforts de toutes les parties et que la compréhension mutuelle des positions de chacun ait beaucoup progressé, ces discussions n'ont pas permis d'arrêter une définition précise des points à traiter par la conférence ni de déterminer l'importance relative à leur accorder.

» Les participants se sont accordés, en terminant, pour reconnaître que la réunion préparatoire avait apporté, en tout état de cause, une contribution utile aux progrès de la concertation internationale. Souhaitant poursuivre le dialogue, ils sont convenus de rester en contact par tous les canaux appropriés afin de reprendre ensemble, aussitôt que les circonstances s'y prêteront, la préparation de la conférence proposée par le président de la République française. »

CONJONCTURE

Au cours du premier trimestre
LA BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE A ÉTÉ EXCÉDENTAIRE

Le commerce extérieur français, après correction des variations saisonnières, a été excédentaire de 866 millions de francs en mars. Les exportations se sont élevées à 19 374 millions de francs et les importations à 18 508 millions, le taux de couverture s'établissant à 104,7 (contre 106,4 en février et 93 en mars 1974). Le surplus commercial avait atteint 1 202 millions (chiffre rectifié) en février, mais il y a un an le déficit avait été de 1 340 millions. En chiffres bruts, la balance commerciale a enregistré un excédent de 620 millions de francs (737 millions en février), les ventes s'étant élevées à 19 728 millions et les achats à 19 108 millions.

Ce résultat, positif pour le deuxième mois consécutif, provient de la poursuite du ralentissement des importations, qui n'ont cessé de diminuer depuis le mois de juillet. Les exportations, elles, plafonnent depuis juin en raison de la récession mondiale, du durcissement de la concurrence sur les marchés internationaux et peut-être aussi de la perte de compétitivité des produits français due à la valorisation du franc par rapport au dollar.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA RÉUNION DES « NEUF »

A LUXEMBOURG, EN DÉPIT DES CONCESSIONS FAITES PAR SES PARTENAIRES

La France a dû payer « le salaire du péché »

Luxembourg (Communautés européennes). — *A compter de ce mercredi 16 avril, les frontières françaises seront à nouveau ouvertes aux importations de vins italiens. En même temps, pour tenter d'éviter l'épreuve de force avec les viticulteurs du Midi, les ministres de l'agriculture des Neuf ont décidé d'autoriser pendant cinquante-cinq jours une distillation à* « guichets ouverts » *des excédents de vins français et italiens. Le prix d'achat par les organismes d'intervention a été fixé à 8,66 F par degré-hectolitre contre 8,78 F pour la tranche en cours d'exécution.*

Par ailleurs, pour s'assurer que la réouverture des frontières françaises se fera de façon ordonnée, il a été décidé d'imposer durant trois à quatre mois le stockage de 1,5 million d'hectolitres de vins italiens, déjà achetés par des négociants français. Les Neuf se sont enfin engagés à réviser avant le 1er août le « règlement vin », afin, notamment, de freiner le développement de la production.

De notre correspondant

Tels sont les résultats de la session extraordinaire que les ministres de l'agriculture de la C.E.E. ont consacrée mardi à la crise viticole. Ils ont été acquis non sans mal. Les partenaires de la France, tout en ayant le souci de trouver des solutions permettant de résoudre la crise et d'échapper ainsi au péril de guerres commerciales intestines qui menaçait l'Europe verte, ont tenu à ne pas donner l'impression que la révolte de la rue pouvait être payante.

Cet état d'esprit s'est manifesté lorsqu'il a fallu fixer les modalités de la nouvelle opération de distillation des excédents. En mars, la Commission avait autorisé la distillation jusqu'au 6 juin de 4,6 millions d'hectolitres, à partager entre la France et l'Italie, au prix d'achat de 8,78 F le degré-hectolitre. Voici une semaine, elle proposait d'autoriser une distillation supplémentaire à « *guichets ouverts* », c'est-à-dire sans fixation préalable de quantités maximales au même prix de 8,78 F le degré-hectolitre. Le conseil ne l'a pas suivie sur le prix d'achat.

Les Allemands, les Néerlandais, les Belges, les Danois, soucieux que la France, accusée d'avoir bloqué ses importations sous la pression des manifestants, « *acquitte le salaire du péché* » (l'expression est de M. Van der Stee, ministre de l'agriculture des Pays-Bas), ont insisté pour que le prix soit inférieur aux 8,78 F offerts précédemment. MM. Bonnet et Deniau, appuyés par M. Lardinois, ont dû se battre pied à pied pour que l'écart ne soit pas trop grand. Le prix de 8,66 F a été acquis après vote, contre l'avis de M. Ertl, ministre allemand, qui l'estimait encore trop élevé.

Le conseil a admis que les dates fixées pour la distillation — du 16 juin au 31 juillet — n'étaient pas impératives. La France pourra engager la seconde opération aussitôt que celle en cours d'exécution sera achevée, étant entendu cependant qu'elle ne pourra durer que cinquante-cinq jours. Les experts pensent qu'au total, c'est-à-dire entre les deux tranches, environ 6 millions d'hectolitres pourraient être distillés en France.

MM. Bonnet et Deniau tenaient également beaucoup à ce que des précautions soient prises pour que la réouverture des frontières n'entraine pas la mise sur le marché de vins italiens à des prix inférieurs au prix de retrait. Les experts ont imaginé cette solution de demander au négoce de stocker pendant trois à quatre mois 1,5 million d'hectolitres de vins italiens. Le vin qu'on veut ainsi « geler » a déjà fait l'objet de contrats par des acheteurs français ; physiquement, il se trouve actuellement sous douane, dans des ports ou dans des chais français, ou encore dans des entrepôts italiens. L'aide au stockage à verser aux négociants français ou italiens sera à la charge du Trésor français.

Il restait à trouver les moyens d'éviter à l'avenir le retour à la surproduction. Le conseil s'est engagé à réviser le règlement européen avant le 1er août. La réforme promise « *n'a rien d'une fausse fenêtre* », a commenté M. Deniau. « *Elle est au contraire le moyen réel de sortir de la crise.* » Dans quel sens jouera-t-elle ? La Commission demandera au conseil de mettre en place un contrôle rigoureux des plantations et replantations. La France souhaite aussi que la réglementation soit aménagée pour décourager la production de vins de qualité médiocre.

A cette fin, M. Bonnet, en cas d'excédents, songe à une distillation préventive et obligatoire, à bas prix, des vins de mauvaise qualité. La réforme du « règlement vin » promet de devenir l'une des préoccupations prioritaire du conseil au cours des trois prochains mois.

PHILIPPE LEMAITRE.

● M. ANDRE BLANC, élu le 1er avril dernier P.-D.G. de Manufrance (*le Monde* du 3 avril 1974), assumera également les fonctions de directeur général de l'entreprise. M. Blanc souhaitait cumuler ces responsabilités, « *l'efficacité exigeant la concentration* ». — (A.F.P.)

● AU SUJET D'UN DECES SURVENU AUX CHANTIERS DE DUNKERQUE (*le Monde* du 8 avril), M. Jean Lefol, directeur général adjoint, nous écrit que « *le juge d'instruction a ordonné une autopsie, qui a conclu à une mort naturelle et non à un accident du travail* ».

M. Lefol ajoute que les ouvriers travaillant dans les cuves n'ont pas éprouvé de malaise, le gaz utilisé pour l'étanchéité des membranes, le fréon, n'ayant pas, comme nous l'avions dit, de caractère « asphyxiant ».

Les viticulteurs accueillent avec amertume les décisions communautaires

L'amertume l'emportait, mercredi matin 16 avril, chez les dirigeants de la viticulture méridionale après la décision de réouvrir immédiatement les frontières françaises au vin italien et de distiller les surplus, décision prise la veille à Luxembourg par le conseil des ministres des Neuf (lire ci-contre). Le Comité d'action viticole s'est donné un délai de réflexion jusqu'à mercredi en fin de soirée pour décider de la prolongation ou de l'arrêt des manifestations, qui ont été particulièrement violentes mardi dans le Languedoc.

Commentant à chaud, dans la nuit, les résultats de la réunion européenne, M. Maffre-Baugé, président de la Fédération des vins de consommation courante, a déclaré : « Nous formulons les plus expresses réserves sur ce qui a été décidé. Il y a dans les éléments qui nous sont proposés quelques points positifs, tel celui d'une distillation immédiate. Mais le prix accordé pour cette opération — 8,66 F le degré hecto — est insuffisant. Nous souhaitons obtenir 8,78 F. Nous voulons aussi savoir à quel prix entreront de nouveau les vins italiens. Ce point nous semble obscur, et ceci est particulièrement choquant : il était convenu que la reprise des importations ne devait se faire que dans la mesure où nous étions protégés des entrées de vins à bas prix. »

De notre envoyé spécial

Montpellier. — Tout a commencé tranquillement. Comme à Gignac, petite cité en pierres médiévales balayée par la tramontane et entourée de ceps de vigne, noirs et tordus.

Après le déjeuner, trois cents vignerons se sont réunis dans la cour de la cave coopérative. M. Emmanuel Maffre Baugé, le chef de file de la contestation viticole, est là. Il prononce quelques mots, « *un long discours n'est pas nécessaire* » : 75 % de la récolte sont toujours en cuve. Les consignes sont données. Au nord et au sud du village, la route nationale qui relie Montpellier à Lodève est bloquée. Les hommes s'installent au milieu de la chaussée, s'apostrophent dans le parler caractéristique des Méridionaux. Un pylône ou un arbre barrent la route, des pneus incendiés dégagent une âcre fumée. A l'écart, les femmes et les enfants sont venus voir.

En amont et en aval du village, la file des véhicules s'allonge peu à peu. Les chauffeurs sont plus ou moins nerveux. Plusieurs empruntent des chemins communaux de traverse pour passer entre les mailles des manifestants. Petit à petit, le « blocus » s'organise. Certains vont aux nouvelles, d'autres parlementent avec les automobilistes immobilisés. On leur annonce qu'il faudra sans doute passer la nuit...

M. Maffre Baugé a regagné Montpellier. Il tient, avec M. Sylvain Guizard, président de la chambre d'agriculture de l'Hérault, une « permanence » où affluent, en provenance des sept départements viticoles, les nouvelles sur les manifestations. Au moins cinquante mille viticulteurs sont dans la rue, qui bloquent presque toutes les voies ou les moyens de circulation. Ceux qui avaient l'intention de travailler dans leur vigne ce jour-là avaient été prévenus qu'ils seraient considérés comme des « traîtres ». La plupart des administrations ont fermé leurs portes pour l'après-midi... Une nouvelle grande bataille vigneronne sera-t-elle gagnée ? Ou sera-t-elle perdue ?

En attendant de savoir, MM. Maffre et Guizard font pour la énième fois l'historique de la situation : surproduction, distillation, importation des vins italiens, défauts de la réglementation communautaire, toutes les raisons qui ont poussé les producteurs de « gros rouge » au bord de l'« insurrection ». La presse, assure-t-on, n'aurait pas dit tout cela. Elle s'arrêterait trop sur les scandales justifiant presque les pratiques italiennes.

Alors des « dossiers secrets » sortent des tiroirs. Un plan de réforme du règlement communautaire viticole en préparation avec les organisations agricoles et le gouvernement ; une instance ouverte à la Cour de justice européenne contre des vins « trafiqués » produits dans la péninsule italienne. Puis c'est le rappel des efforts sans succès faits par les professionnels régionaux pour régler les problèmes de la viticulture à froid.

Au fur et à mesure que les heures passent, la tension monte. Les nouvelles de Luxembourg ne sont ni bonnes ni mauvaises. En revanche, sur le terrain, à la nuit tombée, l'action se durcit. Par téléphone, le P.C. de Montpellier apprend que l'aéroport de Perpignan a été bloqué ; que des tomates ont été déversées sur l'autoroute, à proximité de Montpellier ; qu'à Toulouse la perception a été saccagée, qu'une poignée de manifestants font face à plusieurs dizaines de routiers décidés à forcer le barrage de Frontignan ; que Béziers a été privé quelques minutes de lumière ; que des femmes ont organisé deux barrages routiers dans le Vaucluse et que dans l'Aude « ça barde ». C'est dans ce dernier département que la situation est la plus tendue. Des bagarres ont lieu autour de la gare de Narbonne et les viticulteurs sont sur les lieux de manifestation avec leurs armes.

« *C'est normal*, lance M. Maffre-Baugé, *à force de se moquer des gens, on ne peut qu'en arriver là... Mais qu'est-ce qu'ils f... donc à Luxembourg ?* », fulmine-t-il en lançant les pires imprécations contre les « *c... qui ne comprennent pas les choses* ».

M. Guizard tempère son bouillant collègue, le temps d'un bref entracte consacré à mastiquer de méchants sandwiches arrosés de quelques ballons de vin rouge ou rosé. Puis le jeu du téléphone reprend et les inévitables canulars bientôt démentis : la cave de Saint-Saturnin a sauté, la chambre d'agriculture de l'Hérault a été minée...

Deux heures durant, c'est alors l'accalmie avant la tempête. A 23 h. 40, l'état-major des viticulteurs prend connaissance de l'accord intervenu trois quarts d'heure plus tôt à Luxembourg. Les bureaux de la chambre régionale sont pris comme dans un tourbillon durant une dizaine de minutes, et la sentence tombe : on ne peut faire que les plus expresses réserves sur cet accord. Pourquoi distiller à 12 centimes de moins que prévu ? Pourquoi favoriser le négoce en stockant les vins italiens ? Pourquoi rouvrir les frontières aux vins italiens sans garanties de prix ?

Bref, la « *guerre du vin* » n'est pas terminée. Les dirigeants du comité régional d'action viticole se donnent rendez-vous pour ce mercredi après-midi, afin de décider des suites de leur action. Pour le reste de la nuit, ils donnent consigne aux manifestants de « *débrayer* ».

Mais, sur le terrain, l'attente a été trop longue. Les esprits se sont échauffés. Et la manifestation a parfois mal fini. Comme à Pézenas. Sur les 50 kilomètres qui séparent Montpellier de cette ville, on ne comptait pas moins de douze barrages édifiés à l'aide de platanes abattus, mis en travers de la chaussée et incendiés. Les services des ponts et chaussées ont travaillé jusqu'à 4 heures du matin pour rétablir la circulation. A Pézenas, les manifestants ont incendié en partie le centre local des impôts et se sont accrochés avec les C.R.S. durant une bonne partie de la nuit.

ALAIN GIRAUDO.

● *Les syndicats de la direction générale des impôts* protestent contre le fait qu'en « *s'attaquant aux immeubles et services du ministère des finances, et plus particulièrement à ceux de la direction générale des impôts, divers mouvements professionnels entendent exprimer leur profond mécontentement et exiger du gouvernement des décisions qu'ils estiment légitimes.*

» *Devant ces évènements*, poursuit le communiqué, *les agents des impôts, atteints par ces évènements dans leur vie professionnelle, voire familiale, qui connaissent à leur niveau les mêmes difficultés de dialogue, se refusent à servir de bouc émissaire à une politique dont la conception et la responsabilité incombent au gouvernement et au Parlement. Ils exigent que les plus hautes autorités de l'Etat prennent toutes dispositions pour faire cesser cet état de conflit permanent.* »

● *A l'Assemblée nationale* la conférence des présidents a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de la séance du mercredi après-midi 23 avril cinq questions orales jointes, avec débat, au ministre de l'agriculture sur l'agriculture et la viticulture.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA RÉUNION DES « NEU

ET LES MANIFESTATIONS VITICOLES

EN ITALIE, DANS LE VIGNOBLE DES POUILLES

« Vous refusez notre vin, qui sert à améliorer le vôtre »

De notre envoyé spécial

Bari. — *« Ne lui parlez pas de la prochaine vendange, c'est sa hantise, son cauchemar. »* D'une main lasse, le président de la Cantine sociale de Rutigliano montre les cuves encore pleines du vin de l'an dernier. Nul besoin d'être ingénieur agricole pour comprendre que les sept cents petits viticulteurs, membres de cette coopérative, produisent beaucoup de vin, qu'ils ne parviennent pas à l'écouler et que, faute de place, si rien ne change, il ne restera plus qu'à le jeter.

Le jeter ? M. Giuseppe Colamussi a un haut-le-cœur. *« Non, bien sûr... »* Il préfère ne pas y penser, sachant bien pourtant que la solution miracle n'existe pas. On ne croit plus beaucoup aux miracles dans les Pouilles, mais on espère tout de même qu'un bon accord interviendra à Luxembourg et que, surtout, une plus grande distillation sera autorisée, tout en sachant bien que ce n'est pas 4 millions d'hectolitres qu'il faudrait distiller, mais cinq ou six fois plus, et, qu'en tout état de cause, *« on ne peut résoudre le problème du vin en créant un problème de l'alcool »*.

Avec près d'un septième de la production nationale, les Pouilles se considèrent, à juste titre, comme le vignoble de l'Italie. Que la production ait baissé de 11 % en 1974 par rapport à l'année précédente n'empêche pas cette région méridionale d'être liée au vin comme Parme l'est au jambon. Au bon vin, précisent ses habitants, car cela ne va pas de soi. Aucun cru des Pouilles n'est vraiment parvenu à la célébrité dans le monde, aucun n'a réussi à atteindre la renommée du chianti toscan, par exemple. *« Mais que serait le chianti sans notre vin ?* demande-t-on ici. *Vous n'allez tout de même pas nous faire croire que, avec ses vignobles minuscules, la Toscane réussit toute seule à inonder le monde entier. »* On dit à peu près la même chose du bordeaux, toujours cité quand on parle de la France. Les habitants des Pouilles ne semblent pas connaître à la sœur latine d'autre vin.

Vrai ou faux, la production locale, jouissant d'un taux d'alcool élevé, sert surtout à renforcer, par le coupage, d'autres vins, italiens ou français. Elle reste, en grande partie, une matière première, malgré des efforts louables pour améliorer les plantations et réduire le degré des vins, efforts qui devaient conduire cependant à augmenter la quantité en même temps que la qualité. Résultat : hormis les vins d'appellation contrôlée (une petite dizaine alors que l'Italie en compte trois cent cinquante), les Pouilles ne savent que faire de 7 millions d'hectolitres sur les 10,3 millions produits en 1974. Déjà, en 1973, la crainte du choléra avait découragé de nombreux acheteurs de raisin. Depuis, la récession économique a entraîné une baisse de la consommation de vin, qui n'a pas dépassé 111 litres par Italien en 1974.

« Leur bordeaux »

A qui la faute ? Aux Français, qui absorbent le cinquième de la production des Pouilles, et qui n'en voudraient plus ? Malgré des propos souvent vifs, on ne s'est pas fâché ici comme en Sicile. *« Nous sommes des gens pacifiques »*, explique-t-on à Bari. Sans doute est-ce vrai. Sans doute aussi connaît-on la manière de tourner les blocages de frontière. Si peu de cultivateurs donnent raison aux Français (il y en a), la plupart admettent que *« si l'Italie n'est pas la France, l'Italie et la France ont les mêmes problèmes »*. On n'en veut pas aux vignerons français, on les comprend. Ce sont les négociants que l'on attaque. *« La guerre du vin est une guerre de commerçants. Les producteurs français et italiens la gagneront ensemble ou la perdront »*.

Ce langage conciliant s'entend davantage chez les dirigeants agricoles et les fonctionnaires que chez le producteur de base. Celui-ci, particulièrement choqué par l'*« attitude inacceptable »* du gouvernement de Paris, rappelle que, dans ses échanges alimentaires avec la France, l'Italie est déficitaire de 660 milliards de lires et qu'elle peut à tout moment, si elle le veut, bloquer ses frontières. *« Vous refusez notre vin (qui sert, notez-le bien, à améliorer le vôtre), et vous déversez chaque jour vos cargaisons de viande, de lait... »*

A l'égard des viticulteurs français, malgré tout le mal qui est dit de « leur bordeaux », on sent un petit complexe d'infériorité. Un important producteur d'Alberobello remarque : *« En France, le gouvernement fait ce que lui disent les agriculteurs. Ici, en Italie, nous faisons ce que dit le gouvernement. »*

Derrière le simplicisme de la formule, il y a le sentiment réel de ne compter guère, de s'intéresser personne, sauf à la veille des élections. Même dans ce merveilleux jardin que sont les Pouilles, on a préféré construire des usines (à Bari, à Tarente et à Brindisi) plutôt que de soutenir la vigne et de protéger l'olivier. Les exploitations sont trop morcelées, trop peu mécanisées, les bras les plus solides ont émigré dans le nord ou en Allemagne. On cite les noms de certains villages où il ne reste plus, pour travailler la terre, que des femmes et des vieux.

La solution ? *« Faire moins de vin de coupage et davantage de bon vin »*, disent certains. Oui, mais le petit vigneron préfère le premier, qui, à quantité égale, est d'un meilleur rapport. Il n'a aucune envie d'engager un lent et coûteux changement qui l'obligerait à embouteiller et à étiqueter un vin qui part aujourd'hui dans des citernes. *« Il faudrait se détourner de la vigne et se convertir »*, affirment d'autres. Oui, mais dans quoi ? La vigne, au moins, a le mérite d'exister, de pousser toute seule sous un ciel particulièrement clément et de se récolter, elle, tous les ans.

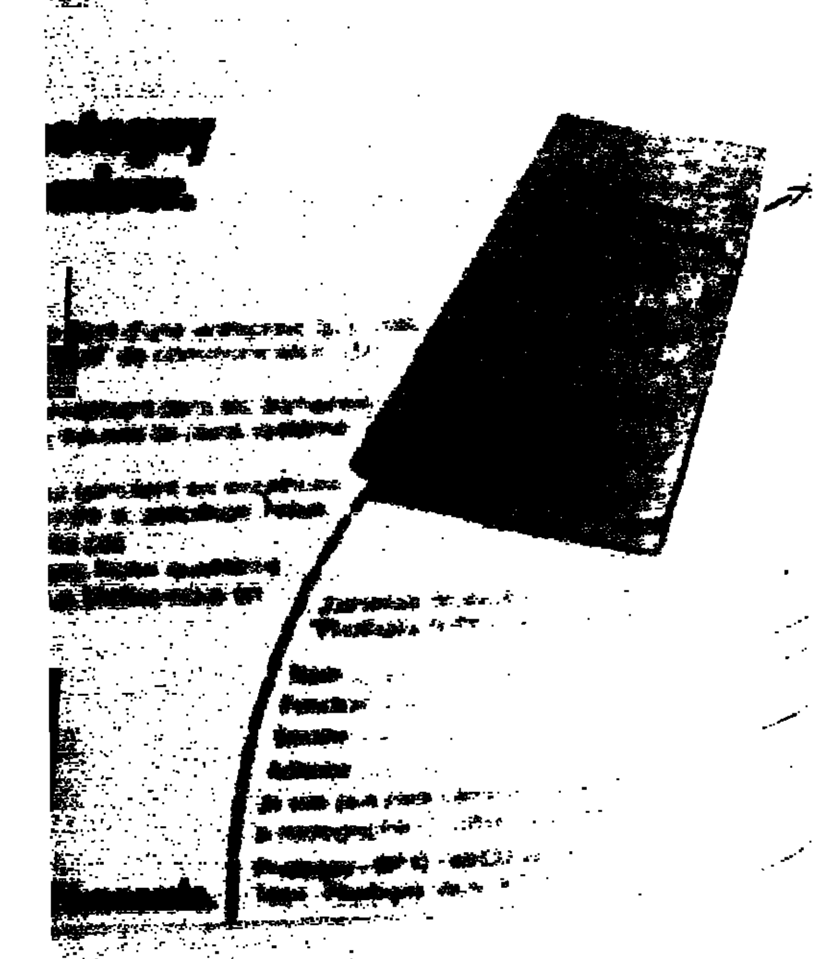
Avec amertume, les habitants des Pouilles font remarquer que leur huile d'olive (*« la meilleure du monde »*) s'entasse, faute d'acheteurs, dans les fûts, comme le vin. Mais ils ne sont pas loin, à ce sujet, de réclamer les mesures protectionnistes qu'ils dénoncent chez le voisin : car, si l'huile des Pouilles a du mal à se vendre, c'est parce que la Grèce, l'Espagne ou la Tunisie déversent la leur sur le marché italien... Dans cette campagne merveilleuse, où les voitures à cheval n'ont pas encore disparu, on se dit en hochant la tête que le monde, vraiment, tourne à l'envers.

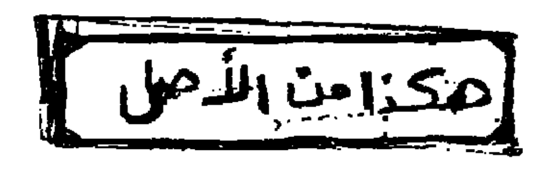
ROBERT SOLÉ.

● **USINE FRANÇAISE DE REMORQUES EN ALGERIE.** — Un contrat pour la réalisation d'une usine de fabrication de bennes et remorques vient d'être signé à Alger entre la Société nationale algérienne de constructions mécaniques (SONACOME) et un groupe constitué par les sociétés françaises Bennes Marrel et Fruehauf France. Ce contrat — d'une valeur comprise entre 200 et 250 millions de francs — prévoit l'édification des bâtiments de l'usine à Rouiba, la fourniture des équipements de production, la formation du personnel et l'assistance technique pour la fabrication de dix mille unités par an. — *(A.F.P.)*

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 7/8	5 7/8	3	4	1/2	1 1/2
1 mois	5 3/8	5 7/8	3 3/4	4 1/4	3 1/8	3 5/8
3 mois	6 3/4	7 1/4	4 1/8	4 5/8	4 1/2	5
6 mois	7 3/4	8 1/4	5	5 1/2	5 5/8	6 1/8





LA VIE ÉCONOMIQUE

MONNAIES ET CHANGES

La baisse du deutschemark ramène le franc à la hauteur du « serpent »

Le cours du deutschemark à Paris est, pour la première fois depuis le 19 janvier 1974, date du flottement du franc, retombé, le lundi 14 avril à 16 heures, au-dessous du cours-plafond de 1,76425 F atteint avant l'abandon de la parité fixe il y a quinze mois. Mardi, le deutschemark est même descendu à 175,50 F pour remonter un peu mercredi aux alentours de 176 F.

Ainsi, la monnaie française, après avoir enregistré par rapport à la monnaie allemande un taux de dépréciation maximum de près de 15 % en mai 1974, est revenue à son niveau d'avant la mise en flottement. Elle rentre virtuellement dans les limites de l'ancien « serpent » monétaire européen, tout au moins vis-à-vis du deutschemark, car ce n'est pas encore le cas vis-à-vis des autres monnaies européennes (florin, franc belge, couronne suédoise, etc.).

La fermeté du franc peut surprendre si l'on ne tient compte que des lourdes dettes (plus de 4 milliards de dollars) contractées depuis quinze mois par la France pour payer les importations de pétrole. Mais cela s'explique aux yeux des cambistes internationaux, pour qui la France est en passe de redevenir un pays « raisonnable », avec un taux d'inflation en baisse, une balance commerciale en amélioration plus rapide que prévu et des possibilités de relance de l'économie, que n'a pas la Grande-Bretagne par exemple, dont la monnaie vient de retomber au plus bas depuis le début de l'année, crevant même le plancher de 10 F pour une livre sterling pour la première fois depuis la crise monétaire de juillet 1973.

Chose curieuse, le franc est plus recherché par les étrangers que par les Français, toujours un peu sceptiques sur la solidité d'un tel redressement, et qui attribuent aux taux d'intérêt pratiqués à Paris plus élevés qu'ailleurs, l'attention soulevée par les placements extérieurs en francs. C'est égal : la fermeté du franc, qui masque à Paris le lent raffermissement du dollar, plus sensible hors de nos frontières, contribue à l'amélioration de la balance commerciale, notamment avec l'Allemagne fédérale, notre premier partenaire. Tout en satisfaisant MM. Giscard d'Estaing et Fourcade, elle donne aussi raison à M. Mitterrand, qui, au cours de la campagne présidentielle, avait jugé indispensable une revalorisation du franc de manière à permettre le retour de celui-ci dans le « serpent ».

Une telle revalorisation, si elle se poursuivait en deçà des parités officielles d'avant le flottement, serait de nature néanmoins à préoccuper les autorités monétaires, qui ont commencé à la freiner.

FRANÇOIS RENARD.

● BRITISH LEYLAND a demandé une nouvelle aide financière au gouvernement, a annoncé le 15 avril lord Stoke, président de la firme, dans une lettre aux actionnaires. Le premier constructeur automobile britannique avait déjà obtenu en décembre que l'Etat garantisse son découvert bancaire à concurrence de 50 millions de livres (500 millions de francs).

A L'ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

La suppression de vingt-cinq mille emplois d'ici la fin de 1976 chez Volkswagen suscite une bataille politique

Le plan d'assainissement de Volkswagen, adopté le lundi 14 avril par le conseil de surveillance de la société, et qui prévoit une diminution de vingt-cinq mille du nombre des employés avant la fin de 1976, menace de provoquer une bataille politique en République fédérale. Déjà la coalition gouvernementale libérale-socialiste et l'opposition chrétienne-démocrate s'accusent mutuellement d'être à l'origine de la crise chez le premier constructeur automobile européen. Et la décision du conseil de surveillance, prise contre l'avis de tous les représentants des salariés, relance la polémique sur la cogestion.

De notre correspondant

Bonn. — Le personnel de Volkswagen, en République fédérale, devrait être ramené de cent trente cinq mille à cent dix mille d'ici la fin de 1976, a indiqué, le 15 avril, au cours d'une conférence de presse, M. Schmücker, président du directoire de la firme. Cinq mille personnes sont déjà parties depuis le début de cette année. M. Schmücker a assuré que le nombre de licenciements véritables se situerait au-dessous de dix mille. Dix mille autres postes de travail seront « *épargnés* » par le non-remplacement des travailleurs qui partiront, par des mises à la retraite anticipée, et par l'octroi de dédommagements pour ceux qui quitteront « *volontairement* » l'entreprise. Les travailleurs immigrés seront relativement plus touchés que les Allemands. Ils devraient représenter plus de la moitié des « *départs* ».

La direction de Volkswagen a renoncé, vraisemblablement sous la pression du gouvernement de Bade-Wurtemberg, à fermer totalement l'usine Audi-N.S.U. de Neckarsulm, bien que, pour M. Schmücker, une telle décision eût été raisonnable. Seules deux petites usines seront fermées, les compressions de personnel touchant tous les établissements de Volkswagen en R.F.A., ainsi que celui de Bruxelles

M. Schmücker a justifié les licenciements par le fort recul des exportations de Volkswagen, notamment aux Etats-Unis, la modification des parités monétaires et l'augmentation des coûts de production en Allemagne fédérale entamant la compétitivité de la société.

Il reste maintenant au gouvernement fédéral et à ceux des laender touchés par la crise de Volkswagen à se substituer à l'entreprise défaillante en tentant de créer des emplois dans des régions où la firme automobile constituait jusqu'à maintenant le seul pôle d'activité. Cependant, le gouvernement de Bonn est divisé sur l'ampleur des mesures à prendre. Alors que le ministre de l'économie reparle d'un programme exceptionnel de 300 millions de DM, (540 millions de francs), les experts du Parti social-démocrate considèrent que les moyens actuels de la politique régionale sont insuffisants.

De la rapidité de décision du gouvernement fédéral dépendra la réaction des travailleurs de Volkswagen, qui multiplient depuis quelques semaines les grèves d'avertissement et les manifestations.

DANIEL VERNET.

● LIP EN ALLEMAGNE FEDERALE. — A compter du 1er septembre, les montres Lip seront commercialisées en Allemagne fédérale par la firme Dugena, sous l'appellation Dugena-Lip. Cet accord d'exclusivité, signé à l'occasion de la Foire de l'horlogerie de Bâle (Suisse), ouvre à la firme bisontine deux mille points de vente outre-Rhin. Il prévoit ultérieurement la constitution d'une filiale commune, qui sera chargée de vendre les mouvements et les boîtiers fabriqués par Lip.

En Grande-Bretagne

Réduisant les dépenses publiques le budget 1975-1976 vise à ralentir la consommation

De notre correspondant

Londres. — Le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, avait laissé *prévoir* que son quatrième budget en treize mois serait « *dur* ». Sur ce point il n'a pas déçu. A la fin de son discours aux Communes, mardi 15 avril, Mme Thatcher a pu, au nom de l'opposition conservatrice, le féliciter ironiquement pour avoir présenté un budget « *vraiment socialiste* » qui distribue une « *misère égale* » aux citoyens.

Jamais, en temps de paix, on ne vit imposer d'un seul coup des charges nouvelles aussi lourdes.

La tradition veut que le ministre des finances s'érige en défenseur de la « *vertu* ». Avec une férocité sans précédent, M. Healey s'est donc attaqué aux « *vices* » des citoyens : le tabac, l'alcool et la voiture. Un paquet de cigarettes coûtera jusqu'à 10 pence de plus (1 F), la pinte de bière du travailleur augmentera de 2 pence, la bouteille de vin des classes moyennes de 25 pence, tandis que celle de whisky est frappée d'un supplément de 65 pence. La carte grise passe de 25 à 40 livres par an. A cela s'ajoute une augmentation massive de la T.V.A. (de 8 % à 15 %) pour tous les produits dits de luxe, qui comprennent aussi bien les réfrigérateurs, les machines à laver, les radios et les postes de télévision que les bijoux et les fourrures.

Cependant, les dépenses publiques seront réduites de 900 millions de livres cette année. Les économies portent notamment sur la défense (une centaine de millions, c'est-à-dire 3 % du budget prévu), les subventions aux produits alimentaires, au logement et l'aide accordée à toutes les industries nationalisées. Le chancelier reconnaît lui-même que l'effet immédiat sera de faire monter le niveau des prix de 2,75 %.

En ce qui concerne les impôts directs, le chancelier a fait preuve d'un peu de mansuétude pour tous les citoyens dont le salaire est inférieur à la moyenne. Ceux-ci, il est vrai, seront déjà assez durement touchés comme consommateurs. Pour les autres, le taux ordinaire de l'impôt sur le revenu passe de 33 % à 35 % dans les tranches inférieures, de 40 % à 45 % dans les autres. La « générosité » du chancelier ne s'est manifestée que pour les revenus dépassant 20 000 livres par an : ceux-ci continueront d'être taxés, comme avant, au taux de 83 %.

L'industrie, certes, est traitée de façon un peu moins brutale. Quelques mesures nouvelles sont prévues pour permettre aux entreprises de garder leur personnel. Toutefois, les aides à l'industrie paraissent beaucoup trop limitées pour qu'elles puissent modifier de façon sensible le climat économique. M. Healey est le premier à reconnaître que d'ici à la fin de l'année, le nombre des chômeurs dépassera sans doute le million.

Selon M. Healey, l'inflation serait aujourd'hui le moteur du chômage. La plupart de ses propos s'adressaient directement aux syndicats qui continuent de demander — et d'obtenir — des hausses de salaires allant jusqu'à 30 %, afin de se garantir à l'avance contre une hausse des prix qui reste inférieure. Aussi le chancelier a-t-il soutenu que, d'une façon ou d'une autre, il lui faut bien reprendre l'argent que certains groupes de travailleurs peuvent obtenir en exploitant leur position prédominante dans le système économique du pays.

Même s'il ne l'a pas proclamé ouvertement, il est clair aussi que le chancelier ne compte plus guère sur le « contrat social » ou la modération des syndicats, mais qu'il se résigne à un accroissement au moins temporaire du chômage pour décourager les revendications.

JEAN WETZ.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARINE - FIRMINY

Le conseil d'administration de Marine-Firminy avait fait connaître, le 9 décembre 1974, les raisons qui ne lui permettaient pas, malgré la qualité du titre offert, de recommander aux actionnaires de Marine-Firminy de répondre favorablement à l'offre publique d'échange présentée par Denain - Nord-Est - Longwy (D.N.-E.L.).

Depuis cette date, de nombreux événements sont survenus ; en particulier, le projet de concentration avec la Compagnie lorraine industrielle et financière (C.L.I.F.) qui doit être réalisé par d'importants apports de cette dernière, a été approuvé par le conseil de Marine-Firminy. Ce projet a été autorisé par la décision du 5 mars 1975 de la Commission des communautés européennes (C.C.E.) prise après avis du gouvernement français. Sa réalisation va marquer un nouvel élan dans l'histoire industrielle de Marine-Firminy tout en restant d'ailleurs très directement dans la voie des orientations traditionnelles de la société, puisque ses participations seront principalement réparties entre :

— la sidérurgie lourde, et il faut noter que le marché actuel des matières premières donne un nouvel intérêt au gisement lorrain pour l'industrie sidérurgique qui s'est développée à son voisinage ;
— la sidérurgie fine ;
— la transformation de l'acier, la construction mécanique, l'équipement nucléaire et l'entreprise ;
— et d'autres secteurs, tels que le ciment et le négoce de produits sidérurgiques.

Marine - Firminy sera ainsi en mesure de participer aux développements futurs de secteurs industriels puissants et diversifiés.

Dès à présent, le conseil d'administration a mis tout en œuvre pour, le plus rapidement possible, réaliser cette concentration et convoquer l'assemblée générale extraordinaire qui sera appelée à approuver les apports.

Le conseil constate, enfin, que la reprise de l'O.P.E. par D.N.-E.L. va se dérouler dans des conditions totalement différentes de celles qui existaient au début de décembre 1974 : en effet, du fait de la décision de la C.C.E., D.N.-E.L. ne pourrait acquérir qu'une simple participation financière limitée à 10 % dans Marine - Firminy (telle qu'elle se présentera après les apports de la C.L.I.F.) ne lui donnant aucun rôle dans la gestion de la société.

Le conseil d'administration, confiant dans les perspectives offertes par le regroupement des activités industrielles de la C.L.I.F. avec celles de Marine-Firminy, estime que l'action Marine - Firminy représentera dans l'avenir un intérêt plus grand et plus diversifié que le titre proposé en échange, et souhaite vivement que les actionnaires anciens restent fidèles à leur société.

Enfin, pour permettre aux actionnaires de disposer du revenu de leurs actions sans attendre la tenue de l'assemblée annuelle, le conseil d'administration a décidé de mettre en paiement, dès le 5 mai 1975, un acompte égal au dividende qui sera proposé à l'assemblée de 7,30 F par action, assurant avec l'avoir fiscal de 3,65 F un revenu global de 10,95 F (contre 6,60 F, soit un revenu global de 9,90 F pour l'année précédente).



A L'ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Réduisant les dépenses publiques le budget 1975-1976 vise à ralentir la consommation

...IERS DES SOCIÉT...

(Avis financiers des sociétés)

ANTAR - PÉTROLES DE L'ATLANTIQUE

Le conseil d'administration, au cours de sa réunion du 10 avril, a arrêté les comptes de l'exercice 1974.

Le chiffre d'affaires de la société, hors taxes et transactions compensées avec les confrères exclues, s'est élevé à 5 180 millions de francs contre 2 602 millions de francs en 1973, cette augmentation résultant entièrement des hausses de prix des produits pétroliers intervenues au cours de l'exercice, puisque les ventes ont diminué en volume de 6,5 % par suite des diminutions de consommation en France dues tant aux conditions climatiques de l'hiver qu'aux diverses mesures de restriction consécutives aux décisions du gouvernement et au ralentissement de l'activité économique.

Le compte d'exploitation fait ressortir un bénéfice comptable de 88 millions de francs, mais qui ne traduit pas la réalité économique.

Ce bénéfice est en effet la différence entre un accroissement de 544 millions de francs de la valeur de nos stocks à volume constant entre le 1er janvier et le 31 décembre 1974 dû au seul fait de la hausse du prix de revient des bruts et une insuffisance de recettes de 456 millions de francs pour obtenir une exploitation tout juste équilibrée tenant compte du prix de remplacement des stocks utilisés. Cette augmentation de valeur des stocks ne peut pas être considérée comme une ressource disponible étant donné que la société a dû faire face au renouvellement des stocks à leurs nouveaux prix et qu'au surplus une baisse éventuelle des prix conduirait à constater une perte.

Le conseil a noté que l'augmentation considérable du fonds de roulement, et particulièrement des stocks qui n'ont pas pu être autofinancés, a nécessité un accroissement très important d'environ 1 200 millions de francs des crédits à court terme et, par voie de conséquence, un presque doublement des frais financiers.

En présence de cette perte économique considérable, le conseil d'administration a donc estimé devoir limiter les amortissements à 87 millions de francs correspondant à l'annuité minimum et à affecter à la provision pour fluctuation des cours la totalité du résultat disponible.

Ce résultat disponible qui correspond au bénéfice comptable d'exploitation (88 millions de francs), majoré du solde des pertes et profits exceptionnels et sur exercices antérieurs (52 millions de francs) et sous déduction de 7 millions de francs affectés à la provision pour congés payés, se monte à 133 millions de francs.

Le conseil d'administration a souligné que la dotation de 133 millions de francs à la provision pour fluctuation des cours a été limitée, en raison des règles fiscales, au résultat disponible et qu'elle demeure très inférieure au montant de 544 millions de francs qui serait nécessaire pour reconstituer les stocks à leur nouvelle valeur.

Par ailleurs, le total de la provision au 31 décembre 1974, soit 275 millions de francs, est loin d'atteindre le plafond de 560 millions de francs qu'autoriserait le mode de calcul de cette provision si les résultats le permettaient.

Dans ces conditions, qui illustrent l'insuffisance des marges dégagées par les prix de vente fixés à des niveaux trop bas par l'administration, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée pour le 17 juin 1975, de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 1974.

ANTARGAZ

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. G. P. Laroche, président-directeur général, a examiné les comptes de l'exercice 1974 et les projets de résolution à soumettre à l'assemblée.

Après une longue période d'expansion dans la stabilité relative des prix et des marges, Antargaz s'est heurtée en 1974 à des difficultés : une hausse de l'ordre de 50 %, à la suite de la crise pétrolière, des prix au niveau du consommateur a entraîné une réduction des tonnages vendus, aggravée par des conditions climatiques particulièrement exceptionnelles ; une augmentation des marges par les pouvoirs publics à un niveau très insuffisant pour compenser l'augmentation des coûts due à l'inflation. En sens contraire, le rapprochement avec la société ELF-Monogaz et les efforts de rationalisation qui l'ont accompagné ont permis de mieux supporter la crise.

Après affectation aux amortissements de 28 068 612 F et constitution de diverses provisions, dont l'une pour hausse de prix de 3 700 000 F, un bénéfice net identique à celui de 1973, soit 1 835 103,07 F a pu être dégagé.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée le maintien du dividende à son niveau antérieur, soit 7,50 F, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), assurera un revenu global de 11,25 F par action de 50 F nominal.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE

Le conseil d'administration de la Société foncière lyonnaise a arrêté, le 7 avril 1975, les comptes de l'exercice 1974. Le bénéfice provenant de l'exploitation est de 9 535 009 F, en augmentation de plus de 6 % par rapport à celui de 1973 malgré d'une part, le blocage des loyers au cours du premier semestre et la limitation des majorations réglementaires à compter du 1er juillet, d'autre part, l'incidence de la contribution exceptionnelle de 18 % sur l'impôt sur les bénéfices de 1973.

Cette augmentation est due principalement à l'entrée en exploitation progressive des immeubles commerciaux et de bureaux construits ou acquis avec le produit des ventes d'une partie du domaine ancien, au placement des fonds en instance d'investissement et aux opérations de promotion immobilière.

A ce bénéfice provenant de l'exploitation viennent s'ajouter les plus-values nettes à long terme d'une somme de 9 626 000 F. Le bénéfice net comptable de l'exercice se monte ainsi à 19 161 000 F, chiffre qui ne peut être comparé à celui de l'exercice précédent, les plus-values ayant atteint un montant exceptionnellement élevé en 1973 en raison de la vente en bloc des immeubles d'habitation de la rue Littré.

Le conseil proposera à l'assemblée générale de porter les plus-values en réserve, de fixer le dividende à 22 F (33 F y compris l'avoir fiscal) contre 19,40 F au titre de 1973 — soit une augmentation de 13,40 % — et de reporter à nouveau le solde du bénéfice, soit 619 000 F.

COMPAGNIE LYONNAISE IMMOBILIÈRE

Les recettes locatives de l'exercice 1974 ont atteint près de 31 000 000 de francs, auxquels vient s'ajouter une indemnité de 746 000 F versée par l'État en compensation du blocage des loyers pendant le premier semestre. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent est ainsi de près de 11 %.

Le bénéfice net a atteint 23 196 000 F, accusant une progression légèrement supérieure.

Le conseil proposera à l'assemblée des actionnaires la répartition d'un dividende de 7,20 F aux 2 830 230 actions anciennes et de 4,50 F aux 404 318 actions nouvelles, contre, respectivement, 6,84 F et 1,71 F au titre de l'exercice précédent.

Il convient de souligner que le patrimoine immobilier de la Compagnie lyonnaise immobilière n'a pas encore atteint son plein rendement puisque les constructions, en majeure partie de bureaux, effectuées au moyen de l'augmentation de capital intervenue fin novembre 1972 n'ont pu être mises en location que très partiellement à la fin de l'année 1974.

La rentabilité de ces investissements augmentera fortement au cours de l'année 1975 et sera pleinement obtenue en 1976, permettant un accroissement substantiel du dividende.

GERLAND

Les comptes de l'exercice 1974 font apparaître un résultat d'exploitation de 36 618 639 F avant amortissements et 17 310 634 F après amortissements, contre respectivement 21 933 217 F et 8 546 812 F en 1973. Au compte des pertes et profits figurent notamment la plus-value consécutive à la cession de l'usine de Villeurbanne pour 15 352 840 F et des provisions pour hausse de prix de 7 232 714 F. Après contribution exceptionnelle, impôt et provision pour participation, le résultat net de l'exercice est de 15 985 825 F, comprenant 11 868 813 F de plus-values à long terme et 4 117 012 F de résultat courant.

Le conseil proposera à l'assemblée générale de juin 1975 la distribution d'un dividende de 10 F par action, soit 15 F, compte tenu de l'avoir fiscal (contre 9 F et 13,50 F l'an dernier), l'affectation d'une somme de 500 000 F à la provision pour congés payés et de 13 625 620 F aux réserves. Les fonds propres de la société passent ainsi en un an, compte tenu des opérations de fusion et d'apport réalisées en 1974, de 44 237 668 F (265,42 F par action) à 61 711 218 F (350,17 F par action).

ALFRED HERLICQ ET FILS

Le bénéfice d'exploitation de l'exercice 1974, après amortissements, est de 31 887 753,03 F contre 28 millions 042 488,62 F en 1973. Après déduction de 15 241 036 F d'impôt sur les sociétés et de 2 250 481 F de contribution exceptionnelle sur les bénéfices de 1973, et reprise de 135 810,78 F sur des provisions antérieures, le bénéfice net est de 13 millions 051 974,78 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale du 12 juin 1975 la distribution d'un dividende global de 18 F par action (12 F net plus 6 F d'avoir fiscal), égal à celui de l'an dernier. Les perspectives sont satisfaisantes tant pour l'entreprise que pour ses filiales : Franco-belge de matériel de chemins de fer et Constructions et installation électriques du littoral.

SICOMUCIP

La Conseil d'Administration de cette sicomi du Groupe de la Banque de l'Union Immobilière (UCIP), réuni le 7 mars 1975, a arrêté les comptes de l'exercice 1974.

Le total du bilan au 31 décembre 1974 s'élève à 170.710.000 F contre 109.969.000 F en 1973. Le montant des engagements H.T. est passé de 74.297.000 F à 136.112.000 F. Les produits H.T. de l'exercice s'élèvent à 16.631.000 F contre 6.280.000 F en 1973.

Après dotations aux amortissements et provisions pour 2.574.000 F contre 607.000 F, le résultat net s'établit à 12.864.847 F contre 4.914.208 F en 1973, soit prorata temporis par action, à 18,70 F contre 15,95 F.

Le Conseil proposera à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de fixer le dividende, par action de pleine jouissance, à F 16,80 contre 14 F (+ 20 %) et à 12,60 F pour les actions ayant jouissance du 1er avril 1974.

ARBED

ACIÉRIES RÉUNIES DE BURBACH-EICH-DUDELANGE

SOCIÉTÉ ANONYME, LUXEMBOURG

R.C. LUXEMBOURG N° B 6990

MM. les actionnaires de la société anonyme des Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange, ARBED, sont priés d'assister à

l'Assemblée Générale Ordinaire

qui se tiendra le **vendredi 25 avril 1975**, à 14 heures, au siège social, **avenue de la Liberté, à Luxembourg**, à l'effet de délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

1) Rapport du conseil d'administration sur les opérations et la situation de la société ;

2) Rapport des commissaires sur la comptablité et le bilan de l'exercice écoulé ;

3) Approbation du bilan et du compte de profits et pertes ;

4) Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires ;

5) Nominations dans les conseils ;

6) Information sur les modifications apportées par le conseil d'administration aux articles 17, 18, 19, 22, 23, 27 et 38 des statuts en application de l'article 39 (3), de la loi du 6 mai 1974 instituant des comités mixtes dans les entreprises du secteur privé et organisant la représentation des salariés dans les sociétés anonymes ;

7) Divers.

Le conseil d'administration a l'honneur de rappeler à MM. les actionnaires que, pour pouvoir faire partie de l'assemblée, ils auront à se conformer à l'art. 40 des statuts.

Le dépôt des parts sociales pour cette assemblée pourra être effectué jusqu'au 19 avril 1975 inclus, soit cinq jours avant l'assemblée, dans un des établissements ci-après :

Dans le Grand-Duché de Luxembourg :

1) au siège social, avenue de la Liberté, à Luxembourg ;
2) à la Banque internationale à Luxembourg, à Luxembourg ;
3) à la Banque générale du Luxembourg, à Luxembourg ;
4) au Crédit lyonnais, à Luxembourg ;
5) à la Caisse d'épargne de l'État, à Luxembourg ;
6) à la Kredietbank S.A., à Luxembourg.

En France :

1) au Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, à Paris ;
2) à la Banque de l'Union européenne, 4 et 6, rue Gaillon, à Paris ;
3) au Crédit du Nord et Union parisienne « Union bancaire », 6 et 8, boulevard Haussmann, à Paris ;
4) à la Société générale, 29, boulevard Haussmann, à Paris.

Les procurations devront être parvenues au plus tard le 21 avril 1975 au siège de la société.

Luxembourg, le 4 avril 1975.

La conseil d'administration :
Emmanuel TESCH, président.

PARCOR

Anciennement Castaigne S.A.

Attribution gratuite d'une action nouvelle pour huit actions anciennes

Le dividende net de 18 F, afférent à l'exercice 1973-1974, et auquel est attaché un avoir fiscal de 9 F, sera mis en paiement à partir de lundi prochain, 21 avril, contre détachement du coupon n° 22.

C'est également le 21 avril que sera détaché et coté le coupon n° 23, représentatif du droit à l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour huit actions anciennes.

Pour les six premiers mois — au 31 mars 1975 — de l'exercice en cours, le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du Groupe Parcor s'établit provisoirement à 210 millions de francs, en progression de 25 % sur le chiffre correspondant de l'exercice précédent.

Au cours du semestre, les laboratoires Millot ont présenté au corps médical un nouveau médicament, à base de Piracétam, pour le traitement de la souffrance cérébrale, et le laboratoire Solac une forme plus active d'un médicament à base de clofibrate d'aluminium, régulateur du métabolisme des lipides et du cholestérol.

Le département para-pharmacie a mis au point des chaussures pour bébés scientifiquement étudiées vendues en pharmacie sous la marque « Baby-Marche ».

EUROPE N° 1

Pour le premier semestre de l'exercice en cours (1er octobre 1974 au 31 mars 1975), le chiffre d'affaires radio du groupe s'établit à 106 626 000 F contre 97 400 000 F pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 9,47 %.

Il est rappelé que le coupon n° 20 afférent à l'exercice clos le 30 septembre 1974 est payable à compter du 14 avril 1975 auprès des guichets des banques domiciliées.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Dans sa séance du 9 avril, le conseil, usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 1973, a décidé de porter le capital social de 60 000 000 de francs à 72 000 000 de francs par incorporation directe d'une somme de 12 000 000 de francs prélevée sur la prime de fusion figurant au bilan.

En représentation de cette augmentation de capital il est créé 240 000 actions nouvelles de 50 francs chacune avec jouissance du 1er janvier 1975 et entièrement assimilées aux actions anciennes. Elles seront distribuées gratuitement aux propriétaires des actions anciennes à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

Un avis ultérieur précisera les modalités d'attribution.

COMPTES DE L'EXERCICE 1973-1974

D'autre part, le conseil a examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974. Cet exercice avait une durée exceptionnelle de vingt mois.

Le bénéfice net après tous amortissements, provisions et impôts, ressort à 43 910 566,01 francs. Ramené proportionnellement à une période de douze mois, ce résultat marque une progression de 14,8 % sur celui de l'exercice précédent.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 1973-1974 est convoquée pour le 11 juin prochain. Il lui sera proposé un dividende net de 22 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 11 francs, soit au total 33 francs par action. Ramené à un exercice de douze mois, ce dividende est en augmentation de 13,8 % sur le précédent.

Un acompte sur dividende de 12,20 F assorti d'un avoir fiscal de 6,10 F ayant été mis en paiement le 4 novembre dernier par décision du conseil, il restera à percevoir, si cette proposition est adoptée, un solde sur dividende de 9,80 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 4,90 F, soit au total 14,70 F.

COMPTOIR LYON-ALEMAND LOUYOT

Au cours de sa séance du 11 avril 1975, le conseil d'administration du Comptoir Lyon-Alemand-Louyot a examiné et arrêté les comptes de l'exercice 1974 tels qu'ils seront soumis à l'assemblée générale ordinaire dont la date a été fixée au 30 mai 1975.

Le résultat net de l'exercice 1974 s'élève à 17 856 025 F contre 14 326 954 F pour 1973 (soit + 25 %), après :

— Dotation aux amortissements de 10 268 528 F contre 9 401 817 F l'an passé.

— Dotation à la provision pour fluctuation des cours de 114 504 537 F contre 63 006 841 F en 1973.

— Dotation à la provision pour hausse des prix de 3 210 844 F alors qu'aucune provision en 1973 n'avait dû être constituée.

— Constitution de la réserve spéciale pour participation du personnel d'un montant de 2 545 073 F. Pour 1973, cette réserve spéciale d'un montant de 1 535 720 F avait été prélevée au niveau de l'affectation du résultat dans l'attente de l'homologation par l'administration d'un accord dérogatoire intervenue postérieurement à l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 1974.

— Contribution exceptionnelle de 18 % d'un montant de 2 013 849 F.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire une distribution de 6 F — par action de 75 F — (plus F 3 d'impôt déjà payé au Trésor) contre 5,30 F l'an passé (plus 2,65 F d'impôt déjà payé au Trésor). Le dividende de 1974 sera applicable au capital augmenté de 100 800 000 F à 105 903 750 F essentiellement du fait de la distribution d'actions gratuites réalisée en 1974 à raison de 1 action nouvelle pour 20 anciennes.

Il sera également proposé à cette assemblée de renouveler le mandat d'un administrateur, de ratifier la désignation faite à titre provisoire par le conseil d'administration d'un autre administrateur, et de procéder à la nomination de deux nouveaux administrateurs.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES PÉTROLES D'AQUITAINE

Trois permis : Iroise, Armor et mer Celtique ont été attribués, par décret signé le 3 avril 1975, sur le plateau continental français situé au large de la Bretagne, à une association composée d'ELF-Aquitaine, 36,5 % (Aquitaine, 25,5 % ; ERAP, 11 %) ; Total-Exploration, 36,5 % ; Shell française, 12 % ; S.F. B.P. 10 % ; Société française de développement pétrolier B.P. 5 %.

Aquitaine assume les fonctions d'opérateur sur l'ensemble de ces permis.

Le premier forage, Lizzen-1, sera réalisé par la Pentagone 84 de la société Forex Neptune sur le permis Armor dès qu'elle sera rendue disponible par la fin des opérations en cours. Il est prévu que ce forage durera quatre mois et demi et atteindra 4 500 mètres de profondeur.

Deux autres forages moins profonds pourraient lui succéder.

***

Les comptes consolidés de la société viennent d'être arrêtés. Le chiffre d'affaires 1974 atteint 6 126 millions de francs contre 2 942 millions de francs en 1973 ; cette forte augmentation tient notamment au relèvement du prix des hydrocarbures, du soufre, des grands intermédiaires et des produits chimiques. Il ne prend pas en compte l'activité nickel (dans laquelle S.N.P.A. est entrée à la date du 1er janvier 1974 par acquisition de 50 % de la Société métallurgique Le Nickel, S.L.N.) et l'activité matières plastiques (où, par sa filiale U.C.E.A., elle est affiliée à 50 % à ATO-Chimie) ; si l'on tenait compte de ces deux activités (ce que les méthodes de consolidation en usage à S.N.P.A. ne prévoient pas), le chiffre d'affaires consolidé 1974 s'élèverait à 8 250 millions de francs.

Le résultat brut consolidé 1974 s'élève à 2 459 millions de francs contre 1 034 millions de francs en 1973. Le résultat net consolidé 1974 est de 770 millions de francs contre 438 millions de francs en 1973.



Le Conseil d'Administration, réuni le 18 mars 1975, a arrêté les comptes de cette sicomi.

Le total du bilan, au 31 décembre 1974, s'établit à 257.223.003 F contre 194.357.684 F. Le montant des engagements H.T. est de 239.724.000 F contre 194.144.000 F. Le total des recettes T.T.C. s'élève à 35.598.000 F contre 23.680.000 F et H.T. à 32.196.000 F contre 21.976.000 F.

Le bénéfice brut est de 19.757.048 F contre 16.239.578 F soit 19,75 F par action contre 16,24 F (+ 21,5 %).

Le résultat net marque une moindre progression en raison de la charge exceptionnelle qu'a représenté, pour l'exercice, le retard de mise à disposition de l'emprunt convertible, dû à la grève des banques du printemps 1974. Il passe de 11.236.099 F à 11.787.192 F (11,78 F par action contre 11,23 F).

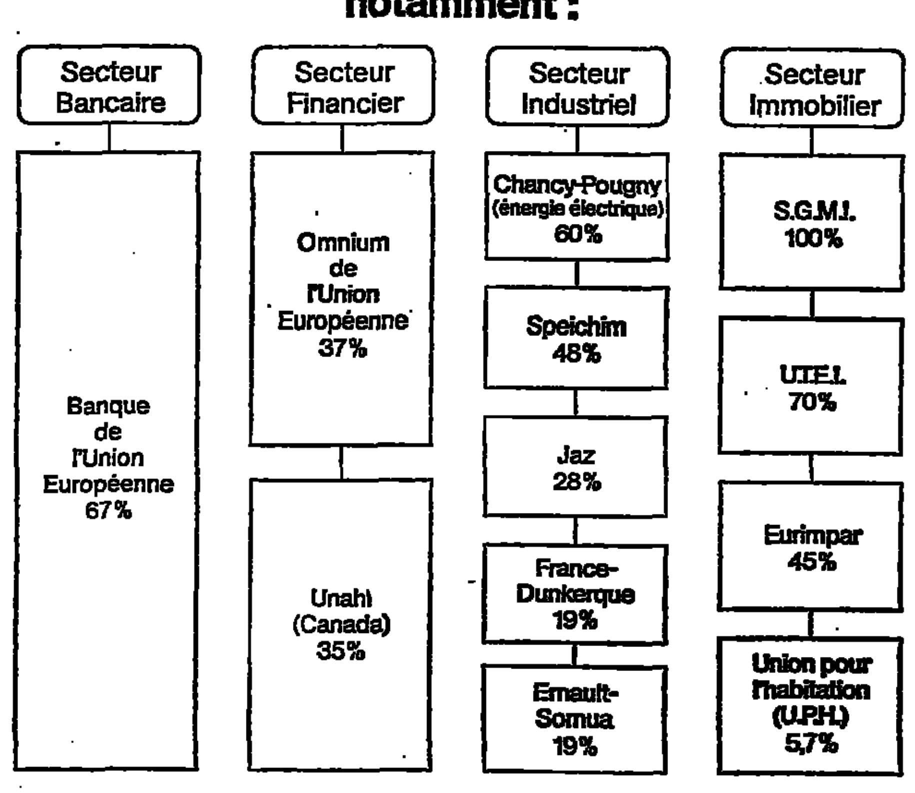
Le Conseil proposera à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de fixer le dividende à 11,20 F par action. Compte tenu du solde de dividende de 1 F à répartir au titre de l'exercice précédent, il sera mis en paiement un coupon de 12,20 F contre 9,50 F.



compagnie financière de l'union européenne

Groupe EMPAIN-SCHNEIDER

la C.F.U.E., société holding détient des intérêts dans d'importantes sociétés notamment :



La Compagnie Financière de l'Union Européenne réalise actuellement une augmentation de capital pour contribuer au développement de ses participations.

Balo du 7 avril 1975 - Visa C.O.B. n° 75-43 en date du 2 avril 1975.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le médicament malade du profit...

Les nouveaux médicaments coûtent trop cher car beaucoup de fabricants comptent les matières premières à deux, à trois, voire à quarante fois leur valeur réelle. Ils se procurent ainsi les moyens d'une politique commerciale débridée (« le Monde » du 16 avril).

L'efficacité des remèdes ? C'est découvrir la lune, ironise le corps médical lorsqu'on lui demande s'il est bien vrai que la majorité des fortifiants, à 20, 30 francs la boîte, n'ont guère plus d'effets qu'un bon bifteck, lequel dans ce cas pâtit beaucoup de sa non-reconnaissance par la Sécurité sociale ; s'il est vrai que les hépatoprotecteurs ne protègent que les personnes ne connaissant pas leur foie : s'il est vrai que H..., plus gros chiffre d'affaires du médicament (211 millions de francs l'an) n'aurait d'autre action absolument certaine sur le cerveau des vieilles gens que celle qui est due au fait de compter matin et soir jusqu'à 30 gouttes du produit. Même les porte-parole de l'industrie pharmaceutique marient volontiers la litote et l'ellipse pour qualifier quelques-unes de ces spécialités vraiment trop peu efficientes : médicaments de « confort », disent-ils, bien utiles au médecin généraliste pour rassurer tous les patients « qui n'ont rien ou quasi rien », toutes les veuves un peu perdues de se retrouver seules et à qui on prescrit à la chaine, comme elles ont toujours plus ou moins des « lourdeurs dans les jambes », du C... (36 millions de chiffres d'affaires par an) ou du D... (32 millions).

II. — DES SOUPES ET DU POISON

par PIERRE-MARIE DOUTRELANT

Pour peu, il parlerait de lui à la troisième personne. Son rêve ? Qu'un bon écrivain — Pilhes, par exemple — fasse un livre de son histoire : *l'Affaire Pradal ou comment le savoir vient aux malades*. Car elle n'est pas banale l'aventure de ce petit docteur à la lippe gourmande, à la mine ronde et inquiète d'un gosse surpris mangeant des confitures. Son livre, ce *Guide des médicaments les plus courants* (1), par qui vint le scandale, on le trouve aujourd'hui partout. Au chevet des enfants malades, dans les bibliothèques de gare, sous le coude de grands patrons de médecine. Un succès inattendu, plus de 300 000 exemplaires, et en retour de la part de l'industrie pharmaceutique une kyrielle de procès qui l'étaient un peu moins.

Avoir osé écrire avec une pointe d'humour que le médicament « *D... comme beaucoup d'autres ne peut prétendre figurer dans la petite pharmacie des spécialités indispensables qu'un naufragé emporterait sur une île déserte* » ; que « *le C... n'a jamais tué personne* » et que « *c'est là tout de même un point important* » ! Avoir osé mettre en garde les patients contre un usage immodéré, même sur prescription médicale, de l'E... « *à réserver* » aux cas d'amibiases, ou de l'A..., dont la prise doit « *être exceptionnelle et de courte durée* » ! Bref, avoir osé lancer à la cantonade qu'il existait des médicaments peu ou pas efficaces, des « soupes » ; d'autres aux effets outrageusement gonflés, d'autres encore de fréquentation peu recommandable, de véritables poisons malgré leur bonne couleur violet épiscopal ou rose maternité !

Faut-il brûler Pradal ? Tel grand patron se signe, épouvanté, à l'évocation de son nom. Tel autre vous souffle qu'il est un des inspirateurs du guide. Au moins, la controverse a-t-elle le mérite d'avoir ouvert un débat national. Pour les médicaments « avons-nous dépassé la dose » ? Nous a-t-on fabriqué beaucoup de médicaments inutiles ou même dangereux par leurs effets secondaires ?

Précisons, pour éviter les mauvaises querelles, dans quel cadre sont posées ces questions. On ne dira pas, ici, que la majorité des spécialités peuvent être dénuées de tout danger. Sinon ce ne serait pas des médicaments, lesquels sont fatalement des polluants, de fausses clés, auxquels on recourt pour tenter de ramener à la normale le fonctionnement d'un organisme malade. On ne dira pas non plus que les médicaments sont inutiles. Aussi grand que puisse être l'apport de l'hygiène et de la prévention dans les progrès de la santé, il serait vain de dénier toute influence aux grands médicaments sur l'allongement de l'espérance de vie. Enfin, l'on ne dira pas que tous les médicaments doivent être d'une efficacité extraordinaire. A petits maux, petits remèdes. On n'écrase pas une mouche avec un marteau-pilon.

Ces préalables posés, comment nier que les effets secondaires et l'efficacité de beaucoup de médicaments font problème. Leurs effets indésirables d'abord. « *C'est un des deux ou trois grands problèmes de la médecine d'aujourd'hui* », assure le professeur Royer (hôpital Necker), tandis que le professeur Marche (hôpital Laennec) explique : « *L'apparition entre 1945 et 1965 d'une série de médicaments majeurs puis le rythme actuel trop rapide de naissance de médicaments ont donné à la question une redoutable dimension.* » Point de vue que complète le professeur Schmitt (U.E.R. Les Cordeliers), pour qui ce sont surtout les associations médicamenteuses qui constituent un des problèmes les plus épineux. « *Les interférences favorables ou défavorables sont souvent imprévisibles*, dit-il. *En ces matières, il y a lieu d'être prudent et la meilleure ordonnance est probablement, le plus souvent, celle qui prescrit le plus petit nombre de médicaments. Un expérimentateur ne peut être que troublé par les prescriptions associant plusieurs drogues majeures, alors que lui-même, dans les conditions plus rigoureuses de l'expérimentation animale, passe parfois plusieurs mois ou même années à étudier et déceler avec surprise les interférences de seulement deux drogues.* »

Bifteck et Sécurité sociale

Des statistiques et des estimations appuient ces témoignages. 0,5 % des patients hospitalisés dans l'Isère, a-t-on constaté de façon certaine, le sont à la suite d'accidents thérapeutiques. Cependant, ce 0,5 % est très inférieur à la réalité, puisqu'il n'y a pas obligation de déclarer à la sortie de l'hôpital les causes précises des maladies. Selon le professeur Lechat (U.E.R. Les Cordeliers), les troubles médicamenteux seraient en France la cause de 3 à 5 % des hospitalisations. Les Suisses, plus précis comme il se doit, ont établi que dans leur pays tous les quatre jours une personne mourait d'un abus chronique de médicaments.

Le médicament « alibi d'une société pathogène » selon un mot heureux de C. et S. Dayant (3). Peut-être, en effet, est-ce une nécessité. L'ennui est que le coût de ces spécialités — alibis grimpe d'année en année et que leurs nombre reste considérable. Faut-il lancer des chiffres ? Le docteur Pradal prépare un second livre sur « les cinquante grands médicaments », ce qui voudrait dire que les autres (il y a sept mille spécialités en France), ma foi... Le professeur Royer assure que dans son service de l'hôpital Necker, où sont pourtant regroupés des enfants atteints de maladies graves, la pharmacopée se limite à vingt-cinq spécialités et que la dépense quotidienne de médicaments par lit y est de 5 francs, somme à rapprocher des 100 francs figurant sur l'ordonnance moyenne. Une personnalité médicale des organismes de Sécurité sociale estime « au pis à cent, au mieux à cinq cents », les spécialités dont l'efficacité est certaine. Citons encore cette statistique recueillie aux Etats-Unis : la Food and Drugs Administration, après étude de quatre mille trois cents médicaments, les a classés ainsi : 15 % de très efficaces, 27 % d'efficacité moyenne, 47 % d'efficacité possible, 11 % dépourvus d'efficacité.

Poker dangereux

Les porte-parole de l'industrie pharmaceutique contestent mollement ces chiffres. Mais tout cela, s'empressent-ils d'ajouter (les « soupes » inefficaces, les médicaments aux effets secondaires mal étudiés, mal publiés), est le legs des facilités passées. Aujourd'hui les laboratoires ne joueraient plus à ces jeux dangereux et l'on pourrait compter sur l'autodiscipline de la profession pour y mettre bon ordre. Mais quand bien même les fabricants voudraient travailler sérieusement, ils ne le pourraient pas. Faute de trouver de réelles nouveautés thérapeutiques, la plupart d'entre eux se trouvent pris au piège du marketing, comme on l'a dit dans un précédent article. Parce qu'ils en sont venus à se concurrencer par la pseudo-invention. C'est un peu : marche ou meurs.

Sans répit il faut trouver de « bonnes pistes » d'associations de médicaments. Sans répit il faut « façonner » la spécialité nouvelle pour qu'elle s'adapte exactement à un créneau de marché. Sans répit, il faut déloger de celui-ci, à coups de centaines de millions anciens, les produits équivalents des laboratoires concurrents, lesquels se hâtent de prendre leur revanche. Gué-guerre plaisante s'il s'agit de moutardes. Poker dangereux, coûteux, quand on joue la santé des hommes et l'argent du budget social. A inventer à un rythme aussi rapide tant de médicaments — deux cents à trois cents par an, — à vouloir garder à tout prix « le marché » de telle ou telle maladie, on en arrive un jour à lancer des spécialités insuffisamment expérimentées, à commettre, même involontairement, des excès.

Des excès ? Le mot est faible quand le même laboratoire « oublie » de mentionner dans le Vidal 1974, dictionnaire rouge du médecin, à la fois les accidents de la vue causés par le Practolol et les infarctus provoqués par un arrêt brutal de la prise de Propanolol. Quand, par exemple, des dirigeants d'une société anciennement française multiplient les pressions jusque dans les bureaux ministériels pour empêcher l'inscription de M... au tableau des stupéfiants... Or M..., associé à l'alcool, palliait chez les intoxiqués l'absence de drogue et était à la mode pour les tentatives de suicide. En dépit de quoi, le groupe pharmaceutique osait encore plaider que la mise au tableau B allait casser les ventes de M..., excellentes en 1974 (13,7 millions de francs).

Les pouvoirs publics ne sauraient être trop vigilants. Le sont-ils assez ? Tout est-il fait par la législation et l'administration françaises pour empêcher les abus auxquels une concurrence hypertrophiée contraint la plupart des laboratoires ? Avant d'être mis sur le marché, les médicaments doivent obtenir une autorisation du ministère de la santé. Ils subissent à cette fin une suite d'expertises qui établissent la conformité du médicament à la formule annoncée, sa toxicité et ses propriétés pharmacologiques chez l'animal ; enfin, maillon essentiel — il s'agit de l'expertise clinique, — l'intérêt thérapeutique du médicament chez l'homme et les conditions de sa prescription. Il faut une bonne expertise clinique pour obtenir le droit de mettre sur le marché un produit. Celle-ci revêt donc une importance primordiale. D'où la nécessité qu'elle soit pratiquée avec sérieux, sans complaisance ni connivence.

Expertises

C'est loin d'être toujours le cas ; 80 % des expertises cliniques, pourtant toutes confiées à des patrons de médecine sélectionnés par une commission officielle, sont « bâclées », nous a-t-on partout assuré « en confidence » dans les milieux administratifs qui ont à en connaître. Autrement dit, si on veille heureusement en France avec assez de soin à ce qu'un médicament ne soit pas mortel ou gravement toxique, en revanche on procède avec plus de légèreté pour mesurer son efficacité et ses effets indésirables. Les anecdotes ne manquent pas, qui illustrent l'insouciance de certains experts. « *Un jour*, raconte le docteur Michel Haag, *la visiteuse d'un laboratoire me parle de son psychotrope D...* [par parenthèse, il s'agit du second produit par l'importance des ventes]. *Les expertises cliniques, assurait-elle, avaient porté sur plusieurs milliers de cas et démontraient l'absence d'effets secondaires, sauf 1 % de cas de retentissement hormonal chez la femme. Je le prescris donc à quelques patientes. Toutes mes consultantes me signalent une perturbation importante de leurs règles. Au passage suivant de la représentante du laboratoire, j'exprime mon étonnement. Elle agrée : le chiffre avoué maintenant par son laboratoire est de « 20 % ». Je m'étonne de nouveau. Pourquoi l'expertise clinique « sérieuse » avait-elle abouti seulement à 1 % ? Réponse de la jeune femme, sincèrement navrée : les essais cliniques avaient été faits sur des patientes hospitalisées dont la plupart n'avaient plus de règles du fait de la maladie, de l'âge ou... de l'administration antérieure d'autres neuroleptiques.* »

Autre cas tout récent, celui de l'E..., anti-inflammatoire dont on s'est brusquement aperçu après sa mise en marché qu'il provoquait très souvent chez le patient des réactions cutanées du type rougeole. Or douze professeurs avaient mené l'expertise clinique de l'E... sur plus de mille sujets. Deux d'entre eux seulement avaient signalé quelques cas d'éruptions, tandis qu'un troisième parlait au contraire « *de l'exceptionnelle tolérance* » de « *cet anti-inflammatoire de base le mieux adapté par sa sécurité d'emploi vis-à-vis de l'organisme malade* ».

A quoi tiennent donc toutes les bavures ? Certes, les limites de nos connaissances n'y sont pas étrangères. « *L'efficacité d'un traitement*, explique le professeur Schmitt, *ne peut souvent être jugé qu'à long terme : cinq à vingt ans. Par exemple, le traitement anticoagulant est reconnu comme très actif dans le traitement de maladies aiguës : phlébites et embolies ; toutefois, bien qu'institué depuis trente ans dans la prévention des thromboses, sa valeur réelle est encore incertaine.* »

Mais, au-delà des incertitudes scientifiques, que de négligences dans les expertises ! On prend des lots de malades trop étroits : trente à Nice, quarante à Grenoble, soixante à Lille et à Paris. Aux quatre coins de la France, chaque professeur-expert mène l'expérimentation à sa main. Certains s'en débarrassent sur les internes, quand ce n'est pas sur les infirmières ou sur un docteur employé par le laboratoire. Au terme de l'expérience, le fabricant propriétaire du produit collationne lui-même les résultats. Il lui arrive d'en rédiger lui-même la conclusion, parce que « *les professeurs n'en ont pas le temps* ». C'est dire le peu de rigueur des travaux, l'absence fréquente d'exploitation statistique correcte des données recueillies. « *Huit fois sur dix, lorsque nous demandons à un expert son jugement sur un médicament, il nous répond : j'ai le sentiment qu'il est efficace. Il ne nous dit pas : voilà des chiffres irréfutables* », dit un haut fonctionnaire de la Sécurité sociale.

Des grands patrons trop intéressés...

Il faut aussi dénoncer des complaisances, voire des malversations. Elles sont inévitables dès lors que les experts cliniciens sont rémunérés pour leurs travaux non par l'Etat mais par les laboratoires. L'expertise, selon sa complexité, rapporte 300, 500, 1 000 F par malade observé. Au total, les honoraires dépassent souvent les 10 000 ou les 20 000 F.

Ajoutons que l'expert travaille, bon an mal an, pour trois ou quatre laboratoires qui sont souvent les mêmes. Dès lors, comment éviter que se créent des liens de clientèle puis d'amitié ? On en vient parfois « à se comprendre, à s'entraider ». Par exemple, l'expert joue les conseillers scientifiques discrets mais efficaces du laboratoire dont il devra ensuite tester officiellement les produits. Il y vient une matinée par semaine, moyennant 7 000 à 8 000 F de la main à la main en fin de mois. Tel autre expert, patron d'un service dans un hôpital, et qui désespère d'obtenir de l'Assistance publique assez de crédits pour l'achat des appareils nécessaires au bon équipement de son laboratoire, sollicitera un geste de fabricants amis. Tel autre ira en congrès à Tokyo ou à Canberra sur billet « offert gracieusement ». Malheureusement, il arrive encore assez souvent qu'un patron de médecine hospitalière reçoive des laboratoires — plus ou moins en contrepartie de travaux — 6, 8, 10, 12 millions de francs anciens par an. Le mécénat de quelques sociétés pharmaceutiques en faveur du corps médical dépasse annuellement le demi-milliard d'anciens francs.

Si certains des bénéficiaires, dès lors qu'ils entrent en expertise, réussissent par leur grande personnalité à juger les produits avec sérénité, c'est miracle. Mais, chez d'autres, que de complaisances inavouées, que de vérités cachées sous la cendre. Pour un produit qui n'apporte aucun progrès thérapeutique, on écrira dans l'expertise : « *Il n'est pas inférieur à Z...* », ou encore « *il est aussi actif que les meilleures spécialités en vente* », ou même : « *il est d'une grande efficacité.* »

Le ministère de la santé publique n'ignore rien de ces pratiques. Ce sont même quelques-uns de ses hauts fonctionnaires qui nous en ont informé de la manière la plus détaillée. Confidences, médisances... L'administration s'y tient et s'en satisfait. Pourquoi s'arrêter là ? Il suffirait d'un protocole, d'un arrêté pour exiger des expertises d'une rigueur égale à celles qu'on pratique aux Etats-Unis. Mme Veil, dit-on, va s'en occuper. Il est grand temps. A ce qu'on connait de ses intentions, il ne s'agirait que d'empêcher les abus les plus voyants, de recourir quelquefois à des super-expertises.

Nous voici donc, comme dans l'article précédent, confronté à la même question : pourquoi les pouvoirs publics répugnent-ils à contrôler sévèrement l'activité des sociétés pharmaceutiques ? L'intérêt thérapeutique des deux cents à trois cents nouveaux médicaments lancés par an, leurs prix, ne sont tout de même pas des questions secondaires, eu égard à la forte croissance du budget social du pays. Certains expliquent la complaisance de l'Etat par des trafics d'influence, lesquels existent certes. Mais les vraies raisons sont ailleurs.

---

(1) Editions Le Seuil.

(2) La Nef.

Prochain article :

III. — LA « BELLE ORDONNANCE »



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
16 AVRIL

Forte reprise de l'or Marché plus discuté mais encore bien tenu

La forte reprise de l'or au lendemain de sa chute brutale a été l'événement de la séance. Alors que le kilo en barre, dont le cours est fixé aux alentours de midi entre banques, n'avait repris que 275 F à 22 525 F, le lingot a regagné 760 F d'un coup (+ 3,4 %) pour s'inscrire à 23 000 F. Le prix du métal jaune est ainsi ressorti à 169,7 dollars l'once contre 164 dollars la veille. Le napoléon a opéré un redressement du même ordre de grandeur, passant de 223,50 F à 227,50 F, puis à 229,40 F. Par le jeu de l'indexation, la rente 4 1/2 %. 1973 lui a emboîté le pas.

Le volume des transactions a toutefois un peu diminué : 18,10 millions de francs contre 21 millions de francs la veille.

Sur le marché des actions, toujours assez actif, les prises de bénéfices se sont accélérées à l'approche des opérations de liquidation, qui débuteront lundi prochain par la réponse des primes. Ces ventes ont cependant été bien absorbées dans l'ensemble et le nombre de hausses a encore légèrement excédé celui des baisses, ainsi qu'en témoigne l'indice Cappeliez, qui à 13 h. 15, marquait une avance de 6,36 points à 841,67. L'on a ainsi dénombré une bonne vingtaine de valeurs en progrès de 2 %, alors que dix seulement se sont repliées dans des proportions semblables.

Hausse de : C.C.F., Comptoir des Entrepreneurs, Schneider, Locafrance, Compagnie Bancaire, Suez, Perrier, Michelin, Peugeot, Radar, SIAS, Mumm, Générale de Fonderie (dont la cotation fut initialement différée), B.H.V., Redoute, C.F.A.O., C.G.E., Alsthom, Jeumont, S.A.T., Signaux, Imétal, Générale des Eaux, Europe n° 1.

Aux valeurs étrangères, la vedette a été tenue par les mines d'or, toutes en très vive reprise. En revanche, les américaines ont perdu du terrain, de même que les allemandes. Irrégularité des pétroles internationaux.

LONDRES

Progrès

Alors que les fonds d'Etat perdent parfois plus d'une livre après l'annonce d'un déficit budgétaire considérable, les industrielles, encouragées par les mesures anti-inflationnistes et l'espoir d'un assouplissement du contrôle des prix, progressent notablement, surtout celles intéressées à l'exportation. Fermeté des pétroles. Vive reprise des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 165 contre 164 ..

VALEURS	CLOTURE 15/4	COURS 16/4
War Loan 3 ½ %	26 1/4	25 5/8
Beechams	214 1/2	226 1/4
British Petroleum	360 1/2	379 1/2
Shell	232 ...	246 ...
Vickers	130 ..	138
Imperial Chemical	223 ..	233 ..
Courtaulds	112 .	122 ...
De Beers	242 1/2	242 1/2
* Western Holdings	32 3/8	34 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	143	152 ...
* West Driefontein	44 1/8	45 1/2

(*) En livres

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	14 avr.	15 avr.
Valeurs françaises	131,6	132,8
Valeurs étrangères	123,6	124,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	76	76,5

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	8 1/4 %
Moyen terme	....	8 1/4 %

NOUVELLES DES SOCIETES

THOMSON-BRANDT. — Résultat net pour 1974, hors plus-values : 92,7 millions de francs contre 109,6 millions. Dividende global : 12,75 F contre 9 F, dont 1,50 F au titre du report de 1973.

THOMSON-C.S.F. — Bénéfice net : 62,68 millions de francs contre 61,68 millions, après 91,6 millions de francs d'impôts. Dividende global : 9,45 F contre 6,75 F, dont 1,05 F au titre de 1973.

SCHNEIDER S.A. — Compte de profits et pertes, non consolidé : 38,6 millions de francs contre 30,04 millions. Dividende global : 14,40 F contre 13,05 F.

RADIOTECHNIQUE. — Résultat net pour 1974 : 47,88 millions de francs contre 66,99 millions, soit 33,04 F par action contre 42,49 F. Dividende global : 21,75 F contre 18,90 F.

LOCAFRANCE. — Résultat nul et passation du dividende.

NEW YORK

Nouvelle avance

Malgré les nombreuses prises de bénéfices, qui sont survenues mardi après la forte hausse du début de la semaine, le marché a poursuivi son avance pour la sixième séance consécutive, et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait un nouveau gain de 8,13 points, à 815,08. L'activité, déjà très forte la veille, a encore augmenté : 29,62 millions de titres ont changé de mains contre 28,8 millions précédemment.

Ce nouveau « coup de feu » est généralement attribué à la forte baisse de l'or, qui, de l'avis des spécialistes, a constitué un élément très encourageant. La diminution des stocks en février et la promesse faite par les dirigeants de Chrysler de reprendre le service du dividende dès que l'état des bénéfices le permettrait ont aussi fait bonne impression. A noter qu'une bonne partie des achats enregistrés l'ont été pour le compte des grands investisseurs, qui depuis janvier se tenaient plus ou moins à l'écart.

Fermeté des magasins, des chemins de fer et des aluminiums.

Sur 1 847 valeurs traitées, 829 ont monté, 603 ont baissé et 415 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 166,71 (+ 1,23) ; services publics, 76,34 (—0,03).

VALEURS	COURS 14/4	COURS 15/4
Alcoa	38 1/2	43 1/8
A.T.T.	48 7/8	48 7/8
Boeing	21 ...	22 1/2
Chase Manhattan Bank	33 1/4	33 1/8
Du Pont de Nemours	118 1/2	124 1/4
Eastman Kodak	98 3/4	199 1/8
Exxon	76 1/8	77 7/8
Ford	37 3/8	37 1/8
General Electric	48 7/8	48 7/8
General Foods	24 ..	24 1/2
General Motors	43 1/2	43 1/2
Goodyear	19 1/8	19 1/8
I.B.M.	209 1/2	209 1/2
I.T.T.	19 7/8	19 7/8
Kennecott	37 7/8	38 3/8
Mobil Oil	38 1/2	39 3/4
Pfizer	32 1/4	33 3/4
Schlumberger	110 5/8	114 3/8
Texaco	24 3/8	24 1/4
U.A.L. Inc.	28 1/4	20 ...
Union Carbide	61 3/8	61 3/8
U.S. Steel	60 5/8	61 5/8
Westinghouse	14 1/2	14 3/4
Xerox	71 3/4	71 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/4	16/4
1 dollar (en yens)	291 30	291 30

BOURSE DE PARIS — 16 AVRIL — COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
255	Talcs-Luz.	263 50	255 10	255 10	260 .
296	T.R.T.	347	341	340	341
940	Tél. Electr.	972	978	978	973
630	Tél. Ericss.	725	730	730	730
89	Terres Roug.	89	87 50	87 80	86 .
206	Thomson-Br.	138 10	197	200	199 .
158	U.I.S.	156	156	156	155
346	U.C.B.	343 50	350	350	350
220	Un. Fr. Bques	255	254	254	254
61	U.T.A.	60	60	60	59
92	Usinor	90 50	92 90	92	93
128	— (obl.)	125 .	125	125	124 .
144	Vallourec	165	166 50	165 10	165
650	V.Clicquot-P.	564	566	566	560 .
710	Viniprix	735 .	727	727	727
220	Amer. Tel.	202 70	207 50	207 30	206
25	Ang. Am. C.	23 50	23 20	23 60	23 05
245	Amgold	227 .	219	218 40	214 80
285	Astur. Mines	260	260 50	260 50	260
280	B. Ottoman	270	260	260 .	255 10
260	BASF (Akt)	276 20	273	273	271 ..
225	Bayer	228 ..	225 90	225 90	229
119	Buffelsfont	108	108 50	109 50	110
14	Charter	13 70	14 45	14 50	14 60
141	Chase Manh.	142	140	140 90	142
385	C.F. Fr.-Can.	372	372 50	370	372 50
15	De Beers (S).	14 85	15	15 10	15 .
230	Dome Mines	184 20	192 60	192 60	193 .
425	DuPont Nem.	496 .	510	520	510 .
385	East. Kodak	414 20	418	418 60	413 60
73	East Rand	60 60	63 10	64 20	64
230	Ericsson	220 50	220	220	217 50
318	Exxon Corp	319 60	314 15	324 10	320
158	Ford Motor	160 50	157 50	157 50	158
172	Free State	170	164	166 90	165 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
199	Gen. Electric	202 50	204	203 .	202 50
185	Gen. Motors	18. 50	184 50	184 .	187 50
23	Goldfields	20 90	21 55	21 70	21 30
49	★ Harm. Go.	43	43 80	44 90	44 ..
245	Hoechst Akti	257	252 .	253	254
23	Imp. Chem.	22 10	22 70	22 70	22 65
108	Imperial Oil	115 60	115 60	116	115 20
835	I.B.M.	882	882	888	887
98	Internickel	116 80	116 10	115 50	116 10
87	I.T.T.	85 40	83 90	83 95	82 65
172	Mob. Oil Co.	169 50	166 20	168 90	167 10
4990	Nestlé	5010	4980	4980	4950
385	Norsk Hydro	362	358	358 50	358
6 50	Olivetti	6 60	6 80	6 65	6 70
620	Petrofina	542	540	538	534
45	Philips	48 65	47 60	47 50	46 60
149	Prés. Brand.	132 80	134 80	135 50	136 ..
225	Quilmès	225 .	227 .	227	228 ..
183	★ Randfont.	152 .	158	163	160 .
62	Rand. Selec.	53 .	53 50	53 50	53 50
147	Royal Dutch	145 60	145 70	145 20	144 90
13 50	Rio Tinto Zinc	14 .	14 85	15 15	15 05
198	St-Helena	183 50	186 50	188	183
440	Schlumberger	c468 90	476 70	473	472 ..
24	Shell Tr (S.)	23 40	24 60	24 70	24 50
480	Siemens A.G.	505	485	485 ..	487
42	Sony	42 30	40 70	42	41 40
13	Tanganyika	13 25	13 30	13 30	13 20
185	Unilever	185 50	186 30	187 ..	185 ..
28	Union Corp.	27	27 05	27 05	27
167	U. Min. 1/10	166 50	166	164 80	164 90
280	West Drief.	260	275	270 .	268
119	West Deep.	104 80	108	110 70	110 50
225	West Hold.	203 50	211	213 .	211
3 50	Zambia Cop.	3 70	3 70	3 70	3 65

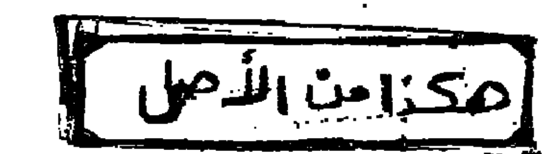
* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 206	4 204	4 21
Canada ($ can. 1)	4 160	4 165	4 14
Allemagne (100 DM)	175 775	176 150	175 25
Belgique (100 fr.)	11 882	11 896	11 65
Danemark (100 krd.)	75 730	75 770	76 50
Espagne (100 pes.)	7 460	7 451	7 41
Grande-Bretagne (£ 1)	9 918	9 940	10 .
Italie (100 lires)	0 662	0 662	6 52
Norvège (100 krs.)	84 320	83 980	84 50
Pays-Bas (100 fl.)	172 550	172 650	172 25
Portugal (100 esc.)	16 990	17 080	15 3/4
Suède (100 krs.)	105 420	106 480	105 ..
Suisse (100 fr.)	163 650	163 700	163 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/4
Or fin (kilo en barre)	22350	22525 .
Or fin (kilo en lingot)	22240	23000
Pièce française (20 fr.)	223 50	229 40
Pièce française (10 fr.)	160	155 ..
Pièce suisse (20 fr.)	219 90	227 60
Union latine (20 fr.)	205 10	210 20
Souverain	218 50	213
Pièce de 20 dollars	986	1004 .
Pièce de 10 dollars	513 40	521 ..
Pièce de 5 dollars	339 10	345 ..
Pièce de 50 pesos	910 ..	930
Pièce de 10 florins	192 10	198 50



مكان الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 avril 1975 a été tiré à 617 108 exemplaires.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Les procédures de naturalisation sont accélérées

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 16 avril au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. M. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, a donné lecture, à l'issue du conseil, du communiqué suivant :

Le conseil des ministres a adopté un projet de décret fixant ou révisant le classement indiciaire de certains corps, notamment des professeurs de l'enseignement technique, des professeurs adjoints d'éducation physique et sportive, des membres des tribunaux administratifs ainsi que du corps fusionné de l'inspection du travail. Ce texte concerne environ cinquante cinq mille agents.

Un projet de décret étendant au personnel militaire féminin du service de santé les améliorations de classement hiérarchique accordées à leurs homologues des établissements publics d'hospitalisation, de soins et de cures, a été adopté.

Le conseil a approuvé un projet de loi étendant l'allocation-logement aux départements d'outre-mer. Son attribution sera subordonnée à des conditions de durée minimales de travail, de paiement effectif d'un certain montant de loyer ainsi que des conditions de salubrité et de peuplement du logement, adaptées aux réalités locales.

Il a également approuvé un projet de loi autorisant l'adhésion de la France à la convention pour l'établissement d'une commission interaméricaine du thon tropical.

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur divers points de la situation internationale. Il évoqué les travaux du récent Conseil des Communautés, consacré notamment à la coopération politique et au problème des matières premières dans le cadre des relations avec les pays en voie de développement.

Il a informé le conseil que la réunion préparatoire a joué un rôle utile. Le gouvernement reste disposé, lorsque les conditions favorables lui paraîtront réunies, à proposer un nouvel effort de concertation.

Le ministre de l'agriculture a rendu compte des délibérations que le Conseil des Communautés a consacrées à la situation du marché vitivinicole. Afin d'assainir le marché, l'opération communautaire de distillation « à guichets ouverts », actuellement en cours, sera reconduite tant en France qu'en Italie, pour une nouvelle période de cinquante-cinq jours.

Le Conseil des Communautés a adopté une résolution qui entraînera la modification du règlement vitivinicole actuel, en vue d'instaurer une certaine discipline de production et de stimuler une politique de qualité.

Le ministre du commerce et de l'artisanat a rendu compte de sa mission dans les départements des Antilles.

Le conseil a entendu une communication du ministre du travail sur les naturalisations d'étrangers en France. L'instruction des demandes de naturalisation, qui nécessite actuellement plusieurs mois, sera accélérée. Certaines conditions exigées seront assouplies.

Sur la proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, le conseil a décidé de supprimer la durée de l'incapacité actuellement fixée à cinq ans, qui frappe les étrangers naturalisés français, candidats à des emplois publics, et de la réduire de dix à cinq ans pour les fonctions et mandats électifs.

Pour les femmes ayant acquis la nationalité française par mariage, le délai d'inéligibilité à l'Assemblée nationale ou au Sénat sera également réduit à cinq ans.

M. Granet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, a rendu compte au conseil des ministres de ses conclusions à la suite de l'étude dont il avait été chargé relative à la politique du livre qui doit tendre à favoriser la création, en améliorant le statut des auteurs, du point de vue notamment de leur protection sociale et en rénovant dans ses structures et ses moyens le Centre national du livre ; encourager la modernisation du secteur de l'édition ; développer le réseau de distribution des libraires en tenant compte de la qualité du service rendu ; accroître l'effort en faveur de la lecture publique ; promouvoir la diffusion du livre en France et à l'étranger.

Les ministres et secrétaires d'Etat concernés étudieront et prépareront les mesures nécessaires qui seront examinées par un prochain conseil des ministres.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres du mercredi 16 avril a adopté sur proposition de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, le mouvement préfectoral suivant :

AIN : M. Roger Ninin

M. Roger Ninin, préfet de la Vendée, est nommé préfet de l'Ain en remplacement de M. Boucoiran, décédé.

[Né en 1919 à Malakoff (Hauts-de-Seine), M. Roger Ninin est licencié ès lettre (philosophie) et breveté du Centre des hautes études administratives. En septembre 1944 attaché au cabinet du préfet de police, M. Luizet, il est sous-préfet d'Issoudun, en 1946, et de Neufchâteau de 1947 à 1950, date à laquelle il est détaché comme administrateur du territoire de Kehl et chargé des relations avec le conseil de l'Europe. M. Ninin est, en 1953, chargé des fonctions de sous-préfet de Guebwiller. Sous-préfet hors classe, à la disposition du ministre d'Etat chargé du Sahara (M. Robert Lecourt), il est mis en position de service détaché, en 1962, pour exercer les fonctions de directeur du cabinet du délégué général à l'organisation commune des régions sahariennes (M. Olivier Guichard). Le 21 juillet de la même année, il est nommé sous-préfet de Cherbourg avant d'occuper les fonctions de secrétaire général du Rhône, à partir du 10 juin 1968. En 1969, M. Ninin est promu au rang de préfet et devient directeur du cabinet du préfet de la région parisienne (M. Delouvrier puis M. Doublet. Depuis le 10 août 1972, il était préfet de la Vendée.]

VENDÉE : M. Jean-Baptiste Prost

M. Jean-Baptiste Prost, préfet de l'Aveyron, est nommé préfet de la Vendée en remplacement de M. Ninin.

[Né en 1920, à Paris, diplômé d'études supérieures d'économie politique, M. Prost entre en 1943 dans le corps préfectoral où il occupe plusieurs postes de chef de cabinet de préfet. Il est, en 1955, sous-préfet de Loches puis secrétaire général de l'Aube avant d'occuper de 1958 à 1960 les fonctions de sous-préfet de Saïda (Algérie). Secrétaire général de la Seine-et-Marne en 1963, de la Vienne en 1968 et de la Moselle en 1972, il est nommé en février 1974 préfet de l'Aveyron.]

AVEYRON : M. Julien Vincent

M. Julien Vincent, sous-préfet de Dunkerque, est nommé préfet de l'Aveyron en remplacement de M. Jean-Baptiste Prost.

[Né en 1920 à Rougiers (Var), M. Julien Vincent, licencié en droit, a débuté en 1941 comme rédacteur auxiliaire à l'administration centrale du ministère de l'intérieur. En 1945, il est chef de cabinet du préfet du Lot-et-Garonne puis, en 1951, du préfet de la Dordogne, avant de devenir en 1953 sous-préfet de Saint-Flour. En 1957 il est nommé secrétaire général de la préfecture de Belfort et, l'année suivante, de celle de Batna (Algérie). Sous-préfet de Châteaubriant en 1959, secrétaire général de l'Allier en 1963, il devient sous-préfet de Montluçon en 1965, puis de Dunkerque en 1969.]

DROME : M. Alexandre Roche

M. Alexandre Roche, préfet des Landes, est nommé préfet de la Drôme en remplacement de M. Claudius Brosse, nommé préfet de la Sarthe après la suspension de M. Jacques Gandouin.

[Né en 1922 à Draguignan, ancien élève de l'ENA, après avoir été déporté du travail pendant l'occupation, M. Roche a tout d'abord été contrôleur civil au Maroc. Nommé sous-préfet en 1956, et affecté en Algérie auprès du délégué général, il est nommé en 1962 sous-préfet de Toul, puis de Lure et chargé de mission à Toulouse auprès du préfet de région. Il est en 1967 conseiller technique au cabinet de M. Christian Fouchet, ministre de l'intérieur et y demeure auprès de M. Marcellin jusqu'en 1969. Il est alors nommé secrétaire général de la Gironde et en 1972 préfet des Landes.]

LANDES : M. Jacques Gérard

M. Jacques Gérard, sous-préfet du Havre, est nommé préfet des Landes en remplacement de M. Alexandre Roche, nommé préfet de la Drôme.

[Né en 1920 à Nancy, M. Jacques Gérard est docteur en droit et ancien élève de l'Ecole libre des sciences politiques. Il débute en 1944 comme adjoint technique aux services économiques de la préfecture des Vosges. Il devient la même année chef de cabinet du préfet de la Meuse, et, en 1947, du préfet de la Somme. Il est ensuite secrétaire général du Gers puis, en 1953, devenu sous-préfet de la Corrèze. En 1958, il est nommé directeur de cabinet du préfet de la Haute-Garonne et, l'année suivante, de celui d'Ille-et-Vilaine. En 1960, il est secrétaire général de Maine-et-Loire. Il occupe ensuite plusieurs postes de sous-préfet : Montmorency (1963), Dieppe (1971) et Le Havre (1972).]

EN MARS

La situation de l'emploi a continué de se dégrader

Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites, en données observées, a légèrement diminué fin mars : 754 800 au lieu de 769 900 fin février (— 1,97 %) et de 438 900 il y a un an (+71,97 %). Cette réduction est cependant plus faible que celle qui était observée, à pareille époque, en 1974 (— 5,8 %). La situation de l'emploi demeure préoccupante dans la mesure où le nombre des offres d'emploi non satisfaites a lui aussi diminué alors qu'habituellement, au printemps, on assiste à une remontée des offres : 109 000 offres fin mars au lieu de 114 200 fin février (— 4,56 % à comparer à + 6,7 % en 1974) et de 230 900 il y a un an (— 52,10 %).

En données corrigées des variations saisonnières, le nombre des demandes d'emploi s'accroît sensiblement : 765 700 fin mars au lieu de 727 500 fin février (+ 5,25 %) et de 445 200 il y a un an (+ 71,99 %). Le nombre des offres diminue plus fortement : 110 700 fin mars au lieu de 121 700 fin février (— 9,04 %) et de 234 400 il y a un an (— 47,22 %).

Ces statistiques publiées par le ministère du travail ne contiennent pas celles relatives au chômage secouru, des indications devant prochainement être publiées par les services des ASSEDIC en ce qui concerne les bénéficiaires des allocations complémentaires.

[Au ministère du travail, on précise que les déclarations du ministre, M. Michel Durafour, au « Monde », dans son numéro du 11 avril, portaient effectivement sur l'évolution des demandes d'emploi non satisfaites en données observées, lorsqu'il affirmait : « Rien ne permet d'assurer que le chômage ira croissant au cours des prochains mois. »

NOUVELLES BRÈVES

● *Mme Valéry Giscard d'Estaing* devait visiter mercredi après-midi 16 avril et jeudi matin 17 avril plusieurs établissements culturels et sociaux du Morbihan :

● *Nomination d'un procureur général.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 16 avril, M. Henri Berney, procureur à Saint-Etienne, est nommé procureur général à la cour d'appel de Douai, en remplacement de M. Jean Jonquères, nommé procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat.

● *Le montant des valeurs dérobées à l'hôtel des postes* de la rue du Louvre à Paris, le 12 avril, est évalué pour l'instant à 7 millions de francs par la Banque de France (*le Monde* du 16 avril). Mais il ne s'agit que d'une première estimation,

● *Plus de sept mille médecins sont attendus au MEDEC 75.* — Le troisième Salon de la médecine et de la communication se tient du 16 au 19 avril au Pavillon de la Bastille, 2, place de la Bastille. Pendant trois jours, des produits, des matériels et des techniques seront présentés dans une gigantesque exposition, tandis que des débats, films et communications seront consacrés à tout ce qui de près ou de loin concerne le médecin et son environnement,

A C D E F G H